DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12317 4 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens

SAMEDI 1er SEPTEMBRE 1984

Concertation franco-marocaine

Les inquiétudes de M. Mitterrand

Le « traité d'union arabo-africain » signé à Oujda le 13 août entre le roi du Maroc Hassan II et le « guide de la révolution libyenne », le colonel Kadhafi, *provoque de sérieux* remous régionaux et internationaux avant même qu'il n'entre en vigueur le 1er septembre.

Il suscite réserves et irritation dans d'autres pays du Maghreb – Algérie, Tunisie, Mauritanie – qui avaient exclu la Libye du traité « de fraternité et de concorde » conclu entre eux en mars 1983. L'Algérie, en particulier, *s'inquiète du nouvel* axe Rabat-Tripoli qui conforte la position marocaine dans le conflit du Sahara occidental. D'une manière plus générale, les pays africains « modérés » s'interrogent pour savoir si la « respectabilité » que Hassan II confère ainsi au colonel Kadhafi ne va pas encourager ce dernier à poursuivre plus aisément son action « subversive » sur le continent noir.

Le président Reagan, qui considère le « guide de la révolution libyenne » comme l'un des chefs d'orchestre du « terrorisme international », ne voit pas non plus d'un bon œil le rapprochement maroco-libyen. Malgré les « éclaircissements » obtenus de Hassan II par le truchement d'un émissaire secret dépêché à Rabat, le général Vernon Walters, le chef de la Maison Blanche a décidé de mettre le Maroc « en observation ».

Les préoccupations de la France sont encore plus voyantes. Après avoir envoyé à Rabat en éclaireurs MM. Roland Dumas, François de Grossouvre et Jacques Attali, le président Mitterrand s'est rendu *jeudi* en *« visite privée »* au Maroc, où il a sans doute tenté de déterminer la portée et les conséquences possibles d'un « mariage » conclu entre un Etat proche de la France à plus d'un égard et un autre avec lequel Paris est en conflit larvé.

Certes le président Mitterrand s'est fixé comme ligne de conduite de ne pas s'ingérer dans les affaires inter-arabes et, a fortiori, de ne pas prendre parti pour un pays contre l'autre. Mais il a au moins trois raisons légitimes de s'intéresser de près à des évolutions qui pourraient impliquer la France.

Celle-ci ne saurait être indifférente à la détérioration des relations entre des Etats maghrébins avec lesquels elle entretient des liens étroits, d'où les visites de travail qu'a entreprises M. Claude Cheysson en Algérie et en Tunisie. Ensuite elle ne peut que s'inquiéter d'une éventuelle relance du conflit du Sahara occidental : il est à craindre en effet que le traité d'Oujda n'incite l'Algérie à fournir au Polisario des armements sophistiqués qui permettraient aux Sahraouis de se livrer à des actes de guerre plus spectaculaires. Enfin, et surtout, Paris est en droit de se demander si le colonel Kadhafi bénéficiera du soutien actif de Hassan II dans le cas où des *hostilités* éclateraient au Tchad entre forces françaises et libyennes.

A tous ses interlocuteurs, rapporte-t-on, Hassan II a prodigué des assurances sur les intentions du colonel Kadhafi, qui, selon lui, souhaite un rapprochement avec l'Occident, y compris les Etats-Unis. Il a également fait valoir qu'il se chargeait, le cas échéant, de modérer la politique de son nouvel allié.

Hassan II médiateur entre Paris et Tripoli ?

Après son bref séjour au Maroc, M. Mitterrand est arrivé jeudi à Lisbonne où il a dîné avec M. Soares, premier ministre.

La diplomatie secrète peut avoir des inconvénients, surtout lorsqu'elle est directement pratiquée par le chef de l'Etat. M. François Mitterrand vient d'en faire l'expérience. Il espérait, manifestement, que ce que l'on appelle à l'Elysée son voyage *« strictement privé »* au Maroc resterait discret. Mais si le secret a été bien gardé à Paris, il n'en est pas allé de même à Rabat, puisque ce serait grâce à une fuite marocaine qu'a été connue la présence de M. Mitterrand au Maroc.

Parti le mercredi 29 août en fin de journée de Paris, le président de la République est arrivé tard dans la nuit à Ifrane, où le souverain chérifien a une résidence d'été. Les deux hommes ont eu de longs entretiens jeudi matin ainsi qu'au cours du déjeuner offert par Hassan II.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

Révélations aux Philippines

Le meurtre de Benigno Aquino aurait été commandité par des militaires à l'insu du président Marcos

De notre correspondant

Tokyo. – L'assassinat du sénateur Benigno Aquino lors de son retour d'exil à Manille, le 21 août 1983, serait l'aboutissement d'une conspiration ourdie par des personnalités de premier plan, proches du président Marcos, et mise à exécution sur ordre du général Fabian Ver, chef d'état-major des forces armées, indiquent plusieurs révélations concordantes faites ces derniers jours dans la capitale philippine par des personnes proches de la commission d'enquête.

D'après les conclusions du rapport, ni le président Marcos ni son épouse Imelda ne seraient directement impliqués dans le meurtre.

Selon ces informations, véritablement explosives, la commission nommée par le président Marcos l'an *dernier, et qui devrait remettre* ses conclusions dans le courant de septembre, rejette catégoriquement la version officielle selon laquelle Aquino aurait été abattu à sa descente d'avion par un tueur solitaire, Rolando Galman, opérant pour le compte du Parti communiste philippin (clandestin).

Bien que Galman ait été connu et fiché par la police comme tueur à gages notoire – et initialement présenté comme tel par les autorités, – le président Marcos et le général Ver n'ont pas cessé de répandre l'hypothèse d'un complot communiste.

C'est au contraire au complot de proches du président, craignant, pour des raisons de succession, le retour d'Aquino à un moment où M. Marcos était considéré comme mourant, que conclurait le rapport final.

R.-P. PARINGAUX.

(Lire la suite page 4.)

Les mystères du « Mont-Louis »

Dans l'affaire du *Mont-Louis*, c'est la loi du silence qui jusqu'ici s'est imposée. Trois heures après la collision, c'est-à-dire le samedi 25 août vers 17 heures, les autorités françaises connaissaient la nature radioactive d'une partie de la cargaison. Le capitaine, qui savait ce qu'il avait dans ses cales, était entré en contact avec sa compagnie, et le Centre de surveillance maritime du cap Gris-Nez avait interrogé les ports de Dunkerque et du Havre où avait relâché le navire. Celui-ci y avait déposé, comme il se doit, la liste des marchandises qu'il transportait.

Le porte-conteneurs était en règle, a-t-on affirmé. Il respectait donc le Code international de transport par mer des marchandises dangereuses émanant de l'Organisation maritime internationale *(OMI) et appliqué* par la France.

Ce code classe les produits « à problème » en neuf catégories. La septième est celle des matières radioactives. Or les conteneurs du *Mont-Louis* portent bien la marque conventionnelle IMCO 7. Devraient y figurer aussi la mention *« Radioactives FAS »* (faible activité spécifique), l'étoile noire à trois branches et la marque *« Poison »*, puisqu'il s'agit d'hexafluorure d'uranium. Trouvera-t-on toutes ces indications sur les cylindres lorsqu'on les extraira de l'épave ?

En tout cas, dès samedi soir, *le gouvernement en savait assez* pour dépêcher sur les lieux deux unités de la marine nationale, avec ordre de faire des prélèvements. Pourquoi n'a-t-il pas révélé la nature de la cargaison ? Pourquoi tant de mystères ?

Ce n'est, semble-t-il, que *dimanche que le secrétariat* d'Etat à la mer a appris de la COGEMA, propriétaire de la cargaison, qu'il s'agissait d'hexafluorure d'uranium (UF_6), produit peu radioactif. On a pourtant attendu dimanche soir, alors que Greenpeace le criait sur tous les toits depuis le matin, pour le révéler enfin. Et on a assorti cette nouvelle de propos lénifiants, affirmant qu'il n'y avait aucun risque, ni radioactif ni chimique.

Or on sait parfaitement que si l'UF_6 est mis au contact de l'eau de mer (par exemple, par fissuration des conteneurs bousculés dans la cale lors de l'abordage du navire), il se produit une violente réaction, un fort dégagement de chaleur, des émanations toxiques et la formation d'acide fluorhydrique, extrêmement corrosif. Silence, pourtant, sur ces risques.

L'opinion a dû patienter encore quatre jours – alors que les plongeurs chargés du repêchage sont déjà à l'œuvre – pour connaître le contenu des trente fûts suspects. Dix-huit, a-t-on annoncé enfin, sont pleins d'UF_6 appauvri avec une teneur en uranium 235 de 0,67 % ; neuf autres sont chargés d'UF_6 naturel, à 0,71 %.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 8.)

Combattre l'« euro-sclérose »

par PIERRE DROUIN

« L'armée de réserve des travailleurs » s'accroît en France. Marx voyait dans les cohortes de chômeurs un moyen pour les capitalistes de peser sur les salaires. Jacques Rueff n'était pas loin de penser la même chose, mais il prolongeait le raisonnement, après la crise de 1929, dans la plus pure tradition libérale : quand les demandeurs d'emploi (non aidés par des indemnités) proposeront de travailler à de plus bas tarifs, alors les employeurs embaucheront à nouveau, et le sous-emploi diminuera. Marx, Rueff, les connotations sont tellement passionnelles et les situations du dix-neuvième siècle et de l'avant-guerre si peu comparables à celles d'aujourd'hui que la discussion sur leur terrain est devenue très difficile. Mais quand M. Pierre Mauroy disait, juste avant les vacances : *« Le chômage peut être le prix à payer pour avoir un avenir industriel* (1) », ne lui accordait-il pas lui aussi une *fonction* économique ? M. Laurent Fabius, bien qu'il ait laissé pointer le nez de la croissance dans sa déclaration de politique générale du 24 juillet, n'a pas masqué les réalités : *« La modernisation – il faut avoir l'honnêteté de le dire – peut coûter des emplois avant d'en créer. »* Dur à reconnaître pour un gouvernement socialiste.

A l'heure où d'autres indices se mettent à éclairer un peu plus favorablement le tableau de bord économique de la France, prouvant que la conduite à gauche n'est pas forcément plus dangereuse que la conduite à droite, les chiffres du chômage continuent leur ascension, même si la pente est un peu moins raide.

Une situation qui n'a rien à voir – l'opposition en est sûrement persuadée si elle ne le clame pas sur les toits – avec l'idéologie au pouvoir. Toute l'Europe est affectée, et la France, dans le paysage des Dix, ne fait pas – et de loin – la plus mauvaise figure. Si l'on calcule aujourd'hui le nombre des sans-travail en pourcentage de la population active, les Pays-Bas (14,6 %), la Belgique (13,7 %), l'Italie (13,3 %), la Grande-Bretagne (11,8 %), nous précèdent. Seule l'Allemagne passe derrière nous (avec 8,4 % au lieu de 9,8 %).

(Lire la suite page 2.)

(1) Emission « Politiques », TF 1, du 3 juillet 1984.

AU JOUR LE JOUR

Alternance

La solution envisagée pour sortir de la crise politique en Israël et qui consisterait à faire alterner, à la tête du gouvernement, les chefs des deux principales coalitions (à raison de vingt-cinq mois chacun) est très séduisante.

On voit tout le parti que la France aurait pu tirer d'une telle pratique ces dernières années. Nous aurions eu, depuis 1981, un gouvernement de gauche qui aurait construit le socialisme pendant quelques mois, puis un gouvernement de droite qui aurait défait tout cela en peu de temps.

On aurait vu, par exemple, à la première mi-temps, la gauche nationaliser l'enseignement privé et, dans une seconde mi-temps, la droite prendre des mesures « simples et pratiques » pour lui faciliter l'existence.

BRUNO FRAPPAT.

CITROËN : retour au calme à Aulnay après des incidents

LIRE PAGE 13

CREUSOT-LOIRE : le plan de sauvetage implique 2 500 suppressions d'emplois

LIRE PAGE 14
L'ARTICLE DE BRUNO DETHOMAS

LA MOSTRA DE VENISE

Sur les traces de Iosseliani

Avec le film de Thomas Harlan, *Wundkanal*, et l'arrivée imminente de la bande des quatre « R » (Resnais, Rivette, Rohmer, Rouch), l'événement de cette 41e Mostra de Venise est aussi la présence dans un même festival, mais sous des drapeaux autres que celui de leur pays d'origine, des deux cinéastes soviétiques Kontchalovski et Iosseliani.

L'aventure pour Kontchalovski dans *Maria's Lovers*, c'était de se confronter au mythe américain à l'état brut, non pas commme Wim Wenders se projetant indéfiniment dans le miroir texan ou californien, mais en jouant cartes sur table, en se sachant émigré d'occasion, en ne reniant ni ses origines ni sa culture, mais en s'en servant comme d'une clé magique pour découvrir une autre Amérique.

Avec Iosseliani et *les Favoris de la lune*, les choses se compliquent : nous perdons la trace, nous ne percevons que l'artiste, l'homme épris d'absolu qui sut dans ses tout premiers films, notamment *la Chute des feuilles*, en 1966, immobiliser le cours du temps, mettre la vie comme entre parenthèses, pour mieux traverser les apparences, capter pour ainsi dire les sens du monde.

Comment survivre à la France, s'adapter à un autre pays, à une autre culture, quand votre terre d'origine s'appelle la Géorgie ? Il y eut, déjà en 1982, pour l'INA, une tentative assez provocante de documentaire : *Euskadi*, ou comment le Pays basque a les meilleures raisons de ne pas se laisser absorber dans un melting pot français. Ni les Français ni les Basques ne l'ont vraiment aimé.

Comme pour se racheter, ou pour donner le change à ceux qui ne veulent rien voir, Iosseliani rend hommage à la France du calendrier des Postes, ou, plus exactement, au Paris de René Clair et de Jacques Prévert, à tout un folklore qui connut son heure de gloire dans les années 30, mais dont les visiteurs un peu curieux ne se lassent jamais. Paris avant les McDonalds et les « What's a burger »... un Paris bien de chez nous et pourtant moderne, où les plus truands ne sont pas ceux que l'on pense.

Gérard Brach, le conteur, a cousu pour Iosseliani une broderie sans couture, sans fin ni commencement, Hors du temps et de la réalité. Paris n'est qu'une métaphore pour une ville quelle qu'elle soit, Londres, Rome, Moscou, Tbilissi, où se déroulent des rites étranges, où une nomenklatura sûre de son bon droit joue la comédie du bonheur.

Des personnages se rencontrent, se frôlent, s'abordent ou non. Ils mènent tous, ou presque, une double existence, tantôt braves (ou pas si braves) gens, tantôt filous. Seuls s'en tirent ceux qui ont choisi sans remords le mauvais chemin.

Un ménage de flics, Monsieur le commissaire, Madame, deux moutards, et si peu flic, totalement Français moyen. Un pauvre serrurier, amoureux transi, n'arrête pas de pleurer sur le mal que causent ses diaboliques inventions.

LOUIS MARCORELLES.

(Lire la suite page 9.)

Le Monde

idées

Combattre l'« euro-sclérose »

(Suite de la première page.)

Cette tare de l'Europe, l'« euro-sclérose », comme on l'a dit, est spécialement voyante si l'on compare ces résultats avec ceux qu'affichent les Etats-Unis. Le chômage est là-bas à son plus bas niveau depuis quatre ans (7 % de la population active). Pourquoi cette situation contrastée ? Les Etats-Unis ont-ils une « potion magique » ?

Il ne faut d'abord jamais perdre de vue les données macro-économiques qui font de la politique américaine un cas d'espèce. L'aggravation du déficit budgétaire, due notamment à la réduction des impôts, a exercé un effet très stimulant sur la demande. En outre, comme le remarquent les auteurs du dernier rapport de la Banque des règlements internationaux, le taux d'épargne a baissé, *« en raison sans doute du recul prononcé de l'inflation »*. Ce soutien des dépenses de consommation, qui a conduit à une véritable relance (si l'on songe que le taux de progression annuel a été de 6,75 % au cours des quinze premiers mois qui se sont écoulés depuis le creux de la récession), n'est pas gêné par la contrainte des finances extérieures, puisque le statut du dollar, monnaie internationale, permet aux Etats-Unis de regarder avec une certaine insouciance l'énorme déficit de leur commerce extérieur. Les importations américaines ont augmenté de 30 % entre le quatrième trimestre de 1982 et le premier trimestre de 1984. Quel pays européen aurait pu supporter une telle accélération ?

Cela dit, il ne serait pas juste de ramener à la situation spécifique des Etats-Unis la baisse graduelle du chômage. La modération de l'augmentation des salaires n'a pas été pour rien dans la réussite de la lutte contre l'inflation, qui a permis la reprise. Et les Américains ont laissé fléchir leur productivité pour privilégier l'emploi dans le court terme. Comme le soulignait Anatole Kaletsky (2), dans une économie connaissant une croissance vigoureuse, c'est souvent dans les secteurs mêmes où l'on enregistre les plus forts gains de productivité que l'on crée des emplois nouveaux. Depuis 1973, cette relation favorable semble s'être inversée. La lutte contre l'inflation est devenue la priorité des priorités. La production globale se ralentissant ou cessant de s'accroître, alors que la production par personne employée continue d'augmenter, cela signifie que les postes de travail existants diminuent.

Les réserves de productivité

On aura beau tourner et retourner les méthodes de lutte sociale ou économique contre le chômage, le seul remède qui ne se discute pas – cela tombe presque sous le sens – est la création d'emplois, donc le retour à la croissance. Jacques Méraud a savamment mais très clairement exposé les conditions d'une nouvelle expansion dans son dernier rapport au Conseil économique et social (3), et il n'est pas indifférent que M. Bérégovoy, notre nouveau grand argentier, l'ait lu de près (4).

Le maître mot de ce travail n'est pas à la mode. On l'avait sorti, après la Libération, de nombreuses « missions » envoyées aux Etats-Unis et l'on avait même créé un commissariat pour le glorifier : « productivité ». En France, comme en Europe, il y a plus de réserves qu'on ne le croit sur ce registre. Jacques Méraud, contrairement à certains auteurs, estime que la productivité ne nuit pas à l'emploi *« à condition qu'il y ait un minimum de croissance »*. Des débouchés nouveaux sont créés dans la branche devenue plus productive, et des effets induits ont lieu sur le reste de l'économie. De même investissement (source de productivité) et emploi sont, en moyenne et longue périodes, complémentaires et non concurrents.

Mais en attendant ces fruits prometteurs ? La tentation perdure de se rabattre sur la réduction de la durée du travail. C'est sans doute là le champ le plus fertile en illusions et en contradictions. Que le progrès se traduise à la fois par une augmentation du niveau de vie et par une diminution du temps de travail, nul ne pourrait y trouver à redire. Mais qu'on cherche dans ce dernier procédé un moyen de combattre le chômage, aussitôt se livrent bataille les idées et les faits. Les statistiques ne nous apprennent d'abord pas grand-chose de bon sur cette technique. En France et en Belgique, où les baisses de la durée du travail ont été les plus importantes, le chômage est élevé, alors qu'aux Etats-Unis les emplois se multiplient, le temps d'occupation des salariés ayant, lui, très peu diminué dans l'industrie.

La pire des solutions serait sans doute une mesure globale, d'amplitude faible, non compensée par une réduction des salaires. Qu'on se rappelle le « coup des trente-neuf heures », qui a créé des charges nouvelles pour l'entreprise, mais non de nouveaux emplois. Si l'on passait aux trente-cinq heures, l'effort de productivité ne permettrait pas cette fois de remédier à l'affaiblissement de la production, et il faudrait de nouvelles embauches. Mais combien de salariés accepteraient de voir leur pouvoir d'achat rogné d'autant ?

Deux voies seulement peuvent être envisagées sur ce chapitre : une réduction d'horaires très diversifiée suivant les possibilités de chaque entreprise; une généralisation du « temps choisi » (travail à temps partiel). Mais y aura-t-il assez de volontaires pour réduire significativement le chômage, même si l'on distribue des « primes » d'encouragement, comme le souhaitait Michel Albert (5), prélevées notamment sur ceux qui sont le mieux protégés contre le risque de chômage (et provenant d'une partie des économies faites sur le versement des indemnités attribuées aux sans-travail) ?

Une destruction peut être créatrice

Le nouveau gouvernement est décidé à faire feu de tout bois pour réduire le chômage des jeunes et pour aider à leur réinsertion sociale (6), même s'ils ne trouvent pas tout de suite un emploi « classique » : prolongation de la formation, proposition d'activités correspondant à des besoins réels collectifs (services sociaux municipaux, environnement, etc.) ou individuels (aide aux personnes âgées, aux femmes seules, réhabilitation des locaux des familles pauvres, etc.). Des expériences de cet ordre existent déjà en France et à l'étranger. On n'en a pas, semble-t-il, tiré tout le parti possible.

Au bout du compte, l'« euro-sclérose » est à la fois une panne de l'imagination et une maladie d'engorgement de l'appareil productif du Vieux Monde par des unités ou des pratiques désuètes. La conversion industrielle supprime aujourd'hui plus d'emplois qu'elle n'en ouvre. Mais chacun sait, avec Schumpeter, qu'une destruction peut être créatrice. La France a plus tardé que certains voisins à avaler la purge. Le comble est que ce soit un gouvernement de gauche qui doive lui administrer la plus forte dose.

PIERRE DROUIN.

(2) *Financial Times* du 13 février 1984.

(3) « Productivité - Croissance - Emploi » (*le Monde* du 3 juillet).

(4) D'après ses déclarations au *Matin de Paris* du 8 août 1984.

(5) Dans *Le Pari français*, Seuil, 1982.

(6) Lire l'article d'Alain Lebaube dans *le Monde* du 29 août.

LETTRES AU Monde

La langue française défendue par des parlementaires de quarante pays

La section française de l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF), recevra du 1er au 7 septembre, à Saint-Denis-de-la-Réunion, les délégués des pays qui composent aujourd'hui l'Association parlementaire francophone (1). Six pays observateurs assisteront également aux travaux.

L'AIPLF est la seule organisation politique francophone composée d'élus. Comme telle, l'AIPLF entretient des relations suivies avec de nombreuses organisations internationales et intergouvernementales, et elle a présidé à la fontion de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACT), laquelle constitue aujourd'hui l'organisation technique intergouvernementale de la francophonie, et l'AIPLF possède aussi tous les éléments pour devenir son organisation parlementaire politique au sens le plus large du terme. Ce n'est pas qu'il faille souhaiter préserver, développer le français par je ne sais quel impérialisme d'un autre âge. C'est au contraire au nom de notre engagement pour le pluralisme culturel face au risque d'uniformisation culturelle de la planète qu'il est nécessaire de le faire. Ce risque-là est non seulement lié à la puissance économique extraordinaire des Etats-Unis, pays allié de la France, mais aussi à l'ampleur de ses avancées technologiques, à sa maîtrise des nouveaux système de communication, et surtout à sa capacité financière de les mettre en œuvre. Cette réalité risque, si nous n'y prenons garde, d'imposer au plus grand nombre le mode de communication essentiel, l'outil culturel déterminant, qu'est la langue dans laquelle on s'exprime le plus aisément.

La XIVe Assemblée générale de l'AIPLF traitera de la coexistence du français avec d'autres langues, de sa place sur un même espace territorial, mais aussi du fonctionnement de l'institution parlementaire elle-même, du développement, en abordant le thème de l'eau dans les pays industrialisés et les pays du tiers-monde et enfin de la jeunesse.

GUY VADEPIED,
député de l'Oise, président de la section française de l'AIPLF, par délégation du président de l'Assemblée nationale.

(1) Cent cinquante parlementaires représentent quarante pays de langue française.

Légèreté ou infamie ?

Le Monde du 23 août 1984, cite un extrait d'une déclaration de Me Olivier Metzer : *« Les détenus ne peuvent s'exprimer que par la grève de la faim ou l'automutilation »*. Une telle assertion dans la bouche d'un avocat me fait horreur. L'enfermement et les procédures qui le régissent encore peuvent sécréter de l'inhumanité : la barbarie est contagieuse. Un détenu enfoui dans une cellule peut en arriver à de tels actes.

L'homme en liberté dispose de moyens d'expression et d'action, de lieux de réflexion et d'échanges ; l'avocat a fait profession d'un métier dont le devoir consiste à servir d'intermédiaire entre le détenu et les autorités ou l'opinion : celui qui reprend à son compte une telle démarche et se tient quitte ainsi de n'avoir pas su faire entendre la voix de son client, fait preuve au minimum d'une légèreté redoutable et au pis d'une infamie ; celui qui, libre, a besoin pour se battre de la chair de captifs ne peut s'attirer que le mépris.

ALAIN GEISMAR
(Paris).

Eh oui, les 35 heures !

Ainsi donc, les chantres des 35 heures (*le Monde* du 24 août) ne seraient que des corrupteurs de jeunesse, selon M. Georges Bastien ils mineraient l'effort du formateur, qui, ayant la responsabilité de « réussir la prochaine génération », a « seul le pouvoir de dire ce qu'il constate avec un recul certain » : pour réussir sa vie (ou du moins dans la vie), le jeune qui prépare une grande école doit travailler chaque semaine 70 heures et plus.

Ayant vécu de tels horaires, effectivement pour ce beau résultat, moi qui dans mon dernier livre (*l'Audace ou l'Enlisement*, La Découverte) ose prôner les 35, voire les 30 heures, alors que la rédaction même du livre m'a valu de pulvériser encore ces douteux records, serais-je donc hypocrite, ou simplement incohérent ?

Eh bien, non. D'abord parce qu'il n'y a aucun rapport entre le temps où l'on s'investit (c'est le cas de le dire) pour sa propre promotion intellectuelle, culturelle et sociale, aux frais de l'Etat ou de la famille, et le temps que l'on vend à d'autres, pour gagner sa vie en la perdant, dans une activité étrangère, voire mutilante. Pensionnaires d'une « taupe » de Louis-le-Grand, nous aimions la physique et les mathématiques, et, sur nos 80 heures hebdomadaires, nombre d'entre nous en détournaient pour « piocher » des questions hors programme, mais passionnantes. Mais dans l'imbécile « concurrence à l'entrée » qui faisait de nos meilleurs amis des adversaires potentiels, combien aurions-nous préféré, à l'ingurgitation individuelle d'un programme, la recherche collective sur des thèmes optionnels ! Et comme nous aurions aimé élargir ces quelques heures, volées à la lutte pour la vie, et consacrées à l'amour ou au militantisme étudiant !

Mais les « chiens de garde » qui reprennent aujourd'hui du poil de la bête (voir *De l'école*, de J.-C. Milner) savent bien, eux, qu'ils doivent d'abord nous préparer à une vie où le succès est au prix du développement unilatéral des vainqueurs, et du « non-développement », du chômage des autres.

Aucun de ceux (écologistes, CFDétistes, etc.) qui prônent les 35 heures n'ignore la contrainte sociale (et même internationale) de cette émulation productiviste : ils se battent pour briser ce cercle vicieux. Aucun ne plaide pour l'élargissement du « métro-dodo » au détriment du « boulot ». Le but des 35 heures, c'est de travailler tous, travailler chacun mieux, et faire mieux à côté. Et d'ailleurs cela va ensemble : il n'y aura pas de « modernisation » sans un immense effort de promotion culturelle : donc une réduction du temps de travail routinier. « Départ d'une réflexion globale »..., à condition de ne pas caricaturer l'adversaire en démagogue.

ALAIN LIPIETZ,
économiste, ancien élève de l'Ecole polytechnique.

Et les stages d'été ?

A propos de l'article de G. Bastien « Vous avez dit trente-cinq heures ? » (*le Monde* du 24 août), la phrase *« Pas d'amalgames malhonnêtes entre les vacances des étudiants et celles des enseignants »* est fausse. Il existe des stages très fréquentés par les professeurs tout l'été : stages de terrain en écologie, géologie, océanographie, ainsi que des universités d'été, le congrès de l'Association des professeurs de biologie et de géologie, etc.

ARLETTE MALOISEL
(Chézy-sur-Marne).

Pauvre étudiant

La nouvelle interprétation restrictive de Maurice Duverger concernant l'article 11 de la Constitution, et plus particulièrement *« l'organisation des pouvoirs publics »*, (*le Monde*, 23 août), m'a étonné. Je me suis donc reporté aux œuvres de mon ancien maître et ai trouvé, dans son manuel, le contraire de ce qu'il affirme aujourd'hui.

A propos de la notion d'organisation, M. Duverger écrivait alors : *« Sur (ce) point, l'accord s'est fait assez facilement : on a admis sans trop de difficultés qu'il faut prendre « organisation » au sens large, c'est-à-dire englobant non seulement la structure des pouvoirs publics, mais aussi leur* compétence. » (*Institutions politiques*. Collection Thémis, P.U.F. - deuxième édition 1970, p. 703.)

La mode des virages à 180 degrés aurait-elle gagné les professeurs de droit ? Mais alors, n'est-il pas abusif d'user de l'argument d'autorité et de coller le pauvre étudiant de première année trop fidèle à l'enseignement reçu ?

JEAN-PIERRE PRÉVOST
(Paris).

[M. Prévost a tronqué la phrase qu'il cite en lui ôtant son élément essentiel. Elle se termine en effet par la précision suivante : *« ... cette interprétation a été définie lors des deux premiers référendums. »* Sachant qu'ils portaient sur l'Algérie, tous les étudiants comprennent ainsi qu'il s'agit de la compétence *territoriale* des pouvoirs publics français : élément structurel, que ces référendums tendaient à restreindre en mettant l'Algérie hors de la République.

Cela était dit expressément dans la huitième édition du manuel (1965), page 526, en ces termes : *« Le premier point du projet de loi soumis à référendum du 8 janvier 1961 et les deux points du projet soumis au référendum du 8 avril 1962 concernent la compétence territoriale des pouvoirs publics français : cela rentre dans « l'organisation des pouvoirs publics » au sens large, conformément à l'interprétation de la Constitution de 1958, la plus généralement adoptée. »* La formule a dû être condensée dans les éditions suivantes.

M. D.]

L'esprit de Valence

Je n'avais pas réagi à l'article de M. Bertrand Le Gendre (*le Monde* du 9 août) dans la mesure même où, en ce qui me concernait, les assertions du sénateur Dreyfus-Schmidt et de votre collaborateur étaient exactes. J'avais attribué le qualificatif de « partisan » accolé à mon nom au feu du débat.

Or cet adjectif est repris dans *le Monde* du 18 août, à froid cette fois-ci, par le sénateur Delfau. Je n'ai jamais songé à cacher mon appartenance au gaullisme ou ma participation à l'équipe de rédaction de *Magazine Hebdo* : ni l'une ni l'autre ne me semblent interdire d'avoir une opinion scientifique sur tel ou tel problème de ma compétence universitaire. Il ne me serait pas venu à l'idée de qualifier de « partisanes » les opinions de mon éminent collègue Luchaire parce que depuis de longues années il est une des figures de proue du radicalisme de gauche, pas plus que celles de Maurice Duverger.

Ce qui me paraît grave dans les assertions des sénateurs socialistes, c'est que, à leurs yeux, si un universitaire ou un technicien, dirigeant de parti ou éditorialiste de presse, défend des idées proches de la majorité il est évidemment un expert impartial et qualifié, mais s'il défend des idées contraires à celles du président de la République, il est naturellement « partisan ». Je constate que l'esprit de Valence n'a pas disparu.

FRANÇOIS G. DREYFUS,
professeur à l'université de Strasbourg-3.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. le Monde

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1983

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

LE VOYAGE DE M. MITTERRAND

Le chef de l'Etat s'est entretenu avec Hassan II des conséquences de l'accord entre Rabat et Tripoli

De notre envoyé spécial

Rabat. — Quoique qualifié de « *visite privée* », le voyage-éclair de M. Mitterrand, jeudi 30 août, au Maroc, est venu apporter un supplément à l'activité politique déjà chargée de la capitale chérifienne. Le secret absolu qui a entouré les entretiens et le déjeuner que le chef de l'Etat français et le souverain alaouite ont eus jeudi dans la station de montagne d'Ifrane a stimulé encore les spéculations suscitées par ce sommet franco-marocain inattendu. Aussi bien les porte-parole que les médias officiels de Rabat n'avaient pas encore rompu, vendredi matin, le silence à propos de la rencontre d'Ifrane.

La venue du président français a eu pour raison essentielle — les cercles gouvernementaux marocains ne le nient pas — de s'enquérir de la situation entièrement nouvelle créée au Maghreb par la conclusion, le 13 août à Oujda, du Traité d'union arabo-africaine. Aussi, des observateurs marocains vont jusqu'à penser que le voyage de M. Mitterrand pourrait avoir quelque peu « *gêné* » les dirigeants marocains, le président français pouvant « *donner l'impression d'être venu inopinément voir ce qui se passe au Maroc* ». La « *susceptibilité arabe* » de la Libye pourrait en souffrir, avancent les mêmes observateurs, qui font valoir également — non sans raisons — qu'il existe une sorte de symétrie diplomatique entre le voyage que M. Hafez El Assad, chef de l'Etat syrien, vient d'effectuer à Tripoli et à Alger, et la visite du président Mitterrand à Ifrane.

Tout en admettant que ces deux déplacements « symétriques » constituent, en effet, les premières retombées extérieures importantes du traité d'Oujda, M. Abederrahim Bouabid, ministre d'Etat dans le gouvernement sortant (des élections *législatives auront lieu le 14 septembre*) et chef de l'Union socialiste des forces populaires (opposition), nous a déclaré : « *Il est normal que la France soit soucieuse de s'informer plus amplement des perspectives de l'accord Maroc-Libye, et notamment des incidences qu'il pourra avoir sur les rapports Maroc-Algérie. La France est, en outre, préoccupée par la situation au Tchad et en Mauritanie et il est légitime qu'elle se tienne au courant de l'évolution des positions marocaines à propos de ces deux pays.* »

S'agissant des clauses relatives à la défense contenues dans le traité d'Oujda (*le Monde* du 31 août), clauses qui pourraient, le cas échéant, conduire un jour le Maroc à apporter un soutien militaire à la Libye dans son entreprise tchadienne, M. Bouabid estime que « *le roi peut, au contraire, inciter le colonel Kadhafi à être moins intervenant au Tchad* ».

Les milieux diplomatiques de Rabat considèrent, d'autre part, que si le président syrien a éprouvé le besoin, lors de son récent passage à Alger, le 26 août, de s'entretenir avec un dirigeant du Polisario, c'est pour « *manifester son mécontentement à l'égard du Maroc, rendu responsable par Damas d'une atténuation de l'hostilité de Tripoli à l'égard de M. Yasser Arafat* ».

Il reste que le Maroc — et le roi Hassan II a dû le dire à M. Mitterrand — se fait fort, à travers son union avec la Libye, de conduire progressivement celle-ci à des « *positions plus sages* » sur différents dossiers difficiles comme la question palestinienne. L'exemple de la politique du Quai d'Orsay, consistant depuis 1981 à maintenir le dialogue coûte que coûte avec Tripoli, au lieu de couper tous les ponts avec cette capitale, est souvent cité à Rabat ces jours-ci pour expliquer le « *mariage* » maroco-libyen.

Si le président Mitterrand n'a pas directement évoqué à Ifrane la grève de la faim observée depuis le 4 juillet par une trentaine de jeunes prisonniers condamnés pour « *participation* » aux émeutes de janvier, les autorités marocaines savent assez le prix que la France attache, surtout chez ses partenaires privilégiés, au respect des droits de l'homme — les grévistes de la faim réclament seulement une amélioration des conditions carcérales — pour accomplir les gestes susceptibles d'être appréciés à Paris.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Concertation franco-marocaine

(*Suite de la première page.*)

Pour autant qu'on le sache, le président de la République a effectué ce déplacement seul. M. Roland Dumas, en tout cas, n'était pas là. Il n'a rejoint M. Mitterrand que jeudi soir à Lisbonne, pour la brève visite — simplement « privée » celle-là — que M. Mitterrand a effectuée au Portugal pour dîner avec le premier ministre, M. Mario Soares, qui s'est envolé ce vendredi matin pour le Mozambique et la Tanzanie.

Le principe de cette dernière rencontre avait été fixé le 27 juin dernier, lorsque M. Mitterrand s'était rendu pour la journée à Lisbonne dans le cadre de ses activités de président en exercice de la Communauté européenne.

Quand a été prise la décision d'aller au Maroc ? Les choses sont moins simples dans ce cas car le mutisme des rares « initiés » est difficile à rompre. Il semble cependant que les détails du voyage présidentiel « *strictement privé* » aient été fixés la semaine dernière, lorsque MM. Attali et de Grossouvre se sont rendus discrètement à Rabat pour se faire expliquer par le roi les tenants et les aboutissants de sa toute fraîche union avec la Libye.

Comme il l'avait déjà fait dans le passé, Hassan II aurait lancé une nouvelle fois l'idée d'une visite privée de M. Mitterrand au Maroc et le chef de l'Etat aurait d'autant plus volontiers saisi cette idée au bond que le souverain chérifien venait de décréter une importante amnistie en faveur de 354 prisonniers. Personne ne pensait alors à l'Elysée que la grève de la faim poursuivie par une trentaine de jeunes Marocains arrêtés au moment des émeutes de janvier dernier se terminerait d'une façon dramatique pour deux d'entre eux (1).

C'est la mort de ces deux grévistes qui a amené, semble-t-il, M. Mitterrand non pas à remettre en cause son déplacement au Maroc mais à modifier ses plans. A l'origine, explique-t-on de très bonne source, M. Mitterrand avait prévu *de se rendre dans le royaume chérifien* samedi et dimanche, après son dîner avec M. Soares. *Ce serait pour* ôter tout aspect « vacances » à son déplacement, que le président de la République l'aurait effectué plus tôt, passant moins de vingt-quatre heures sur le sol marocain. Cette explication, toutefois, ne serait valable que si M. Mitterrand ne retourne pas au Maroc à l'issue de son escale de Lisbonne, comme il en aurait eu un moment l'intention.

Même si le chef de l'Etat a plaidé auprès de Hassan II en faveur d'un geste de clémence à l'égard des grévistes de la faim — on le laisse entendre avec insistance à Paris, et on le nie bien sûr à Rabat — ce n'est pas pour des raisons humanitaires que M. Mitterrand a voulu rencontrer le souverain marocain, mais pour se rendre compte par lui-même de l'état d'esprit du roi après son rapprochement avec le colonel Kadhafi, et voir si le souverain serait prêt à jouer les intermédiaires dans une éventuelle négociation sur le Tchad.

Par son geste, M. Mitterrand aurait aussi cherché à prévenir toute irritation du Maroc alors que M. Cheysson — qui avait été mis dans la confidence du déplacement présidentiel — se rendait chez l'« ennemi » algérien et en Tunisie. Le *président de la République a en effet* toujours cherché à maintenir la balance égale avec les trois pays du Maghreb et s'est attaché en particulier à ne pas s'avancer trop loin dans l'affaire saharienne pour éviter toute rupture ave Rabat.

Sera-t-il maintenant payé en retour dans l'affaire du Tchad ? Rien ne le prouve encore, même si le colonel Kadhafi n'a pas renforcé sa main dans cette affaire depuis un an : son armée paraît vivre assez mal la campagne tchadienne, et la coalition des opposants à M. Hissène Habré — soutenus par la Libye — se déchire.

Une chose est sûre en tout cas : à supposer qu'il veuille bien jouer les intermédiaires — mais n'a-t-il pas approuvé récemment les thèses du colonel Kadhafi sur le Tchad ? — le roi Hassan II n'aura pas la tâche facile, car le chef de la révolution libyenne ne paraît pas avoir adouci sa position à l'égard de la France. Mercredi encore n'a-t-il pas exalté dans un discours la lutte « *pour la libération des colonies françaises de la Réunion, de la Nouvelle-Calédonie, de la Martinique et de la Guyane* » ? Autre certitude : le voyage secret de M. Mitterrand ne manquera pas de réveiller la rancœur d'Alger.

Le dernier sujet qu'ont sans doute abordé M. Mitterrand et le roi du Maroc concerne les questions européennes. A Rabat, en effet, on est très préoccupé par les conséquences qu'aura pour les agrumes marocains l'entrée des deux concurrents que sont l'Espagne et le Portugal dans le Marché commun. C'est surtout du Marché commun que MM. Mitterrand et Dumas ont parlé, jeudi soir, avec M. Soares. La négociation est *en bonne voie et elle sera sans doute* « bouclée » pour la date prévue, c'est-à-dire le 30 septembre.

Comme il est probable qu'il en ira différemment de la négociation avec l'Espagne, M. Mitterrand aurait proposé au premier ministre portugais de reporter à plus tard la signature de l'adhésion de Lisbonne, quitte à marquer l'aboutissement de la négociation par une déclaration solennelle. Ainsi serait épargnée la susceptibilité de Madrid, qui tient à ce que les deux pays de la péninsule entrent ensemble dans la CEE...

JACQUES AMALRIC.

(1) Un troisième gréviste de la faim était mort quelques semaines auparavant.

A ALGER ET A TUNIS

La situation au Maghreb au centre des entretiens de M. Cheysson

Venant d'Alger, M. Claude Cheysson est arrivé jeudi 30 août à Tunis pour une visite de trente-six heures. Il sera reçu samedi, nous indique notre correspondant à Tunis, par le président Habib Bourguiba, et devrait s'entretenir vendredi avec le premier ministre, M. Mohamed Mzali, et le ministre des affaires étrangères, M. Beji Caïd Essebsi.

En l'absence du président de l'OLP, M. Yasser Arafat, qui se trouve au Nord-Yémen, M. Cheysson a déclaré qu'il se proposait de rencontrer « *l'autorité la plus importante* » de l'OLP présente à Tunis. On croit savoir, nous indique notre correspondant, qu'un rendez-vous a été pris pour ce vendredi soir 31 août avec M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'Organisation palestinienne.

Le ministre des relations extérieures a précisé qu'il comptait s'entretenir avec ses interlocuteurs tunisiens de l'évolution des relations bilatérales et de certains sujets d'actualité mondiale et régionale. Il a laissé entendre que parmi ces derniers figurerait en bonne place la situation au Maghreb après la signature de l'accord d'union maroco-libyenne.

C'est précisément le traité d'Oujda qui a dominé la « visite de travail » de deux jours qu'il a effectuée mercredi et jeudi à Alger. « *Les récents développements au Maghreb méritent réflexion* », a dit M. Cheysson avant de quitter Alger pour Tunis. « *Je suis venu écouter, à la demande du président Mitterrand, ce que l'un des pays responsables, comme l'Algérie, a à dire, compte tenu de ses contacts récents, en particulier avec la Syrie. L'orientation de la France* [sur ce sujet] *sera déterminée par le président de la République, à qui je rapporterai fidèlement ce que j'ai entendu* », a-t-il ajouté.

En ce qui concerne les relations bilatérales, Algériens et Français se sont félicités du bon fonctionnement des nouvelles règles concernant la circulation des personnes entre les deux pays et de l'accord sur le service militaire.

Quant aux échanges commerciaux, qui placent la France au premier rang des partenaires de l'Algérie (à qui elle fournit environ 25 % de ses importations), ils se sont améliorés après l'accord gazier de 1982 et le déficit au détriment de la France est en passe de disparaître.

Selon les calculs des experts français, le taux de couverture est ainsi passé de 54 % en 1982 à 91 % pour les six premiers mois de 1984. L'Algérie considère même que les échanges sont équilibrés pour cette même période, a indiqué M. Cheysson.

Parmi les autres sujets discutés, figure aussi, indique-t-on de source française, la mise en place d'un processus de négociation en vue d'établir une convention réglant l'ensemble des problèmes des jugements de divorces. Cela concerne notamment les questions de garde d'enfants mises en exergue, en juillet dernier, par des femmes qui voulaient organiser l'opération « un bateau pour Alger ».

La genèse du traité d'Oujda

De notre envoyé spécial

Rabat. — C'est le 13 juillet 1984, si l'on en croit le roi Hassan II lui-même, que « *tout a commencé* » entre le Royaume du Maroc et la Jamahirya libyenne. Recevant ce jour-là une délégation de responsables libyens, le monarque lui fit part, devant le blocage de la situation politique et diplomatique dans le monde arabe, de son vif désir de la débloquer au moins au niveau du Maroc et de la Libye ; en attendant que d'autres Etats maghrébins ou africains veuillent bien se joindre au noyau initial ; d'où le nom officiel d'« *Union arabo-africaine* » qui a été finalement donné au traité d'Oujda.

Le colonel Kadhafi, qui n'avait guère apprécié le refus d'Alger d'admettre Tripoli au sein du traité tuniso-algéro-mauritanien de 1983, fut immédiatement séduit par la proposition du roi — avec lequel il s'était à tout le moins officiellement réconcilié depuis l'année précédente — de dépasser « *la solidarité verbale et vide de sens qu'affectionnent les démagogues pour réaliser au contraire une solidarité fondée notamment sur la raison et sur l'histoire* ».

Les collaborateurs des deux chefs d'Etat se mirent immédiatement au travail non sans que le roi, qui a une solide formation de juriste, mette personnellement la main à la pâte. Diverses navettes eurent lieu durant un mois entre Rabat et Tripoli, M. Reda Guedira, conseiller royal, étant particulièrement mis à contribution.

Tout avait été mené, devait encore révéler Hassan II dans son discours du 20 août au peuple marocain, « *de façon à garder le secret* ». Afin d'ajouter une touche « *dramatique* », à la veille de la signature du traité, prévue le 13 août à Oujda, aux portes de l'Algérie, Rabat fit répandre le faux bruit que le président Chadli Bendjedid et le roi Fahd d'Arabie Saoudite étaient également attendus dans la ville-frontière. En réalité seuls l'étaient le roi et le « *guide de la Révolution libyenne* ». Il ne leur restait plus qu'à parapher solennellement le texte du traité.

J.-P. P.-H.

Dix des grévistes de la faim ont été placés dans une unité de réanimation à Marrakech

Malgré la mort de leurs trois camarades, les grévistes de la faim marocains poursuivent leur jeûne. Selon des parents et amis des détenus, dix d'entre eux ont été placés dans une unité de réanimation à l'hôpital de Marrakech. Les funérailles de *Moulay Boubker Douraidi, dix-neuf* ans, étudiant en sciences à l'université de Marrakech, ont été suivies par plusieurs milliers de personnes mercredi à Marrakech. La foule s'est rendue en cortège de la maison familiale du jeune homme au cimetière de Bab Doukkala, derrière un véhicule orné du drapeau marocain et d'une photo du disparu. Malgré la présence de nombreux policiers en *uniforme et en civil, aucun incident* n'a été signalé.

D'autre part, les familles des détenus grévistes de la faim à Marrakech et à Safi ont formellement démenti jeudi à Rabat que d'autres détenus aient succombé depuis mardi, comme l'ont laissé croire des rumeurs ayant circulé avec persistance à Rabat. Toutefois, l'état de santé des vingt-huit détenus qui poursuivent encore leur grève de la faim, dont dix-sept à l'hôpital de Marrakech et onze à l'hôpital de Safi, est qualifié d'« *alarmant* » par leurs proches.

Tandis que la presse marocaine continue d'observer le silence le plus total sur la grève de la faim, le ministre conseiller à l'ambassade du Maroc à Paris, M. Abdelkader El Jai, a reconnu, selon une délégation de cinq médecins français qu'il a reçue jeudi, que deux des détenus étaient morts, ces derniers jours, parlant à ce sujet de « *regrettable accident* ». A l'issue de l'entrevue, la délégation dirigée par le docteur François Liot, a fait part de son « *inquiétude* » et de sa détermination à poursuivre ses démarches humanitaires, sans écarter l'éventualité de se rendre au Maroc.

D'autre part, une quarantaine de personnes ont manifesté sans incidents jeudi en fin de matinée devant l'ambassade du Maroc à Paris répondant ainsi à l'appel lancé par le comité de soutien aux grévistes de la faim. MM. Michel Piccoli, Patrice Chéreau et le professeur Minkowski, ont été reçus pendant une demi-heure par le chargé d'affaires de l'ambassade marocaine. — (*AFP-AP.*)

A TRAVERS LE MONDE

Colombie

• UN CONSULAT DE FRANCE OCCUPÉ PACIFIQUEMENT. — Le consulat de France de Bogota a été occupé pacifiquement pendant sept heures et demie, le jeudi 30 août, par onze jeunes gens appartenant à des mouvements de défense des droits de l'homme. Le groupe, qui était commandé par une femme, entendait protester contre l'assassinat, depuis juillet 1983, d'une douzaine de dirigeants de mouvements civiques par des éléments paramilitaires du MAS (Mort aux ravisseurs). — (*AFP.*)

Irak

• ATTERRISSAGE EN IRAK D'UN PHANTOM IRANIEN. — Un chasseur iranien a atterri, jeudi 30 août, en Irak, où ses deux occupants ont demandé l'asile politique, qui leur a été accordé. Radio-Téhéran a confirmé la défection de ses deux pilotes en se bornant à déclarer que ce « *nouvel acte de piraterie* » constituait un nouvel épisode du « *complot prémédité du régime irakien contre la République islamique iranienne* », après le détournement d'un Airbus d'Iran Air, mardi dernier. A Paris, un porte-parole des Moudjahidines du peuple a affirmé que le commandant du F-4 iranien était un sympathisant de l'organisation.

Les 195 passagers et les 11 membres d'équipage de l'Airbus d'Iran Air se trouvent toujours à Bagdad, où ils attendent l'autorisation des autorités pour rentrer *en Iran.*

Bagdad a pris la décision unilatérale de libérer un groupe de prisonniers iraniens — pour la plupart des invalides ou des personnes âgées — à l'occasion de la fête musulmane d'Id al Adha, prévue le 5 septembre prochain. — (*AFP-Reuter*).

Israël

• LE GRAND RABBIN SIRAT CONDAMNE LE PHÉNOMÈNE KAHANE. — Le grand rabbin de France, M. René Samuel Sirat, a condamné les déclarations et les prises de position du chef du parti israélien Kach, le rabbin Meir Kahane. Dans une déclaration à Radio Communauté, jeudi 30 août, le grand rabbin Sirat a notamment déclaré : « *L'attitude du rabbin Kahane est une attitude qui est totalement contraire à tous les idéaux du judaïsme. (...) Il y a là un très grave danger, non seulement pour la démocratie en Israël, mais pour le judaïsme même, et les dirigeants spirituels et religieux, que ce soient ceux d'Israël ou de la Diaspora, ne peuvent pas rester silencieux face à des déclarations irresponsables.* »

Pakistan

• INCIDENT MEURTRIER A LA FRONTIERE AVEC L'INDE. — Six soldats pakistanais ont été tués dans un nouvel accrochage à la frontière indo-pakistanaise au Cachemire, a annoncé jeudi 30 août l'agence de presse indienne PTI. L'incident s'est produit le 27 août alors que des Pakistanais tentaient de franchir la frontière, ont affirmé des responsables de l'Etat indien de Jammu et Cachemire. La semaine dernière déjà, un porte-parole du gouvernement indien avait annoncé la mort de six Pakistanais lors d'échanges de tirs dans la province de Kargil. — (*Reuter.*)

Cameroun

UN MOUVEMENT D'OPPOSITION AFFIRME ÊTRE A L'ORIGINE DE L'INCENDIE DU BOEING A DOUALA QUI A FAIT VINGT-QUATRE MORTS

Un mouvement d'opposition au régime du président camerounais, M. Paul Biya, le Front de libération du Cameroun (FLC), a affirmé, jeudi 30 août à Libreville, avoir posé des explosifs à bord du Boeing-737 des Cameroon Airlines qui a pris feu dans la matinée sur l'aéroport de Douala (*le Monde* du 31 août).

Un porte-parole du FLC, mouvement inconnu, a revendiqué « *l'attentat* » dans une conversation téléphonique avec la station de radio panafricaine Africa numéro 1, dont le siège est à Libreville. Le porte-parole a précisé que l'explosion aurait dû se produire avant l'entrée des passagers dans l'appareil.

« *Il y a eu une erreur*, a-t-il dit, *l'avion aurait dû exploser plus tôt, car nous sommes contre la violence et nous ne voulions pas provoquer la mort de personnes.* »

Selon Radio-Cameroun, l'incendie de l'appareil était accidentel et a fait vingt-quatre morts et soixante-douze blessés. Vingt personnes sont saines et sauves. — (*AFP.*)

République sud-africaine

UN JEUNE NOIR TUÉ PAR LA POLICE PRÈS DE JOHANNESBOURG

Un Noir de dix-neuf ans a été tué, et deux autres ont été blessés, le jeudi 30 août, par la police sud-africaine, dans le ghetto de Katlehang près de Johannesbourg, a annoncé un porte-parole de la police à Pretoria. Attaqués par une soixantaine de jeunes Noirs, trois policiers blancs ont été « forcés » de recourir à leurs armes, apprend-t-on de même source. Ces quinze derniers jours ont été marqués par une série d'affrontements entre la police et des manifestants protestant contre les récentes réformes constitutionnelles, qui excluent toujours du pouvoir la communauté noire du pays.

Par ailleurs, des négociations devraient se tenir bientôt au Cap-Vert entre l'Afrique du Sud, l'Angola et l'organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), sur l'instauration d'un cessez-le-feu en Namibie, et sur l'accession à l'indépendance de ce territoire administré par Pretoria. M. Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires africaines, devait arriver, ce vendredi 31 août, en Afrique du Sud, pour s'entretenir de l'avenir de la Namibie, a-t-on indiqué de sources informées à Pretoria. — (*AFP — Reuter.*)

PROCHE-ORIENT

Israël

A LA SUITE D'UN LABORIEUX COMPROMIS

MM. Pérès et Shamir acceptent le principe d'une alternance à la tête du gouvernement

De notre correspondant

Jérusalem. – L'union nationale, qui d'emblée avait paru la seule solution possible à la crise issue des élections du 23 juillet, est désormais peut-être en passe de devenir réalité. Mais il aura donc fallu plus d'un mois pour que MM. Shimon Pérès et Itzhak Shamir parviennent finalement à mettre au point les grandes lignes d'un accord, qui n'est d'ailleurs pas encore définitif. Toujours est-il que cet accord n'a été rendu possible que lorsque le dirigeant travailliste s'est résigné à accepter l'idée d'une « *alternance* » à la tête du gouvernement. Il est vrai que, en s'assurant le soutien de la plupart des petits partis religieux, le Likoud avait réussi à contrebalancer l'alliance conclue la semaine dernière entre les travaillistes et le parti Yahad de M. Eizer Weizman de sorte que l'option du gouvernement travailliste à majorité restreinte était à nouveau écartée.

Cette idée d' « *alternance* » pour le moins inusitée avait paru dans un premier temps absurde et tout à fait inapplicable. Effectivement, sa mise en pratique nécessitera sans doute, si elle est définitivement adoptée, la modification de certains textes de lois. Au moins l'alternance a-t-elle été limitée aux postes de premier ministre et de ministre des affaires étrangères et ne s'étendra pas à d'autres portefeuilles. Du moins si l'on en croit la version rapportée par la presse de l'accord de principe Pérès-Shamir, mais qui n'est confirmée officiellement ni par le Likoud ni par le Parti travailliste. C'est dire que des modifications sont encore possibles.

Selon cette version, le gouvernement d'union nationale sera mis en place pour une période de cinquante mois. Pendant les vingt-cinq premiers mois, il sera dirigé par M. Pérès et M. Shamir occupera la double fonction de vice-premier ministre et de ministre des affaires étrangères. Ensuite, pendant les vingt-cinq derniers mois, ils échangeront leur rôle. Le portefeuille de la défense ne fera pas l'objet d'un roulement. Il sera attribué au travailliste M. Itzhak Rabin. Le Likoud se verra confier en échange également pendant quatre ans le portefeuille des finances. Au total le gouvernement d'union nationale sera composé de vingt-quatre ministres répartis de manière égale : douze pour le bloc travailliste et douze pour le bloc du Likoud.

Cet accord de principe sur la composition du cabinet d'union nationale se serait également doublé d'un compromis presque définitif au sujet d'une plate-forme commune Likoud-travaillistes. En fait, le dernier point de divergence concernerait le sort incertain des colonies de peuplement dans les territoires occupés, dont la création a déjà été décidée par l'actuel gouvernement de M. Shamir mais dont la construction n'a pas encore commencé. En tout cas, lorsque le gouvernement d'union nationale sera mis sur pied, toute nouvelle implantation devra être approuvée, comme le voulaient les travaillistes, à la majorité absolue.

MM. Shamir et Pérès auraient également trouvé une formule mettant fin au désaccord qui a longtemps opposé leurs deux partis à propos de l'association de la Jordanie au processus de paix. Mais, là, contrairement à ce que réclamaient les travaillistes, l'appel au roi Hussein de participer aux négociations ne sera pas assorti de la formule « *sans conditions préalables* ».

Les réticences des partis

Il faut dire cependant que ce double accord Pérès-Shamir sur la répartition des portefeuilles et sur le programme de gouvernement risque encore de subir certaines modifications importantes. D'abord parce que les deux hommes doivent encore y mettre la dernière main au cours de leur prochain tête-à-tête. Et puis, surtout, parce que leurs formations respectives pourraient les contraindre à procéder à de sérieux amendements, voire à remettre totalement en question ce laborieux compromis. La balle passe en effet à présent dans les partis. Or, les premières réactions prouvent déjà que MM. Pérès et Shamir auront affaire à forte opposition. Au Likoud, la contestation gronde déjà. Au cours des consultations, jeudi, M. Ariel Sharon a soutenu que, dans le cadre d'un accord d'« *alternance* », il n'était pas question que M. Shamir renonce à occuper le premier les fonctions de chef du gouvernement. Toutefois, au Likoud, on semble surtout mal se résigner à l'attribution du portefeuille de la défense au travailliste Itzhak Rabin. Ce choix est également très mal accueilli par l'allié de droite du Likoud, le parti Tehiya, qui menace d'ailleurs de ne pas appuyer un gouvernement d'union nationale en raison des concessions trop nombreuses faites par M. Shamir au sujet des colonies de peuplement dans les territoires occupés.

Si, dans le camp du Likoud, les premières fissures apparaissent, chez les travaillistes, on en est presque au stade de la rupture. Le Mapam, l'aile gauche du front travailliste, a déjà clairement fait savoir en effet qu'il n'était pas question qu'il souscrive à l'accord d'union nationale avec le Likoud. Une scission en bonne et due forme sera peut-être évitée. Cependant, il paraît certain que le Mapam reprendra sa liberté d'action parlementaire, ce qui fera perdre six sièges au groupe travailliste à la Knesset. Grâce à l'alliance avec le Yahad de M. Weizman, les travaillistes réussiront cependant à maintenir l'équilibre avec le Likoud : 41 contre 41.

De surcroît, M. Yossi Sarid, la « colombe » travailliste, risque de suivre l'exemple du Mapam. M. Sarid s'est déjà prononcé cette semaine pour une rupture du front travailliste et la création de deux partis : l'un, centriste, avec à sa tête MM. Pérès et Weizman, et l'autre, socialiste, avec pour noyau le Mapam.

(Intérim.)

Liban

DES MILLIERS DE PERSONNES ONT ASSISTÉ AUX OBSÈQUES DE PIERRE GEMAYEL

Plusieurs milliers de personnes ont assisté, jeudi après-midi 30 août à Bikfaya, dans la montagne libanaise, aux obsèques de Pierre Gemayel, fondateur du parti Kataeb (Phalanges), ministre et père du chef de l'État libanais, M. Amine Gemayel. La cérémonie, très simple, s'est déroulée sur la place principale de Bikfaya, berceau de la famille Gemayel, où « cheikh » Pierre était mort la veille d'un malaise cardiaque.

Précédé d'un long cortège où se mêlaient congrégations et responsables religieux, diplomates et ministres, députés et hommes politiques, familles et amis, le cercueil de bois blanc, recouvert du drapeau libanais et de l'emblème de Phalanges, était porté par six miliciens en civil de la brigade Al Sakr, la garde personnelle de Pierre Gemayel. Immédiatement derrière suivait le président Amine Gemayel, seul, portant des lunettes noires et entouré d'un véritable mur de gardes du corps. Une foule nombreuse, silencieuse, était massée sur la place et sur les quelques centaines de mètres de route menant à la maison des Gemayel.

Aussitôt après la messe, le cercueil est reparti, au son d'une marche funèbre, vers le cimetière de Bikfaya, tandis que le président et sa famille recevaient les dernières condoléances des personnalités.

Des dirigeants musulmans modérés, comme les anciens premiers ministres Saëb Salam et Sélim Hoss, ont rendu hommage à la mémoire du disparu.

Le président Mitterrand a adressé jeudi un message de condoléances au président Amine Gemayel, dans lequel, indique l'Elysée, le chef de l'État français exprime notamment « *sa vive sympathie personnelle pour la famille Gemayel* ». – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

Pologne

DES ACTIONS SYMBOLIQUES DOIVENT MARQUER LE QUATRIÈME ANNIVERSAIRE DES ACCORDS DE GDANSK

Varsovie *(AFP)*. – A la veille du vendredi 31 août, quatrième anniversaire de la signature des accords de Gdansk qui avaient légalisé l'existence des syndicats libres en Pologne, ni M. Walesa, ni la direction clandestine nationale de Solidarité n'avaient appelé à manifester. Les seuls appels à des « marches pacifiques » ont été lancés par des directions régionales de Solidarité clandestine, dans deux anciens bastions du syndicat : Wroclaw (dans le sud-ouest du pays) et Nowa Huta (banlieue ouvrière de Cracovie).

Les bulletins clandestins qui ont circulé dans ces villes appellent également à boycotter les transports en commun et à des actions symboliques, par exemple faire clignoter les lumières pendant un quart d'heure ou décorer les bâtiments où étaient installés les locaux du syndicat dissous.

A Gdansk, M. Lech Walesa a annoncé qu'il irait ce vendredi fleurir le monument érigé devant les chantiers navals à la mémoire des victimes des grèves de 1970. Il devrait également tenter de prononcer un discours, mais il s'est déclaré soucieux d'éviter « *toute action qui pourrait accroître la tension* ».

M. Zbigniew Bujak, chef de la direction clandestine, a pour sa part appelé les Polonais à « *reconstruire Solidarité dans les entreprises* », dans une intervention parvenue jeudi à la presse occidentale et qui devrait être diffusée le soir par Radio Solidarité à Varsovie. Il faut, dit M. Bujak, « *reconstruire les structures existentes dans les entreprises (...) Le droit d'exister et d'agir de Solidarnosc ne peut être l'objet d'aucune négociation et son existence a pour base légitime les accords d'août 1980, les conventions de l'organisation internationale du travail, son statut et les résolutions de son congrès* ». D'autre part, un opposant, M. Wojciech Ziembinski, a été condamné jeudi à trois mois de prison ferme par un tribunal de simple police de Varsovie pour avoir « *conduit un rassemblement illégal* », le 15 août dernier dans la capitale.

M. Ziembinski avait pris la parole devant le tombeau du Soldat inconnu en présence de quelque mille cinq cents personnes à l'issue d'une messe célébrant le soixante-quatrième anniversaire de la victoire de l'armée polonaise sur l'armée rouge, aux portes de Varsovie en 1920. Il avait réclamé « *l'indépendance de la Pologne* » et rendu hommage au syndicat Solidarité. M. Ziembinski a été laissé en liberté, ayant une semaine pour faire appel.

URSS

M. Tchernenko n'a pas assisté à la cérémonie de clôture des Jeux de l'amitié

De notre correspondant

Moscou. – M. Tchernenko n'a pas assisté au gala de clôture des Jeux de l'amitié 1984 qui se tenait, le jeudi 30 août, dans la grande salle de concert de l'hôtel Rossya, tout proche du Kremlin. Peut-être pour atténuer l'effet de cette absence, aucun haut responsable soviétique, à l'exception de M. Mara Gramov, président du Comité olympique soviétique, ne s'est montré à la tribune d'honneur. Cette discrétion contrastait singulièrement avec le déploiement le 18 août dernier, lors de la cérémonie solennelle d'ouverture des jeux, au stade Lénine, du bureau politique, quasiment au complet, exception faite du secrétaire général.

Au cours d'une conférence de presse, M. Gramov a présenté un bilan de cette gigantesque manifestation sportive et s'est efforcé de dissiper l'impression qu'elle avait eu pour but de contrebalancer les Jeux de Los Angeles. Le président du Comité olympique soviétique (qui est président du Comité des sports de l'URSS, soit l'équivalent d'un ministre des sports) a déclaré : « *Ce qui s'est passé à Los Angeles nous a donné raison.* » Et il a évoqué, comme les médias soviétiques l'ont fait cet été, le « *chauvinisme* » qui aurait régné à Los Angeles, les « *pressions psychologiques très fortes* » qui se seraient exercées sur les athlètes non américains, le caractère « *lucratif* » de ces jeux et les « *multiples violations de la charte olympique* » qui y auraient été commises.

Le responsable soviétique a fait, en revanche, l'éloge de la « *bonne atmosphère* » qui a entouré, selon lui, les compétitions des Jeux de l'amitié 1984, aussi bien en URSS qu'en Tchécoslovaquie, Hongrie, Bulgarie, Pologne, RDA et à Cuba. Au total, « *dix-huit records du monde ont été battus contre onze seulement à Los Angeles* », a-t-il précisé, soulignant ainsi, de façon quelque peu contradictoire avec la thèse officielle, le caractère concurrentiel de ces jeux.

M. Gramov a confirmé d'autre part l'attachement de l'URSS au mouvement olympique en annonçant la tenue fin septembre à Moscou d'un colloque sur l'olympisme, en présence de M. Samaranch, le président du Comité olympique international. Il s'est cependant refusé à dire si l'URSS participerait aux JO de Séoul en 1988.

DOMINIQUE DHOMBRES.

[L'absence de M. Tchernenko à la cérémonie de clôture des Jeux de l'amitié ne peut qu'encourager les spéculations sur son état de santé. Il n'est pas apparu en public depuis le 13 juillet. Un responsable américain a déclaré, jeudi 30 août, à Washington, que les autorités américaines *« ne savent pas s'il est vivant ou mort »*. Il a indiqué que le département d'État avait demandé à l'ambassade américaine à Moscou de lui transmettre *« son opinion »* sur la santé du numéro un soviétique. *« Nous sommes en période de surveillance accrue »*, a-t-il ajouté.]

UN FRANÇAIS A ÉTÉ CONDAMNÉ A TROIS ANS DE PRISON POUR TRAFIC DE DROGUE

(De notre correspondant.)

Moscou. – Un Français de vingt et un ans, M. Jean-Eric Caruel, a été condamné « *tout récemment* » à trois ans de prison pour trafic de drogue, a indiqué, jeudi 30 août, l'agence Tass. Le jeune homme avait été arrêté ce printemps à l'aéroport de Cheremetievo, où il était en transit entre Brazzaville et Genève. Il était porteur de 3,6 kilos de marijuana.

C'est la première fois depuis plusieurs années qu'un Français est officiellement condamné en URSS. La peine infligée à M. Caruel est le minimum prévu par l'article 78 du code pénal de la fédération de Russie concernant l'introduction illégale d'armes et de stupéfiants. On indique de source française que le jeune homme a été jugé de façon régulière, que toutes les clauses de l'accord consulaire franco-soviétique de 1966 ont été respectées. L'ambassade de France a été informée sans délai de son arrestation et il a pu être visité régulièrement par le consul.

Un ressortissant italien âgé de vingt-cinq ans, M. Sabato, en transit entre New-Delhi et Milan, a également été arrêté « *récemment* » à l'aéroport de Cheremetievo alors qu'ils transportait « *près de 1,5 kilo d'héroïne* » dissimulé dans une mangouste empaillée et dans des statuettes. Selon des sources diplomatiques, il a été condamné à quatre ans de prison. – D.D.

Finlande

Des Soviétiques qui tentaient de fuir ont été renvoyés en URSS

affirme Amnesty International

De notre correspondant

Stockholm. – « *Je crois que tous les Estoniens sont conscients des risques qu'ils prennent en essayant de s'échapper par la Finlande, car, en règle général, la police finlandaise renvoie les fugitifs dans leur pays* », expliquait récemment à Stockholm M. Valdo Rampere, ancien haut fonctionnaire du ministère de la justice à Tallin, qui venait d'obtenir, ainsi que son épouse, Mme Leila Miller, chanteuse, l'asile politique en Suède. Le couple, après avoir fait faux bond à une délégation estonienne qui participait aux Journées culturelles de la Baltique, dans la ville finlandaise de Kotka, avait réussi à passer à travers les mailles du filet, grâce sans doute à des complicités. Ces déclarations n'ont pas été appréciées à Helsinki, où le ministre de l'intérieur a affirmé que tous les réfugiés étaient traités de la même façon, qu'ils viennent d'Union soviétique ou d'autres pays. Au cours des dix dernières années, un seul ressortissant soviétique aurait demandé à bénéficier du droit d'asile politique en Finlande « *et cette personne l'a obtenu* ».

Ce n'est pas l'avis de la section finlandaise d'Amnesty International. Secrétaire de cette organisation en 1982 et 1983, M. Björn Sundell révèle dans un article au journal *Hufvudstadsbladet* que la section a « *adopté* » une dizaine de prisonniers soviétiques, détenus en URSS après avoir tenté de fuir et avoir été renvoyés par les autorités finlandaises.

Il cite en particulier le cas de M. Viateslav Tcherepanov, qui, le 18 juillet 1980, avait franchi la frontière soviéto-finnoise à Hattuvaara. Son objectif n'était pas de rester en Finlande, mais de gagner la Suède ou la Norvège. Après trois jours d'interrogatoire, il fut remis à la disposition des services frontaliers soviétiques, puis condamné à douze ans de camp de travail et trois ans d'exil intérieur. Dans une lettre parvenue ultérieurement à l'Ouest, M. Viateslav Tcherepanov affirma qu'il avait été maltraité par la police finlandaise durant sa détention et qu'il n'avait pas eu la possibilité de déposer formellement une demande d'asile politique. Le ministre de l'intérieur actuel se refuse à commenter cette affaire.

Il existe bel et bien un accord d'extradition, imposé par Moscou, entre la Finlande et l'URSS. Il prévoit le rapatriement rapide des personnes qui, « *par mégarde ou involontairement* », ont passé la frontière et pénétré sur le territoire voisin. Cette disposition est appliquée environ cent cinquante fois par an, a déclaré le chef du bureau des étrangers au ministère de l'intérieur à Helsinki, qui a cependant ajouté qu'elle n'était pas valable pour les personnes invoquant le droit d'asile.

Mais, selon Amnesty International, ce droit existe plus en théorie qu'en pratique. Le fait, par exemple, que les fugitifs soviétiques, s'ils sont pris par la police finlandaise, se donnent rarement la peine d'expliquer leur cas ou, curieusement, retirent même leur demande d'asile politique semble indiquer qu'ils savent ce qui les attend.

ALAIN DEBOVE.

ASIE

Philippines

L'enquête sur l'assassinat de Benigno Aquino

(Suite de la première page.)

Les déclarations faites il y a quelques jours par un membre de la commission à un journaliste américain et corroborées par le président du barreau des Philippines vont dans ce sens (1).

Après neuf mois d'enquête dans plusieurs pays, des dizaines d'auditions de témoins et quinze mille pages de notes, la commission accuserait nommément le général Ver, chef d'état-major, et le général Luther Custodio, commandant des services de sécurité de l'aviation, d'avoir ordonné l'assassinat d'Aquino. Le meurtre aurait été commis par l'un des militaires chargés d'escorter Aquino lors de sa descente d'avion et non pas par Rolando Galman. Ce dernier aurait été amené là pour être abattu et pour jouer le rôle (muet) de l'assassin. D'où l'acharnement mis par les militaires à le truffer de balles. La commission demanderait que les généraux Ver et Custodio et cinq militaires ayant escorté Aquino soient traduits en justice.

Toujours selon ces sources, le « *cerveau* » de l'opération serait ainsi identifié dans le rapport comme « *un individu ambitieux et fauteur de troubles qui a le projet de devenir président* ». Il s'agirait de l'un des hommes d'affaires les plus puissants du pays, jouissant depuis toujours de l'amitié et des faveurs du président Marcos. Il y a longtemps qu'un nom – à tort ou à raison – figure en bonne place à Manille : celui de M. Eduardo Conjuangco. Cet homme de quarante-huit ans, souvent présenté comme un rival d'Aquino dans le contexte des luttes de grandes familles, contrôle les grandes brasseries des Philippines et, surtout, l'industrie de la noix de coco – la plus importante du pays avec celle du sucre, contrôlée par un autre proche du président. Avant même ces dernières « *révélations* », M. Conjuangco et le général Ver avaient porté plainte en diffamation contre des organes d'information qui avaient spéculé sur leurs responsabilités dans le meurtre. Ils réclament des dommages et intérêts considérables.

La théorie du complot militaire serait, précise-t-on de sources proches de la commission, étayée par de nombreuses preuves. Reste à connaître le sort de plusieurs personnes disparues avant d'avoir pu témoigner, tout particulièrement celui de trois femmes proches de Galman, y compris sa compagne, dont les enfants avaient mis en cause le général Ver. Reste à savoir si le rapport final demeurera tel qu'il vient d'être dévoilé par un des membres de la commission inquiet, mais soucieux de vérité. Reste à savoir si le chef de l'Etat, dont le régime est au bord de la faillite, peut accepter que les conclusions de la commission viennent porter un nouveau coup dur à son pouvoir chancelant. D'abord en ridiculisant la version qu'il n'a jamais cessé de défendre péremptoirement ; ensuite en montrant qu'il ne contrôlait plus la situation lors de l'assassinat ; enfin, en mettant au banc des accusés un – sinon deux – des plus importants piliers de son régime. Reste enfin à savoir quelle sera la réaction des Etats-Unis, qui avaient souhaité que toute la lumière soit faite sur le meurtre.

Pour le moment, un silence inhabituel fait suite aux révélations de complot militaire. Depuis des mois, personne ne doutait de sa réalité, mais bien peu imaginaient que la commission aurait le courage de mettre en accusation des personnalités du régime si haut placées.

R.-P. PARINGAUX.

(1) La déclaration a été faite et des citations textuelles fournies par un membre de la commission soucieux de l'anonymat au correspondant du *San Jose Mercury News* ces jours derniers. Pour les détails sur l'affaire et l'enquête, voir notamment *le Monde* du 24 août 1983, du 20 septembre 1983 et du 18 avril 1984...

Afghanistan

• *Ajournement des négociations « indirectes » entre Kaboul et Islamabad.* – Les négociations « *indirectes* » entre l'Afghanistan et le Pakistan menées depuis lundi au palais des Nations à Genève par le sous-secrétaire général de l'ONU pour les affaires politiques spéciales, M. Diego Cordovez, ont été ajournées jeudi 30 août.



هكذا من الأصل

صورة من الاصل

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le programme de construction du bombardier B-1 sera poursuivi

affirme le Pentagone

L'accident survenu, mercredi 29 août, à un prototype du bombardier supersonique B-1 n'aura probablement pas d'effets sur la poursuite du programme de construction de cet appareil, affirmait-on jeudi 30 août au Pentagone. Il n'est « *pas question de modifier le programme en cours* », a déclaré un porte-parole de l'armée de l'air.

La plupart des réactions, tant de partisans que d'adversaires du B-1, enregistrées au lendemain de la chute près d'une base de Californie d'un des quatre prototypes du bombardier, vont dans le même sens.

M. Robert Badham, représentant républicain de Californie, qui est un des grands partisans du projet réalisé en partie dans sa circonscription, a déclaré : « *Cela ne devrait rien retarder. C'est une des choses regrettables qui arrivent dans n'importe quel programme d'essais.* » Un adversaire du B-1, M. Thomas J. Downey, représentant démocrate de New-York, s'est exprimé dans le même sens, tout en ajoutant que cet accident montrait que « *dans la course à la fabrication d'armements, la technologie n'était pas la réponse parfaite à la dissuasion* ».

La seule réaction négative enregistrée était celle de Mme Ferraro, candidate démocrate à la vice-présidence, qui a répété mercredi que la construction du B-1 était du « *gaspillage* », parce que, a-t-elle dit, les experts sont d'accord pour considérer que ce système d'armement sera dépassé aussitôt qu'il sera entré en service.

Le B-1 est, avec le nouveau missile intercontinental à tête multiple MX, un des principaux éléments du programme d'armement lancé par le président Reagan et que le candidat démocrate à la présidence, M. Mondale, a promis de supprimer s'il est élu en novembre. L'accident de mercredi, qui a fait un mort, s'est produit juste une semaine avant la présentation du premier appareil de série. (*le Monde* du 31 août).

LES AFFAIRES DU MARI DE Mme FERRARO (suite)

New-York (*AFP*). – Un tribunal américain a ordonné, jeudi 30 août, que M. John Zaccaro, époux de Mme Géraldine Ferraro, candidate démocrate à la vice-présidence des Etats-Unis, abandonne la gérance des biens d'une vieille femme à laquelle il avait indûment emprunté 175000 dollars depuis octobre dernier. « *La simple apparence d'une indélicatesse doit être absolument évitée* », a déclaré le juge de la Cour suprême de l'Etat de New-York, M. Edwin Kassoff. « *Il n'y a pas de suggestion de malhonnêteté ni d'intention maligne de la part du curateur,* a-t-il ajouté, *M. Zaccaro a été un témoin franc, et la Cour pense que M. Zaccaro a cherché à se conformer aux instructions qu'il avait reçues.* »

Le juge a également affirmé que M. Zaccaro croyait avoir agi en toute bonne foi lorsqu'il avait reversé 12% d'intérêt – au lieu de 10,5% – sur l'argent emprunté. Mais, a poursuivi, M. Kassoff, « *un curateur ne doit pas se mettre dans la position où son intérêt est ou peut être en conflit avec sa mission* ».

Lors d'un entretien avec le juge, M. Zaccaro avait affirmé la semaine dernière qu'il était persuadé « *avoir bien fait* » en empruntant l'argent pour les besoins de son entreprise immobilière et qu'il ne lui était pas venu à l'idée de chercher un avis juridique, tant il était sûr de son bon droit.

Ce nouvel épisode concernant les finances de M. Zaccaro risque de raviver la controverse qui a surgi, il y a deux semaines, autour des déclarations sur le revenu de l'agent immobilier et de Mme Ferraro, et qui empoisonne la campagne des démocrates pour l'élection présidentielle du 6 novembre prochain.

République dominicaine

Avant un nouvel accord avec le FMI

Six dirigeants de gauche ont été arrêtés

Saint-Domingue (*AFP*). – Six dirigeants syndicaux et responsables politiques de gauche ont été arrêtés, le jeudi 30 août, en République Dominicaine, trois jours après que le ministre de la défense eut dénoncé l'existence d'un complot d' « *éléments de gauche* » visant à renverser le régime.

Parmi les personnes arrêtées figurent MM. Rafael Taveras et Jose Israel Cuello, du Front de la gauche dominicaine (qui regroupe une dizaine d'organisations, dont le Parti communiste pro-soviétique) et les dirigeants du Bloc socialiste, MM. Edgar Ericson Pichardo et Jose Villa.

Lundi, le général Cuervo Gomez, ministre de la défense, avait affirmé que des « *éléments de gauche, entraînés en Libye et en Corée du Nord* » fomentaient un complot pour renverser le gouvernement et instaurer un « *système socialiste* ». Ils veulent provoquer « *des désordres en profitant du mécontentement populaire causé par la crise économique* », avait-il précisé.

Le général a indiqué que le complot devait commencer par des troubles à l'université de Saint-Domingue, pour s'étendre à d'autres secteurs et se traduire par des attentats contre « *des centres du pouvoir économique* » et des locaux du parti gouvernemental.

La semaine dernière, les étudiants de l'université de la capitale avaient manifesté contre une hausse de 150 % du prix des livres et de 30 % de celui des transports. Un étudiant avait été tué par balles par la police et sept autres blessés. Depuis, l'université a fermé ses portes pour éviter de nouveaux heurts.

L'ensemble des partis de gauche et des syndicats avaient catégoriquement démenti l'existence d'un complot. De telles assertions sont destinées à justifier « *l'intense répression* » engagée contre « *le mouvement populaire* » de protestation contre la hausse du coût de la vie, avait déclaré le Front de la gauche dominicaine.

Les arrestations de jeudi ont été décidées alors que le gouvernement social-démocrate de M. Jorge Blanco s'apprête à signer un nouvel accord avec le Fonds monétaire international (FMI), lequel prévoirait une hausse des carburants.

Déjà, ce sont les mesures d'austérité dictées par le FMI qui avaient provoqué, le 25 avril dernier, des émeutes faisant cinquante morts et deux cents blessés. Celles-ci s'étaient produites à la suite de manifestations organisées par l'ensemble de la gauche pour protester contre la hausse de certains produits alimentaires – sucre, lait, huile et pain – ainsi que des médicaments.

Les autorités craignent de nouvelles manifestations. Depuis plusieurs jours, des policiers armés quadrillent la capitale.

Pérou

Un général subversif

De notre correspondante

Lima. – « *On se moque de la sagesse populaire. Un dicton dit : « Il n'y a pas de maux qui durent cent ans ni de corps qui y résistent », et pourtant, Ayacucho porte sa croix depuis cent soixante ans, depuis l'indépendance. Et qu'est-ce qu'on a gagné avec l'indépendance ? Que la capitale soit tout le Pérou, et que, à Ayacucho, les gens meurent de faim.* »

Ce sont ces propos, jugés subversifs par le gouvernement parce qu'ils justifient la guérilla de Sentier lumineux, qui ont provoqué le limogeage du général Adrian Huaman, commandant en chef des treize départements de la région d'Ayacucho, qui sont sous le contrôle militaire depuis deux ans (*le Monde* du 30 août).

La nomination du général Huaman, en janvier, avait été interprétée comme une victoire des « colombes » sur les « faucons ». Au contraire de son prédécesseur, qui pensait que la pacification de la région était une tâche purement militaire, il affirmait que la solution était avant tout politique et économique.

Cet hopomme d'extraction paysanne, parlant le quechua, avait déclaré à plusieurs reprises : « *La solution n'est pas militaire, sans quoi le problème serait vite résolu. Nous somme face à des êtres humains, à des peuples abandonnés depuis cent soixante ans... Nous récoltons ce que nous avons semé. Si nous n'ouvrons pas les yeux, ce sera la guerre civile, et le sauve-qui-peut général.* »

Il s'était plaint amèrement du centralisme asphyxiant : « *Tout l'argent va à Lima,* disait-il, *celui des impôts, celui de la sécurité sociale aussi, et Lima le dépense comme bon lui semble. En bitume ou en ciment. Mais est-ce que le paysan utilise les autoroutes ? Les pistes d'atterrissage ? Est-ce qu'il vit dans des buildings ?* »

« *Partout où je vais, je dis « le gouvernement se souvient de vous », et je distribue quelque chose,. pour le moins une poignée de semences ou d'engrais. Alors, ils se rangent dans notre camp. Mais si on ne leur donne rien, et que les autres (les guérilleros) leur promettent le ciel, que se passe-t-il ?... Moi, j'ai dû les trahir parce que je leur avait promis que je les aiderais, mais je n'ai pas pu le faire parce que je n'ai pas reçu les fonds promis.* »

La région d'Ayacucho aurait dû recevoir 50 milliards de soles pour réaliser divers projets de développement. Seul 1,5 milliard a été remboursé, c'est-à-dire moins de 400 000 dollars.

Le général Huaman avait également critiqué la corruption des fonctionnaires et des juges qui touchent des pots-de-vin, ainsi que la lenteur de la justice : « *Les prisons sont bourrées d'innocents* », disait-il. Développement, justice, moralisation : tels étaient les remèdes qu'il proposait pour pacifier la région andine.

Le journal *Expreso*, progouvernemental, a commenté aigrement ces propos dans un éditorial : « *Le général Huaman exprime des idées qui avaient été amplement diffusées pendant la dictature de Velasco* (1), *et que l'on croyait définitivement enterrées. S'il ne comprend pas qu'il faut d'abord pacifier pour résoudre ensuite les problèmes, la présence des forces armées dans la région est inexplicable. Défendre ces idées, c'est en fin de compte donner raison à Sentier lumineux.* »

Pour M. Javier Alva Orlandini, vice-président de la République, partir du principe que la misère justifie le terrorisme c'est encourager la subversion dans d'autres régions pauvres de la province et dans les bidonvilles de la capitale.

En attendant, Ayacucho mérite de plus en plus son nom quechua de « recoin des morts ». Une semaine après la macabre découverte de cinquante cadavres, enterrés dans cinq fosses communes, dix-neuf corps décapités viennent d'être exhumés d'un cimetière clandestin, et vingt et un autres ont été trouvés dans un ravin. Par ailleurs, quinze « senderistes » auraient été tués par les soldats au cours d'un affrontement. Deux autres guérilleros et trois paysans seraient tombés au cours de l'assaut contre une communauté paysanne.

NICOLE BONNET.

(1) Le général Velasco Alvarado avait pris le pouvoir en 1968 à la suite d'un putsch. Il avait institué un régime autoritaire et progressiste. Il fut déposé en 1975 et remplacé à la présidence de la République par son ancien ministre des finances, le général Morales Bermudez.







Le Monde

politique

Propos et débats

M. Herzog : ça ne va pas

M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du PCF, a affirmé, au cours d'un débat organisé par des radios locales et publié mercredi par *Magazine-Hebdo*, que les communistes n'aborderont *« pas cette rentrée en procédant à de la polémique stérile ». « Nous ne chercherons pas à attiser de façon stérile des explosions de colère. Beaucoup de gens sont mécontents et de façon tout à fait légitime ; le grand problème c'est de les amener vers l'initiative »*, a déclaré M. Herzog.

Tout en estimant que les premières mesures du gouvernement Fabius *« marquent une nette continuité par rapport à la politique dite de rigueur »* et que *« ça ne va pas »*, M. Herzog juge qu'il *« faut laisser du temps, quand même, au nouveau gouvernement »*. Il a expliqué : *« Je ne m'obnubile pas sur la critique de la politique du gouvernement. La question de fond, c'est d'amener du positif, pour que les gens luttent. »*

De son côté, M. Jean-Claude Gayssot, membre du bureau politique du PCF, précise, dans l'*Humanité-Dimanche* du 31 août, qu'*« il n'est pas question, pour le parti communiste, de rejoindre les partis d'opposition »*.

M. Toubon : pas sincère

M. Jacques Toubon, député (RPR) de Paris, estime que le débat sur la *« décrispation »* est *« un épisode estival, de l'écume de mer, qui disparaîtra avec les grandes marées d'équinoxe ». « La décrispation du pouvoir, nous la mesurerons au moment des discussions, au Parlement, sur le budget et la presse »* a déclaré M. Toubon à Nîmes devant, les jeunes de l'université d'été du RPR, le mercredi 29 août. *« Aujourd'hui*, a-t-il poursuivi, *nous assistons à une tentative de remodelage de l'image de la majorité. Cela ressemble à la stratégie de la parade de certains animaux pour séduire. L'opposition n'a pas à s'y associer, parce que tout cela n'est pas sincère. »*

M. Poperen : totalement solidaire

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du Parti socialiste, déclare, dans une interview publiée par *Paris-Match* dans son numéro daté du 5 septembre, qu'il *« n'y a pas de dérive droitière »* dans l'action du gouvernement et que *« la rigueur peut se conjuguer avec la gauche »*, à condition que cela ne *« dure pas trop longtemps »*. M. Poperen s'affirme *« totalement solidaire »* de cette politique et il estime que, s'il y a des hausses de prix, elles s'accompagnent d'une première diminution des prélèvements obligatoires avec la suppression du 1 % pour la Sécurité sociale.

« Notre électorat nous suivra en fonction des résultats économiques que nous obtiendrons. En un an, un an et demi, nous devons réussir », ajoute-t-il. A propos de l'affaire du référendum, M. Poperen estime que *« les Français sauront gré à François Mitterrand d'avoir formulé cette proposition et que c'est la droite qui supportera les conséquences de son refus »*. Enfin, il indique qu'une éventuelle modification de la loi électorale pour 1986 pourrait intervenir *« immédiatement après les cantonales »* de 1985.

M. Léotard : l'asphyxie du débat politique

M. Francois Léotard, secrétaire général du PR, a souligné, le mercredi 29 août, que son parti est *« serein ». « Quand on mène un combat politique*, a-t-il dit, *on le fait sur des idées, sans forcément insulter ou mépriser son adversaire. »* Ouvrant, à Font-Romeu, l'université politique d'été du PR, M. Léotard, qui a qualifié son mouvement de *« fer de lance de l'opposition »*, s'est déclaré *« médiocrement intéressé par les querelles du monde politique ». « Le débat*, a-t-il dit, *ne doit pas se résumer à un théâtre d'ombres chinoises, mais parler des vrais problèmes des Français, comme, par exemple, le chômage. »*

Pour M. Léotard, *« il faut sortir de l'asphyxie du débat politique d'aujourd'hui ». « Nous ne nous laisserons pas marcher sur les pieds*, a-t-il affirmé, *ni par la majorité ni par l'opposition. » « L'aveuglement ou le narcissisme de certains, cela nous éloigne de l'alternance »*, a-t-il poursuivi, ajoutant que *« certains, dans l'opposition, sont beaucoup trop contents d'eux-mêmes, alors qu'ils se sont fourvoyés »*.

L'ASSOCIATION POUR LE RÉFÉRENDUM SUR LES LIBERTÉS VEUT ORGANISER UN COLLOQUE

L'Association pour le référendum sur les libertés publiques souhaite poursuivre *« son action propre au-delà des clivages et des péripéties politiques en vue de faire connaître toutes les possibilités d'expression directe de la démocratie que permet le référendum »*. C'est ce qu'elle indique dans un communiqué diffusé après la réunion, le mercredi 29 août, de son conseil d'administration.

Présidée par M. François Luchaire, l'Association pour le référendum sur les libertés publiques a pour vice-présidents MM. Léo Hamon et Jacques Robert, et pour secrétaires MM. Daniel Soulié et Thierry Jeantet.

Selon M. Luchaire, un millier de personnes environ ont depuis le début du mois fait part de leur soutien à l'Association. Le conseil d'administration de l'Association pour le référendum sur les libertés, ayant constaté *« que le principe d'un élargissement du référendum, notamment sur les libertés publiques, rencontre un vaste consensus »*, insiste *« pour que tout projet gouvernemental soit complété par les dispositions de nature à entraîner l'accord le plus large possible, notamment par la saisine préalable du Conseil constitutionnel sur toute proposition gouvernementale ou parlementaire tendant à soumettre un projet de loi au référendum »*.

Soucieuse d'animer un débat d'idées, l'Association projette d'organiser avant la fin de cette année un colloque, que son président souhaite contradictoire, et où serait entre autres examinée la question des référendums d'initiative populaire.

● *Pas de procédure d'urgence du Conseil d'Etat pour IPSOS.* — Le président de la section du contentieux du Conseil d'Etat a refusé d'ordonner une mesure d'instruction demandée par l'institut de sondages. IPSOS la réclamait, de crainte de « dépérissement de preuves », à l'appui de sa demande d'annulation, pour excès de pouvoir, de l'avis « réservé » émis par la commission des sondages à l'encontre d'un sondage d'IPSOS réalisé pour *le Matin de Paris*. Une ample polémique avait suivi la divulgation de ce sondage qui proclamait une large majorité de Français favorables à la proposition de référendum faite le 12 juillet par M. Mitterrand (*le Monde* du 14 août). C'est donc sans l'appoint de cette procédure d'urgence que sera ultérieurement examinée au fond la requête d'IPSOS.

LA DISCUSSION DU PROJET DE LOI SUR LA PRESSE

La majorité sénatoriale s'emploie à prendre M. Laurent Fabius en défaut de « décrispation »

La loi sur la presse est « liberticide ». M. Laurent Fabius n'a pas voulu en atténuer les effets. Donc M. Laurent Fabius est « liberticide », malgré ses déclarations sur la nécessaire « décrispation » du débat politique... Pour la majorité sénatoriale, c'est ce qu'il fallait démontrer. C'était même apparemment, pour elle, le seul intérêt de la discussion en deuxième lecture, le jeudi 30 août au Sénat, du projet gouvernemental qui veut assurer la transparence financière des journaux et en limiter la concentration.

La droite sénatoriale a donc débattu et adopté à très grande vitesse les soixante-dix-huit amendements de sa commission spéciale qui lui ont permis de rétablir exactement la version qu'elle avait approuvée une première fois en mai (un seul ajout : elle a demandé que les imprimeries de labeur profitent des mêmes avantages fiscaux qu'accorde l'article 39 *bis* du code général des impôts aux entreprises de presse en matière d'imposition des bénéfices) et qu'avait repoussée, en juillet, la majorité de l'Assemblée nationale, lui préférant son propre texte. Puis elle a voté, selon le même clivage qu'en première lecture (1), un projet tellement amendé qu'il n'a plus grand-chose à voir avec celui déposé par le gouvernement.

Ce geste n'avait qu'une valeur symbolique : puisque le gouvernement de M. Fabius avait maintenu ce texte préparé par l'équipe de M. Mauroy sans manifester l'intention de le modifier, d'en atténuer les conséquences, le Sénat maintenait sa propre position en demandant au gouvernement de faire le nécessaire pour que s'instaure *« un vrai dialogue »* avec l'Assemblée nationale. Le prétexte était tout trouvé : oubliant que c'est l'obstruction de l'opposition qui, en juillet, avait empêché la commission du Palais-Bourbon d'étudier le texte sénatorial puis contraint M. Mauroy à engager la responsabilité de son gouvernement — ce qui avait mis fin à la discussion en séance publique, la majorité du Palais du Luxembourg a clamé haut et fort qu'elle ne pouvait accepter une telle entorse à l'esprit du bicamérisme.

C'est pourquoi M. Charles Pasqua, président du groupe RPR et de la commission spéciale du Sénat sur ce projet, a demandé que le gouvernement ne convoque pas de commission mixte paritaire entre les deux Chambres pour que le « dialogue » entre elles puisse continuer et que les députés se prononcent sur les dispositions voulues par les sénateurs, faute d'avoir pu obtenir, comme il le souhaitait, soit le retrait du texte, soit que le gouvernement retienne celui rédigé par le Sénat.

Et comme il s'agit surtout de prendre M. Fabius en défaut de décrispation, les sénateurs se sont étonnés publiquement que le nouveau premier ministre puisse cautionner un tel texte voulu par son prédécesseur : *« Que M. Laurent Fabius mette ses actes en accord avec son discours »*, a demandé Mme Brigitte Gros (Gauche démocratique, Yvelines), et M. Pasqua, voulant voir des désaccords entre ministres, a sollicité l'arbitrage du chef du gouvernement. L'audition de M. Roland Dumas, le mardi 28 août par la commission spéciale du Sénat, lui en a donné l'occasion.

« Le premier ministre mène un double jeu. »

Des propos qu'avait tenus le porte-parole du gouvernement les commissaires avaient déduit qu'il reconnaissait qu'il y avait une différence de traitement entre presse nationale et presse régionale et qu'effectivement le projet gouvernemental était perfectible quant au calcul des seuils au-delà desquels les groupes de presse ne pourraient acheter d'autres quotidiens (*le Monde* du 30 août). M. Dumas fit savoir, jeudi, qu'il n'avait vraiment abordé que le problème des pourcentages maximums de participation au capital des entreprises de presse françaises permis aux étrangers et que, pour le reste, il avait simplement reconnu qu'il n'y avait *« rien de choquant »* à ce que le Sénat exprime un point de vue différent de celui du gouvernement mais qu'il n'était en aucun cas *« porteur d'un message faisant novation »* sur ce dossier.

M. Pasqua ne tint aucun compte de cette mise au point, et, comme M. Fillioud n'avait approuvé aucun des amendements proposés par la commission sénatoriale et ne laissait pas envisager une possible atténuation de la position gouvernementale, le président du groupe RPR demanda une intervention du premier ministre. Une suspension de séance ne lui ayant pas permis de le joindre au téléphone, ses amis tirèrent de tout cela la leçon qu'il souhaitait. M. Jean Colin (Union centriste, Essonne) : *« Le gouvernement refuse de prendre nos travaux en compte, cela nous rappelle de bien mauvais souvenirs. Y a-t-il vraiment quelque chose de changé ? »* Mme Gros : *« M. Fabius a contredit ses beaux discours (...) ; le premier ministre mène un double jeu : par ses actes, il ne souhaite ni la décrispation ni le rassemblement qu'il dit vouloir. »*

M. Pasqua fait semblant de penser qu'un arrangement est toujours possible. C'est, dit-il, pour laisser aux ministres le temps de la réflexion qu'il a refusé que soit constituée aussi vite que le voulait le gouvernement la commission mixte paritaire ; le Sénat n'y désignera ses représentants que le 5 septembre en fin d'après-midi, ce qui, pratiquement, interdit à l'Assemblée nationale de se saisir à nouveau de ce texte dès le 6 septembre au matin, comme cela avait été prévu.

Cette stratégie de la droite sénatoriale laisse-t-elle présager ce que sera l'attitude de l'opposition au Palais-Bourbon ? S'il s'agit vraiment de s'attaquer à l'image du nouveau premier ministre, elle peut être tentée de mettre en œuvre, pour la troisième lecture, la même opération de blocage de la discussion qu'elle avait utilisée en juillet et ainsi contraindre M. Fabius à engager la responsabilité de son nouveau gouvernement sur ce projet.

Cette discussion au Sénat a laissé finalement une curieuse impression : chacun affirme être prêt à faire preuve de bonne volonté, mais exige de l'autre qu'il se rende entièrement à ses arguments. La décrispation a été évoquée en paroles, mais elle n'a guère régné dans les faits ce jeudi au Palais du Luxembourg.

THIERRY BRÉHIER.

(1) Ont voté en faveur du texte amendé : 58 sénateurs RPR, 70 de l'Union centriste (M. Alain Poher n'a pas pris part au vote), 23 de la gauche démocratique (M. Etienne Dailly, qui présidait la séance n'a pas non plus pris part au vote), les 49 de l'Union des républicains et indépendants, les 5 non-inscrits et M. Pierre Jeambrun (Rassemblement démocratique, Jura). Ont voté contre : les 24 sénateurs communistes, les 68 socialistes, M. Marc Plantagenest (Rassemblement démocratique, Saint-Pierre-et-Miquelon) et M. Raymond Bourgine (app. RPR Paris). Se sont abstenus : MM. Jean Mercier (Rhône) et Josy Moinet (Charente-Maritime), membres de la Gauche dém. et les 13 radicaux de gauche adhérant au groupe du Rassemblement démocratique.

Eclats et menace

Rien ne va plus entre M. André Labarrère et les dirigeants de la majorité sénatoriale. De nouveau — comme au début de l'été — le ministre chargé des relations avec le Parlement a bien du mal à se mettre d'accord avec les responsables sénatoriaux sur l'ordre du jour des travaux de l'assemblée du Palais du Luxembourg. Au point que, lors de la conférence des présidents du Sénat — qui établit celui-ci — qui s'est tenue le jeudi 30 août, M. Labarrère a menacé de se démettre de ses fonctions ministérielles si un tel climat perdurait.

Comment s'explique cette nouvelle discorde ? D'abord, par le refus de M. Charles Pasqua de permettre une réunion rapide de la commission mixte paritaire Sénat-Assemblée sur la presse (voir ci-dessus). Ensuite et surtout par la fixation de la date de la discussion en deuxième lecture du projet de révision constitutionnelle. Le gouvernement voulait que les sénateurs en débattent le mercredi 5 septembre. Raison non officielle : que l'affaire soit définitivement réglée avant l'intervention de M. Laurent Fabius à la télévision, le mercredi, et surtout avant le voyage de M. François Mitterrand en Savoie le 6 septembre.

La majorité sénatoriale n'avait guère envie de faire cette concession au pouvoir. Officiellement, elle explique que le règlement du Sénat ne prévoit pas qu'il se réunisse le mercredi ; officieusement, elle laisse entendre qu'elle veut être sûre que le chef du gouvernement ne fera pas un geste dans sa direction, avant de se prononcer définitivement.

Après quelques éclats de voix, un compromis fut trouvé ; il le fallait bien. Les sénateurs commenceront à débattre du référendum sur les référendums le mercredi à 18 h 30, mais avec la ferme intention de ne pas dire grand-chose avant que M. Fabius se soit adressé aux téléspectateurs.

La droite sénatoriale a bien voulu faire preuve de courtoisie vis-à-vis du président de la République ; pas vis-à-vis du premier ministre.

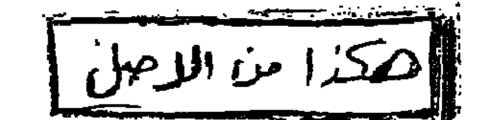
Th. B.

● *M. Pierre Joxe et « la décrispation ».* — M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a déclaré jeudi 30 août que *« la décrispation »* du monde politique *« dépend avant tout de l'opposition, car c'est elle qui a lancé des campagnes extraordinaires sans fondement »*. La gauche, pour sa part, a estimé le ministre, *« n'a jamais été tellement crispée »*. M. Joxe a également affirmé que les règles des prochaines élections cantonales de mars 1985, proposées par son prédécesseur, étaient *« justes ». « Elles consistent à découper un canton lorsque celui-ci atteint plus d'une fois et demie la moyenne départementale de population. »*

● *Mme Francine Gomez adhère au PR.* — Mme Francine Gomez, PDG de Waterman, a annoncé, jeudi 30 août, à Font-Romeu, son adhésion au Parti républicain. *« On ne peut pas faire de la politique sans appartenir à un parti*, a estimé Mme Gomez, *et le parti le plus libéral, celui qui pour moi représente la droite généreuse, c'est le Parti républicain »*, a-t-elle ajouté. D'autre part, Mme Francine Gomez, qui conduisait la liste « Réussir l'Europe » pour les élections européennes du 17 juin 1984, a vendu en Bourse, lundi 27 août, 3 % du capital de sa société, pour payer, en partie, les frais de sa campagne électorale.

Sa liste, en effet, avec un résultat de 1,89 %, n'avait pas atteint le seuil des 5 % nécessaires pour être remboursée des frais de campagne. Après cette opération, qui lui a rapporté 3 millions de francs, Mme Gomez détient encore 5 % du capital de Waterman, et le groupe familial 55 %.

● *Une adjointe de M. Quilliot candidate contre M. Giscard d'Estaing.* — Mme Michèle André, adjointe au maire de Clermont-Ferrand, M. Roger Quilliot, a été désignée jeudi soir par la commission exécutive du PS du Puy-de-Dôme comme candidate socialiste à l'élection législative dans la 2e circonscription de ce département, le 23 septembre, où elle affrontera M. Valéry Giscard d'Estaing.



LES NOUVELLES DISPOSITIONS SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

« Nous n'abandonnerons jamais le terrain »

nous déclare M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque

Voici l'entretien que nous a accordé M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque.

« La courte déclaration de M. Chevènement vous satisfait-elle plus que les longs textes de M. Alain Savary ?

— L'aspect volontairement sommaire et simple des propositions de M. Chevènement fait qu'il a plus de chances d'avancer sur des bases intéressantes, tout en restant très loin de l'objectif idéal que nous souhaitons. Néanmoins, les perspectives sont plus intéressantes pour nous qu'elles ne l'étaient dans la loi Savary. J'apprécie que le ministre actuel parle de l'enseignement public et d'établissements privés qui, *« le cas échéant »*, concourent au service public. Il y a incompatibilité pour les établissements privés à vouloir assumer deux missions distinctes, à savoir un service public et un service d'Eglise. Ils revendiquent d'ailleurs ces missions à des moments différents de leur existence. La bipolarisation et le côté agressif des événements récents ont complètement occulté cet aspect de la question. Si le comportement gouvernemental futur dans la mise en place de la décentralisation a pour finalité de bien distinguer les établissements plutôt que de tout traiter globalement et politiquement, il y aura un très grand pas dans le sens d'une clarification. A nos yeux, cela est très intéressant.

— Mais les amendements des députés socialistes, le 22 mai dernier, allaient beaucoup plus loin et semblaient pour vous sauver la situation ?

— Ils sauvaient beaucoup l'honneur et un peu la situation. En fait, c'était des symboles. Prenons les amendements que les députés socialistes avaient eu l'ultime courage d'imposer dans les conditions que l'on sait. Par exemple, la titularisation des maîtres du privé dépendait hypothétiquement un jour de la situation au niveau des communes. Tout cela était assez aléatoire mais permettait d'introduire l'idée de titularisation qui ne pourrait pas être rejetée par le milieu clérical. Ce n'était pas négatif, mais il s'agissait d'un symbole par rapport au fond.

Le débat au Parlement ne sera pas forcément « cool »

— Vous êtes attaché aux symboles ?

— Il existe des symboles qui nous sont chers. Ainsi lorsque M. Chevènement déclare dans son texte du 29 août que *« l'Etat pour répondre à son devoir constitutionnel pourra créer là où il n'en existe pas des établissements d'enseignement public »*, c'est pour nous une disposition importante.

» Il s'agit de prendre en compte enfin une situation scandaleuse du point de vue de la morale sociale que connaissent malheureusement trop de départements de l'Ouest. Le jour de la pré-rentrée, je serai à Andrezé, dans le Maine-et-Loire, avec les militants laïques du département qui exigent depuis des années l'ouverture d'une école publique dans cette commune, et que le maire refuse. Les premières propositions de M. Chevènement doivent permettre de changer cette situation.

— Voilà donc un point où la déclaration de M. Chevènement vous apporte satisfaction.

— Au niveau des principes, c'est vrai. Mais nous demanderons aussi le passage aux actes. Pour l'instant, nous ne disposons que de déclarations d'intention. Donc le débat parlementaire qui va venir sera important. J'ai déjà vu pointer l'oreille de Mme Missoffe, j'ai lu les déclarations de M. Guermeur, j'imagine que ce ne sont là que les prémices d'un débat politique qui va bientôt recommencer. De tous les côtés, il y aura la nécessité de bien clarifier les choses et le débat au Parlement ne sera pas forcément « cool ».

— Prendrez-vous à nouveau le risque de mettre le feu aux poudres ?

— C'est l'éternel débat entre les risques et les nécessités. Pour ce qui nous concerne, agir autant que nous le pouvons pour que les choses aillent dans le sens de cette primauté du service public, de son développement, de sa rénovation auxquels nous tenons, tout cela n'a rien à voir avec une certaine crispation (ou décrispation ?) du débat politique qui n'est pas notre affaire.

— Vous abandonnez la question de la titularisation des maîtres du privé qui, pourtant, a été pendant longtemps un de vos principaux arguments.

— La titularistion des maîtres était une perspective lointaine dans les textes de M. Savary. M. Chevènement n'en parle pas, mais inévitablement il va bien falloir aborder cette question. Très vite, il sera nécessaire de modifier le statut des maîtres. En effet, l'article 4 de la loi Guermeur stipulait que les personnels enseignants demeurent de droit privé.

» Or, cet article sera abrogé, ce qui signifie que ces personnels n'auront plus le même statut. Le gouvernement a donc l'occasion de mettre en place une nouvelle formule. C'est pour nous un motif de satisfaction car il peut y avoir des avancées sur cette question du statut des maîtres. Le gouvernement n'ira peut-être pas aussi loin que nous le souhaitons, mais ce sera pour nous l'occasion de poser le problème de la liberté de conscience des personnels et aussi des libertés syndicales qui ne sont pas accordées à tous. J'illustrerai notre démarche de la façon suivante : les propositions Chevènement ne vont pas assez loin, mais si le mouvement syndical peut s'épanouir librement dans le monde de l'enseignement privé, de nouvelles avancées seront possibles.

— Ce qui exige des textes précis garantissant ces libertés ?

— Nous l'avons demandé et nous avons bon espoir d'être entendus du ministre. Le statut des maîtres devra inévitablement être traité sous un angle nouveau. Il en sera de même pour la liberté de choix des associations de parents accordée aux parents du privé. Mais le ministre aura certainement l'occasion de faire une déclaration d'intention et un exposé des motifs à l'ouverture du débat parlementaire et donc de préciser ses conceptions.

L'affaire n'est pas bouclée

— Vous savez pourtant qu'il n'est pas question de loi ?

— A partir du moment où M. Chevènement aura fait une déclaration publique beaucoup plus explicite que sa note du 29 août, nous entrerons dans la phase des décrets d'application, des concertations et de l'examen contradictoire de ce que demandent les uns et les autres. L'affaire n'est pas bouclée. Je veux bien que certains disent que les couteaux sont au vestiaire, pour ce qui nous concerne nous ne les avons jamais sortis. Mais il faut savoir que nous n'abandonnerons jamais le terrain. C'est pourquoi on ne peut pas parler de recul de notre part sur la question de la laïcité.

— S'il n'y a pas recul, c'est sans doute que vous avez obtenu des assurances de la part du ministre. Peut-on même parler de compensations ?

— Nous ne tenons pas pour négligeable l'affirmation des principes du service public garant de l'intérêt général. Le ministre devra choisir entre un certain nombre de thèses par rapport aux structures du système éducatif auxquelles Alain Savary, après des consultations intéressantes mais interminables, n'a pas apporté de solutions. Il faudra bien que se traduise enfin la priorité de l'éducation au niveau du budget de l'État. Autrement dit, y aura-t-il plus de créations de postes budgétaires dans le budget de 1985 que dans celui de l'année précédente ?

— Vous attendez du nouveau ministre de l'éducation nationale : des créations de postes et des crédits ?

— Nous demandons surtout que l'on fasse plus que prononcer des paroles chaleureuses et encourageantes concernant les enseignants. Une revalorisation morale et matérielle de ces personnels est nécessaire. On doit leur faire plus confiance et éviter les directives quasi quotidiennes de l'administration, dont le caractère si souvent contradictoire, voire confus, volontariste mais fumeux, a tendance à déboussoler les enseignants. Moins de consultations, enfin des actes. »

Propos recueillis par
SERGE BOLLOCH

ET MAINTENANT, ON PEUT MÊME CRÉER UNE ÉCOLE PRIVÉE...
...EN MOINS D'UN MOIS!
FACILITÉS ADMINISTRATIVES
PLANTU.

LÉGION D'HONNEUR

Ministère de la défense

— Sont promus commandeurs : MM. Jean Lapeyre-Mensignac et Jacques Nancy

— Sont promus officiers : MM. Pierre Barrère, Guy Margariti, Pierre Franc, André Delage.

Cette promotion exceptionnelle publiée au *Journal officiel* du 30 août concerne les « Compagnons du colonel Bonnier ».

[Claude Bonnier avait été parachuté, le 11 novembre 1943, pour prendre les fonctions de délégué militaire régional de la région bordelaise. La Résistance y était alors ravagée par une suite de trahisons qui l'avaient en partie démantelée. Trahi à son tour, le colonel Bonnier fut arrêté le 9 février 1944. Il se donna la mort dans sa cellule avec une pilule de cyanure avant son interrogatoire.]

Le chanoine Guiberteau : *une victoire du bon sens et de la liberté*

De notre correspondant

Brest. — Le chanoine Paul Guiberteau, qui assistait jeudi 30 août à la réunion de rentrée des chefs d'établissement du Finistère, a commenté les propositions du ministre de l'éducation nationale. Le ton a été à la satisfaction, même si le secrétaire général de l'enseignement catholique a insisté sur la nécessité d'obtenir des éclaircissements et des informations complémentaires. *« Sur la budgétisation*, a-t-il déclaré, *nous serons vigilants, nous ne voulons pas perdre notre liberté à l'intérieur d'une enveloppe globale, car appliquer des règles administratives trop précises sur les créations de classe ou d'établissement serait mettre le privé dans un carcan ne lui permettant pas de répondre aux besoins des parents. »*

Sur les rapports entre les écoles et les communes, le Père Guiberteau a précisé : *« Les ambiguïtés demeurent. Certes, sur le papier, les contentieux avec certaines mairies sont réglés puisque les contrats devront être honorés et que seul l'Etat peut les résilier. Mais rien n'est dit, par exemple, sur le cas des enfants scolarisés en dehors des communes de résidences. »* Se gardant de tout triomphalisme, le secrétaire général a estimé qu'*« il n'y avait pas de victoire d'un camp sur l'autre »* et que *« s'il y avait victoire, c'était celle du bon sens et de la liberté »*. Il avait auparavant rappelé qu'il ne fallait pas que *« le problème de l'enseignement privé serve de piédestal à des hommes politiques »*.

Le Père Kerdoncuff, directeur diocésain de l'enseignement catholique du Finistère, a indiqué que les effectifs de l'enseignement privé dans l'Ouest seraient en hausse de 2 % pour cette rentrée. Dans le Finistère, si le primaire subit le contrecoup de l'évolution démographique et perd neuf cent soixante élèves, en revanche le secondaire comptera mille cinq cents jeunes de plus. — *(Intérim.)*

LES RÉACTIONS

DANS LES MILIEUX POLITIQUES

Seuls le PCF et le Front national sont mécontents des propositions de M. Chevènement

Du Parti communiste et du Front national sont venues les seules réactions réservées dans le premier cas, franchement hostiles dans le second, après l'annonce des mesures proposées par M. Jean-Pierre Chevènement. *« Le grand service public au placard »* : le titre qui barre la page de *l'Humanité* consacrée au compromis scolaire dit assez que les communistes sont résolus à en souligner les aspects selon eux les plus négatifs.

Une déclaration de M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, diffusée le jeudi 30 août, vient renforcer cette impression. S'il indique que certaines dispositions du projet de la loi Savary ont opportunément disparu, M. Marchais souligne aussitôt : *« Il reste que, face aux formidables pressions exercées par la droite depuis des mois pour empêcher toute avancée en ce domaine, le fait d'en revenir aux dispositions de la loi Debré de 1959 ne manquera pas d'être ressenti comme un recul.*

» Chacun pourra d'ailleurs noter que, dans sa déclaration, le ministre de l'éducation nationale ne fait plus mention, même dans une perspective éloignée, de l'objectif présidentiel d'aller vers un grand service public de l'éducation nationale.

» Nous ne le disons pas par je ne sais quelle volonté de surenchère. Toute notre action témoigne que, pour ce qui nous concerne, nous n'avons jamais été des partisans de la « guerre scolaire ». Nous craignons par contre que le renoncement à toute mise en œuvre d'un engagement porteur de l'espérance de millions d'hommes et de femmes n'ait des conséquences négatives durables sur l'avenir même du système éducatif français. »

La « conclusion politique majeure » que tire de ces événements le secrétaire général du PCF est que : *« L'essentiel est bien d'accorder une réelle priorité à l'effort de développement, de démocratisation et de transformation de l'école publique. Nous n'avons pour notre part jamais cessé d'agir en ce sens. »*

M. Debré satisfait

Dans l'opposition, M. Michel Debré, père de la loi de 1959 qui porte son nom, se montre, *« sur les principes, très satisfait »*. M. Christian Bonnet, sénateur (UREI) du Morbihan, se réjouit de *« ce retour au bon sens »*. La satisfaction de M. René Haby, ancien ministre de l'éducation nationale, vient de *« l'ampleur de la reculade du président de la République »*. M. Haby fait aussi remarquer que *« le projet Savary, s'il n'avait pas été aggravé par Mauroy et Laignel, aurait pu trouver un point d'équilibre »*.

M. Le Pen : le baiser Lamourette

M. Jean-Marie Le Pen a déclaré, jeudi 30 août, au cours d'une conférence de presse, que les mesures prises par le ministre de l'éducation nationale ne lui paraissent *« pas du tout positives »*. Le président du Front national a ajouté : *« L'offensive laïco-marxiste a dû battre en retraite devant le grand mouvement populaire qui s'était manifesté le 24 juin, mais il est bien évident qu'aucun des problèmes que pose l'éducation nationale dans notre pays n'est réglé (...) La querelle qui vient de se terminer par le baiser de l'abbé Lamourette* (1), *c'était la querelle des autorités ecclésiastiques, généralement socialistes, avec le gouvernement socialiste. Notre querelle à nous, c'est celle du peuple français qui exige la liberté de créer et développer des établissements d'enseignement où l'on puisse acquérir des connaissances utiles pour la jeunesse, son développement et son entrée dans la vie active et productive. »*

(1) Adrien Lamourette est ce prélat qui, siégeant à l'Assemblée législative, en 1792, appela les représentants de la nation à sceller l'union sacrée face au péril extérieur et les amena, le 7 juillet de cette année-là, à se donner l'accolade. La scène est restée célèbre sous le nom de baiser Lamourette.

Dans les organisations d'enseignants

Après les déclarations de M. Chevènement mercredi soir (le *Monde* du 31 août), le mot-clé des premières réactions : *« apaisement »*, domine toujours dans les prises de position des partenaires syndicaux.

● **Le Syndicat national des instituteurs** (SNI) considère que les propositions du ministre *« ne règlent pas le problème de fond qui demeure entier, car des crédits publics continueront à être attribués à des écoles privées séparatistes et concurentielles »*. Il note, pourtant, qu'elles ont *« le mérite non négligeable de clarifier le débat, de réaffirmer la primauté de l'école publique et de donner aux pouvoirs publics des capacités de contrôle nouvelles »*. Le SNI avertit toutefois qu'*« il veillera avec vigilance à leur mise en œuvre »* et *« continuera de lutter pour que soit dépassée la situation actuelle qui engendre la division nationale »*.

● **La CFDT** estime que quelques propositions (procédure de nomination des personnels, règles de financement, assujettissement à la carte scolaire) *« marquent une amélioration par rapport à la situation actuelle »*. Elle regrette, cependant, *« le profil bas »* des mesures, même si le gouvernement a agi *« dans le légitime souci de trouver un apaisement »*.

● **La FEN** est satisfaite que le ministre fasse *« porter tous les efforts de la nation sur le développement et la transformation de l'école publique, école de la République »*. La fédération constate que *« le système de concurrence scolaire institutionnalisé en 1959 ne disparaît pas »*, mais que, *« cependant, les aggravations apportées ensuite par la loi Guermeur sont remises en cause »*. La FEN précise, elle aussi, qu'*« elle veillera »* à ce que les engagements du ministre soient tenus et qu'elle *« poursuivra son combat pour rassembler tous les enfants de notre pays dans un service public laïque d'éducation développé, transformé et unifié »*.

● **Le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC)** aprouve le fait que *« la priorité n'est plus le débat sur l'école privée mais la remise en état du service public »* et demande des actes pour *« concrétiser ces intentions »*.

Toutes ces prises de position ne peuvent que réjouir le ministre de l'éducation nationale, qui a déclaré, jeudi 30 août, à l'AFP : *« Les manifestations d'apaisement qui ont suivi la mise au point par le gouvernement de dispositions simples et pratiques permettent maintenant de regarder vers l'avenir et d'aborder les vrais problèmes de la modernisation du système éducatif français. »*

EN BREF

La mort d'un policier

Un policier de la brigade de surveillance d'Auxerre (Yonne), Claude Schaeffer, trente ans, a été tué d'une balle au cœur, et son collèue, Alain Gounel, trente-huit ans, gravement blessé à l'abdomen, le jeudi 30 août vers 22 heures, en plein centre de la ville, dans un quartier déjà désert à cette heure, par deux malfaiteurs qui n'ont pu être retrouvés jusqu'à présent. Les policiers recherchaient les deux hommes qui, peu avant, chacun sur une moto, avaient eu une altercation avec un jeune homme dont ils avaient dangereusement frôlé la grand-mère, au sortir d'un restaurant. Injures et coups s'étaient ensuivis et le jeune homme avait alerté la police.

D'autre part, un gendarme, le maréchal-des-logis chef Studlé, trente-cinq ans, a été blessé par balle dans l'après-midi du 30 août, à Illzach, dans la banlieue de Mulhouse (Haut-Rhin), par les auteurs d'un hold-up commis dans une succursale bancaire.

Transfert à Fresnes de huit séparatistes basques

Huit séparatistes basques espagnols, dont les sept que la chambre d'accusation de Pau a déclarés « extradables », ont été transférés à l'hôpital des prisons de Fresnes (Val-de-Marne) en raison de la grève de la faim qu'ils ont commencée le 9 août. Ces huit militants, dont sept étaient incarcérés à Pau et le huitième à Bayonne, ont été transférés progressivement depuis le début de la semaine. Selon l'administration pénitentiaire, il s'agit d'une mesure de précaution mais leur état de santé n'inspire pas d'inquiétude.

Une délégation d'élus nationalistes basques de gauche a été reçue le 30 août au ministère de la justice à Paris par M. Alain Bacquet, directeur de cabinet de M. Robert Badinter. Accompagnés de M. Jacques Saldou, président du Comité pour la défense des droits de l'homme en Pays basque, ainsi que de trois responsables nationaux du Comité national pour le respect du droit d'asile, ils étaient porteurs d'une lettre ouverte et de cinq mille signatures pour demander au garde des sceaux de ne pas donner un avis favorable aux extraditions visant les sept réfugiés basques espagnols. M. Bacquet leur a indiqué que le gouvernement se prononcerait après la décision de la Cour de cassation.

La Chine souhaite devenir membre d'Interpol

La Chine a officiellement fait acte de candidature pour devenir membre d'Interpol, l'organisation internationale de la police basée en France, qui coordonne l'activité de cent trente-cinq pays. La candidature de Pékin devrait être examinée au début du mois de septembre, à Luxembourg, lors de l'assemblée générale annuelle d'Interpol.

SOCIÉTÉ

Les mystères du *Mont-Louis*

(Suite de la première page.)

Enfin, les trois derniers contiennent de l'UFs à 0,88 %, provenant de l'usine de la Hague.

L'organisation Greenpeace, qui l'affirmait depuis le début, avait vu juste, une fois de plus. La COGEMA, elle, assurait encore mercredi 29 août que le taux d'enrichissement de l'UFs ne dépassait pas 0,77 %. Cette inexactitude n'était ni involontaire ni anodine.

Dès lors que les cylindres viennent de la Hague, l'UFs qu'ils contiennent a été produit par retraitement du combustible d'une centrale nucléaire. Il n'est donc pas pur et contient forcément quelques produits de fission qui, eux, peuvent être très radioactifs. Est-ce cela que l'on a voulu cacher, et à qui ? Aux Français ? Aux Belges ? Aux Néerlandais ? Aux Soviétiques, qui n'apprécieraient guère que leurs usines d'enrichissement soient polluées par ces impuretés ?

Sur l'épave, le danger est insignifiant, affirment toutes les autorités. Tant mieux. Mais que fait à Ostende ce fonctionnaire français dépêché par l'Institut de protection et de sûreté *nucléaire* ? Et pourquoi les sociétés de renflouage ont-elles fait appel à une firme britannique spécialisée dans la radio et la chimio-protection ? Les plongeurs, qui, apparemment, ne font guère confiance aux assurances données par les officiels français et belges, n'interviendront dans la cale elle-même que lorsque des tests de radioactivité effectués *in situ* auront démontré qu'il n'y a pas de danger.

Il y a d'autres sujets d'étonnement. Le conseil des ministres devait entendre Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement, le 22 août dernier, ou lors de sa réunion suivante. Sujet : *la pollution marine*. L'affaire du *Mont-Louis* a, semble-t-il, bousculé ce programme. Est-ce toujours au nom de la loi du silence que l'on a ajourné *sine die* le rapport du ministre de l'environnement ?

Mme Bouchardeau aurait parlé de la propreté des plages, bien sûr, mais aussi du problème posé par le transport des produits dangereux. Les ministres auraient évoqué le décret qui doit être publié samedi 1er septembre. Il porte lui aussi sur la sécurité en mer et la prévention de la pollution.

Ce texte d'application d'une loi votée en 1983 paraît tomber à pic. Il réglemente sévèrement les agissements des pétroliers : interdiction de déballaster dans certaines zones, contrôle des déversements par un mouchard dit « boîte noire », rinçage obligatoire des soutes avec du pétrole et non avec de l'eau, interdiction de remplir les cales avec de l'eau pour faire ballast, formation de *l'équipage à la lutte contre le feu* et aux règles de chargement des tankers, etc.

Ces innovations sont les bienvenues. Malheureusement, le texte ne comporte rien d'équivalent pour les transports de produits chimiques et radioactifs. La loi et son décret d'application ont été manifestement inspirés par la catastrophe de l'*Amoco Cadiz*. L'accident du *Mont-Louis* nous vaudra, peut-être, une législation nouvelle... dans quelques années. Préparera-t-on éternellement la dernière guerre ?

MARC AMBROISE-RENDU.

Lancée jeudi

« DISCOVERY » A LARGUÉ AVEC SUCCÈS UN PREMIER SATELLITE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Débuts prometteurs pour la mission inaugurale de la navette spatiale américaine *Discovery* : un départ sans faute et le largage réussi d'un premier satellite de télécommunications.

A 14 h 41 (heure française), *Discovery* s'est envolée de Cap-Canaveral (Floride), pour un vol d'un peu plus de six jours, avec six minutes de retard. Nouvel incident technique ? Pas du tout. Ce très léger report a été provoqué par la présence inopportune de trois avions de tourisme, dont les pilotes, sans doute attirés par le spectacle du lancement, voulaient bénéficier d'une vue imprenable sur l'envol de la navette.

Peu après ce lancement réussi, le président Ronald Reagan a salué *« les héros de la haute technologie, les champions d'un peuple confiant, dont la foi et le courage élèvent l'Amérique vers un monde de merveilles »*. Profitant de l'occasion pour jeter une pierre dans le jardin de son adversaire à l'élection présidentielle de novembre, il ajoutait : *« Nous, nous sommes pour la haute technologie, et non pour la haute fiscalité. »*

Huit heures après le décollage, les six membres de l'équipage de *Discovery* ont procédé au lancement du satellite de télécommunications SBS-4, appartenant à la firme Satellite Business Systems. Largué par la navette à 294 kilomètres d'altitude, SBS-4 a été propulsé, quarante-cinq minutes plus tard, sur son orbite de transfert géostationnaire à 36000 kilomètres d'altitude par son moteur-fusée PAM-D. Ce moteur d'apogée, du même type que ceux qui, en février dernier, ont conduit à la « perte » dans l'espace de deux satellites emportés par la navette *Challenger*, a donc, cette fois, donné entière satisfaction.

Deux jours après le largage, l'orbite de SBS-4 devrait être circularisée. Le satellite devrait être définitivement à poste au-dessus du Texas dans une vingtaine de jours. Quelques semaines plus tard, SBS-4 — cylindre de quelque 2,2 mètres de diamètre et de 2,8 mètres de hauteur, construit par la société américaine Hughes Aircraft — devrait être prêt à remplir sa double mission : relayer des télécommunications téléphoniques et participer à l'échange de données à haut débit entre les ordinateurs de grandes entreprises.

Vendredi 31 août, l'équipage devait larguer le deuxième satellite emporté par *Discovery*, Syncom-4, lui aussi construit par Hughes Aircraft et qui sera destiné aux communications militaires du Pentagone.

LE CARNET DU Monde

Mariages

— Docteur Wolfgang R. SCHLOMER, docteur Yvonne-Eva SCHLOMER, née Kozanecki,
sont heureux de faire part de leur mariage, le 31 août 1984, à La Wantzenau.

Moulin de La Wantzenau,
67610 La Wantzenau (Strasbourg).

Décès

— La Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur et de la recherche,
Son président,
Son secrétaire général
Et son comité directeur,
ont le regret de faire part du décès de

M. Christian BENEZECH,
professeur de biophysique médicale,
doyen honoraire
de la faculté de médecine
de Montpellier,
président honoraire de la Fédération.

— Aimée Dubos-Chantemesse,
Jean-François Dubos,
Alice Dubos,
Ainsi que les familles Bardin, Couturon, Prade, Dubos
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Robert CHANTEMESSE,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire 1914-1918,

survenu le 30 août 1984, à Neuilly-sur-Seine, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 3 septembre 1984, à 16 heures, en l'église de la Madeleine à Paris-8e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Puy (Haute-Loire) dans le caveau de famille, le mardi 4 septembre, à 15 heures.

30, rue Boissy-d'Anglas,
75008 Paris.

— Mme Alice Chauvet,
son épouse,
Chantal et Catherine,
ses filles,
Christopher C. Stout et Yves Bonnemère, ses gendres,
Marie-Alice Chauvet-Stout,
sa petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès du

général de brigade aérienne (CR) Gaston CHAUVET,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 29 août 1984, dans sa soixante-neuvième année, à la suite d'une longue et cruelle maladie.

La levée du corps aura lieu le lundi 3 septembre à l'amphithéâtre Pitié-Salpêtrière, 22, rue Bruant, Paris-13e, à 10 heures précises, où l'on se réunira.
Le service religieux en l'église Saint-Léopardin d'Augy (03), sa paroisse, aura lieu le même jour à 15 heures précises.

03160 Bourbon-l'Archambault.
84, boulevard Masséna
(tour Bologne),
75640 Paris Cedex 13.

— Nous apprenons le décès de

M. Achille DAUPHIN-MEUNIER,
créateur de la faculté libre
d'économie et de droit.

[Né le 28 juillet 1906 à Bourg-la-Reine, Achille Dauphin-Meunier était docteur en droit et diplômé de l'Ecole pratique des hautes études en sciences sociales. Il a enseigné comme chargé de cours à l'université de Toulouse avant d'être nommé, en 1941, maître de conférence à l'Ecole libre des sciences politiques. A la même époque, il commence à enseigner à la faculté libre de droit de Paris. De 1954 à 1963, il est conseiller du gouvernement royal du Cambodge puis expert auprès de l'UNESCO. En 1968, il crée la Faculté libre d'économie et de droit (FACO), établissement autonome et cogéré, dont il assume la direction pendant plusieurs années.]

— L'ambassade du Liban à Paris fait part du décès de

Cheikh Pierre GEMAYEL,
père de Son Excellence le président
de la République libanaise
et ministre des communications,
de la santé
et des affaires sociales.

A cette occasion, un registre de condoléances sera ouvert à la résidence de l'ambassadeur du Liban à Paris, 42, rue Copernic, le lundi 3 et le mardi 4 septembre 1984, de 10 à 13 heures et de 15 à 17 heures.

Paris, le 30 août 1984.
(Lire page 4.)

— Catherine Roussel,
Thérèse et Jacques Marsauche,
Rose-Marie, Patrick, Youna et Maud Marsauche,
Gilles et Arnaud Marsauche
ont la douleur de faire part du décès de

Hubert MARSAUCHE,

survenu le 16 août 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Arvieux (Hautes-Alpes).

La Roche-Blanche,
41110 Mareuil-sur-Cher.
7, rue du Val-de-Grâce,
75005 Paris.

— Les familles de Jean, Claude, Pierre Maurice
invitent tous leurs amis et connaissances à se recueillir avec elles lors de la mise au caveau familial des cendres mêlées de leurs parents,

Georges et Andrée MAURICE,

qui aura lieu le samedi 8 septembre 1984, à 11 heures, au cimetière de Le Thillot.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Familles Maurice,
rue des Neufs-Prés, L'Etat.
88160 Le Thillot.

— Le président du groupe Monceau a la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Robert SALIBA,
président honoraire
des conseils d'administration
de la Mutuelle centrale d'assurances,
de la Caisse d'assurance
et de prévoyance mutuelle
des agriculteurs,
de la Caisse de prévoyance mutuelle
interprofessionnelle,
administrateur de la Mutuelle centrale
de réassurance
et du groupe Monceau.

Ses obsèques auront lieu le samedi 1er septembre, à 16 heures, en l'église de Montesquieu (Lot-et-Garonne).

— Nicole Tiran,
Joëlle et Jacques Vernerey
Et Agnès,
Le docteur et Mme Henri Fouquet,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses parents et ses amis,

font part du décès de

Mme veuve André TIRAN,
née Denise Fouquet,

survenu le 28 août 1984, à Marseille.

46, rue Jacob,
75006 Paris.
32, boulevard Gassendi,
13012 Marseille.
29, rue Monte-Cristo,
13004 Marseille.

Remerciements

— La famille de

JESUS,
fils de Joseph, Sauveur-René Lévi-Valensin,

veut exprimer sa reconnaissance aux personnes qui lui ont témoigné leur sympathie lors du décès de ce dernier.

Il avait été inhumé le 14 août 1984, veille de l'Assomption, au cimetière de Gaillard (Haute-Savoie).

Le 18 août, sa mémoire avait été honorée en la nouvelle synagogue d'Annemasse, à l'occasion du quarantième anniversaire de la libération de cette ville, en même temps que celle de tous les martyrs.

Anniversaires

— Quatre ans, le 1er septembre, notre bien-aimé

Jean BRENIER

partait pour l'Orient éternel.

Son épouse inconsolable demande à ceux qui l'ont connu et aimé de se joindre à elle dans une pensée fraternelle.

— Il y a un an, le 1er septembre 1983,

Philippe MITRANI

nous quittait.

Que ses amis se souviennent.

Marie-Christine Mitrani et ses enfants.

Avis de messes

— A la suite du décès de

M. Pierre GEMAYEL,
membre fondateur
et président du Parti Kataëb,
député de Beyrouth,
ministre des PTT,
de la santé publique
et des affaires sociales,

survenu à Bickfaya (Liban), dans sa soixante-dix-neuvième année,

une messe de requiem sera célébrée le vendredi 31 août 1984, à 18 h 30, en l'église Notre-Dame du Liban, 15, rue d'Ulm, 75005 Paris.

Messes anniversaires

— Saint-Mitre-les-Remparts.
Marseille.

Le 7 septembre 1976, à Paris,

Louis BRAUQUIER,
peintre et poète,

est mort : il se rendait au chevet de son ami Gabriel Audisio, hospitalisé.

Le 16 septembre 1984, à Saint-Blaise, au cours du pèlerinage traditionnel à Notre-Dame de Vie, son souvenir sera évoqué par le Père Jean Sauvot.

« Comme je vis à l'aise au cœur de la mémoire. »
« Liberté des mers, suivi des Ecrits à Shanghai » (Gallimard).

Le Monde

culture

LA MOSTRA DE VENISE

« LE FUTUR EST FEMME »

Les bienfaits de l'alchimiste Ferreri

On a besoin de Marco Ferreri, on a besoin de tous les artistes figuratifs qui œuvrent entre la prophétie et l'utopie. Ferreri choisit des situations qui nous paraissent improbables et les filme en toute évidence, fait apparaître des abîmes dans ses images du monde contemporain et voit, montre, les moyens de passer outre.

Les femmes, les hommes, les enfants, il s'agit toujours pour lui de faire voler en éclats nos apparences pour découvrir (dans les deux sens du terme) les mystères de la vie, de la transmission. Il peut être macabre, violent, désespéré, mais il parle d'amour. Pas en intellectuel, mais en alchimiste : il manipule la réalité pour créer son propre univers, un univers où il attire un très large public et ne le lâche plus. Il trouve généralement la bonne formule, au bon moment.

Le Futur est femme : un titre pareil appelle les discours, et Ferreri, qui est très malin, peut en faire, des discours, ce que son film n'est pas. C'est l'idée, illustrée, qu'une femme peut faire un enfant et le confier, par amour, à une autre qui sera une meilleure mère qu'elle. Ferreri estime que la maternité, ça se développe après la naissance, et que le sentiment maternel est indépendant de la conception biologique de l'enfant. Mais la maternité arrive en fait au terme de son film, dont l'optimisme est construit sur des déchirements.

Il y a une femme enceinte, resplendissante (Ornella Muti). Et un couple fou d'amour (Hanna Schygulla et Niels Arestrup). Ferreri commence par symboliser la solidité des liens qui unissent le couple : ils sont avec des amis, dans une boîte disco. Arestrup a les yeux bandés, et c'est vers Schygulla qu'il se dirige, sans hésiter, simplement aimanté. Dans cet endroit où est amorcé le gigantisme des lieux traversés dans le film, Schygulla apparaît comme un personnage fort, puissant, capable, en effet, d'arracher au danger qui la guette la jeune femme enceinte entraînée par un groupe de garçons.

Tout le film va être un jeu d'images autour de ce thème (la recherche d'un refuge solide, la fragilité de ce refuge). L'enfant dans le ventre, ce sont les personnages dans leur vieille maison, dans leur lit ou dans un arbre, Hanna Schygulla cachée dans son placard, Ornella Muti recroquevillée dans une voiture, le couple lové dans le désir de cette femme inouïe, cette femme inouïe abritée par ce couple.

En même temps, le ventre rond, chaud, doux, engendre la menace. Le couple d'abord se disloque, ou résiste, tant le désir est fort pour la femme enceinte, et celle qui ne l'est pas est dévorée. Mais le désir l'emporte, est accepté, satisfait. Parce que dans les paysages urbains, on rencontre la mort, et des individus mal lotis. Parce qu'Ornella Muti, filmée pendant qu'elle attendait un bébé, irradie de sensualité.

Le génie de Ferreri consiste à captiver l'attention du spectateur par cette sensualité, d'où naît une plausible histoire d'amour à trois, et des scènes belles et tendres. De même qu'il séduit par une musique (rock), des vagues de foule, des décors, absolument somptueux. Ainsi passe son propos, à travers un apparent effet de détournement de sens.

L'homme gommé

Un film comme celui-là, aussi riche de visions, ne donne pas envie de parler des acteurs. Ferreri capte ce qui lui sert : le malaise d'Hanna Schygulla hypnotisée par Ornella Muti, à qui il suffit d'être là. Schygulla n'est elle-même que dans le supermarché où elle vend, cocasse, de la culture, ou dans les dancings, partout où l'environnement agresse, excite. Niels Arestrup, pris d'un désarroi enfantin, est cet homme que Ferreri exclut, tue — ses scénaristes, deux femmes, n'y tenaient pas spécialement..., — non sans lui avoir donné un métier de jardinier, qu'il renforce grâce à un arbre énorme, pour que sa mort en héros soit plus vraisemblable.

Le Futur est femme : la vie à venir vient de son corps, et Ferreri décrit une fascination, la sienne, celle de l'humanité entière. Mais le futur, ce sont *toutes* les femmes, puisqu'on peut être mère sans enfanter. C'est pour cela que Ferreri a gommé l'homme : pour mieux mettre en valeur que chaque femme est libre de faire ce qu'elle veut. Un cadeau de cinéaste. Un acte d'amour.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Présenté à la Mostra ce vendredi, *le Futur est femme* sort en France, le 5 septembre.

Bataille juridique entre Wim Wenders et son distributeur allemand

Le tribunal de grande instance de Munich a débouté, le mercredi 29 août, la demande en référé du cinéaste Wim Wenders et sa société de production Road Movies qui réclamaient que le film *Paris, Texas* (Palme d'or au dernier Festival de Cannes) ne soit pas projeté dans les cinémas ouest-allemands à partir du 28 septembre, comme le prévoit le distributeur *Film Verlag der Autoren*. Ce film sortira en France le 19 septembre.

Une bataille juridique oppose, en effet, depuis le début août, Wim Wenders et le distributeur de son film *Paris, Texas* en République fédérale. Le cinéaste reproche au distributeur, qui a également contribué au financement du film, de ne pas accorder à *Paris, Texas* le lancement qu'il considère comme légitime après le succès de Cannes. Wim Wenders voulait une sortie dans cent salles de premier ordre, dont il aurait contrôlé la qualité des projections, le distributeur prévoyant, pour sa part, soixante copies pour toute la République fédérale sans garantie sur les salles.

Selon les juges de Munich, le contrat passé entre Wim Wenders et *Film Verlag* ne prévoit pas de droit de regard sur la qualité et les moyens de distribution. Au début du mois d'août, le réalisateur avait dénoncé son contrat avec *Film Verlag*. L'affaire sera jugée le 27 septembre, après plusieurs référés tous défavorables à Wim Wenders.

■ **AU SYNDICAT DES DIRECTEURS DE THÉÂTRE. — M. Jérôme Hulot, directeur du théâtre Montparnasse, a été élu à l'unanimité président du Syndicat des directeurs de théâtre de Paris. Il succède à Denis Maurey, qui vient de mourir (*le Monde* du 28 août).**

Sur les traces de Iosseliani

(Suite de la première page.)

Les femmes sont volages, toutes un peu coureuses, ne cherchant que la bonne aventure, le bon filon. Pluton, le tueur, est un crétin. Bref, la société à l'envers, ou plutôt à *l'endroit, la morale où vous savez.*

Otar Iosseliani n'en rit ni n'en pleure. Tout ne tient qu'à un fil, tout peut arriver. Sans atteindre la perfection de ses meilleurs ouvrages soviétiques, sans se libérer tout à fait des lourdes contingences techniques, Iosseliani esquisse un grand film qui reste à faire : plus libre, moins lié au scénario, moins visiblement obsédé par l'ombre de René Clair.

A côté des noms célèbres et des grosses machines, il y a les petits films de circonstance qui interviennent au bon moment, au bon endroit. *Sangandaan* (Carrefours) du cinéaste philippin Mike de Leon, nous fait suivre la prise de conscience d'une jeune religieuse. Pour corser l'affaire, elle se voit relancée par un ancien flirt, aujourd'hui journaliste, machine à pondre de l'information. Mue d'abord par les seules émotions, Sœur Stella se solidarise avec des grévistes devant la porte de leur usine.

Venise n'est peut-être pas le lieu idéal pour présenter une telle œuvre, destinée d'abord aux compatriotes du cinéaste. Le public qui voit aujourd'hui son film, facile d'accès mais nullement schématique, comprend tout de suite quelle société, quel régime sont ici en cause. Le premier degré sans nuance ne mérite pas nécessairement le sarcasme.

Strikebound (la Grève) est l'*opera prima* d'un ancien élève d'une école de cinéma de Melbourne, Richard Lowenstein. Le cinéaste fait revivre dans les plus petits détails une grève longue et dure des mineurs dans l'Etat de Victoria (Australie) au cours des années 30. Il ne balbutie pas, il sait où placer sa caméra. La foi communiste y est solidement contrastée avec la foi chrétienne, le capitalisme symbolise le mal absolu. Les acteurs, professionnels, tiennent sobrement et exactement leur rôle.

La tentative ira peut-être s'accentuant dans les années à venir : décrire ainsi, *a posteriori* mais en puisant aux meilleures sources, l'histoire de la lutte de l'homme pour sa libération économique. Richard Lowenstein semble nous dire : « *Ce combat, ces horreurs, sont derrière nous.* » Avec Mike de Leon, la révolte se conjugue au présent immédiat.

LOUIS MARCORELLES.

Comment conserver sa Géorgie ?

Les favoris de la lune est-il un film parisien ou un film géorgien tourné à Paris ? Ce qui est sûr c'est qu'il ne ressemble en rien à un film français.

Né en 1934 à Tbilissi, en Géorgie, Otar Iosseliani, qui a conservé sa nationalité soviétique, a fait des études de mathématiques à l'université de Moscou, puis a suivi des cours de mise en scène à l'Institut du cinéma de Moscou. Entre 1962 et 1976, il a tourné quatre films dans les studios de sa ville natale : *Avril, la Chute des feuilles, Il était une fois un merle chanteur, Pastorale*. Que gagne-t-on ou que perd-on quand on est cinéaste géorgien à devenir parisien ?

« *J'ai le point de vue de quelqu'un qui a vécu toute sa vie hors de Paris*, répond Otar Iosseliani. *Les critères, la mesure des événements, les clés pour ouvrir certaines portes parfois ne sont pas les mêmes. Mais j'ai fait ce film à Paris comme si je l'avais fait dans mon pays, sans me mêler des problèmes quotidiens de la vie française qui sont plutôt socialo-politicomoraux. Pourtant, il fallait que le film ressemble un peu à la réalité, que les habitants de la ville se reconnaissent. Si on ne se reconnaît pas, on ne croit à rien. La parabole du film permet de transférer légèrement la réalité sans détruire les traces reconnaissables.*

L'usure des âmes

» *J'ai peut-être perdu dans ce film le côté de connaisseur de petits détails quotidiens qui me permettait de créer en Géorgie un autre tissu idéologique... Mais je voulais faire un film hors des pays de l'Est : en Allemagne, en Italie, en Espagne, n'importe où, mais dans un endroit où les phénomènes sont nets, surtout ceux qui m'intéressaient. Les événements qui se déroulent dans ce film tournent autour de cette faiblesse des hommes attirés par la possession du bien. Ça se fait par la corruption, par le conformisme, par la prise de responsabilités dans des actions. Rien ne nous appartient sans être pris chez quelqu'un : voilà la fable autour de laquelle se développe la dramaturgie.*

» *Chez moi, en Géorgie, si vous voulez acheter un cadeau à quelqu'un, vous devez aborder la difficulté de le trouver... Il ne se vend pas à chaque coin de rue, il y a de longues queues devant les boutiques. Si vous voulez acheter un tableau, vous devez entrer dans une chaîne de spéculations ou de clandestinité qui trouble l'image. Les prostituées ne sont pas sur les trottoirs, et les marchands d'armes n'existent pas, ils seraient des criminels. La réalité française m'a permis d'exposer certains phénomènes à l'état pur.* »

« *Tout se casse, tout se rétrécit, tout se passe de main en main, tout s'use, également les âmes des humains. Les êtres se détruisent en étant conduits par le diable de la possession. Je voulais nettoyer cette idée et c'est pourquoi j'ai choisi pour ce scénario une facture et une atmosphère occidentales. Cette trame de la passation des objets est le reflet d'une pensée qui m'est venue au Marché aux puces, où l'on voit la montagne des objets qui ont perdu leur patron et qui ont commencé leur voyage de main en main.*

» *En Géorgie, la révolution a déplacé des milliards d'objets. Qu'est-ce que fut cette révolution sinon la réquisition du bien, et l'espoir de régler des problèmes sociaux en partageant les bijoux, les meubles, la vaisselle, les tapisseries d'un grand seigneur entre cinq cents nouveaux propriétaires ? Au cours des grandes vagues d'arrestations dans les années 30 en Géorgie, les gens arrêtés perdaient tout et tout revenait aux fonctionnaires, à leurs anciens collègues. Le phénomène est applicable à l'Occident, où l'on perd sa fortune en la risquant par des jeux, par de la nonchalance ou par la perte du sens contemporain en n'étant plus un bon joueur dans la compétition pour la place au soleil. L'Evangile dit :* « N'oubliez pas pas qu'on vient au monde nu et qu'on en repart nu. » *Cette phrase est écrite parce qu'on l'oublie toujours, que rien ne nous appartient et que tout sera couvert de poussière.* »

En quittant sa Géorgie, Otar Iosseliani a emporté dans son bagage une petite icône et le livre d'un poète du douzième siècle *le Chevalier à la peau de tigre*, de Rustaveli : « *C'est un livre qu'on offre en cadeau de mariage pour que les gens élèvent bien les enfants. Il donne des exemples de courage, de tendresse et des pensées d'amour.* »

De France, Otar Iosseliani n'a rapporté qu'une petite fiasque d'alcool de 25 centilitres qu'on peut mettre dans sa poche. « *Personnellement, je ne suis pas attiré par les objets*, explique-t-il, *j'aime les bons outils de travail : les bons stylos, du bon papier, une machine à écrire, un appareil photo, quelque chose qui serve à quelque chose. L'outil de travail est le seul objet qui a une raison d'accompagner un homme sur terre.* »

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.

MUSIQUE

UNE VILLE, UNE HISTOIRE, UN FESTIVAL

Innsbruck baroque

Dans la rue étroite où se presse la foule des touristes cheminant vers le Petit Toit d'or, symbole d'Innsbruck depuis la Renaissance, on entend beaucoup parler français en cette fin d'août. Pourtant, les mélomanes de notre pays n'ont pas encore découvert le Festival qui se déroule chaque année dans la capitale du Tyrol pour illustrer la grande tradition de la ville à l'époque des Habsbourg.

C'est l'œuvre du professeur Otto Ulf, bassonniste de la Philharmonique de Vienne, qui fut l'un des premiers après la dernière guerre à constituer un ensemble d'instruments baroques et à donner dans les lieux historiques la musique du temps. L'Académie de musique ancienne qu'il fonda en 1972 à Innsbruck attire, depuis, les savants et les virtuoses à la pointe de la recherche (les Curtis, Tagliavini, Kuijken, Jacobs, Linde, Radulescu, etc.).

Quelque deux cents étudiants, cette année, sont venus du monde entier (et trente-deux spécialement des pays de l'Est) travailler le chant baroque et la flûte à bec, le luth et la viole de gambe, et toutes les disciplines de ces éminents professeurs dont la science et le talent alimentent depuis 1977 le Festival qui multiplie les découvertes et les résurrections.

L'atmosphère, on s'en doute, est tout autre qu'à Salzbourg. A la Hofkirche, autour de l'imposant mausolée de Maximilien de Habsbourg, des jeunes décontractés, au visage fin et rieur, sont assis au pied des vingt-huit géants que l'empereur a voulu pour monter la garde funèbre : toute sa famille, les princes dont il a rassemblé les territoires (Ferdinand le Catholique, Charles le Téméraire) et même le roi Arthur et Clovis, coulés dans le bronze par des maîtres tels que Dürer, Peter Vischer ou Veit Stoss, dans des poses et des costumes saisissants ou d'une grâce exquise. Ils écoutent un des plus vénérables témoins du passé musical d'Innsbruck, l'orgue Ebert de 1558 demeuré miraculeusement presque intact et restauré en 1976, sur lequel Luigi Ferdinand Tagliavini joue avec une fierté de ton et un joyeux enthousiasme des œuvres qui ne dépassent pas 1615...

Cette musique si neuve dit des merveilles dans un langage que rien n'a encore usé ni brutalement modifié, sur ces jeux tellement originaux d'une époque où chacun était vraiment unique. On y entend encore le coup de langue sur les anches, comme si l'on goûtait un vin de pays. Les flûtes acides et délicieuses, toutes énamourées, voisinent avec le nasillement de la régale les trompettes éclaboussent de leur lumière. Le contrepoint simple et plein d'esprit de Bruno Bruolo fait ressortir la pensée imposante de Willaert dont le *Ricercare* annonce les fugues de Bach. Andrea Gabrieli nous ravit par ses jeux dansants, ses changements imprévus de tempo et de rythme. Partout, dans ces toccatas, ces canzone, ces fantaisies ruisselle un art libre, vivant, spontané, qui étincelle sur cet orgue ivre de soleil, dont les ailes ouvertes révèlent des peintures de primitifs.

Le lit de Procuste

Le lendemain, nous étions à la cour de Ferdinand II, à la fin du seizième siècle, dans cet altier château d'Ambras qu'il fit construire pour son épouse au flanc de la montagne dominant Innsbruck, l'immense salle espagnole au plafond de bois à caissons admirablement travaillés et cloutés d'or, et aussi une galerie de portraits princiers très colorés aux poses détendues, entourés d'une décoration renaissante pleine d'exubérance, sous des fenêtres peintes de nuages et ornées de bois de cerfs.

Un lieu idéal pour les efflorescences vocales et les discours rhétoriques abondamment ornés que René Jacobs développe dans un récital qui nous promène à travers l'Europe, accompagné au théorbe par Konrad Junghänel. Habitués à la géniale liberté de Monteverdi, nous avons quelques peine à comprendre la difficulté des rapports qu'entretiennent la parole et la voix de cette époque, difficulté dont nous convainc l'aria de Luigi Rossi, qui a tant de mal à se libérer des mots et tout-à-coup se met enfin à chanter, ou le lamento de Jason de Cigismondo d'India dans ce grand récitatif dramatique qui reste musicalement si froid ; et les airs de cour de Michel Lambert, malgré l'humour de Jacobs, gardent une allure un peu guindée, bien que les vocalises d'agrément s'enhardissent progressivement à s'évader du texte, tandis que la plainte sur la mort de Lambert de du Buisson s'épuise en pleurs quelque peu boursouflés...

Mais Jacobs a heureusement parsemé ces nobles efforts d'une ariette en vocalises de Steffani, d'un madrigal de Schein, très chaleureux, avec de jolis effets de sonorités, d'une chanson légère et ironique de Hammerschmidt (*l'Art du baiser*), de trois Purcell aériens, dits autant que chantés avec un art ensorcelant qui montre combien les fleurs peuvent tout de même s'épanouir sur le lit de Procuste de la rhétorique. Et Konrad Jinghänel, accompagnateur idéal, nous réservait sur le luth quelques musiques sans paroles du lyrisme le plus intérieur.

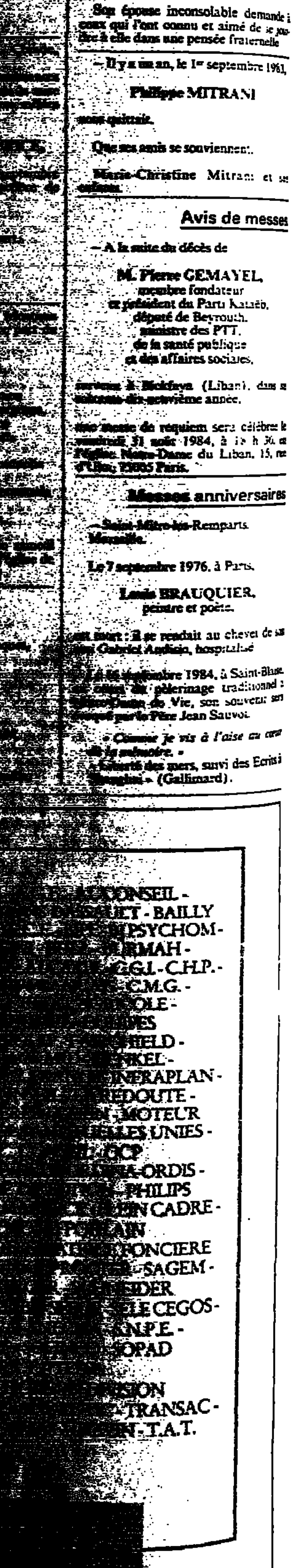
Nouvelle étape dans l'histoire d'Innsbruck, à la Hofburg : la Salle des géants, devenue une troisième galerie de portraits de famille. L'impératrice Marie-Thérèse a sacrifié à la tradition ; elle-même, son mari, ses enfants, sont représentés en pied, à la mode de Nattier ou de Largillière, en dix-huit grands tableaux, les alliés (dont Louis XVI) ayant droit, au-dessus de leur conjoint, à une effigie plus réduite.

Cette vaste salle d'apparat revêtue de stuc d'une blancheur éclatante appelle naturellement la musique du dix-huitième siècle. On y aurait écouté toute la nuit le jeune ensemble du London Baroque jouer Corelli et Haendel avec une pureté de sonorités, un raffinement de phrasé, une fougue et une plénitude qui faisaient ressortir tant d'imagination, de poésie et de grandeur, souvent dissumulées par des exécutions ampoulées, grasses et traînantes.

Et l'on retrouvait le même lieu pour quatre *Quintettes à deux violoncelles* de Boccherini (sur les quelque cent qu'il a écrits !) par Sigiswald Kuijken et ses amis de la Petite Bande qui dessinaient de merveilleux entrelacs sur la trame profonde de ce lyrisme. Ils n'avaient pas choisi les plus pittoresques ou charmeurs, mais des œuvres de grand style. Boccherini n'est qu'exceptionnellement romantique et dramatique; classique, certes, mais jamais sec ni superficiel. Les deux violoncelles donnent à ces pages, avec leur surabondance de cordes graves, une rondeur et une richesse d'harmonie incomparables.

Le musicien enchaîne des figures imprévues, des images contrastées, mais, derrière cet art de bonne compagnie, vivent une palpitation, un frémissement proprement musical, parfois le mystère d'une fête de nuit; le feu crépite dans les allégros d'une alacrité quasi mozartienne. Et combien a-t-il écrit de ces menuets d'une inépuisable fantaisie inventive dans leur subtilité d'écriture, d'une grâce câline ou d'une finesse arachnéenne, qui laissent loin derrière eux l'étiquette un peu compassée de cette danse de cour ? Boccherini, l'homme *du* menuet ? Non, l'homme *des* menuets, mais aussi, comme Domenico Scarlatti, un musicien du cœur qui se cache pudiquement derrière une musique en habits de dentelle.

JACQUES LONCHAMPT.



SPECTACLES

théâtre

A DEJAZET (887-97-34), 21 h : les Macloma.

ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71) 20 h 45 : Nos premiers adieux.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 20 h 30 : le Nouveau Testament.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : l'Amour en visite à l'école des veuves.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Madame, pas dame.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Messieurs les ronds de cuir.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h : Histoire de clowns ; 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.

ESPACE-MARAIS (584-09-31), 22 h : Accusé : Dollar ou la fin de Victor.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 21 h : Chacun pour moi.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonjour Prévert.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Il pleut sur le bitume.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.

MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

MONTPARNASSE (320-89-90), 20 h 30 : la Salle à manger.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE MAUBEL (255-45-55), 20 h 30 : les Insomniaques.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Vie et Mort de Pier Paolo Pasolini.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : le Bluffeur.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un : 22 h 30 : Limite !

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé : 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Bel et la Bête ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

GRENIER (380-68-01), 22 h : Au nom du père et au nom du fils.

PATACHON (606-90-20), 20 h : F. Godard ; 22 h : Patachanson.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur piquent ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Juliette et Roméo.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : J. Villeret.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h : Petitelle.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

La danse

COUR DE LA MAIRIE DU IVe (278-60-56), 21 h : Ballets historiques du Marais.

Spectacle d'eau

ESPLANADE DE LA DÉFENSE, Fontaine Agam (979-00-15), 21 h 30 : Daphnis et Chloé.

Opérettes

POTINIÈRE (266-44-16), 20 h 30 : le Roi-Cerf.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : From Harlem to Broadway.

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : J. Bourbon.

Les concerts

Eglise Saint-Roch, 21 h : Orchestre de l'Ile de France. Dir. : J. Mercier (Beethoven : Symphonie no 2. Berlioz : Symphonie fantastique).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars antiqua de Paris (des Croisades à la guerre de Cent Ans).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Joël Lacroix Jazz Orchestra.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h : Manigua.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Michel Roques Quartet.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : G. Colliers London All Stars.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : Kanda Bongo Man.

TROIS MAILLETS (354-00-79), 23 h : La Velle.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-21), 23 h : O. Piro, D. Arboleda, L. Cruz.

cinéma

Vendredi 31 août

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, la Croix du Sud, d'A. Hugon : 19 h, cinéma japonais (érotisme) : le Pornographe, de S. Imamura : 21 h, hommage à A. Resnais : Hiroshima, mon amour.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, cinéma américain (1920-1930) : America goes over ; 17 h, cinéma japonais : la Relation matrimoniale, de S. Toyoda ; 19 h 15, Stalker, de A. Tarkovski.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON ROI DAGOBERT (Franco-It., v.f.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

BOUNTY (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES BRÉSILIENNES DU BOIS DE BOULOGNE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

BUSH MAMA (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

CANNON BALL II (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

DORTOIR DES GRANDES (Fr.) (**) : Ritz, 2e (606-58-60) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George-V 8e (562-41-46). — V.f. Arcades, 2e (233-54-58).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).

FORT SAGANNE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Studio 28, 18e (606-36-07).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Cinévog, 14e (320-68-69).

FRANKENSTEIN 90 (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

HISTOIRE D'O No 2 (Fr.) (**) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52).

L'HOMME A FEMMES (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Montparnos, 14e (327-52-37). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65).

LIQUID SKY (**) (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

LISTE NOIRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSION FINALE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LE PALACE EN DÉLIRE (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PAVILLONS LOINTAINS (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA PIRATE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SHOCKING ASIA (All., v.f.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71).

SIÈGE (A., v.o.) (**) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

SIGNE LASSITER (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

SUDDEN IMPACT (le Retour de l'inspecteur Harry) (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRICHE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

ULTIME VIOLENCE (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (722-69-23).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Calypso, 17e (380-30-11).

XTRO (Angl., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

ZOLOCK (POURQUOI L'ÉTRANGE M. ZOLOCK S'INTÉRESSAIT-IL TANT A LA BANDE DESSINÉE ?) (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES FILMS NOUVEAUX

A COUPS DE CROSSE (*), film franco-espagnol de Vicente Aranda, v.f. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-71-08) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ANGEL (*), film américain de Robert Vincent. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

CARMEN NUE (*), film espagnol d'Albert Lopez. V.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UCG Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

CONAN LE DESTRUCTEUR, film américain de Richard Fleischer. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE, film français d'Eric Rohmer : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06).

ROAR, film américain de Noël Marshall. V.o. : Quintette, 8e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Forum, 1er (297-53-74) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; 3 Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA SMALA, film français de Jean-Loup Hubert : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (532-41-01).

L'ANGE DES MAUDITS (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (A., v.o.) : Boîte à films (H.sp.), 17e (622-44-21).

ANTONIO DAS MORTES (Bré., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). — V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : A rené Bazin, 13e (337-74-39).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LES CRIMINELS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

DE L'OR EN BARRE (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) : George V, 8e (562-41-46). — V.f. : Impérial, 2e (233-56-70).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

LA DOLCE VITA (It., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

EL (Mex., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ÉTRANGER (It.) : Logos-I, 5e (354-42-34).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

FAME (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

LE FAUX COUPABLE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA FÉLINE (Tourneur 1942), (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LA FILLE DE RYAN (Ang., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GRAINE DE VIOLENCE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (545-35-38).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

HAIR (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'HÉRITIÈRE (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

IL BIDONE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LA LOI DU SILENCE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f., Marivaux, 8e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LOLITA (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (329-79-89).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50)) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

MANHATTAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

MÉTAL HURLANT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

METROPOLIS (All.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Saint-Germain, 6e (633-97-77) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) . Capri, 2e (508-11-69).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOLIÈRE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. Français, 9e (770-33-88).

LA PÊCHE AU TRÉSOR (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

PARIS VU PAR (1964) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PINK FLAMINGOS (A., v.o.), (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PLUS FORT QUE LE DIABLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

RUE BARBARE (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES SEIGNEURS DE LA ROUTE (ex-LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitchs), (A., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

TRISTANA Forum, Orient-Express, (Fr., It., Esp.), 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

TUEURS A GAGES (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) (version intégrale) : Movies, 1er (260-43-99) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA VIE D'ARCHIBALD DE LA CRUZ (Mex., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

VIVRE ET LAISSER MOURIR (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Balzac, 8e (561-10-60).

Les séances spéciales

CASANOVA (de Fellini) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.

CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.), Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h 20.

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE ((Jap., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 18 h 45.

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 15 h.

LA DAME DE SHANGAI (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LE DERNIER MÉTRO (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 21 h.

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 22 h 15.

LA NUIT DE VARENNES (Fr.-It.), Templiers, 3e (272-94-56), 19 h 45.

MORT A VENISE (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

PULSIONS (**) (A., v.o.), Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), 0 h 10.

LES 400 COUPS (Fr.), Denfert, 14e (321-41-01), 16 h.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 0 h 30.

SALO (**) (It., v.o.), Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), 23 h 55.

LA TRAVIATA (It., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h + Calypso, 17e (380-30-11), 17 h 10.

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 20.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (*) (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 15.

ZAZIE DANS LE MÉTRO ((Fr.), Républic Cinéma, 11e (805-51-33), 18 h.

Les festivals

ERIC ROHMER : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) : Pauline à la plage.

ERIC ROHMER : ELOGE A LA RIGUEUR : Denfert, 14e (321-41-01) : la Femme de l'aviateur.

HITCHCOCK (v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89) : Psychose.

MARCO FERRERI (v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) : Pipicacadodo.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action écoles, 5e (325-72-07) : Un jour aux courses.

LE ROMAN DU CINÉMA (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (334-39-19) : les Bas-Fonds ; l'Homme à la caméra ; le Cameraman ; Scarface ; Vampyr.

QUINZAINE J. DOILLON : Cinéma présent, 19e (203-02-55) : la Drôlesse ; la Pirate.

OTTO PREMINGER (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) : Laura ; la Rivière sans retour ; Carmen Jones ; Ambre.

COMMUNICATION

Coopération accrue entre trois éditeurs de presse féminine

Un important accord de coopération est sur le point de se réaliser entre trois importants éditeurs de publications féminines : les Editions mondiales, ex-Del Duca (*Nous deux, Intimité*, etc.), les Editions du Hennin, dit groupe belge Brébart (*Femmes d'aujourd'hui, Femme pratique, Dépêche mode, Ma maison*, etc.), et la Société de publications économiques, féminines et familiales (*Marie-France*), que dirige Mme Francine Amaury (ex-*Parisien libéré*).

Cet accord, dont le contenu exact n'a pas encore été révélé, viendrait conforter le rapprochement déjà réalisé en novembre 1983 par la création d'une société commune entre ces trois groupes, chargée de l'exploitation et du développement de l'imprimerie d'héliogravure Cino Del Duca à Maisons-Alfort. Au printemps dernier, toujours dans ce cadre, les titres *Femmes d'aujourd'hui* et *Modes de Paris* (ce dernier dépendant des Editions mondiales) avaient fusionné (*le Monde* du 10 mai).

« Aucun titre ne sera supprimé », indique-t-on aux Editions mondiales, où l'on précise que ces différentes publications totalisent un tirage de 3 786 000 exemplaires (2 850 000 hebdomadaires et 936 000 bimensuels ou mensuels), soit un chiffre d'affaires de l'ordre de 1,5 milliard de francs. L'alliance des trois sociétés est sans doute destinée à mieux résister à la concurrence que représentent les efforts du groupe Filipacchi (*7 jours Madame, F*) et la nouvelle initiative d'un hebdomadaire annoncé par le groupe Bertelsmann, qui édite déjà *Prima*, magazine mensuel dont le tirage dépasse le million d'exemplaires.

LA RETRAITE A SOIXANTE-CINQ ANS DANS LE SECTEUR PUBLIC

Le Conseil constitutionnel est saisi du cas de M. Desgraupes

Une soixantaine de sénateurs viennent de saisir le Conseil constitutionnel à propos de la loi sur la limite d'âge dans le secteur public, et, plus précisément, du cas de M. Pierre Desgraupes, PDG d'Antenne 2. Celui-ci, nommé le 17 septembre 1982, pour trois ans, par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, avait été confirmé à son poste par Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité, le 16 décembre 1983, deux jours avant qu'il n'atteigne soixante-cinq ans (*le Monde* daté 18-19 décembre 1983).

L'amendement proposé au Sénat, permettant à M. Desgraupes de rester à son poste jusqu'au terme de son mandat, ayant été repoussé, le patron de la deuxième chaîne devrait normalement quitter la scène audiovisuelle.

Dans leur saisine du Conseil constitutionnel, les sénateurs invoquent l'article 11 de la Constitution, relatif à la *« libre communication de pensée et des opinions »*. Selon eux, le pouvoir donné à la Haute Autorité, par la loi du 29 juillet 1982, de désigner les dirigeants des sociétés nationales de radiotélévision est *« une attribution importante au regard de la liberté de communication de pensées et des opinions »* ; en la remettant en cause, la nouvelle loi méconnaîtrait le principe constitutionnel.

Les « neuf sages » du Conseil vont donc avoir à donner leur avis sur les limites du pouvoir des « neuf sages » de la Haute Autorité, dans un délai de un mois (1). A la Haute Autorité, l'on considère que la situation faite à M. Desgraupes est *« injuste »*, et l'on n'est pas loin de penser qu'il s'agit d'une revanche après la confirmation du PDG il y a huit mois. Certains, dans les allées du pouvoir, avaient en effet réclamé le départ d'un homme jugé, malgré ses sympathies socialistes, trop indépendant.

La presse quotidienne et hebdomadaire se livre déjà au petit jeu des pronostics sur la succession à la tête d'une chaîne qui connaît le meilleur taux d'écoute et suscite bien des convoitises. M. Desgraupes, pour sa part, commence à trouver le feuilleton de sa mise à la retraite amer. La rumeur de sa démission a couru, dès l'annonce du scrutin à l'Assemblée nationale. Il n'en est rien, peut-on affirmer ce vendredi 31 août. En tout état de cause, le recours devant le Conseil constitutionnel lui laisse un sursis.

(1) *Huit jours si le gouvernement le demande.*

● *Saisie de Radio Club portugais.* – Le matériel de la radio locale privée Radio Club portugais a été saisi à Villejuif (Val-de-Marne), mercredi 29 août, par la police, sur commission rogatoire de Mlle Anne-Marie Godefroy, juge d'instruction au tribunal de Créteil. Cette radio de la communauté portugaise de la région parisienne n'avait pas obtenu d'autorisation de la Haute Autorité arguant de la pénurie de fréquences. Les animateurs de la station soutiennent au contraire que leur fréquence (95,7 MHz) a été libérée par Télédiffusion de France. Ils ont organisé une pétition, qui aurait recueilli 45 000 signatures, et une manifestation au Champ-de-Mars, le 26 juin dernier (*le Monde* du 28 juin).

La rentrée à la télévision

Le début du mois de septembre à la télévision sera marqué par quelques innovations, traditionnelles à cette époque de l'année, dans les grilles de programmes. Les plus nombreuses auront lieu sur TF 1, chaîne qui cherche à redresser la courbe des sondages. FR 3 « accrochera » aussi quelques lampions nouveaux. En revanche, Antenne 2 paraît dormir sur ses lauriers. Nous commençons aujourd'hui la présentation de ces « nouveautés ».

Le match de 19 h 40

« Une montée en première ligne, ça me plaît, c'est excitant. » La réaction spontanée de Stéphane Collaro ne trompe pas : la chance que lui offre TF 1 à partir du 3 septembre, à 19 h 40, il va s'efforcer de la saisir. Même si l'entreprise l'effraie un peu : *« Avec la cadence mensuelle de* « Coco-boy » *on avait tendance à s'endormir ; une diffusion hebdomadaire eût été déjà plus mobilisante ; mais, aujourd'hui, quotidienne... »* Quatre mois de préparation du projet « Cocoricocoboy » – fils naturel de « Coco-boy », lui-même héritier de « Collaro-Show » – ne semblent pas avoir suffi pour « cadrer » complètement l'émission : treize minutes par jour à meubler de quinze ou seize séances différentes (différentes et toutes drôles en principe, ce qui ajoute à la difficulté), voilà qui demande de l'imagination.

« D'ailleurs, à l'instant, « on » vient de craquer. En outre, j'ai attrapé une angine ». Ce « on » indéfini désigne l'équipe Collaro dont trois des quatre membres « phosphorent » autour d'une table dressée dans le jardin privé du propriétaire. *« Dis donc, Stéphane, le conseil des ministres, c'est bien chaque mercredi ? »* Rechercheraient-ils la fuite dans la politique ?

« Le Bébête-Show fera toujours partie de nos séquences classiques, mais une fois sur deux seulement, dans un cadre différent, genre « Café du commerce ». L'esprit chansonnier nous guidera, c'est-à-dire une absence de parti pris. Pour autant, je n'ai aucune illusion : nous n'éviterons pas les critiques, de gauche comme de droite. » Aucune restriction préalable au droit d'expression n'a pourtant été formulée à Stéphane Collaro par la direction de TF 1. *« Les seules limites seront celles que je m'imposerai, comme je l'ai fait jusqu'ici. »*

Précisons qu'il ne s'agit pas de direct. *« Pour les enregistrements, nous partagerons aux Buttes-Chaumont, le studio de* « Droit de réponse ». *Ils auront lieu chaque semaine les lundi, mardi et mercredi. Rien à dire encore sur les moyens techniques offerts par la Société française de production, sinon... que nous n'avions pas le choix. C'est là un des aspects du système hérité de l'ex-ORTF. Nous croquerons donc la pomme SFP dont le prix sera réglé par TF 1 ! »* Au sujet du budget de « Cocoricocoboy », précisément, Stéphane Collaro fait preuve d'une grande pudeur. *« Si court qu'il soit, ce genre de spectacle exige, en effet, d'assez gros moyens, en costumes, en décors et autres artifices. Même si le public est satisfait dans son ensemble, il se trouvera toujours des gens pour trouver scandaleux le coût de l'émission. »*

Révélé par Jacques Martin (« Le petit rapporteur ») dans les années 75, Stéphane Collaro – ancien journaliste sportif à l'ORTF, spécialiste de la formule 1 – figure désormais dans la galerie des amuseurs publics. Un *gagman* parfois discuté, certes, pour le goût douteux de certaines séquences de « Coco-Boy », mais qui, finalement, divertit sans doute plus qu'il ne scandalise. Un tempérament comique, en tout cas, que la direction de TF 1 a recruté pour servir de « locomotive » à ses soirées et singulièrement au Journal de 20 heures, dont la cote d'audience s'est quelque peu érodée au profit de celui d'Antenne 2. Selon les experts, le « Théâtre de Bouvard », diffusé chaque soir à 19 h 40 sur l'A 2, expliquerait tout autant le renversement de tendance que le phénomène Ockrent. Alors, sus à l'ennemi ? Mort à Bouvard ?

Stéphane Collaro est peut-être un chasseur de primes, mais pas un tueur à gag (es)... *« Bouvard, c'est McEnroe,* dit-il un peu admiratif. *Il m'a invité à déjeuner chez lui – fort bien, d'ailleurs – il y a une quinzaine de jours et il n'a nullement cherché à mettre de l'arsenic dans mon assiette. Alors, cool... »* Vous avez dit McEnroe ? Mais l'ancien journaliste que vous fûtes, joyeux Stéphane, feint-il d'ignorer que un certain jour récent de 1984 à Roland-Garros, l' « invincible » a tout de même trouvé son Lendl...

CLAUDE DURIEUX.

★ Chaque soir de la semaine, 19 h 40, TF 1.

Vendredi 31 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Numéro un : Il était une fois Joe Dassin.
Une douzaine de ses succès. Des duos avec Petula Clark, Johnny Mathis, Annie Cordy.

21 h 40 Les médecins de l'art.
De Ph. Alfonsi et P. Pesnot (rediffusion).
Angelo, mort à quatorze ans lors de la grande peste de 1580, revient demander des comptes à ceux qui ont dénaturé les portraits qu'on avait faits de lui. Visite du musée du Louvre, un documentaire sous forme de fiction.

22 h Temps X : la quatrième dimension.
Emission d'I. et G. Bogdanoff. (Redif.)
Une étrange histoire de machine « diseuse de bonne aventure »...

23 h 5 Journal.

23 h 20 Les tympans fêlés. Emission de J.-F. Bouquet.
Spécial AC/DC.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Naumachos.
Réal. B. Vailati. Avec M. Adorf, A. Cantafora...
N° 5. Quarante nœuds. Découverte d'une torpille engloutie sous la mer. Gino et Samson s'embarquent sur le Naumachos *pour récupérer cet engin.*

21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Sur la ligne de départ », sont invités : Emmanuel Carrère (Bravoure), *Tony Cartano* (Bocanegra), *Alain Gerber* (Une rumeur d'éléphant), *Catherine Lepront* (Une rumeur), *Raoul Mille* (Léa ou l'opéra sauvage), *Marie-Thérèse Humbert* (le Wolkameria).

22 h 45 Journal.

22 h 55 Ciné-été : l'Ironie du sort.
Film français d'E. Molinaro (1973), avec P. Clementi, M.-H. Breillat, J. Spiesser, C. Rich, J. Dessailly, P. Vaneck.
En 1943, à Nantes, un jeune résistant prépare un attentat contre un officier allemand. Son sort et celui de plusieurs personnes varieront selon la réussite ou l'échec de cet acte. D'après un roman de Paul Guimard, deux versions parallèles, l'une en couleur, l'autre en noir et blanc, des jeux du hasard. Mise en scène de qualité sur un sujet ambitieux.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Le chasseur de lèpre.
Magazine d'information d'André Campana.
Un reportage de la RTB pour le magazine « A suivre », réalisé par C. Brackman et Manu Bonmariage.
En Belgique, il s'appelle Joseph Roulling ; au Cameroun, on le surnomme « Dokta Medoko ». Depuis plus de quinze ans, ce prêtre de Liège dirige la léproserie de Batouri, à l'est du pays. Il parcourt, chaque année, plus de 35 000 kilomètres en Jeep, pour soigner les quelque deux mille lépreux. A chaque voyage, Joseph Roulling prend la mesure de son impuissance mais persévère inlassablement « C'est une goutte d'eau dans l'océan, dit-il, mais sans goutte d'eau, il n'y aurait pas d'océan. »

21 h 30 Téléfilm : l'Ascenseur.
De Jean Prat et Roger Stéphane. (Redif.)
Disparition d'un banquier parisien écœuré par ce bas monde. Il devient liftier dans un grand hôtel et retrouve tous les personnages qu'il voulait fuir.

23 h Journal.

23 h 20 Prélude à la nuit.
Concert de la Société nationale de musique : « Cantate pour elle », pour voix, harpe et bande magnétique d'Ivo Malec, interprétée par Nicole Robinet, soprano, et Francis Pierre, harpe.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 L'opérette c'est la fête : l'opérette viennoise.
21 h 30 Entretiens et souvenirs... pris dans une mémoire, avec Paul Lorenz et Mario Bois.
22 h Contes fantastiques de la Chine antique.
23 h Bestiaire : le kuni chien.
23 h 20 Musiques limite.
23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20 Concert (donné au Théâtre des Champs-Élysées) : « la Muette de Portici » (ouverture), d'Auber ; « Concerto pour violon et orchestre », de Walton ; « Symphonie n° 5 », de Glazounov, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. H. Lewis, sol. J. Prat, violon.
22 h 15 Les soirées de France-Musique : œuvres de Ravenscroft, Haendel, Bull, Borodine (arrangement Rimski-Korsakov et Glazounov), Scriabine ; à 23 h 10, œuvres de Chostakovitch, Purcell, musique traditionnelle (France).

Les programmes du samedi 1er et du dimanche 2 septembre se trouvent dans « le Monde Loisirs »

SPORTS

LES INTERNATIONAUX DE TENNIS A FLUSHING MEADOW

Hiérarchie financière

Les championnats internationaux de tennis, aux États-Unis, se sont poursuivis, jeudi 30 août, sans surprise à Flushing Meadow. Pour la première fois depuis 1973, aucune tête de série n'est tombée après trois jours de compétition. La seule contestation a été verbale. L'Américain Vitas Geruiaitis a attaqué ses « consœurs » qu'il juge trop bien payées pour un niveau de jeu « *désespérément faible* ». Martina Navratilova et Chris Evert-Lloyd n'ont pas apprécié.

Jeudi soir 30 août, en lever de rideau du match entre le Tchécoslovaque Ivan Lendl et le Sud-Africain Eddie Edwards, deux nymphettes ont été à l'honneur sous les projecteurs du central : la Canadienne Carling Bassett et la Française Pascale Paradis. Après un départ catastrophique, la Française s'est retrouvée menée 5-1 avant d'égaliser à 5-5 puis de perdre le premier set au *tie-break* (7-1). Par un curieux renversement de situation, c'est elle qui s'est détachée à 5-1 dans le deuxième set avec trois balles de set dans le jeu suivant. Pascale Paradis laissait pourtant passer sa chance et Carling Bassett, plus solide nerveusement et plus expérimentée bien qu'elle soit aussi jeune, l'emportait une nouvelle fois au *tie-break* (7-4).

LES RÉSULTATS DU JEUDI 30 AOUT

SIMPLE MESSIEURS

(Premier tour)

Green (E-U) bat Wilkison (E-U), 6-3, 2-6, 7-5, 7-6 (7-4); Gullikson (E-U) bat Arraya (Per.), 6-1, 6-4, 6-3; Klaparda (E-U) bat Hayes (E-U), 6-3, 7-6, (7-1), 3-6, 6-4.

(Deuxième tour)

Gomez (Equ., n° 5) bat Bauer (E-U), 6-0, 4-6, 6-3, 6-2; Gerulaitis (E.-U., n° 12) bat Ocleppo (Ita.), 6-1, 6-4, 6-0; Lapidus (E-U) bat Winitsky (E-U), 6-3, 6-3, 6-4; Drewett (Aus.) bat Davis (E-U), 6-4, 6-3, 6-2; Holmes (E-U) bat Hogstedt (Suè.), 6-2, 6-4, 7-6 (7-3); Nelson (E-U) bat Simonsson (Suè.), 6-3, 6-1, 7-6 (7-2); Mayotte (E-U) bat Palin (Fin.), 6-4, 6-4, 3-6, 6-1; Brown (E-U) bat Denton (E-U), 4-6, 6-4, 7-6 (7-5), 6-3; Wilander (Suè., n° 4) bat Kures (E-U), 7-6, (7-5), 6-3, 6-4; Teltscher (E-U, n° 10) bat Dickson (E-U), 3-6, 6-4, 2-6, 6-3, 7-6 (7-5); Jarryd (Suè., n° 14) bat Visser (Af. S), 6-7, (5-7), 6-3, 3-6, 7-5, 6-3; Cash (Aus., n° 15) bat Brad Gilbert (E-U), 6-3, 6-4, 6-2; Krickstein (E-U, n° 8) bat Klaparda (E-U), 6-4, 6-3, 3-6, 7-6 (8-6); Scanlon (E-U) bat Davis (E-U), 6-4, 6-3, 7-5; Lendl (Tch., n° 2) bat Edwards (Af. S), 3-6, 7-6, (7-2), 6-3, 6-1; Flach (E-U) bat Amritraj (Ind.), 6-2, 7-5, 6-1.

SIMPLE DAMES

(Premier tour)

M. Skuherska (Tch.) bat Harrington (E-U), 6-7 (3-7), 7-6 (7-5), 6-4; V. Nelson (E-U) bat E. Raponi-Longo (Arg.), 6-3, 6-0; L. McNeil (E-U) bat L. Romanov (Rou.), 0-6, 6-4, 6-2; T. Scheuer-Larsen (Dan.) bat A. Villagran (Arg.), 6-3, 6-3; B. Mould (Af. S) bat G. Rush (E-U), 6-4, 6-4.

(Deuxième tour)

M. Navratilova (E-U), n° 1) bat A. Leand (E-U), 6-4, 6-2; P. Delhees (Sui.) bat P. Keppeler (RFA), 6-0, 7-6 (7-2); M. Jausovec (You.) bat A. Henricksson (E-U), 6-1, 7-6 (8-6); S. Hanika (RFA) bat K. Skronska (Tch.), 6-3, 6-2; A. Minter (Aus.) bat M. Skuherska (Tch.), 6-2, 6-1; P. Huber (Aut.) bat C. Anderholm (Suè), 7-5, 6-0; B. Gerken (E-U) bat K. Gompert (E-U), 6-2, 6-1; B. Bunge (RFA) bat I. Budarova (Tch.), 2-6, 7-5, 6-1; C. Evert-Lloyd (E-U, n° 2) bat T. Holladay (E-U), 6-1, 6-1; M. Gurney (E-U) bat R. Casals (E-U), 6-0, 6-3; B. Gadusek (E-U, n° 12) bat P. Casale (E-U), 2-6, 6-3, 6-4; L. McNeil (E-U) bat V. Nelson (E-U), 5-7, 6-4, 6-3; C. Bassett (Can., n° 14) bat P. Paradis (Fra.), 7-6 (7-1), 7-6 (7-4); A. Temesvari (Hon., n° 16) bat E. Burgin (E-U), 7-5, 6-4.

● *Pas d'opération pour Yannick Noah.* – Le numéro un du tennis français ne subira pas, pour le moment, d'intervention chirurgicale pour sa pubalgie (*le Monde* du 28 août). Compte tenu de l'amélioration de son état de santé, il envisage d'effectuer un stage de remise en forme chez le célèbre entraîneur américain Nick Bollettieri en Floride et de reprendre la compétition pour le tournoi de Sydney, du 8 au 14 octobre.

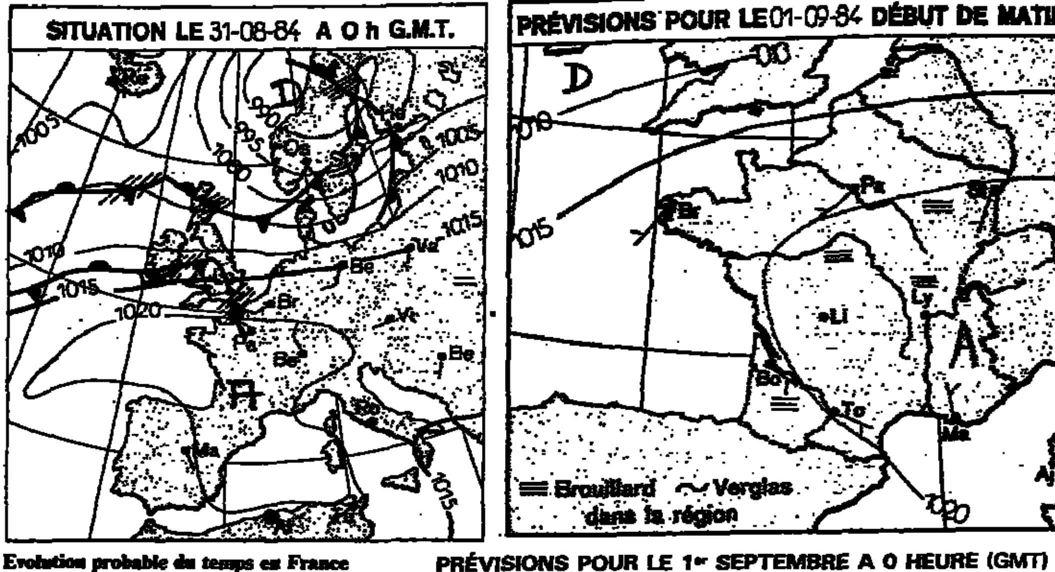
D'un sport à l'autre

● *Championnats du monde de cyclisme sur piste.* – Après quatre jours de compétition, six titres ont été décernés, à Barcelone, aux Américaines Connie Paraskevin (vitesse) et Rebecca Twigg (poursuite), aux Suisses Robert Dill-Bundi (keirin) et Urs Freuler (course aux points), aux Allemands de l'Ouest Jurgen Greil et Franck Weber (tandem), et au Néerlandais Jan de Nijs (demi-fond amateurs). Les Français ont obtenu deux médailles d'argent par Franck Depine et Philippe Vernet (tandem) et par Jeannie Longo (poursuite).

● *Transat Québec-Saint-Malo.* – Dix bateaux avaient rallié Saint-Malo, jeudi 30 août. Le classement s'établissait ainsi : 1. **Royale**, 8 jours, 19 h 57 mn 42 s ; 2. **Charente-Maritime-2**, à 16 mn ; 3. **Fleury-Michon-7**, à 11 h 2 mn ; 4. **William-Saurin**, à 24 heures ; 5. **Formule-Tag**, à 1 jour, 5 h 48 mn ; 6. **Elf-Aquitaine-2**, à 1 jour, 7 h 28 mn ; 7. **Crédit-Agricole-2**, à 1 jour, 12 h 31 mn ; 8. **Paul-Ricard**, à 1 jour, 15 h 1 mn ; 9. **Biotherm**, à 1 jour, 17 h 8 mn ; 10. **Umupro-Jardin**, à 1 jour, 18 h 4 mn.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 31 août à 0 heure et le samedi 1er septembre à 24 heures.

PRÉVISIONS POUR LE 1er SEPTEMBRE A 0 HEURE (GMT)

Persistance d'une situation anticyclonique sur la France. Les perturbations océaniques circulent au niveau des îles Britanniques et ne donnent que des nuages passagers sur les côtes de la Manche.

Samedi matin, il fera encore chaud.12 à 16 degrés au lever du jour. Les bancs de brouillard se localiseront essentiellement sur le Centre-Est et le Sud-Ouest, ils se dissiperont assez rapidement. De la Bretagne à la Picardie, des passages de nuages bas assez épais par moment. Ailleurs, beau temps ensoleillé.

Au cours de la journée, il fera beau et chaud sur la plupart des régions, les nuages s'évacueront par la Picardie, les Ardennes et les frontières du Nord-Est, ailleurs ciel clair et soleil. Les températures atteindront 30 degrés sur la moitié sud, 23 à 27 degrés sur la moitié nord.

Évolution pour dimanche : il fera un peu plus chaud sur l'ensemble du pays ; les brouillards seront plus rares en début de matinée et les côtes de la Manche bénéficieront d'un temps plus ensoleillé. Une belle journée d'été en toutes régions. Le soir sur la côte atlantique une évolution orageuse débutera et quelques orages isolés éclateront de la Bretagne sud aux Pyrénées.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 31 août à 8 heures, de 1021 millibars, soit 766 mm de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 août; le second le minimum de la nuit du 30 au 31 août) : Ajaccio, 25 et 15 degrés; Biarritz, 28 et 17; Bordeaux, 29 et 14; Bourges, 27 et 12; Brest, 22 et 17; Caen, 26 et 18; Cherbourg, 18 et 16; Clermont-Ferrand, 26 et 10; Dijon, 26 et 10; Grenoble-St-M.-H., 28 et 12; Grenoble-St-Geoirs, 26 et 10; Lille, 24 et 15; Lyon, 26 et 12; Marseille-Marignane, 29 et 16; Nancy, 24 et 12; Nantes, 25 et 16; Nice-Côte d'Azur, 25 et 19; Paris-Montsouris, 27 et 17; Paris-Orly, 28 et 14; Pau, 29 et 14; Perpignan, 31 et 17; Rennes, 24 et 16; Strasbourg, 25 et 13; Tours, 24 et 11; Toulouse, 29 et 12.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 15 degrés; Amsterdam, 23 et 15; Athènes, 28 et 20; Berlin, 25 et 17; Bonn, 24 et 13; Bruxelles, 25 et 16; Le Caire, 32 et 20; îles Canaries, 28 et 19; Copenhague, 21 et 16; Dakar, 30 et 26; Djerba, 28 et 23; Genève, 28 et 10; Istanbul, 23 et 15; Jérusalem, 27 et 24; Lisbonne, 34 et 20; Londres, 27 et 18; Luxembourg, 22 et 13; Madrid, 31 et 13; Moscou, 16 et 12; Nairobi, 19 et 12; New-York, 30 et 24; Palma-de-Majorque, 27 et 15; Rio-de-Janeiro, 22 (maxi.) : Rome, 15 (mini.); Stockholm, 20 et 15; Tozeur, 34 et 24; Tunis, 30 et 18.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 31 août :

DES DÉCRETS

● Relatif aux sociétés de développement régional.

● Relatif au statut particulier des personnels techniques des laboratoires du ministère de l'économie, des finances et du budget.

● Modifiant des articles du code de procédure pénale.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

« L'île Saint-Louis », 15 heures, 45, quai Bourbon (Paris et son histoire).

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel des Finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli « Arts et Curiosités de Paris.

« Quartier Saint-Benoît », 15 h 15, 2, rue des Carmes (Mme Barbier).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, devant l'église (B. Czarny.)

« Faubourg Saint-Honoré », 15 heures, devant l'église Saint-Philippe-du-Roule (Mme Roger).

« L'Assemblée nationale », 14 heures, métro Chambre-des-députés (Mme Hauller).

« De Le Nain à Watteau », 10 h 30, musée du Louvre, porte Jaujard (P.-Y. Jaslet).

« De Vallès à Blanqui », 14 h 45, métro Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Le cœur de Paris », 10 h 30, 10, rue Saint-Martin (Paris autrefois).

BREF

ASSURANCES

ACCIDENTS PAR EXPLOSIFS DE GUERRE. – Six personnes ont été tuées et quarante autres blessées en 1983 pour avoir manipulé des explosifs de guerre (bombes, mines, obus, etc.). En 1982, il y avait eu huit morts et dix-sept blessés.

300 000 hectares du sol français (surtout dans le Nord et dans l'Est) gardent en effet des vestiges des deux guerres mondiales, et, pour la seule année 1983, les dix-neuf centres de déminage de la sécurité civile ont « neutralisé » 753 tonnes de bombes et d'obus au cours de seize mille opérations. Les promeneurs qui font de telles trouvailles sont invités à prévenir immédiatement la police ou la gendarmerie.

Lorsqu'un engin tue ou blesse quelqu'un, c'est l'Etat qui doit dédommager la victime ou sa famille.

RALLYE

LE RÊVE D'ICARE. – L'Ecole supérieure de commerce de Tours organise, du 27 au 30 septembre, le deuxième rallye ULM (ultra léger motorisé) La Baule-Tours, avec comme dernière étape un survol des châteaux de la Loire (Loches, Montrésor, Gué-Péan, Chenonceaux).

★ **Association ULM, 1, rue Léo Delibes, 37200 Tours. Tél. : (47) 27-42-43.**

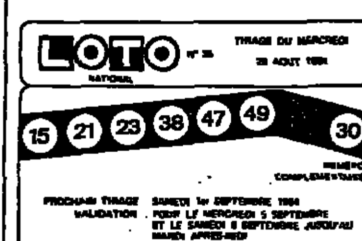
WEEK-END D'UN CHINEUR

FOIRES ET SALONS

Nogent-le-Rotrou, 14 heures, meubles, objets d'art ; **Avignon** (84) ; **Lectoure** (32) ; **Saint-Tropez** (83) ; **Sancoins** (18).

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page X

LOTO NATIONAL N° [illegible] — TIRAGE DU MERCREDI 29 AOUT 1984



NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE SAMEDI 1er SEPTEMBRE 1984
VALIDATION POUR LE MERCREDI 5 SEPTEMBRE ET LE SAMEDI 8 SEPTEMBRE JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS N°s	[illegible]	1 807 980,00 F
5 BONS N°s + complémentaire	[illegible]	124 075,00 F
5 BONS N°s	[illegible]	7 085,00 F
4 BONS N°s	[illegible]	135,00 F
3 BONS N°s	[illegible]	10,00 F

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

emplois régionaux

ORGANISME NATIONAL EN PLEINE EXPANSION, GESTION D'ÉQUIPEMENT DE VACANCES LOISIRS

recrute son

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Il prendra en charge l'évolution du service informatique (IBM 24), la comptabilité générale et budgétaire, le domaine social. Dynamique et doué de diplomatie, le candidat âgé de 35 ans, diplômé d'école de gestion ou de commerce (option finance, niveau DECS), justifiant d'une expérience de 5 ans ds un poste équivalent activité basée dans une ville touristique RHONE-ALPES.

Env. lettre man., c.v., ph., prét.n° 292.932 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

emplois internationaux

Établissement public recherche

UN ASSISTANT SHIPPING

Pour sa Direction Commerciale Caraïbe, possédant connaissance et expérience techniques et commerciales des transports maritimes, en vue assurer discussion avec transporteurs, chargeurs et organisateurs des transports.
Anglais indisp., esp. souhait.
Transm. c.v. dét. et prét. à :
Louis DESSOUT,
Port autonome GUADELOUPE,
B.P. 485
97165 POINTE-A-PITRE.

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de nettoyage industriel (1.500 personnes) recherche

CADRE TECHNIQUE

ayant références dans la profession pour études devis et organisation chantiers en région parisienne.
Adr. c.v. et prét. à n° 4.097 PUBLICITÉS RÉUNIES 112, boulevard Voltaire, 75011 PARIS.

Ecole de la banlieue Ouest recherche

PROFESSEURS
– Maths ;
– Physique ;
– Philo ;
– Français ;
– Anglais ;
– Histoire, géo ;
– Biologie ;
– Économie.
Temps partiel.

Ecrire sous le n° 068.987
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Ets d'enseignement catholique sous contrat. 35' gare de l'Est recherche

PROFESSEUR MATHS
(21 heures collège lycée).
Tél. urgent (6) 025-10-12.

représentation offres

Groupe fabriques art. funéraires, fleuristes, cadeaux, rech. Agent commercial VRP (h. f.) Décoflora, 84500 Lamotte.

enseignement

Recherchons

SURVEILLANTS D'INTERNAT

(expérimentés de préf.)
COLLÈGE LIBRE DE JUILLY, JUILLY, 77230 DAMMARTIN-EN-GOELE 436-23-85.

propositions diverses

Directeur de Collections rech. bons manuscrits : biographies, romans historiques, folklore. écrire à RÉGIE-PRESSE sous n° T 068.064 M
7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

capitaux propositions commerciales

Librairie de LA SALLAZ, route d'Oron, CP 167, CH-1010 LAUSANNE 10 désire établir contacts avec des ÉDITEURS SUISSES et ÉTRANGERS
Toutes les langues d'Europe, Asie et Amérique.
Envoyez, s.v.p., catalogues, prospectus et prix. Cherchons livres d'antiquariat.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vends HONDA CIVIC 1,5 L (S), bleu astral, 3.000 km.
Tél 876-73-08 (après 19 h.).

A VENDRE
TALBOT SAMBA GL, 50.000 km, 1re main, modèle 1982, couleur bleue. Très bon état. Prix Argus.
Tél. 990-78-20 apr. 18 h.

de 12 à 16 C.V.

Av. MERCEDES 280 SE. 84. Nombreuses options. Prix 190.000 F.
Tél. h. bur. (73) 26-44-46.

DEMANDES D'EMPLOIS

F. quarantaine, sciences PO, rompue à la vente et à la gestion du personnel matrimonial préférentiel. Anglais courant.
Ecrire sous le n° 068.062
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

PROFESSIONNEL FONCTION COMMERCIALE
homme de terrain, 53 a.
NÉGOCIATEUR ANIMATEUR FORMATEUR
offre collaboration.
Libre pour tous déplacements.
Tél. (1) 580-07-73 PARIS.

J.H. 29 ans, assistant-documentaliste, ancien stagiaire document. service éco. *Monde*. Etudiant en droit, dipl. document. institut catholique et Capa en dével. (3 ans), ch. emploi ds cent. de document. Ecr. s/n° 6.650 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ingénieur procédés
● Responsable élaboration et chiffrage de projets en ingénierie.
● Formation 83 en informatique industrielle à l'Ecole centrale de Paris.
cherche
POSTE ANALYSTE ou INGÉN. INFORMATICIEN
Adr. M. DUCRUEZ, 2, rue des Terrasses, 91000 Bondoufle.

J. F. ÉTUDIANTE
cherche emplois divers pour sept., oct., et novembre.
Ecr. s/n° 6654 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

AGENT commercial, 10 ans exp., cherche emploi, préfér. produits bâtiment à commercialiser. Yannick BONHOMME, 9, rue Tournebonneau, 51100 REIMS. Tél. : (26) 85-25-74.

Allemande, 24 ans, anglais, français courants, notions espagnol, recherche emploi stable à partir d'octobre. Ecrire A. SCHREINER Dorfstrasse 30, D-6649 WEIERWEILER.

L'immobilier

appartements ventes

6e arrdt

LUXEMBOURG
6 P. 155 m², 4e ét., asc., bel imm. p. de t., BON PLAN. SOLEIL. LITTRÉ 544-44-45.

locations non meublées offres

Paris

504-20-00

Ce n° de TÉL. vous informe 24 h sur 24 h des nombreuses offres de location de :
L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PROPRIÉTAIRES,
3, rue Montévidéo, PARIS 16e.

locations non meublées demandes

Paris

POUR CADRES SUPÉRIEURS et PERSONNEL, IMPORTANTE CIE FRANÇAISE PÉTROLE rech. APPTS 2 à 8 PCES et VILLAS. Paris et banlieue.
Téléphone : 503-37-00.

Aide-soignante cherche à louer 3 pièces Paris banlieue. 2.500 F max. Tél. 387-41-16 à 17 heures.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. 889-89-66 – 283-67-02.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

pavillons

VILLIERS-SUR-MARNE
Prox. gare et comm., sur jardin de 185 m². Pavillon deux pièces, cuis., ss-sol, garage. Agrand. poss. Prix 320.000 F. JANRÉGUY 304-21-05.

propriétés

Vds propriété dans le Lauragais, 50 km de Toulouse, 35 km de Carcassonne, 86 ha d'élevage et polycultures avec sources. Bâtiments d'élevage de porc, engraissement et maternité. Ecurie, hangars (2). Matériel agricole. Maison d'habitation tout confort (5 pièces).
Téléphone : M. GIMELLO
16 (68) 60-40-76.

immobilier information

A louer dans
la Bahnhofstrasse exclusive à Zurich
la métropole de commerce de la Suisse
magasin de 2 étages, environ 500 m².

Sont prises en considération seulement des firmes de première classe, dont l'offre correspond à la situation. Contrat de location de longue durée.

Veuillez vous adresser par écrit à

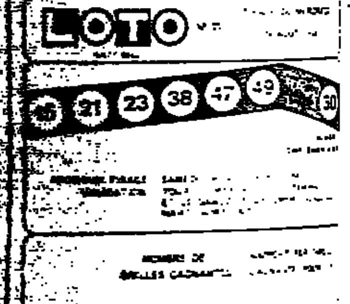
Domicilium AG à l'attention M. H.A. Muther, Grubenstrasse 10 ou télex Dena 813292 8045 Zurich.





Le Monde

économie



SOCIAL

APRÈS DES INCIDENTS

Retour au calme à l'usine Citroën d'Aulnay

Le responsable de la CGT, M. Akka Ghazi a été blessé dans une échauffourée avec les forces de police

Le travail a repris dans toutes les usines Citroën et la situation était redevenue calme, peu avant 10 heures, le 31 août, à l'intérieur et aux alentours de l'établissement d'Aulnay-sous-Bois où des incidents s'étaient produits dans la matinée. Vers 8 heures, M. Akka Ghazi, secrétaire de la section CGT d'Aulnay avait en effet été blessé à l'arcade sourcilière au cours d'une échauffourée avec les forces de police et avait dû être dirigé vers l'hôpital Robert- Ballanger d'Aulnay-Villepinte.

Tandis que, le 30 août, la reprise du travail de la deuxième équipe d'après-midi à Aulnay avait donné lieu à des manifestations de nervosité (voir encadré), le tout début de matinée du 31 août, avec la venue des ouvriers de la première équipe, a été plus agité. A l'arrivée des cars transportant les non-licenciés, la CGT a d'abord tenté d'appeler les ouvriers à se solidariser avec les licenciés qui s'étaient rassemblés sur le parking. Puis, les travailleurs franchissant finalement les sas grillagés mis en place par la direction de Citroën, la CGT appelait à des débrayages dans les ateliers.

Les délégués syndicaux rentraient à leur tour, tandis que M. Akka Ghazi se refusait, lui, au nom « *de la démocratie syndicale* » à emprunter ce dispositif. C'est alors que se produisit l'incident le plus sérieux. A la suite d'une bousculade avec les forces de l'ordre, le dirigeant syndical se retrouva à terre, les vêtements déchirés. Un coup de matraque est probablement à l'origine de l'éclatement de son arcade sourcilière.

Les manifestants aux cris de « *Calvet, assassin* » se regroupaient tandis que des ouvriers au travail sortaient des ateliers.

A 10 heures, les responsables CGT tenaient un dernier meeting devant les portes de l'usine auquel participaient deux cents des huit cent soixante-six licenciés environ (mille cinq cents suppression d'emplois ont été décidées au total, sur un effectif de six mille neuf cent salariés), et auquel assistaient, par-delà les grilles, de tout petits groupes d'ouvriers non-licenciés. La dispersion était alors proclamée par les syndicalistes qui donnaient rendez-vous aux travailleurs, pour le lundi 3 septembre et le mardi 4 au matin, et annonçaient une réunion des salariés de Citroën, le 3 septembre à 15 heures, dans les locaux de la Bourse du travail à Bobigny.

Au même moment, on apprenait que, dans les ateliers, le travail avait repris à plus de 90 % alors que, plus tôt dans la matinée, la direction reconnaissait que les chaînes démarraient lentement et que la CGT déclarait que les ouvriers débrayaient. Ainsi l'usine d'Aulnay-sous-Bois à son tour, redevenait calme, après les usines de Levallois, Nanterre, Asnières, Saint-Ouen et Clichy où aucun incident ne s'était produit la veille.

Par ailleurs, invité d'Europe n° 1, dans la matinée, M. Krasucki, secrétaire général de la CGT, devait notamment déclarer, à propos de Citroën et de Creusot-Loire, que « *les travailleurs ne se laisseront pas faire. Ils ne se laisseront pas dépecer lambeau par lambeau* ».

L'intersyndicale CFDT de Citroën, de son côté, affirmait dans un communiqué qu'« *une majorité du personnel (...) était prête aux sacrifices pécuniaires* » pour sauver l'emploi et dénonçait « *l'ensemble des autres organisations syndicales qui, pour divers motifs et avec des discours variables, se sont employées à caricaturer et à saborder ce combat avec une surprenante unanimité* ».

« C'est gagné, ils sont entrés »

« Travailleurs, la direction a fait mettre à l'entrée de l'usine des grilles pour les singes. Nous n'acceptons pas de passer par ces portes. La CGT a des informations à vous donner. Venez au meeting sur le parking », répètent inlassablement, en français et en arabe, des militants CGT de l'Union départementale de Seine-Saint-Denis et de l'entreprise d'Aulnay, devant les portes de l'usine Citroën.

Il est 14 heures, le 30 août, quand le premier car des ouvriers franchit la grille. En dépit des appels du syndicat, pas un seul ouvrier ne s'approche du parking. Ils présentent leur laisser-passer, ainsi qu'une affiche le leur demande, aux vigiles qui les attendent derrière les chicanes. Un agent de sécurité se penche sur son talkie-walkie et annonce, sans même baisser la voix : *« C'est gagné, ils sont entrés. »* Puis les cars et les voitures se succèdent ; plus loin sur le parking, ils sont seulement quelques dizaines. Les ouvriers continuent à entrer dans l'usine. C'est alors qu'Akka Ghazi, délégué de la CGT à Aulnay, intervient. Il s'engage dans les barrières et crie : *« Ne baissez pas la tête, je ne vous demande pas de ne pas entrer dans l'entreprise mais ne passez pas par ces portes-là. Nous ne sommes pas des animaux. »* Aussitôt, c'est la bousculade. Les policiers, discrets jusqu'à présent, refoulent les ouvriers. *« Restez sur le parking comme prévu. »* Les militants CGT abandonnent leur QG et apportent micros, baffles, camionnettes et tracts à proximité des grilles. Cris, huées, le ton monte. *« C'est ça, la liberté française »*, lancent des immigrés. Un militant saisit Akka Ghazi par le bras. *« Calme-toi. »*

Ils sont maintenant quelques centaines devant la porte numéro 3. Va-t-on forcer le cordon des CRS, casque sous le bras, qui gardent une porte sans chicanes ? *« Non, laissons les forces de l'ordre tranquilles,* déclare un militant de la CGT. *Allons manifester devant les bâtiments de l'administration. »*

Un ouvrier marocain s'énerve au sein d'un attroupement. *« Je suis venu travailler en France, c'est nous qui avons participé à la construction de ce pays, voilà comment nous sommes remerciés. C'est inadmissible. »* Un militant intervient. Il lui demande de rejoindre le cortège qui s'ébranle au son de *« Non aux licenciements ! »* et *« Calvet assassin ! »*

Un quart d'heure plus tard, devant le bâtiment de l'administration, on lance un nouveau mot d'ordre *« Citroën doit négocier ! »* Akka Ghazi reprend la parole : *« J'envoie un message à M. Calvet. Je refuse les licenciements chez Citroën. (...) Depuis 1982 la direction n'a cessé de nous provoquer.* (...) *Les pouvoirs publics ont accepté les licenciements proposés par la direction pendant que vous étiez en vacances avec vos familles. »* Il répète encore : *« Je ne vous ai pas demandé de refuser d'entrer. Nous ne sommes pas là pour empêcher les gens de travailler. J'ai demandé qu'on ne nous oblige pas à rentrer par ces grilles. » « Vous avez montré votre unité et votre détermination,* conclut-il. *Discutez avec vos délégués, nous poursuivrons ces rencontres dans les ateliers avec les travailleurs. »*

15 h 45. La manifestation se disloque. Sur l'herbe, des petits groupes se forment. *« Nous déciderons de l'action à mener quand tous les travailleurs seront informés et auront donné leur avis »*, répète la CGT.

M.-CHRISTINE ROBERT.

● **M. Henri Krasucki appelle à une relance du BTP.** – M. Krasucki, secrétaire général de la CGT a apporté, jeudi 30 août, le soutien de la Confédération à la Fédération nationale de la construction, pour que s'opère une relance de la construction de logements. Il avait, le matin, visité le chantier de La Villette, avant la tenue d'un meeting auquel participèrent des ouvriers venus de la région parisienne.

BONNE TENUE DU DOLLAR

Dans des marchés calmes, le dollar a progressé, vendredi matin 31 août, sur toutes les grandes places financières internationales. La devise américaine valait 8,8630 F (contre 8,8505 F la veille), 2,8875 DM (contre 2,8855 DM) et 2,4050 FS (contre 2,4015 FS). Les cambistes attribuaient cette fermeté persistante du dollar à des achats de couverture en prévision du long week-end (New-York chômera lundi pour le Labor Day).

L'or n'a guère varié et se traitait dans la City de Londres aux alentours de 348 dollars l'once (contre 347,25 dollars jeudi soir).

POUR RÉSORBER LE CHOMAGE DES JEUNES

La CFDT et le Syndicat des chômeurs sont favorables à des emplois d'utilité sociale

« *La situation des jeunes chômeurs est particulièrement dramatique* », souligne M. Pierre Héritier, secrétaire national de la CFDT, dans une interview que publie le journal *la Croix* le 31 août, et il faut « *créer des emplois d'utilité sociale* ». « *Des emplois nouveaux peuvent être créés en prenant en charge les besoins sociaux négligés jusqu'ici* », affirme M. Héritier qui se prononce également en faveur du développement des entreprises dites « *intermédiaires* » qui pourraient employer de jeunes chômeurs ou des chômeurs de longue durée, moyennant des subventions. Il demande enfin la « *mise en application rapide* » de l'accord paritaire entre le CNPF et les syndicats sur la formation alternée, en réaffirmant que « *plusieurs centaines de milliers de jeunes sont concernés par cet accord* ».

De son côté, le secrétaire général du Syndicat des chômeurs, M. Maurice Pagat, qui tenait une conférence de presse le 30 août, a demandé dans une lettre adressée au premier ministre « *la création de chantiers d'utilité sociale et culturelle* ». « *Il existe en effet un marché ignoré des tâches d'utilité sociale* », estime M. Pagat qui pense que cette mesure permettrait « *à 150 000 jeunes chômeurs, volontaires, de compléter sur le terrain leur formation et d'exercer une activité utile à la nation* ».

La progression des dépenses d'assurance-maladie s'est accélérée en juillet

Contrairement aux mois précédents, les dépenses de l'assurance-*maladie ont augmenté, à la fin de* juillet, sur un rythme annuel de 11,1 % contre 9,5 % en juin et 10,1 % en mai. « *Cette remontée*, précise cependant un communiqué de la Caisse nationale de l'assurance-maladie (CNAM), *qui concerne l'ensemble des postes de dépenses revêt un caractère technique. Elle ne constitue pas l'amorce d'un changement de tendance pour les mois à venir.* »

Le phénomène se manifeste sur le taux de croissance des soins de santé qui s'est élevé à 11,5 % contre 10 % à la fin de juin. Celui des honoraires privés passe à 12,7 % (12 % à la fin de juin) avec une progression de 13 % pour les honoraires médicaux (12,3 % à la fin de juin), due à un mouvement saisonnier, et de 11,7 % pour les honoraires dentaires (11,1 % à la fin de juin).

Quant aux versements aux établissements d'hospitalisation, ils *auront progressé de 9,5 %* (7,5 % à la fin de juin), l'essentiel étant dû aux dépenses du secteur public (+ 9,2 % contre 7,1 % à la fin de juin), en raison du rattrapage des facturations déjà amorcé le mois dernier et qui porterait le taux de croissance à 10,1 % si l'on prenait en compte les acomptes exceptionnels versés aux établissements publics. Les frais de séjour du secteur privé ont augmenté de 11,6 % contre 10,2 % à la fin de juin.

De leur côté, les prescriptions ont progressé de 12,2 % (10,8 % à la fin de juin) et se décomposent en dépenses de pharmacie (9,2 % contre 7,4 %), d'auxiliaires médicaux (16,7 % contre 16,4 %) et d'analyses de laboratoires (17,5 % contre 16,6 %). Enfin, les dépenses d'indemnités journalières ont augmenté de 5,7 % contre 4,3 % à la fin de juin.

La CGC et la CFTC protestent vigoureusement contre les nominations au Conseil économique et social

La nomination, par le conseil des ministres du 29 août, des quarante personnes qualifiées qui viendront compléter la composition du Conseil économique et social, suscite de vives réactions de la part de la CGC et de la CFTC.

Les deux organisations avaient déjà dénoncé, en son temps, la répartition des sièges réservés aux syndicats. Elles avaient alors fait observer que la place qui leur était attribuée ne correspondait pas à leur influence réelle et notamment aux résultats des élections à la Sécurité sociale. Elles espéraient bien qu'un correctif interviendrait avec la nomination des personnes qualifiées.

Constatant, après la décision du gouvernement, qu'il n'en était rien, les deux confédérations ont fait connaître, le 30 août, leur profond mécontentement. M. Paul Marchelli, président de la CGC, condamne dans la lettre confédérale hebdomadaire « *le sectarisme du PS* » qui a présidé aux choix. Qualifiant l'événement de « *coup de poignard* », il affirme que si, pour le thème de la modernisation, les cadres peuvent comprendre M. Laurent Fabius, leur religion est faite sur la crédibilité du thème du rassemblement.

Tout aussi sévère, la CFTC, dans un communiqué, déclare en persiflant qu' « *elle n'a jamais demandé à avoir des représentants dans tous les cabinets ou services ministériels, elle ne solicite pas davantage la nomination de préfets, elle demande tout simplement l'équité et met en garde le gouvernement contre la transformation de l'Etat en république des copains.*

Interrogé dans l'*Humanité* du 31 août, Philippe Herzog, membre du bureau politique du PCF et figurant parmi les personnalités qualifiées désignées pour siéger au Conseil économique et social déclare : « *Le porte-parole du gouvernement a déclaré que ce choix est* « équilibré » *et* « placé sous le signe de l'ouverture ». C'est faux. Un seul communiste figure sur la liste des quarante, alors que nous présentons plus, non seulement au plan électoral, mais bien plus encore comme force de création et de propositions pour l'économie et la société françaises. En réalité, on a pratiquement évincé les communistes et aussi de nombreuses personnalités de gauche non communistes porteuses d'expériences et de recherches fortes et importantes. »

AFFAIRES

ITT VEND SA FILIALE CONTINENTAL BAKING

Le groupe international Telephone and Telegraph va vendre sa filiale Continental Baking à la société américaine Ralston Purina pour la somme de 475 millions de dollars.

Continental Baking qui a réalisé un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de dollars en 1983, contrôle 51 boulangeries industrielles, emploie 23 000 personnes et approvisionne 250 000 détaillants en cakes, pains, croissants, etc. Ralston Purina est le premier producteur mondial de nourriture pour les animaux domestiques et d'aliments pour bétail.

Cette cession s'inscrit dans la stratégie d'ITT, engagée depuis cinq ans, qui vise à dégager le groupe d'un certain nombre de secteurs pour se concentrer principalement sur les télécommunications et l'électronique. ITT a emprunté d'importants capitaux pour investir dans les nouvelles technologies de la communication et sa dette à moyen et long terme atteint 4,3 milliards de dollars. Les dirigeants de la compagnie ont indiqué que le produit de la cession de Continental Baking allait premettre de réduire l'endettement du groupe.

SOCIAL

LE SAUVETAGE DE CREUSOT-LOIRE

• 2 500 emplois sont supprimés
• Dix mois de formation pour les licenciés

Les repreneurs éventuels de Creusot-Loire ont déposé, le 31 août, auprès des syndics de l'entreprise en cessation de paiement depuis le 28 juin une lettre qui précise leurs intentions. Auparavant, Fives-Lille, Framatome, Usinor et *quatre banques avaient signé* un document sur leurs engagements réciproques (*le Monde* du 31 août).

La répartition du capital, son montant (250 millions de francs), le prix de reprise (450 millions de francs, y compris la traction), le périmètre de reprise, étaient déjà connus. Il n'y a pas de surprise.

Sur le plan social 5 200 personnes sont maintenues sur les sites du Creusot et de Saint-Chamond, ce qui, pour le Creusot, représente une suppression de 1 800 emplois, soit un tiers des effectifs. Encore les repreneurs ont-ils précisé, avec l'accord des pouvoirs publics, que 940 suppressions d'emplois supplémentaires seront nécessaires si le carnet de commandes ne se redresse pas dans l'année qui vient.

On précise, en outre, au ministère du redéploiement industriel, que toutes les filiales qui restent dans le giron de Creusot-Loire (Clecim, Neyrpic, Martin, SMF International, Clextral, Mecanica Pesada principalement) sont reprises avec l'intégration de leurs effectifs. Ainsi 10 300 personnes resteront dans le périmètre du groupe, repris sur le territoire national, à comparer à 12 800 emplois antérieurement.

C'est dire que les difficultés sociales touchent essentiellement la Saône-et-Loire. Aussi les pouvoirs publics sont-ils en train de mettre la dernière main à un plan social ambitieux pour ce département. La ville du Creusot étant un pôle de conversion, les salariés qui perdront leur emploi bénéficieront des mesures spécifiques à ces pôles (allocation temporaire dégressive, congés de conversion). Mais chacun d'entre eux se verra en outre proposer dix mois de formation ne portant pas atteinte à leur droit aux allocations ASSEDIC, un dispositif comparable à celui mis en place pour Citroën. Une cellule « emploi et formation » auprès du commissaire de la République va être renforcée pour permettre le suivi individuel de ces dispositions. Le gouvernement fera en outre à la mi-septembre le bilan des implantations industrielles, et, d'ores et déjà, on se dit certain, rue de Grenelle, de pouvoir créer quelques emplois.

Vis-à-vis des fournisseurs et des sous-traitants – particulièrement nombreux en Saône-et-Loire, – le dispositif actuellement en place sera renforcé si cela est nécessaire. Face aux 6 milliards de créances de Creusot-Loire, le prix de reprise et la participation de Creusot-Loire dans Framatome laissent peu de chances aux créanciers de retrouver l'essentiel de l'argent qui leur était dû.

Les syndics vont maintenant demander au tribunal de commerce de se prononcer sur cette proposition de reprise. Il ne pourra le faire qu'après que les instances sociales de Creusot-Loire se seront elles-mêmes prononcées. Or une assemblée générale extraordinaire est prévue pour le 17 septembre. Il est donc peu vraisemblable que le tribunal se décide avant la fin du mois de septembre.

Pendant cette période, la lettre d'intention sera transformée en offre définitive par les repreneurs, les effectifs restants étant précisés poste par poste.

Au Creusot, toutefois, ce plan de sauvetage rencontre une vive opposition. M. Billardon, député de Saône-et-Loire (PS), interpellé par les syndicats lors d'une réunion exceptionnelle du comité local de l'emploi le 30 août, a affirmé que *« l'éclatement du site du Creusot avait commencé »*. *« Je ne dis pas qu'il n'y aura pas de suppression d'emplois sur le site du Creusot, il y en aura*, a ajouté M. Billardon devant une foule houleuse, *mais il doit être fait appel à l'arsenal complet des solutions sociales. »* Il a annoncé, en outre, la tenue, à partir du 4 septembre, d'une réunion entre les pouvoirs publics et les syndicats pour traiter du dossier.

Le président de la CGC, M. Marchelli a, de son côté, jugé *« disproportionnée par rapport aux impératifs économiques la casse sociale que le gouvernement prépare chez Creusot-Loire »*. Il juge *« exorbitantes »* les conditions économiques et sociales de reprise de Creusot-Loire par Fives-Lille et estime que les suppressions d'emplois sur le site ne devraient pas excéder 800. Le président du comité des établissements Creusot-Loire du site du Creusot, M. Georges Charnet, avance aussi le chiffre de huit cents du fait d'*« un carnet de commandes qui permet de tourner à 80 % des capacités »*. La CGT, de son côté, refuse *« tout licenciement »*.

BRUNO DETHOMAS.

Nomination

M. FRANCIS GRANGETTE reconduit à la présidence de la COFACE. – M. Francis GRANGETTE, président de la Compagnie française d'assurances pour le commerce extérieur (COFACE), a été reconduit à la présidence du conseil d'administration de cette société nationale lors du conseil des ministres du 29 août 1984. Conseiller-maître à la Cour des comptes, M. GRANGETTE est à la tête de la COFACE depuis janvier 1982.

• ERRATUM. – Une erreur nous a fait écrire dans certaines de nos éditions d'hier (article de première page consacré à la réduction des impôts) que la taxe professionnelle baisserait de 10 % en 1985. C'est 10 milliards de francs qu'il fallait lire, chiffre qu'avait annoncé M. Mitterrand en juillet.

ÉTRANGER

EN GRANDE-BRETAGNE

Malgré un demi-échec de la grève des dockers
Mme Thatcher pourrait être forcée de négocier avec les syndicats

Londres. – En partie en raison des divisions existant à la base, les grèves des houillères et des ports de Grande-Bretagne n'ont eu, jusqu'à présent, ni l'ampleur ni l'impact escomptés par les dirigeants des organisations syndicales concernées. Jeudi 30 août, quatre ports parmi les plus importants, Felixstowe, Douvres, Grimsby et Immingham, ont voté à une majorité écrasante en faveur de la reprise du travail, tandis qu'à Tilbury, principal port de la région londonienne, la consultation de la base se faisait dans une grande confusion qui privait le syndicat du satisfecit enthousiaste qu'il attendait de ce port réputé pour son militantisme. Cependant, en dépit de débuts lents, chaotiques, souvent extrêmement confus, la grève des dockers touche la majorité des grands ports et paralyse quand même 37 % du commerce non pétrolier (contre 45 % mardi). Et l'on peut compter sur les militants du TGWU, dont la combativité contraste souvent avec l'indécision de la base, pour faire respecter la solidarité ouvrière et la discipline syndicale là où ils le jugent nécessaire. L'efficacité de leurs piquets, notamment à Tilbury considéré comme un port-test, sera cruciale pour l'avenir de la grève.

En ce qui concerne le conflit des houillères, le quart de la main-d'œuvre refuse obstinément depuis cinq mois et demi de se joindre à la grève déclenchée en mars dernier par le syndicat des mineurs

De notre correspondant

(NUM). Vu sous un autre angle, cela signifie que les trois quarts des gueules noires et des puits de mines sont inactifs depuis près d'une demi-année. La campagne en faveur de la reprise du travail menée par la direction des charbonnages durant les dernières semaines a eu des résultats insignifiants. Pour éviter tout risque de débordement de la part des ouvriers hostiles à sa politique, le NUM a néanmoins décidé de placer des piquets de grève à l'entrée de tous les puits et dépôts de charbon du pays lundi prochain, jour choisi par un groupe de non-grévistes pour amorcer un mouvement de retour au travail dans les bassins en grève.

L'inquiétude du gouvernement

Le même jour, à l'ouverture du congrès annuel des syndicats, le leader du NUM pourra se présenter comme l'homme qui a su le premier, avec l'aide des dockers, contraindre le chef du gouvernement à tenir compte des syndicats après les avoir si longtemps ingorés. Pour l'opposition travailliste qui songe à demander le rappel du Parlement, l'annulation du voyage de Mme Thatcher en Asie prouve que le cabinet conservateur a abandonné la théorie selon laquelle les grèves existantes n'ont qu'un impact limité sur l'activité économique. Le Labour en déduit aussi que Mme Thatcher s'apprête à renoncer à sa politique non interventionniste et à participer activement à la recherche d'une solution aux conflits des ports et des houillères.

Cependant, si le report du voyage de Mme Thatcher révèle une inquiétude croissante dans les milieux gouvernementaux, il n'est pas certain qu'il faille y voir la preuve de la conversion du premier ministre aux mérites de la médiation. Certains observateurs pensent ainsi que Mme Thatcher a renoncé aux plaisirs de la Malaisie et de Singapour pour de simples raisons d'image politique. Des reportages de télévision montrant tous les soirs, pendant deux semaines, le premier ministre se prélassant dans des jonques chargées de fruits au moment où la Grande-Bretagne traverse la crise sociale la plus aiguë des cinq dernières années auraient été mal venus.

Cependant, si les grèves s'éternisaient, Mme Thatcher pourrait finalement se voir obligée d'intervenir directement dans les deux grands conflits du jour. D'autant que, après la vague de grèves du *winter of discontent* (l'*hiver du mécontentement* de 1978-1979), les conservateurs avaient été portés au pouvoir avec pour tâche de mettre fin à l'agitation sociale. A l'inverse, il est vrai que les Britanniques pourraient tout aussi bien s'éloigner du Parti travailliste (*légèrement en tête dans les sondages*) traditionnellement associé aux syndicats dans l'esprit d'une grande partie du public.

(Intérim.)

POUR FACILITER LA CONCLUSION D'UN PACTE SOCIAL

Le gouvernement espagnol est prêt à faire des concessions au patronat et aux syndicats

Madrid. – Représentants des centrales syndicales, du patronat et du ministère du travail se réunissent à nouveau jeudi 30 août, pour débattre de la conclusion d'un pacte social valable jusqu'à la fin de l'année 1986, c'est-à-dire jusqu'au terme de l'actuelle législature (*le Monde* du 28 juillet). Ouverte le 26 juillet et interrompue par une brève pause estivale, cette négociation, qui a repris dans une atmosphère d'optimisme modéré, est maintenant entrée dans le vif du sujet.

Après avoir pris connaissance des revendications des interlocuteurs sociaux, le gouvernement a commencé à concrétiser les concessions qu'il est prêt à consentir pour rendre l'accord possible. La première porte sur la croissance de l'investissement public, réclamée de concert par le patronat et les syndicats. Le ministre du travail, M. Joaquim Almunia, a proposé une augmentation de 8 % en 1985, alors que la prévision initiale n'était que de 4,7 %. Il n'est pas sûr toutefois que ce nouveau pour-

De notre correspondant

centage apparaisse suffisant, car il correspond *grosso modo* au rythme prévu de l'inflation, ce qui signifie qu'en termes réels l'investissement public devrait stagner en 1985. Or patronat et syndicats estiment qu'il doit augmenter de manière substantielle, soit qu'il s'agisse pour les patrons de l'utiliser comme moteur de l'activité privée, soit qu'il permette au contraire, comme le souhaitent les syndicats, de se *substituer à un investissement privé* défaillant.

La seconde concession avancée par le gouvernement s'adresse aux syndicats. Elle consiste à reporter à 1986 l'entrée en vigueur d'une loi des retraites qui suscite de grandes appréhensions parmi les représentants des travailleurs. Quel que soit le moment de son entrée en vigueur, elle se révèle de toute manière inévitable, a cependant fait valoir M. Almunia. Décidé à réduire le déficit croissant de la Sécurité sociale, le gouvernement considère, en effet, que le secteur des pensions de retraite mérite un traitement prioritaire. D'une part, parce que le nombre des retraités croît actuellement de 4 % par an (il devrait atteindre 14 % de la population totale en 1993, soit le double du pourcentage de 1950), et de l'autre parce que le niveau moyen des allocations auxquelles ils ont droit ne cesse de s'élever.

Les dépenses liées à ce secteur *devraient donc passer de 2 140 milliards à 5 300 milliards de pesetas* (de 115 milliards à 286 milliards de francs) entre 1985 et 1993 si aucune mesure n'est prise pour freiner cette évolution. Aussi la nouvelle loi prévoit-elle une sensible réduction des retraites versées. Selon le quotidien *El Pais*, le projet remis par M. Almunia aux interlocuteurs sociaux lors de leur dernière réunion se traduirait par une baisse moyenne de 80 000 pesetas (4 320 F) par an et par retraité. Ces dispositions ne s'appliqueront toutefois qu'aux nouveaux pensionnés, sans effet rétroactif. Elles devraient inciter les travailleurs à recourir davantage aux caisses privées de retraite, qui ne jouent actuellement en Espagne qu'un rôle marginal.

Si les syndicats cherchent à retarder l'échéance, le patronat demande au contraire l'entrée en vigueur rapide de ces nouvelles dispositions, dans l'espoir qu'elles permettront une réduction du niveau de ses cotisations à la Sécurité sociale. Mais la revendication principale des chefs d'entreprise porte aujourd'hui sur la baisse des taux d'intérêt, le coût excessif de l'argent décourageant, selon eux, l'investissement privé. La décision prise durant ces dernières semaines par les principales banques espagnoles de commencer à réduire leurs taux (inversant ainsi la tendance de ces dernières années) a été jugée insuffisante par le patronat. Celui-ci considère qu'une baisse durable ne pourra pas être enregistrée tant que le poids du financement du déficit public fera pression à la hausse sur les taux (*le Monde* du 21 août).

THIERRY MALINIAK.

AGRICULTURE

LES PROFESSIONNELS S'INQUIÈTENT DE LA BAISSE DES PRIX DES CÉRÉALES

Au fur et à mesure que l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC) affine ses prévisions, la récolte de 1984 s'annonce de plus en plus exceptionnelle. La collecte totale, toutes céréales confondues, selon la note du 27 août, devrait atteindre 44 388 000 tonnes, contre 36 705 000 tonnes en 1982, soit une progression de 20,9 %.

Le blé tendre à lui seul représente une collecte de 26,9 millions de tonnes, contre 21,2 millions en 1983, soit une progression de 26,8 %. Il est vrai que les surfaces ensemencées sont en progression de 6,2 % (près de 5 millions d'hectares contre 4,7 millions en 1983), mais les rendements ont eux aussi fait un « bond » de 19,9 %, passant de 51,9 quintaux à l'hectare en 1983 à 62,2 quintaux en 1984.

La collecte des orges montre une progression encore plus spectaculaire (+ 33,6 %), passant de 5 526 600 tonnes en 1983 à 7 382 000 tonnes en 1984 pour des surfaces ayant diminué de 1,1 %, les rendements ayant progressé de 32,5 %.

Seul le maïs fait exception avec une baisse de la collecte de 2,8 %. Celle-ci régresse de 8 865 000 tonnes en 1983 à 8 618 000 tonnes en 1984, les surfaces ensemencées ayant progressé de 3,4 %, et les rendements à l'hectare baissé de 3,7 %.

Cette récolte exceptionnelle de blé et d'orge *« constitue une chance pour la France à condition de ne pas la brader »*, affirme mardi 28 août, un communiqué commun des grandes organisations céréalières françaises. *« Le marché mondial reste très acheteur, et rien ne justifie les prix anormalement bas constatés »*, indique notamment ce texte. Les céréaliers demandent une audience commune au ministre de l'agriculture, M. Michel Rocard, *« pour que la France demande à Bruxelles les mesures d'urgence qui s'imposent »* face au *« relâchement de l'organisation du marché européen qui a amené ces derniers jours une chute des prix de l'orge et du blé très en dessous des prix garantis »*. L'Union nationale des coopératives agricoles de céréales (UNCAC) estime enfin que la commercialisation de cette récolte doit être étalée sur deux ans, ce qui suppose d'accroître le rythme actuel de construction des nouvelles capacités de stockage.

FAITS ET CHIFFRES

Automobile

• **Pertes pour Volkswagen au premier semestre.** – Le groupe Volkswagen, premier constructeur automobile ouest-allemand, a perdu 162 millions de marks (près de 500 millions de francs) au premier semestre de 1984. Selon la direction, ce déficit est dû essentiellement à l'interruption de la production en mai et en juin du fait de la grève dans la métallurgie ouest-allemande. – (*AFP.*)

Étranger

• **Protectionnisme américain.** – L'Association des constructeurs américains de machines-outils a renouvelé sa demande faite, il y a un an, auprès du gouvernement pour qu'il protège l'industrie américaine. Le taux de pénétration du marché américain de la machine-outil a crû de 32,5 % l'an passé à 41,5 % en juillet. Les constructeurs demandent une limitation temporaire des importations des matériels étrangers au moment où, grâce à une reprise sensible des investissements, le marché s'accroît. Les commandes reçues en juillet ont ainsi progressé de 63 %. – (*AFP.*)

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,8625	8,8650	– 65	– 45	– 130	– 98	– 410	– 270
$ can.	6,8252	6,8287	– 76	– 50	– 142	– 96	– 394	– 271
Yen (100)	3,6667	3,6693	+ 136	+ 149	+ 289	+ 310	+ 858	+ 927
DM	3,0685	3,0710	+ 138	+ 150	+ 290	+ 309	+ 799	+ 850
Florin	2,7194	2,7210	+ 107	+ 117	+ 223	+ 239	+ 610	+ 661
F.B. (100)	15,2250	15,2333	– 59	+ 14	– 40	+ 81	– 24	+ 349
F.S.	3,6866	3,6891	+ 195	+ 213	+ 395	+ 422	+ 1166	+ 1245
L (1 000)	4,9450	4,9478	– 123	– 98	– 251	– 208	– 919	– 883
£	11,6116	11,6211	+ 3	+ 56	+ 51	+ 139	+ 371	+ 601

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	11 1/2	11 3/4	11 3/4	11 7/8	11 13/16	11 15/16	12 3/16	12 1/4
M	5 1/4	5 1/2	5 1/4	5 3/8	5 5/16	5 7/16	5 7/8	6
Florin	5 7/8	6 1/8	6	6 1/8	6 1/8	6 1/4	6 9/16	6 11/16
F.B. (100)	11 1/4	11 1/2	11 1/4	11 1/2	11 1/4	11 1/2	11 1/4	11 1/2
F.S.	1 1/4	1 3/4	4 9/16	4 11/16	4 11/16	4 13/16	4 15/16	5 1/16
L (1 000)	13 3/8	14 3/8	13 3/4	14 1/4	13 7/8	14 3/8	15 1/8	15 1/2
£	10 7/8	11	10 13/16	10 7/8	10 3/4	10 7/8	10 11/16	10 13/16
F. franç.	10 7/8	11	11	11 1/8	11 1/16	11 3/16	11 3/8	12

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

31 août

Bien orienté

Le nouvel accès de morosité constaté à Wall Street n'a pas eu d'effet majeur sur la Bourse de Paris où les actions françaises – en hausse de 0,32 % la veille – ont encore gagné 0,5 % à l'approche de la clôture.

La baisse uniforme de 5 % des impôts pour les contribuables français, annoncée officiellement jeudi dans le cadre du budget 1985 – examiné le 12 septembre prochain en Conseil des ministres – contribue à améliorer le climat général autour de la corbeille, même s'il s'agit d'une mesure sans conséquence directe sur le comportement des actions françaises.

Pour la dernière séance de la semaine, les transactions étaient étoffées au Palais Brongniart où les valeurs en hausse l'emportaient largement. Parmi les plus significatives, on relève Penarroya (+ 7 %), Dumez (+ 6,6 %), Cetelem (+ 6,5 %), Pétroles BP (+ 5 %), tandis que Eurafrance, UCB, UFB, Imétal et Cofimeg gagnent 3 % à 4 %.

Côté baisses, la surprise est venue, en début de séance, du volume des ordres de vente concernant la Française des Pétroles dont le cours a baissé de près de 5 % avant de ramener à 2,1 % ce replis initial. Sogerap a reculé également (5 %). Par ailleurs, SGE-SB, Midland, Hachette, Alsthom, Penhoët, Docks de France et Epeda reculent dans des proportions modestes (2 % à 4 %).

Sur le marché londonien, le cours de l'or s'est inscrit à 347,70 dollars l'once contre 348,75 jeudi midi. Le lingot a gagné 250 F à 99 300 F. Tandis que le napoléon s'adjugeait 3 F à 610 F.

Très légère remontée du dollar-titre, à 10,15/17 F (contre 10,10/15 F la veille) alors que le billet vert était bien tenu face aux principales devises.

NEW-YORK

Calme et irrégulier

Les cours ont continué, jeudi, d'évoluer de façon très irrégulière à Wall Street, mais plutôt dans le sens de la baisse. Une fois encore, le marché a essayé de se redresser en cours de séance. Mais encore plus timide que la précédente, cette tentative a échoué derechef. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 223,27, soit à 3,64 points en dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée a très bien reflété cette tendance. Sur 1 956 valeurs traitées, 783 ont baissé, 688 ont monté et 485 n'ont pas varié.

La communauté boursière n'était pas dans l'ensemble trop déçue. L'approche d'un long week-end – Wall Street sera fermé, lundi 3 septembre, pour le « Labor Day » – n'est jamais de nature à favoriser les initiatives. Bien des investisseurs se sont déjà absentés, et l'activité s'en est ressentie. Seulement 70,84 millions de titres, contre 90,66 millions, ont changé de mains. Beaucoup faisaient, d'autre part, remarquer que le marché continue de digérer ses hausses des semaines précédentes et qu'il ne bougera pas tant que les obligations ne se raffermiront pas. Une légère tension s'est manifestée sur les taux des Federal Funds, ce qui n'est pas favorable pour les valeurs à revenu fixe.

Ajoutons que ces commandes à l'industrie, en baisse de 1,6 % en juin, ont augmenté de 1 % le mois dernier, ce qui a rendu certains perplexes sur la réalité du ralentissement.

VALEURS	Cours du 29 août	Cours du 30 août
Alcoa	36 3/8	35 1/2
A.T.T.	19	18 7/8
Boeing	53 3/4	53 3/4
Chase Manhattan Bank	42 1/2	42 1/2
Du Pont de Nemours	50	50
Eastman Kodak	75 1/2	75 1/8
Exxon	43 3/8	43 1/4
Ford	42 1/2	42 1/2
General Electric	57 1/4	56 7/8
General Foods	58 3/4	58 3/8
General Motors	72 3/4	72 5/8
Goodyear	27 5/8	27 1/8
I.B.M.	124 1/4	123 5/8
I.T.T.	26 1/2	27
Mobil Oil	30 1/4	29 1/2
Pfizer	36	35 5/8
Schlumberger	49	48 5/8
Texaco	36 3/8	36 1/8
U.A.L. Inc.	37 7/8	37 5/8
Union Carbide	56 1/4	55
U.S. Steel	25	24 3/4
Westinghouse	26 1/8	26 1/8
Xerox Corp.	39 1/2	39 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CIAL. – Le Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine (groupe Crédit industriel et commercial) a regroupé en une seule filiale, CIAL (Suisse), les trois succursales que cette banque détenait à Bâle, Zurich et Lausanne. Cette nouvelle société sera elle-même apportée en filiale à 100 % à la société en nom collectif, qui rassemble dorénavant les implantations internationales du groupe CIC et qui a pour nom Compagnie CIC-Union européenne internationale et Cie (la Banque de l'union européenne a été reprise par le groupe CIC, *[NDLR]*).

Ces trois succursales du CIAL existent en Suisse depuis soixante-quinze ans. A la suite du regroupement opéré, le total du bilan initial de ce nouvel établissement (qui sera présidé par M. Pierre Notin, l'actuel directeur général adjoint du CIAL et dont le directeur général sera M. Eric Wyss, l'actuel directeur des succursales en Suisse), s'élève à 589 millions de francs suisses.

Les fonds propres, d'une valeur de 40 millions de francs suisses, sont composés de 25 millions de capital-actions, 5 millions de francs suisses de réserve légale et 10 millions de francs suisses de réserve libre. Le total du bilan du CIAL, dont le siège est à Strasbourg, s'est élevé à 24,5 milliards de francs français en 1983. Il occupe trois mille soixante-dix-huit salariés.

Le Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine possède également 72 % de la Banque du Luxembourg (dont le reste du capital est détenu par la Deutsche Bank), un établissement qu'il n'est pas prévu d'intégrer à la nouvelle société en nom collectif.

PRICE WATERHOUSE-DELOITTE HASKINS. – Deux des principales firmes multinationales d'experts-comptables, Price Waterhouse et Deloitte Haskins and Sells, pourraient fusionner et constituer ainsi la plus grande entreprise mondiale dans ce domaine, selon des bruits circulant avec persistance dans les milieux d'affaires londoniens. Les négociations secrètes, en cours depuis plusieurs mois, auraient atteint un stade avancé, et la spéculation a été encouragée par une rumeur selon laquelle des associés européens de Deloitte auraient été rappelés de vacances pour venir assister, ces jours-ci, à Londres, à une réunion consacrée à ce projet. – *(AFP.)*

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	29 août	30 août
Valeurs françaises	113,4	114
Valeurs étrangères	93,4	93,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	29 août	30 août
Indice général	171,3	171,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 31 août .... 10 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30 août	31 août
1 dollar (en yens)	240,67	241,70

BOURSE DE PARIS – Comptant – 31 AOUT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]								

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1790	1800
C.D.M.E.	529	530
C. Equip. Elect.	235	....
Delas	320	....
Dauphin O.T.A.	1565	1559
Guy Degrenne	740	740
Merlin Immobilier	1530	1540
Métallurg. Minière	158	159 50
M.M.B.	261	261 40
Om. Gest. Fin.	264	266
Petit Bateau	402	404
Petrofigaz	559	543
Poron	420	425
Salomon	1505	1550
S.C.G.P.M.	272	272
Far East Hotels	0 95	0 93
Sofibus	215	215
Sovac	535	550
Zodiac	1250	1225

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	198	....
Borie	295	....
Cellulose du Pin	25 40	25 60
C.G.M.	9	9 70 d
Cochery	39 60	36 50 o
C. Sabl. Seine	115	....
Coparex	531	550
Dunlop	9 20	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	60	....
Mic	294 50	....
Novotel S.I.E.H.	1650	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	100	....
Ripolin	39	....
Rorento N.V.	625	630
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	45	65 d
S.P.R.	143	143
Total C.F.N.	45 10	45 10
Ufimex	265	270

SICAV 30/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	231 91	221 39	Japacic	109 46	104 50
Actions-Investiss.	269 17	256 96	Laffitte-crt-terme	113852 06	113852 06
Actions sélectives	346 99	331 26	Laffitte-Expansion	642 22	613 10
Audificandi	359 21	342 92	Laffitte-France	204 63	195 33
A.G.F. 5000	247 34	236 12	Laffitte-Japon	225 19	214 98
[illegible]					

♦ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1710	4,5 % 1973	1706	1695	1691	– 0 82	2700	Essilor	2790	2815	2815	[illegible]
3550	C.N.E. 3 %	3567	3670	3570	+ 0 08	620	Esso S.A.F.	625	620	620	[illegible]
1410	Electricité T.P.	1430	1431	1437	+ 0 48	806	Eurafrance	806	840	840	[illegible]
977	Renault T.P.	990	991	995	+ 0 50	685	Euromarché	695	695	695	[illegible]
[illegible]											

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/8	Achat (Cours des billets aux guichets)	Vente (Cours des billets aux guichets)
Etats-Unis ($ 1)	8 850	8 863	8 580	9
ECU	6 872	6 868	....	....
Allemagne (100 DM)	306 860	307 050	293	313
Belgique (100 F)	15 227	15 218	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	272 050	272 100	260	280
Danemark (100 krd)	84 200	84 290	79	87
Norvège (100 k)	106 850	106 970	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 612	11 620	11 050	11 950
Grèce (100 drachmes)	7 680	7 665	6 900	8 400
Italie (1 000 lires)	4 948	4 960	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	369 050	368 400	356	377
Suède (100 krs)	106 700	106 560	101	108
Autriche (100 sch)	43 670	43 650	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 368	5 377	5 100	5
Portugal (100 esc.)	5 860	5 880	5 100	6 300
Canada ($ can 1)	6 812	6 827	6 560	6 900
Japon (100 yens)	3 670	3 670	3 530	3 690

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/8
Or fin (kilo en barre)	99350	99350
Or fin (en lingot)	99050	99300
Pièce française (20 fr)	607	610
Pièce française (10 fr)	419	.....
Pièce suisse (20 fr)	581	581
Pièce latine (20 fr)	573	568
Souverain	721	725
Pièce de 20 dollars	4100	4020
Pièce de 10 dollars	2100	2100
Pièce de 5 dollars	1255	.....
Pièce de 50 pesos	3810	3800
Pièce de 10 florins	595	591

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE DERNIER LIVRE DE THOMAS BERNHARD EST INTERDIT DE VENTE EN AUTRICHE

Le dernier ouvrage du romancier autrichien Thomas Bernhard, *Holzfällen – Eine Erregung* (*Couper du bois – Une agitation*), qui vient de paraître chez Suhrkamp, a été interdit de vente en Autriche et retiré des librairies *« à la demande d'une personne qui croit se reconnaître dans le livre »*, a précisé l'éditeur. La première livraison de l'ouvrage a cependant été presque intégralement écoulée, et il continue à être vendu normalement en Allemagne.

Thomas Bernhard, qui vit solitaire dans une ferme loin des villes, a déjà fait scandale à plusieurs reprises par ses positions extrêmement critiques à l'égard de l'Autriche. Dans son dernier livre, il s'en prend particulièrement à la politique culturelle autrichienne et critique notamment le système des subventions et les artistes *« qui se font acheter »*. Dans une interview télévisée, il a déclaré que l'Autriche *« détruit le génie »* et que Vienne est *« le plus grand moulin aux arts du monde, dans lequel, année après année, les artistes sont moulus et broyés »*.



UNE INSTRUCTION DU PRÉFET DE L'EX-SAINT-OFFICE

Le cardinal Ratzinger critique les «dérives idéologiques» de la théologie de la libération

Une *Instruction sur quelques aspects de la « théologie de la libération »*, signée le 6 août par le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la congrégation romaine pour la doctrine de la foi – et qui ne devait être rendue publique que le 3 septembre, – a été publiée intégralement le 30 août par le quotidien brésilien *O Globo*.

Ce document, qui paraît à quelques jours de la comparution devant cette même congrégation (l'ex-Saint-Office) du théologien franciscain brésilien Leonardo Boff – l'un des représentants les plus en vue du courant de la théologie de la libération (*le Monde* du 15 août), – *« entend attirer l'attention des pasteurs, des théologiens et de tous les fidèles sur les déviations et les risques de déviation, ruineux pour la foi et pour la vie chrétienne, que comportent certaines formes de théologie de la libération qui recourent, d'une manière insuffisamment critique, à des concepts empruntés à divers courants de la pensée marxiste »*.

Dans l'avant-propos, le préfet de l'ex-Saint-Office définit les buts et les limites du document. Après avoir évoqué *« le vaste thème de la liberté chrétienne et de la libération »*, qui sera traité *« dans un document ultérieur »*, le cardinal Ratzinger présente son instruction comme *« une mise en garde* [qui] *ne doit d'aucune façon être interprétée comme un désaveu de tous ceux qui veulent répondre généreusement et dans un authentique esprit évangélique à « l'option préférentielle pour les pauvres »*. Au contraire, cette mise en garde est *« dictée par la certitude que les graves dérives idéologiques qu'elle signale aboutissent inéluctablement à trahir la cause des pauvres »*.

Dans une première partie, « Une aspiration », le document décèle dans *« la puissante et quasi irrésistible aspiration des peuples à une libération »* un des principaux *« signes des temps que l'Eglise doit scruter et interpréter à la lumière de l'Evangile »*. Dénonçant *« le scandale de criantes inégalités entre riches et pauvres »*, l'auteur souligne *« le sentiment de frustration, chez les peuples du tiers-monde, et l'accusation d'exploitation et de colonialisme économique portée contre les pays industrialisés »*. Devant ce scandale, l'Eglise n'a cessé de dénoncer *« la course gigantesque aux armements »*, autre facteur d'injustice.

Dans une deuxième partie, « Expressions de cette aspiration », on affirme que *« souvent l'aspiration à la justice se trouve captée par des idéologies qui en occultent ou en pervertissent le sens »*. Une troisième partie, « La libération, thème chrétien », montre comment l'expression *« théologie de la libération »* peut être valable, si elle est bien comprise. Selon les « Fondements bibliques » (quatrième partie), et « La voix du magistère » (cinquième partie), on expose comment la libération du péché par Dieu ressort des thèmes bibliques et des enseignements du magistère de l'Eglise. La signification de l'Exode – histoire chère aux théologiens de la libération – *« n'est pas purement et simplement identifiée à une condition sociale de misère ou à celle de qui subit l'oppression politique »*. De même, dans les documents récents du magistère (*Mater et Magistra, Pacem in terris, Populorum progressio, Evangelii nuntiandi, Octogesima adveniens, Gaudium et Spes, Redemptor hominis, Laborem exercens*, etc.), la relation est toujours maintenue entre *« la libération des oppressions et la libération intégrale ou le salut de l'homme »*.

Pas d'« Evangile terrestre »

Les cinq parties suivantes (VI. « Une nouvelle interprétation du christianisme » ; VII. « L'analyse marxiste » ; VIII. « Subversion du sens de la vérité et violence » ; IX. « Traduction théologique de ce noyau » ; et X. « Une nouvelle herméneutique ») contiennent l'essentiel des critiques formulées par le cardinal Ratzinger contre les *« déviations »* de cette théologie. La première tentation serait de réduire *« l'Evangile du salut à un Evangile terrestre »*. Et la deuxième de voir dans le marxisme une *« analyse scientifique »*.

Dans cette analyse marxiste, le document dénonce certaines erreurs : la conception de l'histoire dont le moteur est la lutte des classes ; le primat de la *« praxis révolutionnaire »* sur la vérité ; l'unicité de l'histoire, en refusant la distinction entre histoire du salut et histoire profane ; la confusion entre les concepts d'*« Eglise du peuple »* et *« Eglise de classes »* ; le rejet de la *« structure sacramentelle et hiérarchique de l'Église »*, sous prétexte que ses représentants sont les alliés objectifs de la classe dominante, etc.

Par *« nouvelle herméneutique »*, enfin, le cardinal Ratzinger récuse une nouvelle interprétation globale, relecture essentiellement politique de l'Ecriture. Au critère de l'orthodoxie on substitue celui d'orthopraxie, faisant de l'engagement dans la lutte pour la libération des pauvres, au sens marxiste, la nouvelle règle de la foi. On interprète ainsi l'Exode ou le Magnificat de manière exclusivement politique. Puis, on finit par accepter les thèses les plus radicales de l'exégèse rationaliste, reprenant, par exemple, l'opposition entre le *« Jésus de l'histoire »* et le *« Jésus de la foi »*. *« On donne ainsi*, en conclut le cardinal Ratzinger, *de la mort du Christ une interprétation exclusivement politique. On nie par là sa valeur salvatrice et toute l'économie de la Rédemption »*.

Dans les deux dernières parties, « Orientations » et « Conclusion » le cardinal termine sur une note plus positive. *« La mise en garde contre les graves déviations dont sont porteuses certaines « théologies de la libération »*, dit-il, *ne doit nullement être interprétée comme une approbation, même indirecte, qui serait donnée à ceux qui contribuent au maintien de la misère des peuples, à ceux qui en profitent, à ceux qui en prennent leur parti ou à ceux que cette misère laisse indifférents. »*

Or, constate Mgr Ratzinger, le renversement de régimes injustes par la violence ouvre souvent la porte à de nouvelles injustices et aggrave la misère. Il ajoute : *« Des millions de nos contemporains aspirent légitimement à retrouver les libertés fondamentales dont ils sont privés par des régimes totalitaires et athées qui se sont emparés du pouvoir par des voies révolutionnaires et violentes, précisément au nom de la libération du peuple. On ne peut ignorer cette honte de notre temps : c'est en prétendant leur apporter la liberté qu'on maintient dans des conditions de servitude indignes de l'homme des nations entières. »*

« C'est pourquoi, conclut le cardinal Ratzinger, *une des conditions du nécessaire redressement théologique est la mise en valeur de l'enseignement social de l'Eglise. Cet enseignement n'est nullement fermé. Il est, au contraire, ouvert à toutes les questions nouvelles qui ne manquent pas de surgir au cours des temps. »*

Rome a parlé...

On attendait une intervention du magistère romain contre la « théologie de la libération », mais il eût été plus logique, et plus astucieux psychologiquement de la part de l'ex-Saint-Office, que la mise en garde parût après la comparution devant une commission doctrinale de la congrégation du théologien franciscain brésilien, le Père Leonardo Boff, convoqué à Rome le 7 septembre.

Roma locuta, causa finita est (« Rome a parlé, la cause est entendue »). L'adage qui veut que la sentence romaine mette fin au débat n'interdit pas qu'on tranche après avoir entendu les parties en cause. *« Le dialogue est toujours utile »*, a récemment dit le Père Boff. Encore faut-il qu'il ait lieu. Or le Père Boff, qui est un des plus connus et des plus respectés des théologiens de la libération en Amérique latine – il enseigne à la faculté de théologie de Petropolis, dans l'Etat de Rio-de-Janeiro, et jouit de la confiance de l'épiscopat brésilien, puisqu'il sera accompagné, à Rome, par le cardinal Aloisio Lorscheider, archevêque de Fortaleza, – a été invité par le cardinal Ratzinger précisément pour exposer son point de vue.

Cette précipitation romaine peut s'expliquer. Devant l'émoi provoqué par la récente offensive contre ce courant théologique, on voulait éviter une guerre ouverte avec telle ou telle personnalité. Déjà les soupçons qui pèsent sur les théologiens les plus connus, le Péruvien Gustavo Guttierez et le Brésilien Leonardo Boff, ont suscité une vague de protestations et de soutien : les théologiens de la revue internationale *Concilium*, des théologiens français réunis à Chantilly, le pasteur Emilio Castro, nouveau secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises (1). Quelques jours avant sa mort, Karl Rahner avait adressé une lettre au cardinal Landazuri Ricketts, archevêque de Lima, pour affirmer *« dans quelle haute estime »* il tenait le travail *« parfaitement orthodoxe »* du Père Guttierez.

C'est sans doute pourquoi le document de la Congrégation pour la doctrine de la foi évite soigneusement de nommer tel théologien ou même tel courant précis. L'*Instruction sur quelques aspects de la théologie de la libération* est le travail d'un théologien sérieux – le cardinal Ratzinger a été professeur de théologie, – qui connaît bien le marxisme. Son analyse est solide et les dangers qu'il dénonce ne sont pas chimériques.

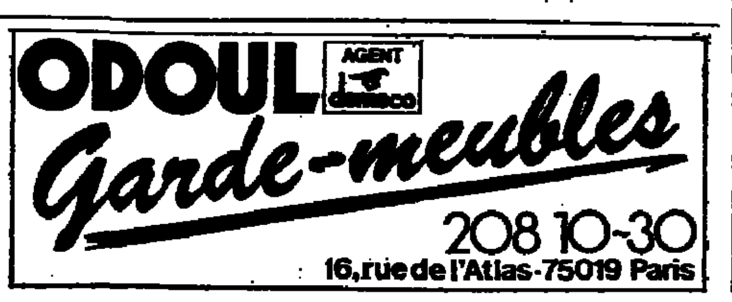
D'autre part, la mise en garde du cardinal – et c'est une de ses forces – reconnaît le *« scandale de criantes inégalités entre riches et pauvres »* et refuse de désavouer ceux qui ont fait une *« option préférentielle pour les pauvres »*.

Le problème de fond reste que les théologiens actuellement inquiétés par l'ex-Saint-Office ne se reconnaîtront pas dans la description de la théologie de la libération faite par le préfet de cette congrégation.

Lorsque le cardinal Ratzinger est venu en France à la fin de 1983 pour dénoncer les risques encourus par un certain renouveau catéchétique, ses arguments, tirés d'une expérience de la situation qu'il avait connue en Allemagne, étaient mal perçus par son auditoire français. De même, sa dénonciation d'une théologie de la libération entachée de marxisme risque de ne pas toucher la majorité des chrétiens latino-américains qui tentent de vivre leur foi dans des conditions dramatiques.

ALAIN WOODROW.

(1) *Le Monde* des 28 juin, 5 juillet et daté 22-23 juillet.



Il est inutile de réclamer la dissolution de l'Assemblée nationale

déclare M. Barre

M. Raymond Barre intervenant le vendredi 31 août dans le cadre de l'université d'été des jeunes du CDS, à Confolans (Puy-de-Dôme), a déclaré : *« Il est inutile et vain d'annoncer tous les six mois que le pouvoir est précaire et qu'il est sur le point de s'effondrer, de réclamer de temps à autre à grands cris ou à moindre cris la dissolution de l'Assemblée nationale, tout en admettant qu'on est prêt le lendemain à gouverner avec le même président »*. Pour M. Barre, *« le spectacle est ceuli d'une agitation verbale qui s'évanouit dans l'impuissance »*.

M. Barre, a ajouté : *« J'ai toujours pensé que le pouvoir actuel mis en place par un vote des Français serait moins précaire que certains augures le prétendaient. (...) J'ai toujours pensé qu'il fallait respecter les échéances, laisser le président de la République prendre des décisions que la Constitution l'autorise à prendre »*.

L'ancien premier ministre a aussi déclaré : *« Quand je lis sous la plume de M. Chevènement qu'il faut rénover l'enseignement public en France et revenir à l'élitisme républicain, comment le critiquerai-je après avoir tenu depuis trois ans les mêmes propos. Si M. Fabius veut moderniser la France, revenir à un effort entrepris dans des conditions difficiles par ses prédécesseurs, il peut être sûr que je ne le critiquerai pas, à condition, bien entendu, que les actes soient à la mesure du propos. (...) » « Les socialistes sont au pouvoir*, a continué l'ancien premier ministre. *Qu'ils accomplissent donc leur tâche, qu'ils aillent au bout de leur mandat. (...) Le jour venu, les Français pourront juger. »*

M. Gaston Flosse pourra siéger à l'Assemblée européenne

Le Conseil constitutionnel a jugé non conforme à la Constitution, jeudi 30 août, l'incompatibilité entre les fonctions de membre du gouvernement de la Polynésie française ou de la Nouvelle-Calédonie et les fonctions de membre du gouvernement de la République, de député, sénateur, conseiller économique et social et de membre de l'Assemblée européenne. Cette incompatibilité avait été inscrite dans les projets de loi portant nouveaux statuts de ces deux territoires par un amendement des députés socialistes et communistes, malgré les réserves du gouvernement et l'opposition du RPR, l'UDF s'étant abstenue.

Cette décision du Conseil constitutionnel aura pour conséquence immédiate de permettre à M. Gaston Flosse, ancien député RPR, vice-président de l'actuel conseil de gouvernement (exécutif local) de la Polynésie française, de siéger à l'Assemblée européenne, où il avait été élu, le 17 juin, sur la liste conduite par Mme Simone Veil.

L'assemblée du Palais Royal a indiqué que l'incompatibilité invoquée à ce sujet *« intéresse l'exercice des droits civiques »*, *« touche certains citoyens en fonction de leurs attaches avec une partie déterminée du territoire de la France »* et qu'elle est donc *« contraire à l'indivisibilité de la République consacrée par l'article 2 de la Constitution »*.

A propos des autres incompatibilités, le Conseil constitutionnel a jugé, soit qu'elles étaient non conformes à la Constitution (dans le cas des membres du gouvernement de la République), soit qu'elles ne pouvaient être instituées que par une loi organique (dans le cas de parlementaires ou de membres du Conseil économique et social).

En revanche, le Conseil constitutionnel n'a pas jugé contraire à la Constitution les nouvelles règles de recrutement des fonctionnaires territoriaux en Nouvelle-Calédonie.

M. ROCARD DEVANT LES SIENS

Les animateurs du courant rocardien du PS sont réunis, près de Chantilly (Oise), depuis le jeudi 30 août en début d'après-midi jusqu'au 1er septembre. Les membres des organes dirigeants du PS, les parlementaires et au moins un rocardien de chaque fédération, à quelques exceptions près, participent à cette réunion, la première de ce type depuis celle qui avait eu lieu à Villeneuve-lès-Avignon, en août 1980, avant la désignation du candidat du PS à la présidence de la République.

M. Michel Rocard s'est adressé vendredi matin à ses amis pour présenter son analyse générale de la situation mais sans définir d'options stratégiques. Il devrait dans l'après-midi répondre aux interventions des participants à cette réunion.

Il a été décidé, d'une part, de proposer au premier secrétaire du PS la nomination de M. Pierre Brana au secrétariat national (droits de l'homme), en remplacement de M. Michel de La Fournière ; celle de M. Gérard Fuchs comme membre adjoint du secrétariat national (études) ; celle de M. Daniel Frachon au bureau exécutif.

● *Une statue de Georges Pompidou* a été érigée vendredi 31 août avenue Gabriel, à Paris, dans les jardins des Champs-Elysées, à une centaine de mètres du palais de la présidence de la République. L'œuvre en bronze, haute de trois mètres quatre-vingt, massive, repose à même le sol. L'ancien chef de l'Etat est représenté en pied. L'œuvre avait été commandée en 1983 par l'Etat, et c'est Mme Claude Pompidou elle-même qui avait choisi l'artiste, M. Louis Derbré. On ne sait encore quand la statue sera officiellement inaugurée. La cérémonie primitivement fixée en avril, puis reportée, n'a pas eu lieu non plus le 31 août.

● *Mort de Sawako Ariyoshi.* – La romancière japonaise Sawako Ariyoshi a été trouvée morte dans son lit, jeudi 30 août, à Tokyo. Selon ses proches, elle souffrait d'insomnie et avait recours, de plus en plus fréquemment, aux somnifères. Elle était âgée de cinquante-trois ans. Née en 1931, à Wakayama, une ville de l'ouest du Japon, elle avait commencé sa carrière d'écrivain en 1956, et avait atteint la notoriété pour sa description des problèmes de la société japonaise et certains de ses livres s'étaient vendus à plusieurs millions d'exemplaires.

TAUX DE PARTICIPATION ÉLEVÉ (73,9 %) AUX ÉLECTIONS AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DU SECTEUR PUBLIC

La CGT arrive en tête des syndicats nationaux à l'occasion des élections aux conseils d'administration ou de surveillance dans le secteur public, elle recueille 35,1 % des voix ; la CFDT, 22,8 % ; FO, 16,9 % ; la CGC, 15,6 % ; enfin la CFTC, 6,6 %. Les listes diverses présentes seulement dans certaines entreprises n'ont recueilli que 1,2 % des suffrages exprimés.

Ces chiffres portent sur 1 467 500 salariés inscrits, appelés à élire leurs représentants aux conseils d'administration de quatre-vingt-huit entreprises, ainsi que le prévoit la loi du 26 juillet sur la démocratisation du secteur public. Les chiffres concernant la SNCF ne figurent pas dans ce bilan, les élections s'étant déroulées selon des modalités différentes.

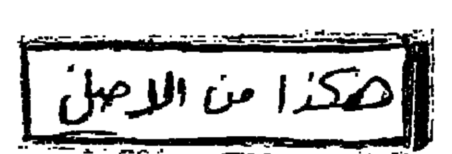
Le taux de participation des électeurs est élevé : 73,9 %. La CGT obtient ainsi 25,4 % des sièges ; la CFDT, 24,5 % ; la CGC, 19,6 % ; FO, 15,1 ; la CFTC, 3,6 %. Plus de la moitié des élus (55,7 %) sont des cadres.

Les scores de la CGT sont particulièrement bons dans l'automobile (46,6 %), la sidérurgie (42,6 %) et à EDF-GDF (52,1 %). La CFDT rassemble un peu plus de suffrages qu'à l'occasion des élections professionnelles. Elle avoisine ou dépasse 30 % dans la construction électrique et électronique, les services aux particuliers et les assurances.

Les scores de FO, de la CGC et de la CFTC dépassent les résultats moyens aux élections professionnelles. Les trois centrales obtiennent leur meilleur score dans le secteur tertiaire. FO et la CGC recueillent néanmoins 21 % des voix dans le secteur pétrolier. Dans le secteur construction navale, aéronautique, armement, FO représente en outre 28 % des suffrages exprimés, la CGC 20 %. Dans le secteur combustibles minéraux solides, la CFTC recueille enfin 20 % des voix.

● *Premières liaisons aériennes entre les deux Allemagnes.* – Un appareil de la Lufthansa, la compagnie aérienne ouest-allemande, a réalisé, jeudi 30 août, pour la première fois depuis quarante-cinq ans une liaison avec une ville de l'Allemagne de l'Est, Leipzig.

Le numéro du « Monde » daté 31 août 1984 a été tiré à 448 725 exemplaires



Le Monde
Loisirs


CHRISTINE JANIN/SIPA

Des Français sur un voisin de l'Everest, page II

Les vacances de la vieille Angleterre, page IV

Demain, la photo électronique ?, page XII

Et les programmes commentés de radio et de télévision, pages V à VIII

Supplément au n° 12317. Ne peut être vendu séparément. Samedi 1er septembre 1984.

L'Himalaya en liste d'attente

Des marches d'approche de plusieurs semaines ; des démarches administratives de plusieurs années.

LE 1er septembre 1984, quatorze guides du Briançonnais et deux médecins s'envoleront pour Delhi puis Katmandou, précédés de 4 tonnes de matériel, pharmacie, nourriture.

Leur objectif : réaliser la première ascension de l'arête nord-ouest du Nuptse, proche sommet de l'Everest culminant à 7168 mètres, qu'ils atteindront après dix-huit jours de marche d'approche à vélocross (là encore une première), avec l'aide de cent vingt porteurs. Cette expédition, organisée et financée par le CRET (Centre régional des enseignements touristiques), se veut franco-népalaise à part entière. Elle réunira en effet dans la conquête du sommet seize Français et deux guides népalais et se propose, aux camps d'altitude 1 et 2, de commencer la formation de quatre à cinq sherpas au métier de guide. Coût de l'opération : 800 000 francs, durée de l'expédition : deux mois et demi sur place ; objectif : tenter la première non d'un sommet déjà gravi à plusieurs reprises, mais d'un itinéraire long et « engagé », et former au métier de guide des cadres népalais. Soixante expéditions, dont vingt françaises, partent ainsi chaque année à l'assaut de l'Himalaya.

La chasse aux sommets vierges est révolue, l'âge d'or de la conquête himalayenne est dépassé (les quinze sommets de plus de 8 000 mètres ont tous été gravis entre 1950 et 1960), et l'expédition, aujourd'hui, n'est plus l'exploration du Népal inconnu d'il y a trente ans : cet univers de la haute altitude, qui venait alors tout juste de s'ouvrir au monde extérieur, et dans lequel Maurice Herzog, ne trouvant pas l'accès du Dhaulagiri, faute de cartes, partit finalement à la conquête de l'Annapurna. Elle est devenue une entreprise organisée, plus seulement réservée aux génies et aux aventuriers de la haute montagne, mais très complexe à mettre sur pied.

Un sommet, actuellement, nécessite une autorisation d'ascension du ministère du tourisme népalais, sur présentation d'un dossier complet de l'expédition : cartes, photos, descriptif de l'itinéraire prévu, mode de financement, fiche signalétique de chaque grimpeur, liste de l'équipement, lettre de recommandation du comité himalayen de la FFM, rien n'est laissé au hasard. Il se retient parfois dix ans à l'avance, le ministère permettant plusieurs expéditions à l'assaut d'un même sommet, mais seulement une par itinéraire et par saison. C'est ainsi que, en 1979, des guides chamoniards qui projetaient l'ascension de l'Everest par la voie normale, durent finalement se rabattre sur l'arête ouest (beaucoup plus difficile), seule voie libre en...1986. L'itinéraire classique étant bloqué, à moins d'un désistement, jusqu'en 1990-1992 !

Contrôle de la présence étrangère... protection de régions à l'équilibre économique précaire... souci d'éviter une surfréquentation de ces hautes vallées d'altitude... Quelle qu'en soit la raison, tout sommet himalayen, à la différence des Andes ou de toute autre montagne du monde, est logé à la même enseigne.

Enfin, un sommet himalayen se loue. La taxe de sommet, dont on paie la moitié à la réservation et la moitié à l'arrivée sur place, s'élève entre 8 000 et 20 000 roupies (5 000 F et 10 000 F) en fonction de l'altitude. Ces différentes formalités réglées, se posent ensuite les problèmes d'organisation sur place.

Qui dit expédition himalayenne dit marche d'approche de plusieurs semaines entre 500 mètres et 5 000 mètres d'altitude avec risques de chutes de pierres, d'avalanches, de dévissages, ainsi que l'acheminement du ravitaillement, du matériel d'escalade et de bivouac... enfin, de l'équipement indispensable à la vie d'un groupe d'hommes en haute altitude pendant plusieurs jours d'ascension (un mois et demi parfois), dans un isolement total. Après les autorités népalaises, entrent en scène les agences de trekking, avec leurs équipes locales, leurs tarifs, leur réglementation.

L'expédition y trouvera des porteurs de vallée qui ne dépasseront pas le camp de base, porteront jusqu'à 25 kilos et toucheront entre 25 et 30 roupies (12 à 15 F) par jour ; un ou plusieurs *cooks* (cuisiniers) et aides-cuisiniers chargés de la popote pour l'ensemble de l'expédition ; des sherpas (porteurs d'altitude), qui prendront le relais des porteurs de vallée au camp de base et accompagneront l'expédition dans son ascension (35 roupies par jour : 17-18 F) : un sirdar (50 roupies par jour : 25 F), principal lieutenant de l'effectif local qui, comme les sherpas, demeurera pendant toute l'expédition, touchera bakchich et primes d'altitude en plus de son salaire journalier, sera nourri et obligatoirement équipé comme les membres de l'expédition, selon une liste dressée dans la réglementation népalaise. Soit, en équipement, un investissement d'environ 5 000 francs par porteur d'altitude. Ajoutons à cette équipe deux membres imposés par les autorités locales : un *mail runner* (sorte de facteur, seul lien avec la civilisation) et un officier de liaison chargé du respect des coutumes locales et de l'itinéraire (demeurant au camp de base), et l'effectif local sera à peu près complet.

Intendance sur place, voyage, coût du matériel (cordes, oxygène, équipement des camps d'altitude...), ravitaillement..., le tout multiplié par le nombre d'hommes composant l'expédition et le temps passé sur place... et l'on commence à comprendre les problèmes de financement rencontrés.

1,5 million de francs consacrés, en 1979, à l'ascension du K 2 (Pakistan) par quatorze grimpeurs français, avec l'assistance de deux vagues de sept cents porteurs – il s'agissait, précisons-le, d'une expédition nationale, avec certains objectifs techniques et physiques d'avant-garde. Là, sélectionné par le comité himalayen de la FFM, *« chaque membre n'avait eu qu'à apporter son paquetage et à recevoir les subventions de l'Etat, de la FFM et des sponsors »*, explique le guide chamoniard Nano Coudray, qui en faisait partie. Mais une telle opération, si elle se répétait environ tous les cinq ans entre 1950 et 1960 (1950 : Annapurna ; 1955 : Makalu ; 1959 : tour du Mustag ; 1962 : Jannu), ne se renouvelle plus que tous les dix ans actuellement (avant le K 2 et 1979, la dernière – le Makalu – datait de 1971).

Pour toutes les autres tentatives, bien que de telles mises de fonds ne soient pas toujours indispensables, le problème est bien différent. *« A chaque fois, on part avec son bâton de pèlerin »*, confie Nano Coudray. Subventions de la FFM distribuant une enveloppe selon les mérites de chaque projet... des comités régionaux... sponsoring de plus en plus aléatoire : *« Nous sommes moins populaires que la course automobile »*, confie Nano; vente de cartes postales, de livres, présentations de films, de conférences, pour tous ceux qui sont déjà partis une fois et ont rap-


CHRISTINE JANIN/SIPA

Les porteurs de vallée ont jusqu'à 25 kilos sur le dos et touchent de 12 à 15 F par jour.

Cheval

L'Europe du raid à Florac

POUR suivre l'expédition dangereuse à laquelle participeront une centaine de cavaliers, un nombreux public, averti ou non en matière d'équitation, se retrouvera cette année encore à Florac, en Lozère, où se déroulera le concours national traditionnel des 160 kilomètres à couvrir en moins de vingt-quatre heures. Parallèlement, à la même date et au même endroit, se déroulera, sur la même distance, le premier championnat européen open de raid équestre.

Le départ de ces raids sera donné dans la nuit du vendredi 7 au samedi 8 septembre. Le parcours, qui totalise plus de quatre mille cinq cents mètres de dénivelée, départagera les chevaux sélectionnés par huit fédérations nationales. Belges, Italiens, Allemands de l'Ouest, Espagnols, Portugais, Britanniques, Américains et Français se disputeront un titre correspondant à celui de champion du monde. Chaque nation alignera six de ses meilleurs chevaux, la France, pays d'accueil, ayant droit à dix montures. L'épreuve traditionnelle nationale de Florac rassemblera, quant à elle, une cinquantaine de cavaliers.

Ce raid fait suite à la Tewis Cup qui vient de se dérouler en marge des Jeux olympiques, en Californie. A cette occasion, les Français avec Stéphane Chazel (quinze ans), Denis et Marie Letartre, se sont classés 66e sur 150. Tous seront présents le 7 septembre. Les Américains, grands amateurs de ce genre d'épreuves, tenaient absolument à venir en France. Pour financer le transport des chevaux et de l'équipe, ils ont organisé, dans de nombreux Etats, des loteries et des concerts pop, avec les Bee Gees, manifestations dont les recettes étaient destinées exclusivement à cette fin.

Outre l'intérêt d'une compétition de très haut niveau, l'attrait de la course réside également pour les spectateurs, dans son parcours magnifique. Tous les pays participants considèrent en effet cette région comme idéale pour les raids. La boucle prévue traverse les paysages uniques de la Lozère : désert de rocailles des causses Méjean, Noir et de Sauveterre, richesses de la végétation du mont Aigoual, abîmes des gorges du Tarn et beauté architecturale des villages.

Cavaliers et montures devront se ménager. La distance est longue et la casse prévisible malgré des contrôles vétérinaires obligatoires, et éliminatoires, tous les quarante kilomètres environ. Le départ de l'épreuve, présidée par M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, et patronnée par le prince Philip d'Angleterre, sera donné au château de Florac, prestigieuse demeure du parc national des Cévennes, à 5 heures du matin. Ainsi, pendant les premières dizaines de kilomètres, les cavaliers devront s'éclairer et s'orienter sur les sentiers, dans la nuit. Départ nocturne qui ne fera qu'accroître les difficultés de la course.

Ce grand rendez-vous international précède ceux d'Allan, dans la Drôme, et de Cherveux, dans les Deux-Sèvres, qui se déroulent chacun sur cent trente kilomètres. Il annonce la dernière épreuve de la saison, à Montcuq, dans le Lot, où les cavaliers parcourent deux fois cent kilomètres en deux jours.

FRANCK-LEOPOLD ERSTEIN.

● Renseignements auprès de Mme Chazel, Ardaillers, 30570 Valleraugues. Tél. : (67) 82-41-30 ou 41-04-12 ou (66) 45-20-94.

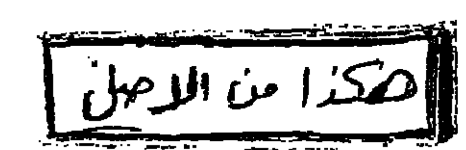
Partir

Vacances pas chères

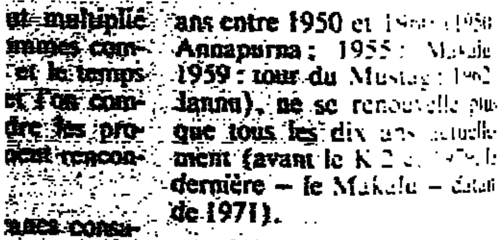
POUR aider le candidat aux vacances à s'y retrouver dans la forêt des catalogues, le groupement Sélectours voyages (260 agences de voyages) vient d'éditer un petit « Guide des réductions vacances 84 ». Diffusé gratuitement, il recense toutes les propositions de promotion ou de prix particuliers offertes par les voyagistes sur une multitude de destinations. On y trouve, par exemple, les vols spéciaux gratuits pour les jeunes mariés et les réductions offertes aux voyageurs du troisième âge. Sans oublier les semaines de vacances gratuites : la seconde à Ceylan, la troisième aux Antilles.

Destiné à ceux qui, sur place, préfèrent se débrouiller par leurs propres moyens, Sélectours charters recense de son côté 138 destinations à rallier à des prix très compétitifs.

● « Guide des réductions vacances 84 », « Sélectours charters », sur simple demande dans toutes les agences du réseau Sélectours ou au siège, 30, rue Le Peletier, 75009 Paris. Tél. : (1) 246-91-03.







... de 12 à 15 F par jour.



Depuis 1975, les expéditions s'allègent, adoptant la technique alpine : quatre grimpeurs au lieu de douze ou plus, deux sherpas, pas d'oxygène.

CHRISTINE JANIN/SIPA

porté quelque sujet à négocier... et souvent de l'argent que l'on doit mettre de sa poche... Autant d'aléas concordant au changement de nature des expéditions.

Les progrès techniques et l'expérience de la haute altitude aidant, elles ne se déroulent plus toutes dans un style *purement himalayen* avec de nombreux camps d'altitude, à partir desquels une cordée de grimpeurs équipent la paroi de cordes fixes permettant à une seconde cordée d'acheminer matériel, sacs, oxygène... Une tactique sûre, mais nécessitant du temps, du matériel, des hommes, des sherpas. De plus en plus, depuis 1975, les expéditions s'allègent, adoptant, jusque dans les itinéraires les plus audacieux, la technique *alpine* (quatre grimpeurs au lieu de douze ou plus, deux sherpas, deux camps d'altitude ou même de simples bivouacs améliorés, pas d'oxygène...), ainsi qu'une ascension non plus en dents de scie, mais simultanée. Une méthode plus risquée et plus éprouvante du fait de la modestie de l'infrastucture, du nombre limité de grimpeurs (en cas de défaillance) et des camps de repli, mais qui permet, par une ascension plus rapide, la conquête de nouveaux itinéraires tout en comprimant sérieusement les budgets. La différence de prix de revient par grimpeur pouvant osciller, selon les deux techniques, entre 30 000 F et 100 000 F, sur un même itinéraire. Ainsi fut gravi, dans les années 80, la très difficile face ouest du Manaslu (8 160 mètres) par quatre grimpeurs français seulement. La première, en 1965, avait été effectuée par la voie normale par quinze Japonais.

Autre tendance se dessinant également, depuis cinq ans, dans le monde des expéditions et s'inscrivant dans le prolongement direct, les trekkings himalayens : les expéditions guides-clients. Il ne s'agit plus ici de première ni de performances. Les guides ayant déjà réalisé une ou plusieurs expéditions entre eux mettent ensuite leur technique et leur expérience au service d'une dizaine d'amateurs ayant déjà une bonne expérience de la montagne et de l'altitude, qu'ils conduisent au sommet d'un *6 000-7 000 mètres classique* et sans trop de risques. La marche d'approche de quinze jours, trois semaines, sortant des itinéraires « agences de voyages », constitue un trekking insolite, que vient pimenter l'ascension d'un 7 000 et toute la nouveauté de l'organisation d'une ascension himalayenne (porteurs de vallée, sherpas, camps d'altitude...). Coût de l'opération : 30 000 à 40 000 F demandés par participant, toutes formalités d'usage comprise (taxe de sommet, réservation, demande d'autorisation...). Ainsi, les guides de Chamonix proposent-ils l'ascension d'Annapurna IV (7 525 m) comprenant dix jours de marche d'approche avec une centaine de porteurs, quatre camps d'altitude et quinze à vingt jours d'ascension jusqu'au sommet.

Enfin, parallèlement aux expéditions, et profitant de leur autorisation de pénétration dans certaines régions himalayennes interdites au tourisme, les trekkings de soutien. *Sans ascension cette fois, ils accompagnent* à l'aller ou viennent accueillir au retour l'expédition au camp de base. *« Pour les randonneurs, il est toujours intéressant d'assister aux préparatifs d'une expédition ; quant à nous, lorsqu'on redescend après plusieurs semaines passées en haute altitude, on apprécie toujours la présence d'un comité d'accueil*, explique Hervé Thivierge, guide chamoniard. *En 1982, lorsque nous avons tenté l'arête sud-est du Manaslu à cinq grimpeurs, un trekking de soutien nous attendait au retour. Ils en avaient profité pour randonner autour du massif, une région normalement fermée aux trekkings. »* Précisons cependant ici que, si les expéditions guides-clients sont assez fréquemment mises sur pied par des guides indépendants ou des agences de voyages spécialisées, les opportunités de trekkings de soutien demeurent rares, lorsque l'on ne côtoie pas le monde des expéditions ou tout au moins les compagnies de guides. Face à ces nombreux problèmes que pose l'ascension en Himalaya, les grimpeurs se tournent depuis quelques années vers les chaînes du continent américain. *« En Alaska ou en Amérique du Sud, pas besoin d'autorisation pour gravir un sommet. De plus, en trois jours de marche, on est au pied de la cordilière Blanche (Pérou) ; pour l'Huascaran (6 700 m), d'une très grande difficulté technique, on laisse la voiture à une journée du camp de base, explique Hervé Thivierge. Mais la très haute altitude, les parois de 3 000 ou 4 000 mètres de haut à grimper, on ne les trouve que dans le gigantisme himalayen. Et quelles que soient les difficultés de mise sur pied de telles expéditions, quand on a réussi les grandes voies des massifs européens, c'est avant tout là-bas que l'on a envie d'aller. »*

CAROLINE GROSS.

Partir

Vacances pas chères

Ecole de sherpas

Si, en 1953, le sherpa népalais Tensing accompagnait déjà, en tant que membre d'expédition à part entière, Edmund Hillary au sommet de l'Everest, les *porteurs* d'altitude, tout au long de la conquête himalayenne, furent trop souvent considérés comme de simples employés, tout juste qualifiés pour le portage.

Conséquence du peu d'initiatives et de responsabilités qu'on leur conférait : ils désertaient les expéditions pour *le portage* en trekking, moins risqué et moins pénible.

Conscients de cette carrence, Français et Yougoslaves prirent l'initiative, en 1978, de construire l'école de Manang, située à 3 500 mètres d'altitude, à Pisang, à proximité de glaciers, de sommets de 6 000 à 7 000 mètres et de falaises d'escalade.

Leur objectif : dispenser une formation de base à la haute montagne à une cinquantaine de sherpas népalais chaque année, pendant deux mois d'été.

Depuis sa création, l'école a reçu cinq promotions encadrées par des instructeurs étrangers (Yougoslaves, Français, Canadiens, Polonais, Suisses, Allemands). Ainsi, au début de l'automne 1982, deux instructeurs français de l'ENSA (Ecole nationale de ski et d'alpinisme) et deux Yougoslaves participèrent à la formation sur le terrain de vingt-cinq statiaires et de cinq cadres népalais.

Faisant suite à cette initiative, depuis le printemps 1983, la Fondation Pollet-Villard aide, par un prêt de matériel, les jeunes alpinistes acceptant de former des sherpas en cours d'expédition.

Enfin, au cours de l'été 1983, trois jeunes sherpas ont suivi un stage à l'ENSA à Chamonix. Ils feront partie des futurs instructeurs de Manang.

L'UIAA (Union internationale des associations d'alpinisme) ne limite pas ce type d'entreprise au Népal. Elle se tourne actuellement vers l'Amérique latine.

C. G.

Carnet d'altitude

Trekking de soutien accompagnant la première de l'arête N.O. du Nuptse.

20-21 jours de marche jusqu'au camp de base du Nuptse. 10 personnes maximum.

Niveau : être un bon marcheur, entraîné à la marche en montagne et avoir une bonne condition physique.

Dates : départ vers le 15 octobre ; retour vers le 15 novembre.

Prix indicatif : 14 000 F.

★ **Renseignements** : Guides de la Vallouise, Gérard Estienne, 05120 les Vigneaux. Tél. (92) 23-10-99.

Trekking-expédition.

Annapurna IV (7 525 m), dont 15 jours de marche et 15 à 20 jours d'ascension.

Niveau : avoir l'expérience des courses de neige en haute montagne.

Dates : départ le 15 septembre ; retour le 29 octobre.

Prix indicatif : 33 000 F.

★ ***Renseignements*** : Michel et Hervé Thivierge (Compagnie des guides de Chamonix), 71, chemin de la Dy, les Moussoux, 74400 Chamonix. Tél. (50) 53-04-73.

Trekking + un sommet.

A l'occasion de la première de la face sud du Nuptse. Camp de base du Nuptse et ascension de l'Island Peak (6183 m), 23 jours de marche environ (dont 1 jour pour l'ascension).

Niveau : petite expérience de neige.

Dates prévues : départ le 12 septembre ; retour le 10 octobre.

Prix : 17 000 F.

★ **Renseignements** : Compagnie des guides des Pyrénées, Dominique Julien, 65120 Luce-Sainte-Sauveur. Tél. (62) 92-87-98.

A l'assaut d'un 8 000 !

Spécialisée dans les ascensions en très haute altitude, **Altitude extrême** organise, en mai-juin-juillet 1985, une expédition sur un plus de *8 000* mètres, *le Gasherbrum II*, dans le massif du Karakoram. Une première pour 15 personnes encadrées par cinq guides.

★ ***Renseignements*** : Claude Jaccoux, bureau des guides, Maison de la montagne, 74400 Chamonix.



Globe-trotters de Sa Majesté

Pour les Britanniques, l'Afrique commence à Dunkerque.

LE 31 janvier, enfin, le terrible mois des soldes s'achève. Mais une nouvelle épreuve commence aussitôt. Pas le temps de souffler. Une autre campagne publicitaire démarre, plus intense encore que la précédente – qui elle-même a suivi celle des achats de Noël. L'hiver est dur pour le consommateur anglais. Mais, cette fois, finis les chocolats et les aspirateurs, place à l'exotisme. Dans les journaux, à la radio, à la télévision, il n'est question que de mer et de soleil. La Méditerranée déferle à grand flot bleu dans le « Home, sweet home ». Pour subir un tel matraquage, il faut sans doute être Britannique et donc rompu à toutes les intempéries. Pour qui ne l'est pas, il y aurait de *quoi prendre immédiatement* un billet pour le cercle polaire.

Mais les Anglais ne perdent pas la tête. Les vacances, comme toute autre chose, doivent se préparer sérieusement et longtemps à l'avance. Les annonceurs connaissent leur public. Un peu de rêve, certes, mais pas trop. A peine la belle naïade a-t-elle plongé dans l'écume qu'elle refait déjà surface pour vous entretenir, détails à l'appui, du meilleur rapport qualité-prix. « *Good value for money* » est la devise des sujets de Sa Majesté. Dans ce pays protestant, on ne rechigne pas à parler d'argent, bien au contraire. Les Baléares, ce sont d'abord des chiffres. Et, pour plus amples informations, consultez les « brochures » *(sic)*... Ce mot revient sans cesse, lancinant. Durant tout le mois de février, des millions de Britanniques vont s'absorber dans l'étude attentive des volumineux catalogues édités à profusion par les tour-opérateurs.

Après mûre réflexion et rigoureux calculs, Mr. Smith fait son choix et sa réservation, si bien que dès la mi-mars les industriels du tourisme sont assez précisément fixés quant à l'étendue de leur marché pour la saison. Cette remarquable prévoyance de leur clientèle fait évidemment leur affaire et leur permet d'« écraser » au maximum les prix.

Ainsi, en juin, Benidorm affiche déjà « complet ». Pourquoi Benidorm ? Parce que cette station balnéaire du sud de l'Espagne est devenue une colonie britannique autrement plus importante que Gibraltar. Ce nom, dans la langue de Shakespeare, est désormais synonyme de vacances économiques à l'étranger où l'on se retrouve entre soi. Benidorm signifie une ère nouvelle pour les Anglais, celle du tourisme de masse en dehors des îles Britanniques. Un phénomène récent, car la Grande-Bretagne a été le dernier des pays du nord de l'Europe à sacrifier au rite des grandes migrations saisonnières vers le soleil. L'Anglais moyen ne vit à l'âge du charter que depuis peu.

Le « boom » s'est curieusement produit à la fin des années 70 alors qu'outre-Manche, comme partout ailleurs, la crise et la récession commençaient à se faire rudement sentir.

Selon une enquête que vient de publier la British Tourist Autority, 59 % des Britanniques – parmi la population adulte – prennent des vacances, organisées pour 61 % d'entre eux. En 1983, un vacancier sur deux s'est rendu à l'étranger. Voici seulement dix ans, le rapport n'était que de un sur six. De 1976 à l'an dernier, le nombre des séjours outre-mer a, très exactement, doublé.

Le rapide et spectaculaire renforcement du cours de la livre a été le principal facteur de ce changement. Le taux de change du sterling est devenu très avantageux dans beaucoup de pays, notamment ceux du bassin méditerranéen. L'Espagne est, de très loin, la destination la plus appréciée puisqu'elle reçoit 33 % des touristes britanniques. La France vient au second rang, mais avec 14 %. Et, là, il s'agit essentiellement de voyages individuels.

La plupart des salariés anglais ont mis nettement plus de temps pour acquérir un niveau de vie comparable à celui que l'on trouve ailleurs en Europe, à catégorie sociale égale et degré de développement sensiblement équivalent. Cela explique en partie leur retard dans la course au soleil et le fait qu'ils semblent ignorer les restrictions que s'imposent depuis quelques années les touristes d'autres pays. La bonne tenue de la livre compense quelque peu les conséquences de l'immense vague de chômage qui frappe la Grande-Bretagne. En outre, certains chômeurs avouent à demi-mot que, grâce à une bizarrerie de la réglementation actuellement en vigueur, ils sont parfois presque « incités » à maintenir leurs dépenses de vacances afin d'être mieux indemnisés.

Mais il n'y a pas que des raisons d'ordre économique à cette évasion soudaine et massive des Anglais vers d'autres cieux. Les experts mettent l'accent sur l'existence de « barrières psychologiques » fort anciennes qui ont quasiment disparu en l'espace de quelques années, l'expérience des premiers voyageurs de groupes ayant eu un subit effet d'entraînement. L'Angleterre est une île – comment l'ignorer – et la majorité de ses habitants a longtemps fait ce qu'il est convenu d'appeler un « complexe de Douvres ». Franchir le pas de Calais représentait un saut sinon dans l'inconnu, tout au moins dans un monde dont les habitudes paraissaient trop différentes, comme cette manie qu'ont les Continentaux de vouloir rouler à droite.

Ce sont pourtant des Anglais qui, au siècle dernier, ont inventé le « tourisme », souvent lointain ; ils ont même créé ce mot et l'ont imposé dans toutes les langues. Mais ces pionniers appartenaient à une minorité privilégiée, aristocrates ou gens fortunés qui pouvaient s'en remettre aveuglément aux bons soins de l'agence Cook, suivre à la lettre les conseils avisés du guide Baedeker et jouir du confort de l'Orient-Express avant de s'installer dans les palaces de la Riviera conçus selon les canons du bien-être britannique. Pendant de longues décennies, le reste de l'Angleterre a été convaincu que le voyage était risqué s'il ne pouvait se faire dans de telles conditions, qui n'étaient pas à la portée de toutes les bourses. Aujourd'hui encore, il existe toujours des traces de ces réticences et de ces préjugés. Chaque année, avant la belle saison, la presse déploie de grands efforts pour mettre en garde ses lecteurs contre les multiples et divers dangers qu'ils courront sur le continent. A lire certaines enquêtes, on finirait par croire que l'Afrique commence dès la sortie de Dunkerque. Assurément, ainsi que l'a fait dernièrement le *Times*, il n'est pas inutile de signaler que la Méditerranée est excessivement polluée, mais on pourrait oublier que la Grande-Bretagne n'est pas – tant s'en faut – exempte de pollution, alors qu'elle se voit reprocher d'exporter des pluies acides et que des plages sur la mer d'Irlande ont dû être interdites pendant plusieurs mois pour cause de contamination nucléaire. Le moindre incident dont sont victimes des touristes britanniques est susceptible de faire les gros titres, et encore ne s'agit-il pas forcément d'événements aussi inquiétants que les attaques d'automobilistes sur les routes du sud de la France.

Cependant, la tentation l'a emporté de plus en plus sur la prudence, pour autant qu'elle fût justifiée, et ce non seulement parce qu'à quelques exceptions près on constate que les voyageurs reviennent sains et saufs avec l'envie de repartir, mais encore – et surtout – parce que le formidable développement de l'industrie des voyages organisés procure des incitations auxquelles il est difficile de résister. Les principales firmes qui dominent le marché ont des dimensions impressionnantes les autorisant à pratiquer des tarifs très ajustés et possèdent souvent leur propre société de charter : Britannia Airways pour Thomson, Air Europe pour Intasun, Monarch pour Cosmos. Chacune de ces entreprises de transport aérien dispose d'une flotte plus nombreuse et moderne que celle de bien des compagnies aériennes nationales étrangères.


IAN BERRI/MAGNUM

La compétition entre les tour-opérateurs et leurs filiales est particulièrement vive, au point que, cette année, les directions se reprochent mutuellement de travailler à perte et d'hypothéquer l'avenir. Les prévisions ont été trop optimistes et les compagnies de charter souffrent de surcapacité. C'est une aubaine pour les clients imprévoyants, qui se sont vu offrir des rabais substantiels, au dernier moment. La concurrence prend des proportions étonnantes, et ceux qui craignent de n'avoir pas les reins assez solides crient casse-cou. Un exemple : une semaine au Portugal dans un « cinq étoiles » était vendue au début de l'année à 168 livres (près de 2 000 francs) ; aujourd'hui, c'est le même prix... pour trois semaines.

Mais ces baisses seront vraisemblablement de courte durée. Les organisations professionnelles annoncent des changements importants sur le marché, pour les prochaines années. Le taux de change avec la monnaie espagnole devient sensiblement moins favorable et l'inflation demeure très forte dans plusieurs pays méditerranéens, quand elle ne s'aggrave pas au regard de ce qu'elle est en Grande-Bretagne.

Une pareille évolution pourrait contribuer à relancer le tourisme en Grande-Bretagne, car, si les Anglais ont tout à coup surmonté leurs appréhensions pour s'exiler en nombre le temps de leurs congés, c'est notamment parce que les infrastructures d'accueil dans leur pays étaient devenues vétustes et mal adaptées. M. David Airey, chargé de recherche à l'université du Surrey, résume un avis largement partagé en disant que l'hôtellerie britannique, qui fut sans doute la meilleure du monde au début du siècle, « *est maintenant très dépassée, en tout cas dans les lieux de villégiature favoris des Anglais, où elle manque des moyens et même des conditions de sa rénovation* ». M. Airey souligne que la saison est très courte en raison du climat et que cela pose un problème de rentabilité et d'investissement d'autant plus grave que les stations de la côte n'attirent pas les touristes étrangers qui viennent en foule à Londres, où l'industrie hôtelière est, là, en pleine expansion avec tous les capitaux nécessaires.

Les hôtels anglais sont chers. « *Comment ne pas hésiter*, interroge M. Airey, *quand à qualité égale, voire supérieure, deux semaines en Espagne ou à Corfou coûtent 200 livres, au lieu de 280 livres dans le Devon ?...* » Il manque à Benidorm, l'une de ces célèbres jetées *piers*, qui font le charme désuet des plages anglaises et sont la marque des réjouissances populaires tant prisées des Britanniques, mais, dans ce domaine, ceux-ci ont retrouvé là-bas – le monument en moins – tout ce qui leur convenait. Confort et soleil en plus...

FRANCIS CORNU.

Cinquante ans d'amusement dans les camps Butlin's

EN contrebas de la digue qui masque la plage, trois grands hangars entourés de longs baraquements en alignements serrés. Vu de loin, ce pourrait être une usine ou une base de l'armée. Mais l'éventuelle confusion s'arrête là. Ces bâtiments de construction sommaire sont peints de couleurs criardes qui jurent avec le bleu turquoise d'une immense piscine. Une odeur de frites et de bière tarde à se dissiper dans l'air marin, et, selon le vent, l'écho des flonflons d'une fête foraine alterne avec celui des vagues.

Nous sommes à Bognor-Regis, vieille station balnéaire du Sussex, au bord de la Manche, mais dans un vaste enclos isolé au milieu de l'agglomération des villas bourgeoises. Un monde à part : un camp de vacances Butlin's, une institution qui, depuis bientôt cinquante ans, est devenue presque aussi célèbre et solide que d'autres plus prestigieuses dont s'enorgueillit la couronne. Pour qui continue de se faire une idée de l'Angleterre en pensant d'abord aux clubs de Pall Mall, à la Lloyd's ou à des manoirs de style Tudor, l'aspect des lieux ne manque pas de surprendre. Butlin's n'en est pas moins « très britannique » et représente une formule à succès, maintenant éprouvée avec bonheur par plusieurs générations d'authentiques Anglais.

Certes, le décor n'est pas si trompeur. Un centre Butlin's est une entreprise industrielle, et il y en a cinq autres répartis sur les différentes côtes de Grande-Bretagne, tous conçus sur le même modèle. En saison, on compte, à Bognor, cinq mille résidents et huit cents employés. Une grosse usine de loisirs destinée à assurer l'évasion à bon marché d'une Angleterre si profonde que nous l'ignorons quand elle ne se met pas en grève : celle du Nord, des mineurs du Yorkshire ou des ouvriers des Midlands.

Au pays de la révolution industrielle, Butlin's a été une invention peut-être aussi importante et nécessaire que la machine à vapeur. Sa Majesté semble l'avoir reconnu en récompensant l'auteur, promu Sir William Butlin, avant sa mort en 1982. Il s'appelait simplement Bill Butlin en 1936 lorsque les travailleurs anglais se ont vu accorder leur première semaine de congés payés. A Skegness, sur les tristes rivages de la mer du Nord, M. Butlin constate que, là comme ailleurs, il n'y a pas assez de logements pour accueillir ce flot de nouveaux vacanciers. Il remarque surtout que ces derniers s'ennuient. Avec un pragmatisme bien anglais, qui exclut les faux-semblants, il crée donc des camps scouts ou colonies de vacances pour l'ouvrier et sa famille. Il calcule tout au plus juste prix – sur la base d'un salaire hebdomadaire, – mais ne lésine pas sur l'essentiel : l'animation. Adaptée à tous les âges et permanente, elle est l'élément majeur du « forfait Butlin » et fait l'image de marque de la maison. N'en déplaise au fondateur du « Club », *M. Butlin l'a précédé* dans la trouvaille du « G.O. ». De l'autre côté de la Manche, le « gentil organisateur » s'appelle « veste rouge » parce qu'il porte un blazer écarlate, mais son rôle n'est guère différent.

« *De nos jours, il y a moins d'embrigadement...* », souligne M. Martin Pegg, l'un des directeurs de Butlin's. Cette remarque en dit long sur les traditions de l'entreprise à ses débuts. L'autoritarisme paternel, si souvent moqué par les chansonniers britanniques, s'est assagi. Fini le temps des réveils triomphants au son des haut-parleurs, révolu celui du rassemblement matinal et obligatoire pour la gymnastique collective. « *Les mœurs ont changé*, explique M. Pegg. *Nous avons suivi l'évolution du goût de nos clients, dont nous connaissons à présent la troisième génération.* » A Bognor comme dans les autres centres, il n'est pas rare que les grands-parents séjournent avec leurs enfants et petits-enfants. « *Nous mettons surtout l'accent sur la famille* », précise M. Pegg.

Les dimensions de la salle à manger principale sont impressionnantes : deux mille places ! De grandes tables de Formica numérotées, aucune recherche de décoration : le parti pris d'économie est évident, de même dans les bungalows aux toits de tôle ondulée. Pour être satisfaisant, le confort n'en est pas moins spartiate.

Un camp Butlin's n'est qu'un vaste parc d'attractions, l'un de ces *amusement parks* chers aux Anglo-Saxons et qui, avec Disneyland, ont gagné des proportions américaines. La différence, chez Butlin's, est que l'on y passe ses vacances pour mieux en profiter. Quel choix ! Un lac – artificiel comme ses îles, entre lesquelles on circule en barque, – des autos tamponneuses, des montagnes russes, un circuit de karting, etc. S'il pleut, on se réfugie dans la salle du Bingo (Loto), jeu qui fait toujours fureur outre-Manche, ou bien dans l'une de ses salles de bal, grandes comme des halls de gare : côté tango, côté disco. Une piste est même réservée aux enfants, qui disposent, de surcroît, de « leur » bar (sans alcool). Les Anglais, qui ont inventé le thé dansant, résistent rarement à l'invitation d'un orchestre, à n'importe quelle heure. Mais, dans un moment de lassitude, on peut aller jouer, en face, aux fléchettes ou au *snooker* (billard), deux sports encore plus populaires que le cricket ou le football. Les teen-agers s'isolent plus volontiers dans les « arcades », ces enfers de la machine à sous, encore un domaine où les Anglais furent des pionniers.

« *Nos clients n'ont guère l'esprit aventureux* », indique M. Pegg, qui possède, par prudence, un sens aigu de la litote. « *En matière de distractions, nous devons continuer de miser sur des « classiques », mais Butlin's évolue.* » En effet, les pensionnaires sont devenus un peu plus indépendants. La plupart d'entre eux préfèrent maintenant le système de la demi-pension, et, pour ceux dont les revenus sont désormais moins modestes, il a fallu construire des « chalets », dits de luxe et ouvrir une salle à manger relativement plus intime et au décor moins austère. Butlin's tente d'étaler la saison : séjours de Noël, accueil de groupes scolaires au printemps (des enfants du Pas-de-Calais sont venus cette année à Bognor). Des stages de tennis ou d'initiation aux micro-ordinateurs viennent d'être créés. Cette modernisation et cette diversification sont imposées par la concurrence, celle du soleil et des voyages de groupes à l'étranger. L'avènement des charters marque un tournant, même pour Butlin's. « *Pour une partie de nos fidèles la tentation de l'Espagne pas chère est de plus en plus grande* », avoue M. Pegg.

Signe des temps : Butlin's a récemment acheté un hôtel à Torremolinos, en plus des cinq établissements que l'entreprise possède déjà en Grande-Bretagne, ces derniers étant destinés à une clientèle plus âgée et plus soucieuse de tranquillité que celle des camps.

Malgré la concurrence, Butlin's reste une valeur sûre de l'industrie du tourisme britannique, continuant d'accueillir chaque année près de soixante-dix mille personnes qui, pour beaucoup, n'auraient pas les moyens de s'offrir de pareilles vacances si on ne leur proposait pas des tarifs aussi bas : 85 livres (environ 1 000 francs) par semaine, tout compris, à Bognor.

La renommée des « brigades rouges » Butlin's n'est pas près de s'éteindre, alors que, depuis longtemps, elles sont entrées dans la légende au point d'avoir inspiré, il y a vingt ans, une comédie musicale que l'on joue toujours avec un énorme succès et dont on a tiré un interminable feuilleton télévisé.

F.C.

La rage de peindre

« La Part du hasard ».

DONNER l'envie de fixer une bonne fois pour toutes le monde, de le *rendre enfin lumineux*, clair comme le cristal, bref de le dessiner, mieux, le colorer des mille couleurs de notre imagination. Comment s'y prendre sans nous planter devant les sacro-saintes grandes œuvres commentées par quelque critique incompréhensible ? Nous montrer l'œuvre en train de se faire sous nos yeux. Mais chaque artiste a ses secrets, ses manières, ses tics, bref, il n'aime que rarement se donner en spectacle devant quelques millions de téléspectateurs prêts à l'imiter dans ses faits et gestes.



« La Part du hasard, *est justement fait*, affirme l'Institut national de l'audiovisuel, *pour tous ceux qui se destinent à la peinture ou pour les simples amateurs d'art, propose une communication directe avec les œuvres en train de se réaliser.* »

Premier stade. On entre dans le silence feutré de l'atelier du peintre Henri Dimier. La toile est nue, blanche comme un œuf, ou légèrement ocre. Le peintre est hors champ, on ne voit que sa main veinée à l'ouvrage essayer quelques formes. Que fait-il au juste ? On ne sait trop, lui non plus. Henri Dimier s'en remet exclusivement au hasard. Au hasard, Balthazar donc ! Quelques coups de crayon, légers, aériens, seulement des esquisses. « *C'est bon*, dit-il, *le dessin a pris conscience de lui-même.* » Mais ce n'est pas tout. Voilà qu'il se met à demander, mieux à rêver de couleurs de vert *cru*, de rouge *vermeil* ou de *bleu* de cobalt, ou, plus capricieux encore, de ces couleurs intermédiaires que seul l'artiste est en mesure de composer. Ici, dans ce petit grenier, tout est à portée de la main... le bleu, le rouge, le blanc à l'état brut, prêts à être mélangés amoureusement au couteau. Ça y est. La pâte longuement malaxée, triturée, est enfin contente d'elle-même et demande rageusement à être répandue sur la surface de la toile.

La forme que prend le tableau ? On ne sait pas encore, mais l'œuvre prend forme. Henri Dimier est muet, attentif, travaille, comme bon lui semble, comme ci, comme ça. « *au gré du hasard*, répète-t-il. *Faire n'importe quoi c'est toujours faire quelque chose.* »

Un morceau de ficelle, le bout d'un couteau, un pinceau pointu ou un autre à la pointe ronde, les couleurs épousent le dessin, le complètent... Le tableau si longtemps approximatif est enfin fait. Miracle !

Son élève le plus attentif est resté dans l'ombre, pour le filmer au plus près. Il s'appelle Patrick Bokanowski. Et, en moins d'une heure, *la Part du hasard* nous livre une petite leçon de peinture, mieux, l'envie de peindre. – M. G.

● ***La Part du hasard*, mercredi 5 septembre, Antenne 2, 22 h 25 (55 minutes).**

L'ennemi intérieur

« L'Homme à la valise », de Chantal Akerman

Q*UE faire* ? *Vous rentrez de* vacances, après avoir généreusement prêté votre appartement à des amis, qui vous laissent, en signe de reconnaissance, un individu que vous ne connaissez ni d'Eve ni d'Adam. Drôle d'individu, qui n'a nullement l'intention de quitter les lieux. Il les trouve agréables, il est chez lui, il s'incruste. Impossible de s'en débarrasser, c'est l'ennemi intérieur.

Attention, *l'Homme à la valise* est une fiction, certes, de la série « Télévision de chambre », mais aussi une histoire vraie, *qui est arrivée à son metteur en scène*, Chantal Akerman. Comme l'on sait, entre l'imaginaire et la réalité il n'y a qu'un pas, et la réalisatrice de *Toute une nuit* l'a franchi allègrement.

Rappelons la règle de cette série : un lieu unique, extérieur ou intérieur, espace clos ou ouvert : apprendre à raconter, explorer une situation dramatique, poser et suivre un petit nombre de personnages. On ne saurait reprocher à Chantal Akerman de ne pas s'être soumise à ces dures règles. *L'Homme à la valise* se passe donc intégralement dans un appartement, très peu meublé, avec deux acteurs : le metteur en scène, dans son propre rôle, et un homme, Jeffrey Kime. L'intrigue est simple. C'est en quelque sorte le degré zéro de la fiction. Chantal Akerman passe d'une pièce à l'autre, sur la pointe des pieds, de la salle de bains à sa chambre, des WC au couloir, tente d'éviter l'étranger, de le désespérer. Les jours passent, l'ennemi intérieur est là. Le dialogue ? Réduit à sa plus simple expression : le quasi-mutisme, puisque Chantal Akerman ne rencontre que deux fois l'homme à la valise. Que reste-t-il ? Le bruitage. Le grincement d'un rasoir électrique, le rot d'un lavabo ou le tapotement d'une machine à écrire... Quelques minuscules situations burlesques, une idée astucieuse, qui aurait mérité le temps d'un sketch, peut-être. La plaisanterie dure une heure.

M. G.

● ***L'Homme à la valise*, mercredi 5 septembre, TF 1, 22 h (52 minutes).**

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

L'Hôtel de la plage

Film français de Michel Lang (1977), avec D. Ceccaldi, M. Boyer.

TF1, 20 h 35 (105 mn).

Familles de Français moyens (en fait, il y a aussi des Belges) dans une petite station balnéaire de Bretagne. Les adultes draguent, bouffent ou s'ennuient ; les adolescents découvrent l'amour. Et le metteur en scène de A nous les petites Anglaises barbote dans le gros comique de vaudeville. Triste, triste...

Le Conformiste ■■

Film italien de Bernardo Bertolucci (1970), avec J.-L. Trintignant, S. Sandrelli (v.o. sous-titrée).

FR3, 22 h 30 (105 mn).

Comment, à cause d'un traumatisme d'enfance, un homme, professeur de philosophie dans l'Italie des années 30, adhère au fascisme pour être « normal ». L'engrenage d'un drame psychologique et ses conséquences politiques. Avec cette adaptation du roman d'Alberto Moravia, Bertolucci, jeune cinéaste, non conformiste, lui, atteignait sa plénitude artistique, dans la reconstitution exacte d'une époque, d'un milieu, d'une idéologie, et dans le travail plastique des images. Ce film, admirablement interprété, apporte aussi quelques clés pour les œuvres ultérieures d'un réalisateur portant un univers secret.

LUNDI 3 SEPTEMBRE

Le Gaucher ■■

Film américain d'Arthur Penn (1957), avec P. Newman, J. Dehner (N.).

TF1, 20 h 35 (100 mn).

La légende de William Bonney, dit « Billy le Kid », revue par la psychanalyse. Dans une singulière atmosphère de bruit et de fureur, le mythe se détache, comme un masque ayant trop servi, laisse apparaître une homosexualité latente. James Dean avait, dit-on, souhaité interpréter le rôle de Billy, qui revint à Paul Newman, libérant, sous la direction du réalisateur, des forces inconnues, l'inquiétude et la violence. Ce premier film d'Arthur Penn (venu de la télévision et du théâtre) fut un échec total aux Etats-Unis. Billy le Kid avait été un héros du western hollywoodien. On n'accepta pas cette atteinte à une figure emblématique. La critique européenne, par contre, découvrit et consacra Penn et son style novateur.

Indomptable Angélique

Film français de Bernard Borderie (1967), avec M. Mercier, R. Hossein.

FR3, 20 h 35 (85 mn).

Elle en voit de dures, la pauvre marquise des Anges : prisonnière de galériens révoltés, elle tombe aux mains d'un corsaire qui cherche à la violer, la livre à des chats affamés, la vend comme esclave à Candie. Petit bazar sadomasochiste. Michèle Mercier évite toujours, de justesse, les derniers outrages. Une performance !

MARDI 4 SEPTEMBRE

Vacances royales ■

Film français de Gabriel Auer (1980), avec A. Chateau, D. Sauvegrain.

FR3, 20 h 35 (85 mn).

Des réfugiés politiques espagnols mis en résidence surveillée pendant la visite officielle du roi Juan-Carlos en France (1976). Histoire authentique. Le film mêle à des éléments de reportage une fiction avec des acteurs, pour réfléchir sur l'oppression administrative et le terrorisme. Gabriel Auer évite le didactisme du cinéma militant mais s'égare un peu dans une construction formelle à la Resnais. C'est embrouillé, pourtant cela ne laisse pas indifférent.

VENDREDI 7 SEPTEMBRE

L'Homme fragile ■

Film français de Claire Clouzot (1980), avec R. Berry, F. Lebrun.

A2, 22 h 55 (85 mn).

L'amitié puis la difficile relation amoureuse d'un homme et d'une femme, tous deux meurtris par l'échec de leurs vies privées respectives, et qui se méfient de la passion. Ils sont correcteurs dans un journal en train de passer à la photocomposition. Mutation des mœurs, mutations des techniques de travail. Claire Clouzot raconte, de façon classique, et avec beaucoup de sensibilité, une histoire moderne, où il n'y a plus ni sexe fort ni sexe faible mais une fragilité masculine se rapprochant d'un nouveau comportement féminin. On s'attache au couple Richard Berry-Françoise Lebrun.

Samedi

1er septembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 Vision plus.
12.05 Quarante ans déjà.
12.10 Téléforme.
12.30 Aventures inattendues.
Le futur au quotidien.
13.00 Journal.
13.35 Série : Buck Rodgers au vingt-cinquième siècle.
La montagne du sorcier.
14.15 Dessin animé : Snoopy.
14.40 C'est super (les percussions).
15.05 Croque-vacances.
En balade en Tunisie. Les rubriques habituelles.
16.35 Dessin animé : Capitaine Flam.
17.00 Starter (les ULM).
17.15 Casaques et bottes de cuir. Magazine du cheval.
17.45 Série : Aurore et Victorien.
18.35 Trente millions d'amis.
SOS animaux perdus.
18.45 Magazine auto-moto.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Ces chers disparus : Jules Berry.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Au théâtre ce soir : Une rose au petit déjeuner.
De Barillet et Grédy. Avec M. Collard, G. Giroudon, R. Oberlin, F. Tirmont, Y. Varco... (Redif.)
Deux amis d'enfance élevés comme deux frères se retrouvent. Leur complicité est faite de pudeur, de tendresse, mais leurs rapports asexués dressent entre eux une barrière. Est-ce la fin d'une amitié ? Une comédie sentimentale.
22.55 Alfred Hitchcock présente... la Lettre.
Série de courts métrages présentés et réalisés par A. Hitchcock.
Un avocat, trompé par son assistant pendant qu'il voyage au Canada, disparaît mystérieusement. Lettre d'amour hypocrite, cocktail, stupeur.
23.25 Journal.
23.40 Fréquence vidéo.
Clip, actualité de la vidéo et marchés de la cassette.
00.05 Journal de voyage avec André Malraux.
Série de J.-M. Drot. (Rediff.)
A la recherche des arts du monde entier : le Japon.
La spiritualité et l'art japonais : sur les lieux sacrés du shintoïsme, religion animiste, à Kyoto, dans le temple bouddhiste à la découverte des statues, peintures et dessins commentés par l'auteur de la Condition humaine.

ANTENNE 2

10.15 Antiope.
11.45 Journal des sourds et des malentendants.
12.00 Vidéomaton.
12.15 Platine 45.
Etienne Daho, Wham, Frankie goes to Hollywood, Steve. Levine, Patrick Bruel, Mike Oldfield.
12.45 Journal.
13.35 Série : Le retour du Saint.
14.30 Les jeux du stade.
Hippisme : le CSIO de Rotterdam ; Cyclisme : championnat du monde sur piste, à Barcelone ; athlétisme : le meeting de Rome ; volley-ball : championnat d'Europe Espoirs.
18.00 Les carnets de l'aventure.
« Solo speleo », d'A. Baptizet ; « l'Eau noire », de D. Ducroz.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Histoire d'un mec.
De C. Dupuy. (Redif.).
Portrait de Coluche, avec des extraits de ses spectacles (de ses débuts au café de la Gare à sa dernière apparition sur scène en mars 1983 avec le Grand Orchestre du Splendid) et des interviews.
21.50 Magazine : Les enfants du rock.
De B. Lenoir, réal. O. Baudoin.
Rockline été, *avec Senti Politti, Lotus Eaters, Echo and the Bunnymen, This Mortal Coil, Bauhaus, Joe Boxers. En 2e partie : concert du groupe Freur.*
23.05 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

16.00 Moto, à Ploubalay.
Les 24 heures d'endurance moto tout terrain, en direct de Ploubalay (Côtes-du-Nord).
19.03 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Festival de Confolens.
19.55 Dessin animé : Les petits diables.
20.05 Les jeux.
20.35 Feuilleton : Dynastie.
Fallon, victime d'un accident, accouche prématurément. La mère et le nouveau-né se portent bien. Blake est ravi d'être grand-père.
21.20 Série : La dernière manchette.
Emission de Gérard Jourd'hui. Avec Léon Zitrone et Michel Dhrey.
Les rubriques habituelles : match rétro (avec Paul Vilard contre l'Ange blanc), que sont-ils devenus ? ; la page technique et la présentation du match 1984.
22.35 Journal.
22.55 Musiclub.
Festival d'Evian : « Iberia », de Debussy, par l'Orchestre du Curtis Institute de Philadelphie, dir. S. Zehnacker.

PÉRIPHÉRIE

● **R.T.L.**, 19 h 25, Chewing-rock ; 20 h 25, un Shérif à New-York (Poursuite à Manhattan) ; 22 h 5, Un océan dans un volcan de glaces ; 23 h 10, Clip Connection.

● **T.M.C.**, 19 h 45, Variétés italiennes ; 20 h 45, Jeu : l'Itinéraire mystérieux ; 21 h, *Scotland Yard au parfum*, film de Michael Winner ; 22 h 40, les Carnets de l'été ; 22 h 50, Clip'n'roll.

● **R.T.B.**, 20 h, le Naturaliste en campagne (au fil de l'eau) ; 20 h 30, *le Bal des adieux*, film de C. Vidor et G. Cukor ; 22 h 35, le jazz-club de Wegimont.

● **T.S.R.**, 20 h 5, série : Dallas ; 20 h 55, cinéma pour rire : *Mince de planète*, de N. Taurog (avec Jerry Lewis) ; 22 h 35, Sports ; 23 h 35, Festival du cinéma suisse : *le Cuisinier et le Paradis*, de E. Keusch et K. Saurer.

Dimanche
2 septembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

9.00 **Emission islamique.**
9.15 **A Bible ouverte.**
9.30 **La source de vie.**
10.00 **Présence protestante.**
10.30 **Le jour du Seigneur.**
11.00 **Messe** à Ametter (Pas-de-Calais).
11.55 **Quarante ans déjà.**
12.00 **La séquence du spectateur.**
12.30 **Sports : Cyclisme.**
Championnat du monde sur route, en direct de Barcelone.
13.00 **Journal.**
13.25 **Série : Agence tous risques.**
14.25 **Sports-vidéo.**
Moto : grand prix à San Marin ; cyclisme : championnat du monde sur route, à Barcelone.
17.35 **Les animaux du monde.**
De M. de la Grange et A. Reille.
Le buffle d'Afrique.
18.00 **La ligne transatlantique.**
Emission de M. Briones, réal. B. Deflandre.
L'histoire du paquebot « Normandie ».
19.00 **Série : Les Plouffe.**
N° 3 : Printemps 1939.
20.00 **Journal.**
20.35 **Cinéma : l'Hôtel de la plage.**
Film de Michel Lang.
22.20 **Sports dimanche.**
Magazine de J.-M. Leulliot.
23.05 **Journal.**

ANTENNE 2

10.50 **Journal et météo.**
10.55 **Les chevaux du tiercé.**
11.25 **Gym tonic.**
12.00 **Récré A2.**
Les Schtroumpfs.
12.15 **Les voyageurs de l'histoire.**
Les Cent-Jours.
12.45 **Journal.**
13.20 **Bon anniversaire, M. Blériot.**
Le 29 juillet 1905, Louis Blériot, aviateur et constructeur, traversait le premier la Manche à bord de son Blériot-XI. Une caméra de la BBC et une équipe d'Antenne 2 pour une reconstitution « comique », indique-t-on.
14.20 **Série : Les mystères de l'Ouest.**
15.05 **Dessin animé.**
15.20 **Variétés : Si on chantait.**
A Neuchâtel (Suisse).
16.15 **Feuilleton : Les amours des années grises.**
Agnès de rien (Redif.).
17.20 **Série : Les dames de la côte.**
réal. Nina Companeez. Dernier épisode : l'Ivresse.
18.50 **Stade 2.**
19.55 **Téléchat.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Jeu : La chasse aux trésors.**
A Madère, avec des candidats belges.
21.40 **Série : Le village sur la colline.**
Réal. Y. Laumet. Chavigny 1920-1932. (Rediffusion.)
La crise des années 30 : Mme de Cheilly vend son domaine. Rousseau, le concurrent, devient le nouveau propriétaire. Marie et Louis sont congédiés. Le couple va mal mais cette fresque ou chronique sur la vie paysanne en France continue son petit bonhomme de chemin, pour notre plus grand plaisir. Tendre, concret.
23.20 **Journal.**
23.40 **Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

12.00 **La vie en tête.**
Magazine mensuel de « La Vie Mutualiste ».
13.00 **Quatre-vingt-quatre.**
Emission du groupe mutuel des fonctionnaires.
18.30 **Emissions pour la jeunesse.**
Les aiguillages du rêve ; Inspecteur Gadget ; Rock'n'rock ; Deux jeux sur la trois ; Cot-cot ; L'oiseau ; Manémo ; Cuisine sans cuisson ; La minute de Spirale.
19.40 **RFO Hebdo.**
20.00 **Wayne and Shuster.**
Série humoristique de deux comiques canadiens.
20.35 **La terre des vivants et le royaume des morts.**
Série de R. Chanas, textes dits par Jean Piat.
La préhistoire par les étoiles.
Les métaux, cuivre, étain, bronze en liaison avec les premières idées concrètes de l'astronomie. Cette nouvelle préconnaissance de l'astronomie donne naissance aux sentiments religieux.
21.30 **Jazz à Juan-les-Pins.**
De J.-C. Averty.
Avec Danny Parker, Orange Kellin, Jabbo Smith...
22.05 **Journal.**
22.30 **Cinéma de minuit : le Conformiste.**
Cycle cinéma italien. Film de Bernardo Bertolucci.
0.15 **Prélude à la nuit.**
« Etude en forme de valse », de Saint-Saëns, par Catherine Joly, au piano.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 19 h 25, série : Quincy ; 20 h 15, *le Détective*, film, de G. Douglas ; 22 h 30, variétés : Jean Sablon.
- T.M.C., 19 h 30, série : Max la Menace ; 20 h 5, A vous de choisir ; 21 h 40, série : l'Ile fantastique.
- R.T.B., 20 h 10, 9e Festival international du cirque de Monte-Carlo ; 21 h 10 : *Au plaisir de Dieu* (n° 4 : les Frères ennemis).
- T.S.R., 20 h, Vedettes sur scène (Bourvil) : *la Bonne Planque*, pièce de M. André ; 22 h 55, Rencontre pour un soir d'été : May Picqueray ; 0 h 5, Stations, feuilleton vidéo.

Lundi
3 septembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 **TF 1 Vision plus.**
11.55 **Quarante ans déjà.**
12.00 **Bonjour, bon appétit.** Magazine culinaire de Michel Oliver.
Les œufs au plat.
12.30 **Cocktail maison.**
13.00 **Journal.**
13.30 **Série : La petite maison dans la prairie.**
14.20 **Accroche-cœur.**
Magazine de C. Boisgelot. La rentrée, avec Noella Pontois.
14.35 **Court métrage : Le Baiser.**
14.55 **Téléfilm : Huckleberry Finn.**
D'après Mark Twain, réal. : J. Hively.
Descente du Mississippi à la recherche de la liberté et d'aventures en compagnie de deux héros de légende.
16.30 **Croque-vacances.**
Dessins animés, variétés, infos-magazine, variétés, feuilleton (Thierry la Fronde).
17.50 **Dessin animé : Une aventure de Phil Perfect.**
Fureur sur la toundra, d'après une BD de S. Clerc, réal. D. Masson.
18.05 **Ceux qui se souviennent.**
Ils ont tenu : 1914-1918.
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Cocoricocoboy.**
Avec les Coco-girls, Daniel Prévost, Serge Marquand...
20.00 **Journal.**
20.35 **Cinéma : le Gaucher.**
Film de Arthur Penn.
22.15 **Festival du cinéma latino-américain.**
Elles sont loin, les Amériques. Emission de G. Braucourt, réal. C. Los Llanos.
Autour de la vie, de la mort, du laxisme en Amérique latine ainsi que de l'indépendance de son cinéma et de ses particularismes nationaux.
23.10 **Journal.**

ANTENNE 2

12.00 **Journal** (et à 12 h 45 et 18 h 40).
12.05 **Muppets Show.**
12.30 **Feuilleton : Les amours des années folles.**
Les sœurs Hortensia.
13.35 **Série : Mannix.**
N° 6 : la Nuit hors du temps.
14.25 **Aujourd'hui la vie.**
Carte blanche à une classe de 1re A.
15.30 **Série : Akagera.**
Des amours difficiles.
15.55 **Sports été.**
Hippisme à Rotterdam ; moto : grand prix de San Marin.
18.00 **Récré A 2.**
Télétactica ; Kum-Kum.
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Téléfilm : Messieurs les jurés.**
L'affaire Lamontgie, réal. D. Giuliani. Avec F. Darbon, J. Chailleux, J.-F. Remi, F.-E. Gendron...
Eric n'est plus rien. Infirme, sans travail, il dort au fond d'un bois. Quand un jour de 1983, on lui offre du travail, un logement... Mais avant il lui faut régler ses dettes. Un drame de la misère.
22.40 **Musique : Stravinski.**
Le Nouvel Orchestre philharmonique, sous la direction d'H. Soudant, soliste C. Helffer, interprète le « Concerto pour piano et orchestre d'harmonie », de Stravinski.
23.15 **Journal.**
23.35 **Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

19.03 **Jeu littéraire : Les mots en tête.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Bradi-Bradon.**
Divertissement à la Braderie de Lille.
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Cinéma : Indomptable Angélique.**
Cycle Angélique. Film de Bernard Borderie.
22.00 **Journal.**
22.20 **Thalassa.**
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Le renouveau de l'hydravion.
23.20 **Prélude à la nuit.**
« Dans la pénombre en face », de J.-L. Petit, par l'Atelier de Ville-d'Avray.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 19 h 25, série : les Espions ; 20 h 15, *l'Arme à gauche*, film de C. Sautet ; 21 h 55, variétés : Eddy Mitchell.
- T.M.C., 19 h 50, série : Quincy ; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *le Piège à cons*, film de J.-P. Mocky ; 22 h 30, Les carnets de l'été ; 22 h 40, Clipn'roll.
- R.T.B., 20 h, *Les hommes préfèrent les grosses*, film de J.-M. Poiré ; 21 h 30, Musique militaire (à l'occasion du 40e anniversaire de la libération de la Belgique).
- T.S.R., 20 h 15, spécial cinéma : *Borsalino and Co*, film de J. Deray ; 22 h 5, Gros plan sur Alain Delon.

Mardi
4 septembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 **TF1 Vision plus.**
11.50 **Quarante ans déjà.**
12.00 **Bonjour, bon appétit.** Magazine culinaire de Michel Oliver.
Ouillade.
12.30 **Cocktail maison.**
13.00 **Journal.**
13.30 **Série : La petite maison dans la prairie.**
14.20 **Micro-puce.** Magazine de l'informatique.
La mémoire du Jardin des plantes.
16.30 **Croque-vacances :**
Dessins animés, variétés, bricolage, infos-magazine et feuilleton (Poly en Tunisie).
17.55 **Dessin animé : Une aventure de Phil Perfect.**
18.10 **Ceux qui se souviennent.**
Le printemps 1919.
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Cocoricocoboy.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Musique : Peter Grimes.**
Opéra en trois actes de Benjamin Britten, livret de M. Slater. Avec l'Orchestre du Royal Opera House, de Covent Garden, dir. Colin Davis. Et : Jon Vickers, Norman Bailey, Heather Harper, John Tomlinson, Forbes Robinson, John Lanigan. Chorégraphie, E. Fazan, réal. J. Vernon.
Procès du marin irascible, Peter Grimes, accusé de la disparition en mer d'un des apprentis. Colin Davis, le chef d'orchestre britannique, à la tête de l'orchestre du Royal Opera House de Covent Garden, dirige une œuvre peu connue du public français. A ne pas manquer.
23.10 **Journal.**

ANTENNE 2

10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal** (et à 12 h 45 et 18 h 40).
12.05 **Muppets Show.**
12.30 **Feuilleton : Les amours des Années folles.**
Les sœurs Hortensia.
13.35 **Série : Mannix.**
N° 7 : l'Ombre d'un homme.
14.25 **Aujourd'hui la vie.**
Les gagneuses (redif.).
15.30 **Série : Akagera.**
Une famille bien tranquille (la vie intime des gorilles).
15.50 **Sports été.**
Voile : Québec-Saint-Malo ; volley-ball.
18.00 **Récré A 2.**
Yakari ; Latulu et Lireli ; Clip Tchaou et Grodo ; Barrières.
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Les Dossiers de l'écran : Cet été-là.**
Téléfilm de L. Johnson. Avec H. Holbrook, H. Lange, M. Sheen.
Doug Salter est homosexuel, divorcé et père d'un garçon de seize ans, Nick, qui, en vacances chez son père, s'aperçoit que celui-ci lui cache quelque chose. Un amour. Stupéfaction !
22.00 **Débat : Etre gay en 1984.**
Avec MM. D. Fernandez, R. Camus et Mme J. François, écrivains ; le docteur D. Seux, psychiatre ; MM. P. Veyne, historien et H. Marsan, journaliste au Gai-Pied.
23.15 **Journal.**
23.35 **Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

19.03 **Jeu littéraire : Les mots en tête.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Bradi-Bradon.**
Du grenier lillois à la Foire internationale.
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Cinéma : Vacances royales.**
Film de Gabriel Auer.
22.00 **Journal.**
22.25 **Hommage à Max-Pol Fouchet.**
« Les Voyageurs à l'ancre », interview de M.-P. Fouchet, à l'occasion du 3e anniversaire de sa mort, réal. C. Hlm.
22.40 **Prélude à la nuit.**
« Andante et allegro », de Chausson, par M. Lethiec, clarinette et D. Weber, piano.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 19 h 25, série : Aux frontières du possible ; 20 h 20, *la Fleur de l'âge*, film de J. Guillermin ; 22 h 5, variétés : Pierre Rapsat et Jo Lemaire.
- T.M.C., 19 h 50, série : Le bel été ; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *la Caravane de feu*, film de B. Kennedy ; 22 h 40, Les carnets de l'été ; 22 h 50, Clipn'roll.
- R.T.B., 20 h, Les sentiers du monde (Les oubliés de l'Altiplano, en Bolivie) ; 2 h, Téléfilm : Les moyens du bord.
- T.S.R., 20 h 15, La chasse aux trésors (à Les Vegas) : 21 h 25, Grands chefs d'orchestre : Pierre Boulez : 22 h 35, la Légion étrangère.

Mercredi 5 septembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 TF 1 Vision plus.
11.50 Quarante ans déjà.
12.00 Bonjour, bon appétit. Magazine culinaire de Michel Oliver. *Pudding à l'ananas.*
12.30 Cocktail maison.
13.00 Journal.
13.30 Série : La petite maison dans la prairie.
14.25 Un métier pour demain : la biotechnologie.
15.20 Monte-Carlo show.
16.30 Croque-vacances.
En balade à Malte, dessins animés, variétés, feuilleton (Thierry la Fronde).
17.50 Dessin animé : Une aventure de Phil Perfect.
18.05 Ceux qui se souviennent :
1925 : mémoires populaires.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
19.55 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Série : Dallas.
Chaque membre du clan est à présent en mesure d'établir son bilan. Lequel ?

Nuits d'été de l'INA.

21.25 Vidéoflashes.
21.30 New-York, New-York, a big apple.
Reportage musical sur la Zulu Nation new-yorkaise, de F. Pain.
La Zulu Nation new-yorkaise avec ses musiques, graphistes. Des images mixées entre elles, rythmées aux tempos du rap.
22.00 Télévision de chambre : l'Homme à la valise.
De C. Akerman.
(Lire notre article.)
22.55 Portrait : Serge Lutens.
Réal. G. Hervé.
Un photographe maquilleur, coiffeur ou décorateur qui s'est exclusivement consacré à embellir et célébrer la femme.
23.20 Stations.
Feuilleton vidéo de Bob Wilson : l'eau.
23.25 Journal.

ANTENNE 2

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45 et 18 h 40).
12.05 Muppets Show.
12.30 Feuilleton : Les amours des Années folles.
Les sœurs Hortensia.
13.35 Série : Mannix.
N° 8 : Qui a noyé Borton ?
14.25 Aujourd'hui la vie.
Connaître le bégaiement.
15.35 Série : Akagera.
Une mort sans combat.
15.55 Sports été.
Athlétisme : meeting de Paris : cyclisme le Tour de l'avenir.
18.00 Récré A 2.
Yakari : les survivants de l'ombre.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Magazine : L'heure de vérité.
De F.-H. de Virieu, réal. J.-L. Leridon.
M. Laurent Fabius, premier ministre, répond aux questions d'A. du Roy et d'Alain Duhamel, d'A 2, et de Michel Tardieu, directeur de la rédaction du « Nouvel Economiste ».
21.55 Le petit théâtre.
« Lettres d'une mère à son fils », de M. Jouhandeau, avec M. Maréchal et la voix de M. Renaud.
Un télégramme vient d'apprendre à Marcel Jouhandeau la mort de sa mère. L'écrivain se remémore son enfance, son adolescence, sa vie... La caméra tourne autour de Marcel Maréchal en train de lire les lettres. Emotion, raffinement, pureté.

22.25 Documentaire : la Part du hasard.

De P. Bokanowski, prod. INA, participation du ministère de la culture. Avec le peintre Henri Dimier.
(Lire notre article.)
23.20 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

19.03 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Fête de la vigne à Dijon.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Ring-Parade : Cadence 3.
Variétés, de G. Lux et L. Milcic.
Avec P. Sébastien, un amuseur public, imitateur.
22.00 Série : Opération Open.
Dernier épisode. La rivière du milieu, de S. Ganzl. Avec J. Dalric, B. Allouf...
Eric et Simon Dexter, envoyés en mission dans le parc de Tunturipuisto, au nord-est du cercle polaire en Finlande, découvrent une centaine de poissons morts dans un lac. Pollution ou massacre ? Enquête en cours.
22.50 Journal.
23.10 Prélude à la nuit.
« Mélodies », de Poulenc, par B. Ringeissen, piano, et J.-C. Benoit.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 19 h 25, Série : Magnum : 20 h 15, *le Fou du labo 4*, film de J. Besnard ; 22h 5, variétés : Hervé Villard.
- T.M.C., 19 h 50, Série : La bataille des planètes ; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *l'Assassinat du Père Noël*, film de Christian-Jaque ; 22 h 35, Les carnets de l'été ; 22 h 50, Clipn'roll.
- R.T.B., 20 h, Jeu : La chasse aux trésors (à Cuba) ; 21 h 5, Feuilleton : Un ours pas comme les autres ; 22 h 5, Document *historique* : Un port pour la victoire (Anvers, 1944).
- R.T.B.-TELE 2, 19 h, Un autre regard.
- T.S.R., 20 h 15, Case ouverte : *Au cœur du racisme* ; 22 h 40, Football.

Jeudi 6 septembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 TF 1 Vision plus.
11.50 Quarante ans déjà.
12.00 Bonjour, bon appétit. Magazine culinaire de Michel Oliver. *Gâteau de gratin de pommes de terre.*
12.30 Cocktail maison.
13.00 Journal.
13.30 Série : La petite maison dans la prairie.
14.20 Objectif santé.
15.30 Quarté. En direct de Vincennes.
16.00 Abbayes de France : Mortemer.
16.15 Histoire sans parole : Détour à l'école.
16.30 Croque-vacances.
Variétés, dessins animés, infos-magazine et feuilleton (Poly en Tunisie).
17.50 Dessin animé : Une aventure de Phil Perfect.
18.15 Ceux qui se souviennent.
Avant 36, chronique de la mémoire.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricoboy.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Nana Mouskouri.
De M. et G. Carpentier.
Des extraits du récital au théâtre antique de l'Acropole d'Athènes. Le retour de Nana sur la scène le 23 juillet dernier.
21.35 Magazine de l'information : Infovision.
De R. Pic, M. Albert et J. Decornoy.
Sous ce titre, se cachent les anciens « Mardi de l'information », le magazine de la rédaction de TF 1 : reportages, enquêtes, dossiers choisis en fonction de l'actualité.
22.50 Journal.
23.05 Vivre en poésie.

ANTENNE 2

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45 et 18 h 40).
12.05 Muppets Show.
12.30 Feuilleton : Les amours des Années folles.
Les sœurs Hortensia.
13.35 Série : Mannix.
N° 9 : Un cas de conscience.
14.25 Aujourd'hui la vie.
Sur les traces de Jacques Brel (rediff.)
15.30 Série : Akagera.
Les piégeurs piégés.
15.55 Sports été.
Cyclisme : le Tour de l'avenir.
18.00 Récré A 2.
Yakari, Barrières.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.35 Expression directe : CFDT, APPCL.
20.00 Journal.

Soirée américaine.

20.35 Club des télévisions du monde (CBS) : Calamity Jane.
Téléfilm de J. Goldstone. Avec J. Alexander, F. Forrest, D. Hemmings.
En 1870, Martha Jane Cannary, surnommée « Calamity Jane », rencontre Wild Bill Hickock. De leur liaison naît une fille, mais il refuse d'épouser Martha. Déchirée entre son amour pour sa fille et son incapacité à l'élever seule, elle la laisse adopter par un couple d'aristocrates. Les années passent et Hickock est tué au cours d'une partie de poker. Un western.
22.15 Téléfilm : L'avion qui tomba du ciel.
Réal. H. et P. R. Fine. Avec Bill Kurtis.
Le 4 avril 1979, le vol 841 de la TWA, un Boeing-727, avec quatre-vingt-neuf personnes à bord, chute en quelques secondes sans faire de victimes. Miracle ! La commission d'enquête ne put conclure à une défaillance technique, et engage la responsabilité de l'équipage...
23.15 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

19.03 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Fête de la vigne à Dijon.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Téléfilm : Un cochon s'en va-t'en guerre.
D'après D. Dhan, réal. E. Itzenplitz. Avec W. Moser, H. Bergmann, P. Brombacher.
Près de Roppenheim en Alsace, des soldats français et allemands ont pris position des deux côtés du Rhin. Hormis des tirs sporadiques, il ne se passe rien sur le front, les Allemands chassent le sanglier, les Français la truite. Echange de prisonniers. Mais l'interdiction de tirer du côté allemand est levé, la guerre reprend.
22.05 Journal.
22.20 Document : Le temps du houblon.
De J.-M. Chotteau, réal. B. Claeys.
A l'ombre des champs de houblon sont réunis conteurs, chanteurs, musiciens. Avec Ronny Coutteure, Julos Beaucarde, des groupes de danseurs de Steenwerck
22.40 Prélude à la nuit.
« Capriccio espagnol », de Rimski-Korsakov, par l'Orchestre philharmonique des Pays de la Loire, dir. M. Soustrot.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 19 h 25, série : Le Grand Chaparral : 20 h 15, Charlie Cobb, détective, téléfilm de R. Michaels ; 21 h 55, variétés : Alice Cooper.
- T.M.C., 19 h 50, Série : Magnum ; 20 h 45, Jeu : l'Itinéraire mystérieux : 21 h, *le Cerveau d'acier*, film de J. Sargent ; 22 h 40, Les carnets de l'été ; 22 h 50, Clipn'roll.
- R.T.B., 20 h, *Comment se débarrasser de son patron*, film de C. Higgins ; 21 h 50, Carrousel aux images ; 22 h 55, Emission politique la pensée socialiste.
- R.T.B. Télé 2, 20 h, Gala du Ballet du XXe siècle (en direct du TRM, en hommage à M. Béjart).
- T.S.R., 20 h 15, Temps présent : portrait d'une classe de maths ; 21 h 20, Série : Dynastie ; 22 h 20, Livret de famille.

Vendredi 7 septembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 TF 1 Vision plus.
11.50 Quarante ans déjà.
12.00 Bonjour, bon appétit. *Magazine culinaire de M. Oliver.* *Escalope de thon.*
12.30 Cocktail maison.
13.00 Journal.
13.30 Série : La petite maison dans la prairie.
15.40 Parcours avec Alain Lombard.
De B. Carreau.
Un portrait d'Alain Lombard réalisé lorsqu'il était directeur de la musique à l'Opéra de Paris.
16.30 Croque-vacances.
Dessins animés, variétés, bricolage, feuilleton (Poly en Tunisie).
17.50 Dessin animé : Une aventure de Phil Perfect.
18.10 Ceux qui se souviennent.
Tout va très bien : 1936-1939.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Salut les Mickey.
De C. Izard.
Dessins animés « Donald et le gorille », « La baleine qui voulait chanter à l'opéra » ; la rubrique des Castors juniors ; avec Roger Carel.
21.35 Document : 182 jours pour l'Europe.
Emission de F. Lanzenberg et B. Matrou, réal. G. Seligman.
Après le sommet d'Athènes en décembre 1983, François Mitterrand devenait président du Conseil européen pour six mois. Ce document se veut un bilan de son action qui s'est achevée, en juin 1984, par un accord des Dix lors du sommet de Fontainebleau.
22.35 Variétés : Marlène Dietrich.
De C. Jones.
La divine Marlène interprète une douzaine de ses succès. Récital enregistré à Londres en 1974.
23.30 Journal.
23.45 Les tympans fêlés.
Emission de J.-F. Bouquet.
Le groupe français Warning.

ANTENNE 2

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45 et 18 h 40).
12.05 Muppets Show.
12.30 Feuilleton : Les amours des Années folles.
Les sœurs Hortensia.
13.35 Série : Mannix.
Immeuble insalubre (dernier épisode).
14.25 Aujourd'hui la vie.
Sur les traces de Jacques Brel (2e partie).
15.30 Série : Akagera.
Une douce odeur de sorgho (dernier épisode).
15.55 Sports été.
Parachutisme à Vichy ; cyclisme : tour de l'Avenir.
18.00 Récré A 2.
Yakari ; Latulu et Lireli ; Superbug.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : Naumachos.
Réal. B. Vailati. Avec M. Adorf, A. Cantafora...
Dernier épisode : Le lion de Judas.
Nos trois amis quittent le port malgré la tempête et les protestations du commandant de bord. Oncle Simo ne pense qu'à la récompense octroyée à ceux qui sauvent un bateau en danger. Georges, lui, réclame son dû et finit par avouer qu'ils ont repéré l'épave.
21.30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Les profs », sont invités : Hervé Hamon et Patrick Rotman (Tant qu'il y aura des profs), *Michel Jumilhac* (le Massacre des innocents), *Dominique de la Martinière* (Lettre ouverte à tous les parents qui refusent le massacre de l'enseignement), *Jean-Claude Milner* (De l'école) *et Patrick Grainville.*
22.45 Journal.

22.55 Ciné-été : l'Homme fragile.

Film de Claire Clouzot.

FRANCE RÉGIONS 3

19.03 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Scoopitou.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.

20.35 Vendredi : Milliards en cavale.

Magazine d'information d'André Campana.
Passer des capitaux en Suisse ; deux cents kilos d'or saisis à la frontière, dans une cache aménagée à l'intérieur d'une voiture. Le métier de passeur et celui des douaniers, qui affirment que la fuite des capitaux a connu plusieurs étapes importantes : en 1969, 1975, 1977 et 1981. Au cours de ce reportage intense, Antoine-Leonard Maestrati et Jean-Charles Deniau ont suivi les passeurs professionnels qui travaillent pour le compte des filières. Métiers risqués. Un document assez stupéfiant.
21.30 Variétés : Laissez passer la chanson.
De P. Sevran.
Avec Juliette Gréco, Henri Tachan, Maxim Saury et son orchestre, Maurice Fanon, Cora Vaucaire, Michel Constantin, Minouche Barelli et Pierre Tisserand.
22.25 Journal.
22.50 Prélude à la nuit.
« Sonatine pour flûte et piano » de Boulez, par M. Debost, flûte, et C. Ivaldi, piano.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 19 h 25, Kojak ; 20 h 15, *le Boucher*, film de C. Chabrol ; 21 h 50, La grande nuit du cirque.
- T.M.C., 19 h 50, Série : *Dynastie* ; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *la Tête contre les murs*, film de G. Franju ; 22 h 30, Les carnets de l'été ; 22 h 40, Clipn'roll.
- R.T.B., 20 h, Télé chérie (n° 1 : les branchés); 21 h, dernière séance (classiques du cinéma) : *l'Homme invisible*, film de J. Whale.
- T.S.R., 20 h 15, Tell quel (l'étrange histoire du soldat D.); 20 h 45, *le Crime de l'Orient Express*, film de S. Lumet ; 22 h 45, la passion de la danse : Jiri Kylian (*Stamping Ground*, de C. Chavez, par le Nederlands Dans Theater); 23 h 25, Billy Joel Live.

Le prochain week-end

TF 1

Samedi 8 septembre

11.30 TF 1 Vision plus ; 11.55 Quarante ans déjà ; 12.10 Téléforme ; 12.30 Aventures inattendues ; 13.00 Journal ; 13.30 Série : Buck Rodgers au XXVe siècle ; 14.20 Dessin animé : Snoopy ; 14.45 C'est super ; 15.05 Croque-vacances ; 16.35 Dessin animé : Capitaine Flam ; 17.05 Starter ; 17.10 Casaques et bottes de cuir ; 17.45 Série : Aurore et Victorien ; 18.35 SOS animaux perdus : spécial été de Trente millions d'amis ; 18.40 Auto-moto ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.

20.35 Théâtre : le Vison voyageur
de Ray Cooney. Mise en scène : J. Sereys. Avec M. Roux, A. Jouzier, J.-P. Solal...

22.55 Alfred Hitchcock présente : Crime parfait.

23.05 Journal.

23.20 Fréquence vidéo.

23.50 Journal de voyage avec André Malraux
Série de J.-M. Drot (redif.).
A la recherche des arts du monde entier : l'Inde.

Dimanche 9 septembre

9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Orthodoxie : source de vie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe à Saint-Pierre-de-Chartreuse (Isère) ; 12.02 Série : Doris comédie ; 12.30 La séquence du spectateur ; 13.00 Journal ; 13.20 Série : Agence tous risques ; 14.25 Sports-vidéo (automobile : Monza ; parachutisme) ; 17.30 Les animaux du monde (les oiseaux derrière la fenêtre) ; 18.00 Série : les Plouffe ; 19.00 Magazine : Sept sur sept (témoin : Jacques-Yves Cousteau ; le « bateau à vent » ; 20.00 Journal.

20.35 Cinéma : Le Bon, la Brute et le Truand.
Film de Sergio Leone.

23.15 Sports dimanche.
Magazine de Jean-Michel Leulliot.

0.00 Journal.

A2

Samedi 8 septembre

10.15 Antiope ; 11.45 Journal des sourds et des malentendants ; 12.00 Vidéomaton ; 12.15 Platine 45 ; 12.45 Journal ; 13.35 Série : le Retour du Saint ; 14.30 Les jeux du stade ; 18.00 Les carnets de l'aventure (The Madigan Line, traversée du désert en Australie) ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.

20.35 Variétés : Champs-Elysées.
Spécial Colette Renard.

21.45 Magazine : Les enfants du rock.

23.00 Journal.

23.20 Bonsoir les clips.

Dimanche 9 septembre

10.45 Journal et météo ; 10.55 Les chevaux du tiercé ; 11.25 Gym tonic ; 12.00 Récré A 2 ; 12.15 On fera mieux la prochaine fois ; 12.45 Journal ; 13.20 Cirque de Moscou sur glace ; 14.40 Série : Le juge et le pilote ; 16.10 Les amours des années grises ; 17.10 Téléfilm : Madame Sourdis (d'après Zola) ; 18.50 Stade 2 ; 19.55 Téléchat ; 20.00 Journal.

20.35 Jeu : La chasse aux trésors.
A Kapsiki, au Cameroun, avec des candidats suisses.

21.40 Série : Le village sur la colline
Réal. Yves Laumet. Chavigny, de 1943 à nos jours (dernier épisode).

23.10 Journal.

23.30 Bonsoir les clips.

FR3

Samedi 8 septembre

8.00 à 13.00 : Festival du cinéma en direct de Deauville ; 16.15 Liberté 3 ; 19.03 Jeu : Mots en tête ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Scoopitou ; 19.55 Dessin animé : Les petits diables ; 20.05 Les Jeux.

20.35 Feuilleton : Dynastie.

21.25 Série : Laurel et Hardy
La Bohémienne, film de J.-V. Horne, avec Laurel et Hardy.

22.30 Journal.

22.50 Musiclub.
« Pas de quatre », de C. Pugny, par le Ballet Kirov de Leningrad.

Dimanche 9 septembre

18.30 FR 3 Jeunesse ; 19.40 RFO Hebdo ; 20.00 Wayne and Shuster, série humoristique canadienne.

20.35 Série : La terre des vivants et le royaume des morts.
Série de R. Chanas, textes dits par J. Piat.
La préhistoire de la mort : le silence.

21.30 Aspects du court-métrage français.
« Si je réponds pas, c'est que je suis mort », de C. Van de Putte.

22.05 Journal.

22.30 Cinéma de minuit : Une poule, un train... et quelques monstres
(cycle cinéma italien). Film de Dino Risi.

0.20 Prélude à la nuit.
« Air », de Gluck, par les Douze violons de France.

France-Culture

SAMEDI 1er SEPTEMBRE

7.00 Les parlers régionaux : l'Ariège.
7.45 Musique : Courants d'air.
8.00 L'envers de la lettre.
9.05 Morte Tamise : Notes sur le rapport du peuple anglais à lui-même et à quelques autres.
11.00 Musique : Calabrun, entre Garonne et Méditerranée.
12.00 Panorama.
12.30 Chronique des livres politiques.
13.30 Feuilleton : Le Crime d'Orcival.
14.00 Archives : Michelet.
19.00 Revue de presse internationale.
19.10 Musique : Egarements (glaciation).
19.30 Nadia Tueni, par M. Floriot.
20.30 Musique, par Daniel Caux.
21.00 Devant les rêves.
21.30 Atelier de création radiophonique : Cordoba Congora. Avec J.-M. Cardona, J. Enguita, B. Pellegrin, R. Ruiz, S. Sarduy...

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

7.03 Il n'y a pas que le sable chaud.
7.45 Horizon, magazine religieux.
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme.
9.10 Ecoute Israël.
9.40 Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France.
10.00 Messe à Dijon.
11.00 Passion, opus 5 : Bonheur.
12.00 Radios publiques de langue française : Lettres du Québec.
12.30 Lettre ouverte à l'auteur.
12.45 La corrida et le sacré : De Knossos à Séville.
14.15 La Bête du Vaccarès, de J. d'Arbaud. Avec M. Lombard, J. Maurel, Y. Pradel...
17.00 Aux rendez-vous de Cormatin, extraits de « l'Impromptu de Cormatin », ou la fête de M. de Lamartine, et de « Mozartement vôtre ».
19.00 Chronique sportive.
19.10 Festival de Bayreuth : « le Crépuscule des dieux », de Wagner, par l'Orchestre et les Chœurs du Festival, dir. P. Schneider et N. Balatsch, sol. M. Jung, F. Mazura, A. Haugland, H. Becht, H. Behrens, S. Larson...

LUNDI 3 SEPTEMBRE

7.00 Matinales : avec Bernadette Darchen, directrice du laboratoire des Eyzies (Dordogne).
7.30 Revue de presse.
8.00 Les chemins de la connaissance : l'héritage ; à 8 h 33, le rêve dans l'Antiquité.
8.50 Echec au hasard.
9.05 Les lundis de l'histoire : Croyances et rationalité de l'âge moderne.
10.30 Le cri du homard.
10.50 Musique : opéra 84.
12.05 Nous tous chacun : l'année du bac.
12.45 Panorama.
13.30 Avec ou sans rideau.
14.10 Un livre, des voix : « la Haute Saison », de Frédéric Rey.
14.50 Musique : les chaleurs de l'été (Debussy, Varèse, Zappa).
16.03 Arts et gens : Jean Le Gac ; à 16 h 45, Vitrine ; à 17 h, La Renaissance en France ; à 17 h 30, La radio sur la place (Le Creusot).
18.30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : Gabriel Ernest et Sredri Vashtar, lus par Jean Rochefort.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 L'homme et l'informatique.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 L'autre scène ou les vivants et les dieux : les bateliers de l'Hadès.
21.50 Musique : les chaleurs de l'été.
22.30 Nuits magnétiques : le tabac dans tous ses états. (Avec F. Edelmann, R. Manuel...)

MARDI 4 SEPTEMBRE

7.00 Matinales : rencontres sur la route Jacques Cœur.
7.30 Revue de presse.
8.00 Les chemins de la connaissance : l'héritage ; à 8 h 33, Le rêve dans l'Antiquité ; à 8 h 50, La cité des songes.
9.05 La matinée des autres : les chasses traditionnelles.
10.30 Le texte et la marge : « 118, rue Terminal », avec Alain Absire.
10.50 Musique : black and blue (table ronde des journalistes).
12.00 Nous tous chacun : l'année du bac.
12.45 Panorama : spécial enfants.
13.30 Présence des arts : les fauves provençaux au musée de l'Annonciade, à Saint-Tropez.
14.10 Un livre, des voix : « l'Héritage », de Colette Audry.
14.50 Musique : cycle d'orgue, Avignon 84, « Bollène » (œuvres de Bruhns, J.-S. Bach, Schumann, Liszt...).
16.05 Les yeux de la tête : portrait de cire (F. Carco) ; à 16 h 35, Mardiscophilie ; à 16 h 45, Moteur ; à 17 h 05, L'autre rive ; à 17 h 40, Terre des merveilles.
18.10 Le cri du homard.
18.30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Science, divagation ou le futur antérieur », d'A. Wurmser, lu par P. Michael.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Sciences : M. Tompkins explore l'atome.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Dialogues : L'individualisme à l'âge post-moderne, avec G. Lipovetski et G. Vigarello.
21.45 Lectures : Jean Tardieu.
21.50 Musique : les tournois du Royaume de la musique.
22.30 Nuits magnétiques : Made in Luxembourg : Hexagone new wave.

MERCREDI 5 SEPTEMBRE

7.00 Matinales : Doris, la pêche à la morue à Saint-Pierre-et-Miquelon.
7.30 Revue de presse.
8.00 Les chemins de la connaissance : l'héritage ; à 8 h 33, le rêve dans l'Antiquité.
8.50 Echec au hasard.
9.05 La matinée des sciences et techniques : la sismologie solaire ; conversion thermique et rayonnement solaire.
10.30 Le livre, ouverture sur la vie : la dernière cassetine « Kamjil et la guerre des tigres ».
10.50 Musique : libre parcours jazz. Nat Dove, piano, chant ; blues.
12.05 Nous tous chacun : l'année du bac.
12.45 Panorama, au Festival de Venise.
13.30 Instantané, magazine musical.
14.30 Nouveau répertoire dramatique : « l'Auberge verte », de J. Guimet. Avec J. Negroni, F. Bouffard, N. Nerval, H. Virlojeux.
16.03 Musique : Franz Berwald.
18.00 Le cri du homard.
18.15 L'école des parents et des éducateurs : l'école des parents publie...
18.30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Darling von Darlingen », de J. Lemarquet, lu par Danièle Lebrun.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Perspectives scientifiques : la biologie végétale.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Musique : Steve Lacy Sextet (concert de jazz donné au cloître du Palais Vieux, à Avignon). Avec I. Aebi, chant et violon, S. Potts, saxophone alto, O. Johnson, batterie, Avenel, contrebasse.
22.30 Nuits magnétiques : made in Luxembourg ; Hexagone new wave.

JEUDI 6 SEPTEMBRE

7.00 Matinales : Louis Chevalier, historien de Paris dont on n'a plus de traces.
7.30 Revue de presse.
8.00 Les chemins de la connaissance : l'héritage ; à 8 h 33, le rêve dans l'Antiquité ; à 8 h 50, La cité des songes.
9.05 Matinée de la littérature : la semaine du livre français en Suède.
10.30 Le cri du homard.
10.50 Musique : Marions-les ! Ou la musique et le mariage dans le monde (et à 14 h 50).
12.05 Nous tous chacun : l'année du bac.
12.45 Panorama : Angleterre.
13.30 Peintres et ateliers.
14.10 Un livre des voix : « Aurélia » de France Huser.
16.03 Méridiennes : adresse aux vivants ; à 16 h 10, Mediator ; à 16 h 56, Persona ; à 17 h 30, Partition.
18.30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : « la Révélation », de Hubert de Luze, lu par Judith Magre.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : la bio-éthique.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Nouveau répertoire dramatique : « Fêtes », d'Odile Ehret, avec B. Dautun, A. Dussolier, M. Rayer...
22.30 Nuits magnétiques : made in Luxembourg ; Hexagone new wave.

VENDREDI 7 SEPTEMBRE

7.00 Matinales : Bestioles... les collemboles.
7.30 Revue de presse.
8.00 Les chemins de la connaissance : l'héritage ; à 8 h 33, le rêve dans l'Antiquité.
8.50 Echec au hasard.
9.05 Matinée du temps présent : que peut être l'éducation nationale ?
10.30 Le texte et la marge : « Moi, Jeanne, obéissance », avec Florence Trystram.
10.50 Musique : au cinquième top (l'art et la manière de démonter le temps). Avec B. Delage et M. Redolfi.
12.05 Nous tous chacun : l'année du bac.
12.45 Panorama.
13.30 On commence... histoire d'une famille théâtrale.
14.10 Un livre, des voix : « l'Inquisiteur », de H. Gourgaud.
16.03 Communauté des radios publiques de langue française : Procuste deux étoiles (radio suisse romande).
16.33 Les rencontres de Robinson : Les musées de Pontoise.
18.30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Barbara », d'Elie Wiesel, lu par Jean Piat.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : santé et développement.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Quelle histoire aujourd'hui, celle que les enfants ignorent, celle que les parents demandent, par J. Yanowski.
21.50 Musique.
22.30 Nuits magnétiques : made in Luxembourg ; Hexagone new wave.

France-Musique

SAMEDI 1er SEPTEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : la comédie musicale (Gershwin, Sondheim, Weill) ; à 5 h, Portrait de Fred Astaire.
7.03 Avis de recherche : œuvres de Scarlatti, Mozart, Francœur, Tchaïkovski, Gaillard, de la Presle.
9.10 Carnet de notes.
11.05 Opéra : « l'Olympiade », de Vivaldi.
15.00 L'art d'être mécène : fous de musique et protecteurs occultes (œuvres de Wagner, Mozart, Satie, Gesualdo, Debussy, Monteverdi, Haydn, Sibelius, J.-S. Bach, Beethoven, Fauré).
18.02 Les cinglés du music-hall : histoire des Folies-Bergères.
19.05 Concert (donné le 7 avril 1984 au Théâtre des Amandiers de Nanterre) ; musique traditionnelle ; les griots de Mauritanie.
20.00 Présentation du concert.
20.30 Festival de Salzbourg 84 (donné au Kleines Festspielhaus le 4 août) : chants de Mozart, lieder de Wolf, Strauss, Beethoven, par Edita Gruberova, soprano, et Irvin Cage, piano.
23.00 Les soirées de France-Musique : Debussy, un Pierrot lunaire.

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère, œuvres d'Adam, Schubert, J. Strauss, Heykens, Gerhart, Verdi...
8.00 Cantate : BWV 179 de Bach.
9.10 Le salon de musiques : éloge de la voix, œuvres de Byrd, Tromboncino, Caccini, Gesualdo, Brahms, Schubert, J.-S. Bach, de Sermisy, Sciarrino, Peri, musique javanaise...
11.00 Echanges internationaux (Festival de Salzbourg 1984) : « les Quatre Saisons », de Vivaldi ; « Symphonie pathétique », de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. H. von Karajan, sol. A.S. Mutter, violon.
13.05 Magazine international.
14.04 Disques compacts : Beethoven, Rimski-Korsakov, Wagner (« l'Or du Rhin »), Mozart, Schubert, Brahms.
17.00 Comment l'entendez-vous ? La nuit. Œuvres de Monteverdi, Ravel, Berlioz, Bartok, Moussorgski, Varèse, Ballif.
19.05 Jazz vivant : le Quintette et le Sextette de Gary Burton ; Chick Corea au TMP.
20.04 Présentation du concert : Mozart.
20.30 Concert (Festival de Salzbourg 1984) : « Ouverture pour cordes D8 », de Schubert ; « Concerto pour piano n° 2 K414 », de Mozart ; « Quatuor à cordes », de Beethoven, par le Wiener Streichersolisten, et James Levine au piano ; à 21 h 50, extraits de « Jeanne d'Arc », de Verdi, par Montserrat Caballé, Placido Domingo, Sherril Milnes, Keith Erwen, Robert Lloyd, et l'Orchestre symphonique de Londres, dir. J. Levine.
23.00 Les soirées de France-Musique : œuvres de Schubert, Berg, Schumann, Webern, Strauss.

LUNDI 3 SEPTEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Musiques pour Shakespeare. Œuvres de Purcell, Mendelssohn, Berlioz, Prokofiev.
7.07 Petit matin : œuvres de Soler, Beethoven, Glinka ; à 8 h 7, Elgar, Chopin, Dvorak, Mozart.
9.05 Le matin des musiciens : Melimagomelos, petit carnaval de musiques narratives ou descriptives (bruits de la nature). Œuvres de Verdi, Ives, Debussy, Purcell, Rossini, Martinu, Berio, Corrette...
12.05 Concert (donné à Lyon le 9 mars 1984) : « Lou Salomé », de Sinopoli ; « Concerto n° 3 », de Rachmaninov ; « la Valse », de Ravel, par l'Orchestre de Lyon, dir. S. Baudo, sol. K. Ott, soprano, R. Dume, ténor, B.-L. Gelber, piano.
13.30 Equivalences : extraits des « 24 pièces en style libre », de Vierne, et des « 24 préludes liturgiques », de Litaize, par D. Breda, orgue.
14.04 Repères contemporains : Louis Saguer, Akira Tamba, Marcel Mihalovici.
15.00 Carte blanche à... Bartok ou le monde déchiré. Œuvres de Bartok, Liszt, Chostakovitch.
18.05 L'héritage d'Arthur Schnabel : œuvres de Beethoven et Schumann.
19.00 Le temps du jazz : les femmes vocalistes ; à 19 h 30, A l'ombre des chefs-d'œuvre du jazz.
20.00 Présentation du concert : Zelenka.
20.30 Concert (donné au Centre culturel de Herne, pour les Journées de musique ancienne) : « Deuxième suite des pièces en trio », de Marais ; « Sonate pour deux flûtes, deux dessus de violon... », de Charpentier ; « Concert apothéose », de Couperin, par B. Kuijken, W. Hazelzet, flûtes traversières, P. Dombrecht, K. Ebbinge, hautbois, S. Kuijken, L. Van Daele, violons, R. van der Meer, violoncelle, D. Bond, basson, R. Kohnen, clavecin, K. Junghaenel, théorbe.
22.00 Les soirées de France-Musique : cycle acousmatique (œuvres de Campana, Eloy).

MARDI 4 SEPTEMBRE

6.00 Musique légère, œuvres de Roger-Roger, Bonneau, Grothe, Dumont, Richartz, Devevey, Kodaly, Walberg.
7.07 Petit matin : œuvres de Haydn, Corrette, Mozart, Beethoven, Wiener ; à 8 h 7, Hummel, Schubert, Debussy.
9.05 Le matin des musiciens : Melimagomelos, petit carnaval de musiques narratives ou descriptives (bestiaux). Œuvres de Bianchieri, Gershwin, Respighi, Haydn, Ravel, de Severac, Damia, Ravel.
12.05 Concert (donné au grand auditorium le 26 avril 1984) : œuvres de Morely, Wilbye, Ferrabosco, Monteverdi, Vasquez, East, Dowland, Guedron, Bartlett... par le Deller Consort.
13.30 Hamac.
14.04 Repères contemporains : Graciane Finzi, Yoshihisa Taira.
15.00 Carte blanche à... Prétexte Lobkowitz. Œuvres de Beethoven.
18.05 L'Héritage d'Arthur Schnabel : œuvres de Beethoven et Schubert.
19.00 Le temps du jazz : les femmes vocalistes ; à 19 h 30, A l'ombre des chefs-d'œuvre du jazz.
20.00 Premières loges : Maria Cebotari (œuvres de Mozart, Verdi, Strauss).
20.35 Concert (en liaison avec TF 1) : « Peter Grimes », opéra en trois actes de Benjamin Britten, par les Chœurs et l'Orchestre du Royal Opera House, dir. Sir Colin Davis. Solistes : J. Vickers, N. Bailey, H. Harper, J. Tomlinson, F. Robinson, J. Lanigan.
23.10 Les soirées de France-Musique : jazz club (en direct du New Morning), avec J. Abercrombie, guitare, M. Johnson, contrebasse, et P. Erskine, batterie.

MERCREDI 5 SEPTEMBRE

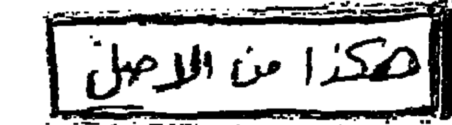
2.00 Les nuits de France-Musique.
7.07 Petit matin : œuvres de Mozart, Dvorak, Bizet, Ropartz ; à 8 h 7, Sauguet, Saint-Saëns, Satie.
9.05 Le matin des musiciens : Mélimagomelos, petit carnaval de musiques narratives ou descriptives (paysages) : œuvres de Rossini, Ravel, Stravinski, Debussy, Pierné, Bartok, Buller.
12.05 Concert : « Mort et transfiguration », de R. Strauss ; « Sängen », de Stenhammar, par les Chœurs et l'Orchestre de la radio suédoise et les Chœurs de chambre du Collège royal de musique.
13.30 Les chants de la terre.
14.04 Repères contemporains : Luc Ferrari, Jean-Claude Eloy.
15.00 Carte blanche à... Darius Milhaud, dix ans après : « la Création du monde », « la Cheminée du roi René », « Christophe Colomb » (extraits), « l'Homme et son désir », « Chants hébraïques », « les Quatre Saisons », de D. Milhaud.
18.05 L'héritage d'Arthur Schnabel : œuvres de Beethoven.
19.00 Le temps du jazz : les femmes vocalistes ; à 19 h 30, A l'ombre des chefs-d'œuvre du jazz.
20.00 Soirée lyrique (donnée le 15 mai 1984 au Grand Théâtre de Lille) : « le Retour d'Ulysse dans sa patrie », de Monteverdi, par la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. J.-C. Malgoire, chef de chants, M. Giardelli, sol. E. Guillaume, J. Elwes, G. de Mey, D. Visse, P. Cantor, M. Laplenie, I. Honeyman...
23.20 Les soirées de France Musique : Eric Satie, entre la poire et le fromage.

JEUDI 6 SEPTEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : les enfants. Œuvres de Debussy, Mahler, Mozart ; à 3 h 20, Prokofiev, Schumann, Ravel, J.-S. Bach ; à 4 h 50, Moussorgski, Britten ; à 6 h 30, Bizet, Bartok, Schubert.
7.07 Petit matin : œuvres de J.-S. Bach, Monteverdi, Haydn, Barta, Rossini ; à 8 h 7, Franck, Poulenc, Debussy, de Falla.
9.05 Le matin des musiciens : Mélimagomelos, petit carnaval de musiques narratives ou descriptives (bonshommes). Œuvres de Moussorgski, Ives, Dvorak, Janacek, Berlioz, Copland, Fréhel, Alain, Carissimi, Ravel, Koechlin.
12.05 Concert : œuvres de Glinka, Prokofiev, Tchaïkovski, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Tchakarov, sol. B. Belkin, violon.
13.45 Hamac.
14.04 Repères contemporains : Xavier Darasse, Francis Miroglio, Michel Philippot.
15.00 Carte blanche à... Le dernier voyage de Carl Maria von Weber. Œuvres de Morlacchi, Dragonetti, Moscheles, Romberg, Haydn, Haendel, Weber, Bishop.
18.05 L'héritage d'Arthur Schnabel : œuvres de Beethoven, Schubert.
19.00 Le temps du jazz : les femmes vocalistes ; à 19 h 30, A l'ombre des chefs-d'œuvre du jazz.
20.00 Concours international de guitare.
20.30 Concert (Festival de Salzbourg, donné le 24 août 1984 au Mozarteum) : « Quatuor à cordes n° 15 K421 », de Mozart ; « Quatuor à cordes n° 3 », de Bartok ; « Quatuor à cordes n° 13 D804 », de Schubert, par le Quatuor Alban Berg.
22.00 Les soirées de France-Musique : petite anthologie schubertienne.

VENDREDI 7 SEPTEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.07 Petit matin : œuvres de Mozart, Clementi, Dukas ; 8 h 7, Bizet, Debussy, Ravel, Berlioz.
9.05 Le matin des musiciens : Mélimagomelos, petit carnaval de musiques narratives ou descriptives (rêveries-passions). Œuvres de Weill, Liszt, Schubert, Couperin, Mascagni, Rossini...
12.05 Concert : œuvres de Britten et Mozart, par l'Academy of London, dir. R. Stamp, sol. J.-Y. Thibaudet, piano.
13.45 Hamac.
14.04 Repères contemporains : Georges Courcupos, Philippe Drogoz, Katori Makino, Gérard Masson.
15.00 Carte blanche à... Jean-Sébastien Bach, compositions et transcriptions. Œuvres de Vivaldi, Bach, Couperin.
18.05 L'Héritage d'Arthur Schnabel : œuvres de Beethoven et Mozart.
19.00 Le temps du jazz : les femmes vocalistes ; à 19 h 30, A l'ombre des chefs-d'œuvre du jazz.
20.00 Avant-concert : de Mozart à Prague.
20.20 Concert (émis de Sarrebrück) : « Jeux », de Debussy ; « Concerto pour flûte et orchestre K 313 » de Mozart ; « Symphonie du Nouveau Monde », de Dvorak, par l'Orchestre radiosymphonique de Sarrebrück, dir. H. Zender, sol. R. Staege, flûte.
22.15 Les soirées de France-Musique : de Mozart à Prague ; à 1 h, Musiques traditionnelles (musique du golfe arabe).



Les Tables de la Semaine

PARIS

La Chaumière en l'île, 4, rue Jean-du-Bellay (4e). – Tél. : 354-27-34.

Pourquoi n'en parlais-je point plus souvent ? Belle petite maison cossue où l'accueil tout aimable de Mme Delforge est en accord avec la cuisine sage et sincère d'Alain Delforge. En ces temps de cuisine d'épate et de mini-portions, comme il est bon de trouver des assiettes bien garnies de bons produits qui s'annoncent sans fantaisie ni fausse grandeur : terrine de la Chaumière, jambon cru de pays, foie d'oie « maison » ou friture d'éperlans au citron ! Le pigeonneau rôti est à l'ail nouveau, la raie au beurre noisette, le filet de bœuf à la moelle. Les sorbets, venus en voisin de chez Berthillon, le disputent à la marquise au chocolat ou à la charlotte aux poires. Notre-Dame est en face, mais notre joie est dans l'assiette, sauf le lundi et le mardi aux déjeuners.

Le Restaurant, 50, rue de Verneuil (7e). – Tél. : 261-17-28.

Petit, simple et propre, voici un endroit où les « nuiteux » de Castel aimeront retrouver le soir l'ancien barman de la rue Princesse, mais où les déjeuners sont calmes et d'un excellent rapport qualité-prix. Les entrées sont à 15 F (salade d'épinards à la fourme, jésus de montagne et saucisson sec du Puy-en-Velay), les plats à 40 F (lapin à la tomate, bavette à l'échalotte, volaille au gingembre), les fromages et desserts à 15 F. Des vins de 40 F (gamay ardéchois et saint-pourçain) à 80 F (château ramage la bâtisse). Pichets à 15 F. *Fermeture dimanche toute la journée et samedi et lundi aux déjeuners.* On sert jusqu'à 23 h 30,

Guy, 6, rue Mabillon (6e). – Tél. : 364-87-61.

Le restaurant brésilien de la belle Cléa et de Guy Leroux avait, en début d'été, quelque peu brûlé. Il est réouvert, rénové et toujours merveilleusement attrayant, avec de nouveaux plats à la carte : civet de pintade, digideira de langouste, ananas meringué s'ajoutant à la feijoada et autres churracos. Bonnes bouteilles. Et au déjeuner du samedi les sambas du pays chantées par Cléa ! Le dépaysement par la gastronomie venue d'ailleurs.

Mode

Style « mention bien »

Rentrons, rentrons...

DE la maternelle à la terminale, trois types de panoplies se trouveront accrochées aux patères, à partir du 6 septembre, quand plus de douze millions d'élèves rejoindront quelque soixante-dix mille établissements scolaires. En effet, du style ludique de la maternelle à celui du « cours privé » des terminales, les variantes de la mode enfantine reflètent celles de la société, tant par les formes et les couleurs que par les matières. Les habitudes évoluent, la rentrée scolaire avancée ne nécessitant plus d'investissement de pied en cap et permettant donc l'étalement des achats sur plusieurs mois.

GONZALES/VIVA

Velours

Si les récentes manifestations scolaires ont agité les grands principes abstraits, sur le plan vestimentaire, les choix se traduisent par un compromis entre la volonté de la mère et celle de l'enfant, très tôt éveillé par les influences conjuguées de la BD et de l'univers télévisé, dont les images violemment colorées l'incitent à se fondre dans la masse des copains. D'où les recherches en dessins et couleurs ludiques pour la maternelle.

Les jeunes femmes imaginatives disent trouver difficilement les termes amusants et pratiques à partir de huit ans. A ce stade, la mère, encore incontestée... commande : kilt, pulls, culottes courtes ou pantalons en mélanges synthétiques lavables en machine. L'autre tendance qui se dégage évolue avec l'enfant et se mêle à la première, c'est le sportswear en survêtements, shorts, maillots de danse, anoraks et parkas. A onze ans, filles et garçons se cherchent et se réfugient en sweat-shirts et pantalons de velours unisexe.

Un livre désopilant, un rien cruel : *les Mouvements de mode expliqués aux parents* (1), d'Hector Obalk, Alain Soral et Alexandre Pasche, nous fait pénétrer *dans l'univers des « minets », « babas », « hippies-bûcherons » ou « new wave robots », dont certains thèmes sont déjà repris par les campagnes publicitaires de la rentrée. Le style « cours privé » correspond à un mouvement américain : aspect net et bourgeois, cadrant bien dans la chasse aux diplômes.*

Couleurs

Sophie, haut fonctionnaire, mère de trois enfants, équipe Etienne, cinq ans et demi, et Hélène, quatre ans, par étapes successives. On finit les sandales d'été à l'école avant les pluies avec une salopette américaine *Oshkosh*, au Nid de l'écureuil (25, rue Bonaparte), à larges bretelles, unie ou rayée, *une chemisette en maille* et, plus tard, une chemise à carreaux. Les tricots, sous-vêtements, chaussettes et bottes s'empilent le plus souvent dans les caddies de *Carrefour* ou d'*Euromarché*. Les manteaux ou parkas destinés à durer deux hivers font l'objet de sélections comparées entre les boutiques de la rive gauche, le *Bon Marché*, les *Galeries Lafayette* et le *Printemps*, selon le quartier où l'on travaille, et s'achètent après la rentrée. Sophie soigne aussi la qualité des chaussures de cuir, en alternance avec les tennis. Etienne aime le marine en jeans ou en manteau, mêlé au rouge, qui borde son cartable caoutchouté, et apprécie les filles en robe et chemisier.

Ariel, mère de quatre enfants, conseil en relations publiques, a craqué pour Aude, quatre ans, devant les gommes et les crayons parfumés, malgré leur prix élevé aux *Nouvelles Galeries* de Limoges, à ranger dans une trousse *Mickey-Minnie*, répondant à une tendance actuelle de rendre les outils scolaires *attrayants et ludiques*. C'est aussi l'âge des cartables *Tann's*. Béatrice, onze ans, vit en sweat-shirt volumineux sur jeans étroits de velours en quittant son uniforme marine à chemise blanche. Coralie, seize ans et demi, en terminale, vient de perdre ses kilos superflus à force de régime « rondement » mené. Sa sacoche en toile écrue du démarqueur de la rue Saint-Placide ne recèle plus de fromage Babybel mais un bâtonnet de brillant à lèvres. Elle s'habille long et met sa silhouette en valeur par des accessoires.

Loden

New wave ou nouvelle vague, les garçons de terminale se démarquent nettement des écoliers. Si Arnaud, presque majeur, porte des jeans étroits du bas, des chemisettes, un tricot de marin ou un sweat-shirt sous son blouson toute l'année, il n'en cherche pas moins un *501* de *Levi Strauss* chez un démarqueur. Ses chaussettes de tennis se complètent de baskets à bandes de couleur. Un chandail Intersia écossais et des chaussettes *Burlington* assorties sont réservés aux sorties, avec un pantalon de coton beige, blazer, cravate et mocassins noirs. Pas de cartable, mais un petit porte-documents pour tenir sa trousse de stylos.

Antoine, dix-neuf ans, entrant en faculté, apprécie le cuir en maroquinerie, blouson ou chaussures. C'est le plus classique de l'enquête menée à cette occasion : chandail écossais ou veste de tweed à coudes renforcés, loden, chemise rayée et cravate, chaussettes *Burlington*, pantalon de flanelle grise *« même s'il gratte »*, avec un chapeau de chasse les jours de crachin.

NATHALIE MONT-SERVAN.

(1) Editions Robert Laffont, 98 F. (Voir *le Monde* du 17 mai 1984.)

Philatélie n° 1859

Monaco avec sa deuxième...

...tranche d'émission, prévue pour le 8 novembre prochain, bat le record en somme – 106 F – pour vingt-sept timbres (dont un dans un bloc) ; les trois valeurs d'usage courant, (voir *le Monde* du 28 juillet) sont incluses. Dans cet ensemble, l'utilisation de l'hélio est de 12 contre 15, ce qui nous paraît considérable.

– **Monte-Carlo et Monaco à la Belle Epoque (1870-1925)** : 4 F, rue Grimaldi (haute) ; 5 F, train en *gare de Monaco*. Gravures par Cz. Slania, d'après les œuvres de Hubert Clérissi.

– **Croix-Rouge monégasque**, suite *les Douze Travaux d'Hercule* : 3 F + 0,50 F, Hercule et le taureau de Crète ; 4 F + 0,50 F, Hercule et les cavales de Diomède. Maquettes de P. Lambert, grav. C. Haley.

– **Série Noël**, les santons de Provence : 0,70 F, le berger ; 1 F, l'aveugle ; 1,70 F, le ravi ; 2 F, la fileuse ; 2,10 F, l'ange Boufaréou ;



2,40 F, la porteuse d'ail ; 3 F, le tambourinaire ; 3,70 F, le rémouleur ; 4 F, Grasset et Grassette. Dessins par B. Minne. Hélio.

– **Vingt-cinquième Festival international de télévision** (9 au 16 février 1985) : 2,10 F, sous les projecteurs ; 3 F, *Nymphe d'or*,



grand prix du Festival. Dessins et gravures de C. Jumelet.

– **Concours international de bouquets 1985**, à Monte-Carlo : 2,10 F, composition ; 3 F, ikebana. Dessins de Pierrette Lambert. Hélio.

– **Activités industrielles**, quartier de Fontvielle : 2,40 F, pharmaceutiques et de cosmétologie. Dessin et gravure par Claude Haley.

– **Série « Les Arts »** avec : 2 F, *les Moutons de Panurge* ; 2 F, *Gar-*



gantua ; 4 F, quatre cent cinquantième anniversaire de la première édition, en 1534, de *Gargantua*, par François Rabelais ; 6 F, cent cinquantième anniversaire de la naissance d'Edgar Degas, marqué par son œuvre *la Femme à la potiche*. Maquettes de P. Lambert pour les deux 2 F, les gravures sont de Pierre Gandon pour les trois premiers et le dernier de Georges Bétemps.

– **Dixième Festival international de cirque de Monte-Carlo** : mini-bloc (71,5 × 90 mm) dentelé, 5 F, clown, emblème et bougie. Dessin par Studio Bazzoli. Hélio.

– **Poste aérienne**, type effigies : 30 F, format 36 × 26 mm.

Calendrier des manifestations

⊙ 67160 Wissembourg (pl. Sourmon), 16/IX. – 1284-1984, Abbatiale Saints-Pierre-et-Paul.

/⊙ 42000 St-Etienne (Palais des expos.), 21/IX au 1er/X. – Foire écon.

⊙ 02730 Aubigny-aux-Kaisnes (Foy. des jeun.), 13-14/X. – Flore et philat.

ADALBERT VITALYOS.

Maison

Du soleil en boîte

L'ÉCLAIRAGE électrique fait tellement partie de notre vie qu'il est difficile de s'en passer. Même pendant des vacances sportives ou écologiques : sur un voilier ou dans un chalet perdu dans la nature, par exemple.

Une PME française, la SORELEC, a mis au point un producteur autonome d'énergie qui peut, pour certains modèles, alimenter en électricité une résidence secondaire ou prendre la relève du réseau (en cas de défaillance de celui-ci) pour maintenir le fonctionnement d'un congélateur, d'un chauffe-eau ou d'un système d'alarme.

Ce « Phébus » est une unité compacte qui produit de l'électricité à partir de la lumière du jour. Il rassemble en un seul appareil un capteur solaire, un régulateur et le stockage. Le plus petit modèle, le Phébus 50, permet l'alimentation en éclairage, radio et télévision d'une caravane ou d'un camping-car ; sur un voilier, il assure l'éclairage de la cabine, la recharge des batteries (sans utiliser le moteur) et l'alimentation des feux de signalisation et de la radio. L'appareil est livré avec deux réglettes à fluorescence (l'équivalent de 75 watts en incandescence) et deux prises de courant 12 volts (7 135 F environ). Le Phébus 100, conçu pour éclairer un petit chalet ou une caravane résidentielle, comprend trois tubes fluorescents et une prise murale (9 820 F environ). Ces deux producteurs d'énergie sont livrés en kit, avec 10 mètres de câble et les vis de fixation.

JANY AUJAME.

● *SORELEC, La Motte-Saint-Euverte, BP 11, 45800 Saint-Jean-de-Braye. Tél. : (38) 86-68-49.*

échecs

N° 1088

Tigran Petrossian

(XXIIe Championnat de l'URSS)

Blancs : T. Petrossian.
Noirs : M. Taïmanov.
La tour magique.
Défense slave.

L'ancien champion du monde, Tigran Petrossian, est décédé le 13 août dernier, après une longue et douloureuse maladie. Il était âgé de cinquante-cinq ans. Maître international à dix-huit ans, grand maître à vingt-trois ans, quatre fois champion de l'URSS, il a gravi avec patience les marches des Tournois des candidats, se qualifiant dès 1953 et obtenant enfin en 1962 à Curaçao (où figuraient *Keres, Geller et Fischer*) le droit de rencontrer Botwinnik pour le titre mondial. Il remporta le titre de manière indiscutable avec cinq gains, deux défaites et quinze nullités.

Le règne de Petrossian a duré plus longtemps que les six années pendant lesquelles il conserva sa couronne (de 1963 à 1969, année de la victoire de Spassky). On peut dire qu'il a joué un rôle important dans la politique des échecs soviétiques jusqu'à l'avènement de Karpov ; pendant une longue période, les décisions politiques étaient soumises à son agrément. Korchnoï en sait long sur ce point. On a dit longtemps que Petrossian fut le premier à signer le document qui condamnait Korchnoï à l'exil pour « trahison » et qu'il fit tout pour contrecarrer l'ascension de Korchnoï, lui préférant, avec Botwinnik, un autre jeune talent du nom de Karpov. Petrossian fut un champion du monde contesté par le milieu des grands maîtres, non seulement en raison de son rôle politique mais aussi à cause de son style. On lui a reproché un trop grand nombre de nullités (qui pouvait atteindre, dans certains tournois, jusqu'à 70 %), un jeu sans risque. En fait, Petrossian, dont le style est proche de celui de Capablanca, *jouait toujours avec une marge de sécurité suffisante*, un coefficient de nullité au cas où ; ces garanties lui étaient nécessaires *pour perdre le plus rarement possible* (il lui est arrivé de ne pas perdre une partie pendant plusieurs années). Si l'art d'éviter la défaite lui était dicté par cette prudence aiguë, sa volonté de vaincre reposait, non seulement sur une technique impeccable dans tous les domaines, mais aussi sur une patience inlassable dans la conduite de la partie, dans les moyens à mettre en œuvre, notamment dans les fins de partie.

1. d4	d5	13. Fxé4	h6(i)
2. ç4	é6	14. Ta-d1(j)	éxd4
3. Cf3	Cf6	15. Fh7+!!(k)	Rh8
4. Cç3	ç6	16. Txd4!(l)	Fç5(m)
5. é3(a)	Cb-d7	17. Tf4!(n)	Dé7
6. Fd3(b)	Fb4(ç)	18. Té4!	Df8(o)
7. 0-0(d)	0-0	19. Th4!(p)	f6(q)
8. Dç2(é)	Fd6(f)	20. Fg6	Té7
9. b3(g)	dxç4	21. Th5!(r)	Fd6
10. bxç4	é5	22. Td1	Fé5
11. Fb2	Té8(h)	23. Fa3!	ç5(s)
12. Cé4	Cxé4	24. Cb4!	abandon(t)

NOTES

a) Evitant d'entrer, après 5. Fg5, dans la « variante Botwinnik », 5..., dxç4 ; 6. é4, b5 ; 7. é5, h6.

b) Se préparant à jouer la « variante de Méran », 6..., dxç4 ; 7. Fxç4, b5.

ç) Taïmanov ne se sent pas d'humeur à poursuivre dans cette voie et a recours à une idée du maître italien Romi, qui ne déplaisait pas à Alekhine, une manière originale de combiner une « Slave » *et* une « Nimzo-indienne ». Une idée qui semble supérieure à 6..., Fd6, suite chère à Tchigorin qui jugeait la stratégie d5xç4 suivie de é6-é5 efficace, alors que l'expérience montre qu'un tel plan ne résoud pas tous les problèmes des Noirs. Par exemple, 6..., Fd6 ; 7. é4!, dxé4 (si 7..., dxç4 ; 8. Fxç4, é5 ; 9. dxé5, Cxé5 – ou 9..., Fxé5 ; 10. Cxé5, Cxé5 ; 11. Dxd8+, Rxd8 ; 12. Fé2 – 10. Cxé5, Fxé5 ; 11. Dxd8+, Rxd8 ; 12. Fxf7, Tf8 ; 13. Fç4, Fxç3 ; 14. bxç3, Cxé4 ; 15. 0-0 avec avantage aux Blancs) ; 8. Cxé4, Cxé4 ; 9. Fxé4, 0-0 ; 10. 0-0, Dç7 ou 10..., h6 ou 10..., Cf6 ou 10..., ç5 ; 11. Fç2! et Alekhine donne la préférence aux Blancs.

d) Taïmanov lui-même, dans son livre sur la « Défense slave jusqu'au début Reti », recommande fortement la réponse 7. A3, jouée par Euwe contre Alekhine en 1937, par Botwinnik contre Euwe en 1948 et par Botwinnik contre Taimanov lors de leur match de 1953. Après 7..., Fa5 (si 7..., Fxç3+ ; 8. bxç3, 0-0 ; 9. 0-0, Dé7 ; 10. Cd2, é5 ; 11. Fb2 avec un jeu actif pour les Blancs comme dans la partie Euwe-Alekhine du championnat du monde de 1937 ; si 7..., Fd6 ; 8. é4!) ; 8. Dç2, 0-0 ; 9. 0-0, dxç4 ; 10. Fxç4, Fç7 ; 11. Fd2, é5 ; 12. Ta-é1 ou 12. Fa2 et les Blancs sont mieux. Petrossian préfère précisément la réponse neutre. 7. 0-0, pour des raisons psychologiques.

e) Maintenant 8. a3 permet le retour au thème de Tchigorin par 8..., Fd6 (comme dans la note ç) dans lequel le coup a2-a3 est sans utilité. Gligoric a *tenté* 8. Fd2 *mais*, après 8..., Dé7 ; 9. Cé5, Cxé5 ; 10. dxé5, Cd7 ; 11. f4, f6 ; 12. Dç2, fxé5 ; 13. fxé5, Txf1+ ; 14. Txf1, Cxé5 ; 15. Fxh7+, Rh8 ; 16. çxd5, éxd5 ; 17. Ff5, Fxf5 ; 18. Dxf5, Fd6, les jeux sont égaux (Gligoric-Mikenas, 1963) ou encore 8. Fd2, dxç4 ; 9. Fxç4, Fd6 et les Noirs ne sont pas mal.

f) Un peu douteux. En un sens, il s'agit bien d'une perte de temps, le F pouvant attendre d'être chassé. 8..., Dé7 semble meilleur : 9. a3, Fa5 (ou 9..., Fd6) ; 10. Fd2, dxç4 ; 11. Fxç4, é5 ; 12. Fa2! (qui empêche Fç7 à cause de Cb5).

g) Maintenant la tension, les chances d'égalisation des Noirs étant trop grandes après *9. é4, dxç4 ; 10. Fxç4, é5.*

h) Avec l'idée d'arriver un jour à la poussée é5-é4 ou d'occuper la colonne é après l'échange éxd4.

i) Comment défendre le pion h7 ? Si 13..., Cf8 ? ; 14. dxé5. Si 13..., g6 : 14. ç5, Fç7 ; 15. Ta-d1, Dé7 (ou 15..., f5 ; 16. Fd3, é4 ; 17. Fç4+) ; 16. Tf-é1 et les Blancs maintiennent leur avantage.

j) A noter que toutes les forces blanches sont en jeu, contrairement à ce qui a lieu dans le camp ennemi. La perte du temps (Fd6) se fait sentir.

k) Oh ! la merveilleuse précision de cet échec visionnaire (en premier lieu, la prise immédiate en d4 permettrait la défense Cf6), qui ouvre à la T-D non seulement la colonne d, ce qui est bien clair et simple, mais surtout un champ d'action magique.

l) Combien de joueurs auraient repris sans hésiter par 15. éxd4.

m) L'effet de la pointe 15. Fh7+. Si maintenant 16..., Cf6 ; 17. Tf-d1, Cxh7 ; 18. Txd6 suivi de 19. Txh6. Si 16..., Dé7 ; 17. Té4!, Df8 ; 18. Th4!, Cé5 ; 19. Cg5!! avec gain (19..., hxg5 ; 20. Fg8+ ou 19..., f5 ; 20. fg6!, Cxg6 ; 21. Txh6+, Rg8 ; 22. Txg6, etc.).

n) Action latérale et verticale qui empêche 17..., Cf6 et menace Txf7.

o) Si 18..., Dd8 ; 19. Th4 !, Cf6 ; 20. Td1, Dé7 ; 21. Cé5 ! avec la menace Txh6 prolongée de Cd7, sacrifices qui font sauter la case f6. A noter que l'assaut du R noir est mené avec six pièces blanches et que la défense du R noir est assurée par trois pièces.

p) Cinquième coup de la T-D, avec, à chaque fois une menace directe : ici, 20. Txh6.

q) Seule parade, au prix d'une grave faiblesse sur les cases blanches du roque.

r) Donnant au Cf3 la case h4 en vue de son entrée future en g6, tout en immobilisant le Cd7 qui défend le Fç5.

s) Forcé.

t) C'en est trop pour Taïmanov, harcelé de toutes parts, en zugzwang au vingt-quatrième coup : si 24..., Dd8 ; 25. Fxç5 ; si 24..., Dg8 ; 25. Fh7 !,Dxh7 ; 26. Cg6 +. Il n'y a rien à faire contre la menace Fh7 et l'entrée Cg6 +. Une partie étonnante. Il est rare de voir une pièce lourde, dont l'action se fait généralement sentir en fin de partie, jouant six fois en vingt-quatre coups, s'infiltrer sur l'aile – R, marche par marche, et forcer pratiquement seule la décision.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1087
O. Duras, 1906.

(Blancs : Ra7, Fç1, Pa5, b7, h2. Noirs : Rd3, Fç7, Pg5 et f4.)

1. Fa3, Rç4 (menaçant 2..., f3) ; 2. Fé7!, f3 ; 3. Fd8!, Fxh2 ; 4. Fb6, Rb5 (si 4..., g4? ; 5. a6) ; 5. a6, g4 ; 6. Ff2, Fç7 ; 7. b8=D+!!, Fxb8+ ; 8. Rb7!!, Ra5 (si 8..., g3 ; 9. Fxg3, Fxg3 ; 10. a7, f2 ; 11. a8=D, f1=D ; 12. Da6+! *et* les Blancs gagnent) ; 9. Fh4, Rb5 (si 9..., g3 ; 10. Fxg3, Fxg3 ; 11. a7) ; 10. Fé1! et les Blancs gagnent (si 10..., f2 ; 11. Fxf2, Ra5 ; 12. Fh4, Rb5 ; 13. Fé1! et les Noirs sont en zugzwang).

ÉTUDE

V. Proskoerovsky
(1964)



Blancs (3) : Rd8, Pa6 et é6.
Noirs (4) : Ra8, Pa7, b7, b2.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1086

Asphyxie méthodique

Robert Lattès a trouvé que, grâce à une fin de coup spectaculaire, ce chelem pouvait être réussi.

	♠ A 6 5 3 ♡ R V 7 2 ♢ 6 ♣ 9 5 4 2	
♠ 9 4 ♡ 8 6 3 ♢ R V 8 3 ♣ V 10 7 3	N O E S	♠ D V 8 2 ♡ 10 9 4 ♢ 10 7 5 ♣ R 8 6
	♠ R 10 7 ♡ A D 5 ♢ A D 9 4 2 ♣ A D	

Entame 4 de Pique. *Comment gagner* SIX PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Est fournit le Valet de Pique, sinon Sud ferait le 10 de Pique et réaliserait facilement 12 levées avec l'impasse à Trèfle et un jeu de double coupe. Sud prend avec le Roi de Pique et tire l'As de Carreau, coupe un Carreau avec le 5 de Pique, fait l'impasse à Trèfle, tire l'As de Trèfle, coupe un autre Carreau avec le 6 de Pique, coupe un Trèfle avec le 7 de Pique, puis il joue les trois Cœurs maîtres en terminant dans sa main, coupe le 9 de Carreau avec l'As de Pique (Est sous-coupant) et fait *le 10 de Pique sec « en passant »*, bien que Est ait encore la Dame et le 8 de Pique et Ouest le 9 de Pique !

Pour trouver la défense mortelle dans cette donne publiée par le fameux expert anglais Reese, il était nécessaire de reconstituer exactement la main du partenaire (Ouest) et celle du déclarant ; ensuite, il fallait bien connaître la technique.

	♠ R ♡ V 8 4 ♢ D 8 6 3 ♣ A R V 7 3	
♠ V 7 5 2 ♡ 7 6 ♢ R V 2 ♣ D 10 8 6	N O E S	♠ A 8 6 4 3 ♡ 5 3 2 ♢ 5 4 ♣ 9 5 4
	♠ D 10 9 ♡ A R D 10 9 ♢ A 10 9 7 ♣ 2	

Ann : O. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	1 ♣	passe	2 ♡
passe	3 ♡	passe	4 ♢
passe	4 ♠	passe	4 SA
passe	5 ♢	passe	6 ♡

Ouest ayant entamé le 2 de Pique pour le Roi du mort et le 9 de Sud, *comment Est doit-il jouer* pour faire chuter ce PETIT CHELEM A CŒUR ?

Note sur les enchères

Le saut à « 2 Cœurs » (forcing de manche) avait l'avantage de simplifier le problème. Cependant, certains experts préféreront répondre seulement « 1 Cœur » à cause du misfit à Trèfle (singleton dans la couleur de l'ouvreur), mais Nord aura alors du mal à imaginer une main aussi forte en Sud.

COURRIER DES LECTEURS

Un danger imprévu (n° 1072)

« J'ai rétabli l'erreur typographique (12 cartes en Ouest), écrit Dominique Rech, et je m'étonne que vous ne proposiez pas la solution la plus « prévoyante » qui consiste à jouer en mort inversé en coupant les cartes rouges de Sud. A. Attia et L. Mastero confirment cette opinion quand ils écrivent : *« Il semble qu'il y ait une deuxième solution plus simple... »*

Exact, il y a bien une deuxième solution, mais un mort inversé n'est pas une solution « simple » comparée à celle qui consiste à tirer un gros atout de la main longue et à abattre ses cartes (en précisant que l'on fera ultérieurement une impasse au 10 d'atout sur Ouest si Est a chicane)... »

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 197

Sortez de l'anonymat

« A cœur vaillant...
... rien d'impossible. » Cette devise de l'argentier Jacques Cœur a parfois été attribuée à Jacques Cartier, qui, en 1534, s'embarqua à Saint-Malo pour explorer le Canada. Pareille devise pourrait tout aussi bien s'appliquer à Benjamin Hannuna, qui, quatre cent cinquante années plus tard, s'est à son tour rendu à Montréal et a remporté les XIIIes Championnats francophones, disputés du 11 au 14 août 1984. L'« impossible », pour lui, était de détrôner l'invincible Michel Duguet. Mission accomplie, non sans peine et sans sueurs (froides). Ce dernier n'a pas démérité pour autant : il a gagné trois parties sur cinq et n'a perdu que trois coups en tout, 2 points et 1 point et, malheureusement, un de 39 points *(voir la partie d'aujourd'hui)*. Benjamin Hannuna, la trentaine passée, a montré qu'il était plus fort qu'il y a cinq ans, époque à laquelle il est devenu champion francophone à Vichy : il a réalisé 99,45 %, et surtout, bénéficiant d'une précaire avance à l'issue de la troisième partie, il a réussi à ne perdre que 6 points au cours des deux dernières parties. A l'honneur également : Bruno Bloch, dix-neuf ans, qui termine troisième après s'être assis à la table n° 2 pendant deux parties ; Kay Momal, l'Irlandaise tourangelle, neuvième (la deuxième femme, la Québécoise Diane Gagnon, est trente-sixième) ; le Québécois Mario Buteau, premier « non-Français », dixième avec près de 97 % ; Philippe Bellosta, dix-sept ans, gagnant du tournoi des jeunes, avec une performance qui lui aurait donné la septième place au tournoi des « vieux » ; enfin et surtout, Athéna, jouant hors concours et qui n'a perdu que 23 points en tout, c'est-à-dire qu'elle a fait mieux qu'Hannuna. (Hélas! les ordinateurs, fussent-ils des Control Data, n'ont pas accès à la salle des grands!) Les Belges, les Suisses et les Tunisiens ont contrôlé la course par l'arrière ; il est vrai que certains de leurs meilleurs joueurs étaient absents.

Selon le Larousse du XIXe siècle, Jacques Cartier était accompagné de cent vingt hommes *« qui nouèrent les rapports les plus amicaux avec les naturels »*. C'est peu dire que les quelque cent vingt scrabbleurs qui ont débarqué le 11 août à Montréal ont, de leur côté, été accueillis très chaleureusement par leurs homologues québécois.

Championnat francophone 1984, 3e manche. Montréal, 12 août.

(Solution des anagrammes en fin d'article.)

N°	TIRAGE	SOLUTION RETENUE	RÉF.	PTS
1	AADEHNT			
2	AD+AEORF	HANTE	H 4	24
3	AER+PUAG	FADO	G 3	22
4	ESNUAKD	TAPAGEUR (a)	7 H	63
5	NA+TUQS?	KURDES	O 5	48
6	BLUMEEE	SQUAT (I) NA (b)	K 4	106
7	CLITOEN	MEUBLEE	N 9	81
8	YH?STRC	COLTINEE	15 H	149
9	–LIDOGEE	THYRS (E) (c)	12 G	57
10	L+NESAIV	GEOIDE	F 6	24
11	AATRMNL	VILAINES (d)	9 B	73
12	N+FTJIER	MALTERA	M 3	23
13	FINR+VEE	JET	E 11	38
14	SCWXIIA	VINIFERE (e)	C 6	80
15	IXIS+IBS	CRAWL (f)	J 11	40
16	BSSII+LE	XI	F 2	36
17	I+EOPUZI	BISSEL (g)	14 A	46
18	IPIO+MRO	ZEBU	A 12	75
19	IOIM+NUR	PRO	E 3	18
20	IRUM+O	OVIN	B 8	20
		ROUMI	A 4	30
				1 053

FESTIVAL DE PREVEZA (Grèce).
2e manche du Paires.
18 juillet 1984.

NOTES

(a) Très bien placé jusqu'alors, Paul Levart tente un « apurage » de mauvais aloi qui lui ôte toute chance pour la suite.
(b) Requin inoffensif.
(c) Bâton, emblème de Dionysos.
(d) NIVELAS et ses six anagrammes sont implaçables en 13 A. On sauve les meubles avec AVELINES, ALEVINES ou VASELINE sur le E de TAPAGEUR (72).
(e) Connaissant mal ce mot, Duguet lui préfère FEVIER, 14 A, 41 et perd ici le tournoi. Il est piquant de constater qu'avec un tirage voisin (FIINRVE), Hannuna avait perdu le Championnat de France en 1978, en jouant VINIFIER, qui, à l'époque, n'était pas au PLI.
(f) Solo de Michel Duguet : premier exemple d'un scrabbleur qui, perdant un championnat sur un coup, réalise un solo le coup d'après ; le *par* est XI, F 2, 36.
(g) Essieu porteur de locomotive.

1. Hannuna	1047
2. Diringer	1036
3. Vigroux	1034

Résultats finals : 1. Hannuna ; 2. Duguet ; 3. Bloch ; 4. Vigroux ; 5. Clerc ; 6. Raineri ; 7. Levart ; 8. Diringer ; 9. Kay Momal (tous français) ; 10. Buteau (Qu.) ; 11. Dellac (F.) ; 12. Pallavicini (F.) ; 13. Pialat (F.) ; 14. Brelle (F.) ; 15. Nino (F.) ; 16. Delol (F.) ; 17. Caro (F.) ; 18. Castelet (B.) ; 19. Perusse (Qu.) ; 20. Bescond (F.).

Paires : 1. Caro-Delol ; 2. Duguet-Nino ; 3. Clerc-Hannuna.

Open : 1. Pucheault ; 2. Mlle Pinson ; 3. Lamour ; 4. Lahmi ; 5. Mme Courchay, tous français.

MICHEL CHARLEMAGNE.

(*) Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc., 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.

MOTS CROISÉS

N° 317

Horizontalement

I. On les souhaite favorables au « Monde ». – II. Solidement attaché. Un mignon. – III. Tournage. – IV. Encombré jusqu'à l'excès. Acteur. – V. Donnera le bon calibre. Dans le bonheur. – VI. Se trace de gauche à droite. Tomber lentement. Non pas en tout bien mais tout en honneur. – VII. On y travaille le gant. On y travaille la tôle. – VIII. Bon ou mal, c'est selon. Désignée. – IX. Païen. Reste absolument sur ses positions. – X. Vont avec les pinces et les cornes.

Verticalement

1. C'est le soutien nécessaire. – 2. On n'en voit plus, maintenant. Elles ne demandent qu'à tenir chaud. – 3. Il ne demande qu'à tenir chaud. A la noce. – 4. Leurs grappes sont embaumées. Fait regretter la soupe. – 5. Font les singes. Fin d'infinitif. – 6. Dans les vers. Vont en délégation. – 7. Pour travailler la terre. – 8. Sonde. Dans la lande, dans les lettres ou dans les prisons. – 9. Fait. Dans le Transvaal. – 10. Bien inefficace. – 11. Rejeta. Entré de bas en haut. – 12. Voyelles. Encore un sportif ! – 13. On leur a donné de quoi se restaurer.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13
I II III IV V VI VII VIII IX X

SOLUTION DU N° 316

Horizontalement

I. Laurent Fabius. – II. Insonores. Sro. – III. Etalages. Peau. – IV. Urge. Essorées. – V. Tee. Inouïe. Tp. – VI. Rentre. Suer. – VII. Nasse. Issus. – VIII. As. Orme. Grief. – IX. Niart. Relance. – X. Tempéreraient.

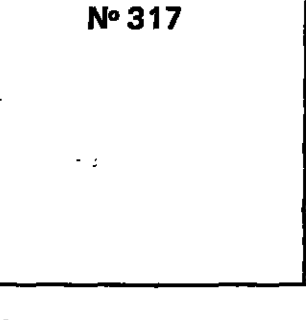
Verticalement

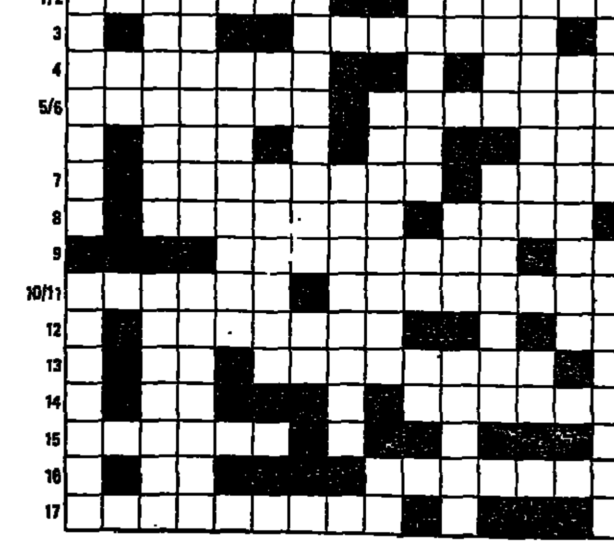
1. Lieutenant. – 2. Antre. Asie. – 3. Usagers. Am. – 4. Rôle. Esorp. – 5. ENA. Inerte. – 6. Nogent. – 7. Trésorière. – 8. Fessues. Er. – 9. As. Oi. Sgla. – 10. Présurai. – 11. Isée. Usine. – 12. Uraète. Ecn. – 13. Sous-préfet.

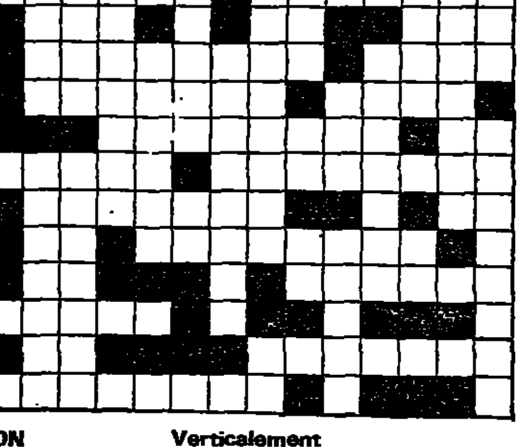
FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 317







Horizontalement

1. BEFILSU (+ 1). – 2. EFIMOT. – 3. EEGISTV. – 4. BCEENOS. – 5. ILLNPUU. – 6. BBEINOR (+ 1). – 7. CEIINOSS. – 8. DEEINST (+ 5). – 9. EEINOOTZ. – 10. ADGINU (+ 1). – 11. ABCDEIIS. – 12. INOORRS. – 13. BEEELMNS. – 14. AEILSU. – 15. EIMOSS (+ 2). – 16. DEIMMNO. – 17. EEEILNSST (+ 1).

Verticalement

18. EFLORRU. – 19. EINNOPP. – 20. DENPSSU. – 21. EGINOSS (+ 1). – 22. CEIINRU. – 23. AEIORST (+ 6). – 24. CEEELRTU. – 25. DEINOR (+ 1). – 26. EEEINTVZ. – 27. BEIMNOSS. – 28. BEEILOSS. – 29. AEEIST. – 30. EEIILLV. – 31. BEEORST. – 32. BEEFOTUU. – 33. EEFNRS (+ 1). 34. AEISSSSS.

SOLUTION DU N° 316

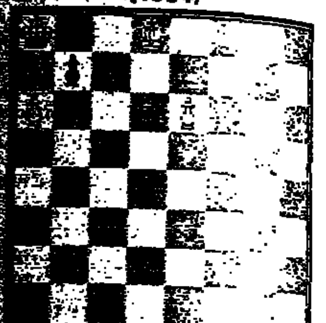
Horizontalement

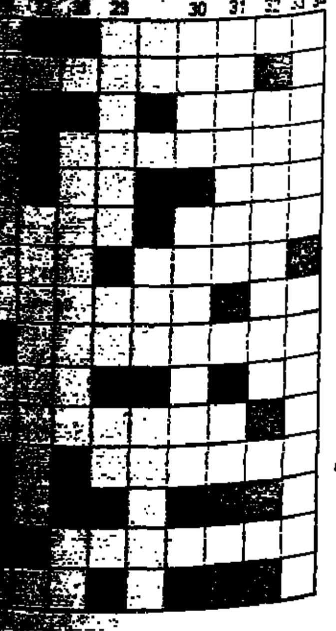
1. GUIGNER. – 2. ADAGES. – 3. RUBIETTE. 4. GAUFFRE. – 5. OBUSIER (BOUSIER BOISEUR). – 6. DECAMPE. – 7. SPECULE (PECULES). – 8. EPACTES (CAPTEES). – 9. ZENITHAL. – 10. DRUPACE, qui ressemble à une drupe, fruit charnu. – 11. APLANAT. – 12. ADOUBAT. – 13. DOTASSE (DOSATES). – 14. PERDURA. – 15. RUDOYER. – 16. ASPERGE (PRESAGE ARPEGES).

Verticalement

17. GERBOISE. – 18. DRAPER (PERDRA). – 19 PUTRIDE. – 20. IMBRULE. – 21. CRAPAUD. – 22. NOETIQUE, intellectuel plus qu'affectif. – 23. ECHARNE (ARCHEEN). – 24. RATURIEZ. – 25. ENLAIDI. – 26. DEGUERPI. – 27. PROLOS. – 28. ATHLETE. – 29. GOULASH. – 30. TANNISE (NANTIES ANISENT). – 31. SHRAPNEL. – 32. ATRESIE étroitesse d'un canal (méd.) (ASTERIE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.





Jazz

Grappelli-Reinhardt

Le quintette Grappelli-Reinhardt est né dans les coulisses du « salon dansant » de l'hôtel Claridge, pendant l'été 1934. Les éditions Vogue, qui ne manquent jamais un anniversaire, ont eu la main heureuse en récupérant les toutes premières œuvres (dont certaines inédites en microsillons et, même, en 78 tours) du plus justement illustre des ensembles français.

En 1934, donc, au Claridge, au cours d'une pause de l'orchestre Louis Vola, Stéphane et Django accordent le violon et la guitare, puis, comme par enchaînement, se mettent à jouer *Dinah*, et à improviser sans frein, pour leur propre satisfaction, leur propre joie. Les jours suivants, ils font de cette musique de loisir un rite, que viendront célébrer à leur tour Louis Vola lui-même, Joseph Reinhardt et Roger Chaput. Le quintette à cordes est constitué. Il va s'exercer, quand le service est accompli, à Montmartre, jusqu'à l'aube, à la brasserie L'Alsace.

Charles Delaunay et Pierre Nourry avaient invité Stéphane et Django à un concert du Hot Club en février de la même année. A la rentrée, ils firent engager le quintette chez Florence, afin qu'il prépare un répertoire pour le concert du 2 décembre à l'Ecole normale de musique. *Confessin'* et *Saw Stars*, enregistrés en septembre, venaient d'être « rejetés » par la firme Odéon. Après la soirée de décembre, la petite marque Ultraphone, non sans prudence, ouvre ses portes au Quintette. Avant Noël, huit morceaux sont gravés. Il seront, cette fois, diffusés.

On retrouve, groupées en ce recueil Vogue, les plages de 1934 faites pour Ultraphone, ainsi que les vingt autres qui suivront et paraîtront chez le même éditeur en 1935. Stéphane et Django s'associant alors assez souvent avec des chanteurs et avec d'autres grands jazzmen résidant à Paris : Pierre Allier, Arthur Briggs, Alix Combelle, Big Boy Goodie. Après la guerre, Pacific avait retenu pour la réimpression quatorze des vingt-huit plages d'Ultraphone. Aucune ici n'a été négligée. Avec les deux maudites d'Odéon, cela fait trente en tout pour un double album qui nous fait rejoindre ce moment d'histoire où le Delaunay's Jazz Quintet devint le Quintette du Hot Club de France.

Le livret qui accompagne ce disque comporte un texte documenté d'Alain Antonietto, et des photos, notamment celle, très réussie, de l'affichette Ultraphone, due à Juliette Lasserre, et celle, anonyme, prise place Pigalle, des cinq apôtres dont Django (chemise ouverte et casquette), Vola (chapeau de feutre et complet trois pièces), Stéphane (nœud papillon et pochette de soie), images variées de la marginalité d'époque. Au temps d'Ultraphone, le violon ne vaut guère mieux qu'une boîte à cigares, la guitare n'est qu'une modeste babiole italienne, mais le génie leur donne la vie éblouissante à laquelle n'ont pas ajouté, par la suite, les instruments de luxe.

LUCIEN MALSON.

● **Vogue 425019.**



S. Grappelli, Roger Chaput, Louis Vola, Django et Joseph Reinhardt.

Rock

« A Pagan Place », des Waterboys

A la première écoute du disque des Waterboys, on reçoit un choc comparable à celui qu'avait provoqué, en 1975, la découverte du *Born To Run*, de Bruce Springsteen. Une émotion rare. Il y a, bien sûr, la voix descendante de Dylan et cousine du Boss, nasillarde et aride, avec son sens du drame, sa façon, solennelle et grave, de ponctuer, d'élancer les mots. Il y a, aussi, les cuivres (un saxophone, une trompette) qui, en sonnant différemment, ont cette couleur incandescente qui brûlent les thèmes comme une mèche fatale, cet écho qui jette sur toute chose des résonances magistrales.

Pourtant, ce n'est pas tant dans la forme que tient la comparaison mais dans ce qui est transporté : une puissance virginale, une profondeur de sentiments et, derrière, *la* sensation d'un combat du cœur, une écriture gérée par un patrimoine humain exceptionnel.

On trouve chez les Waterboys tout ce qui fait l'essence d'un groupe essentiel qui porte les mythes. Un nom d'abord, liquide et élémentaire, un leader, Mike Scott, qui réunit à lui seul les vertus propres à l'identification. Une belle gueule de poète vadrouilleur, avec une lippe sensuelle à la Jagger et une espèce de mystère sauvage à la Morisson. Il joue la guitare, le piano, la basse, il compose et mène, le coffre chaleureux et la poigne ferme, son groupe avec dignité.

Car il y a cela aussi chez les Waterboys : la dignité, loin du maniérisme et des salmigondis de la mode, loin de tout, valeureux et *solitaires. Quand ils reprennent* un titre, c'est l'improbable traditionnel de la chanson des Steppes, *Red Army Blues* (Plaine, ô ma plaine) — et quoi d'autre venant d'un groupe pareil ? — qu'ils interprètent avec toute l'ampleur requise, le vague à l'âme et le débit poignant.

Le reste est à l'avenant, balades offertes et rocks généreux que résume idéalement le titre de leur chanson fétiche, *The Big Music* (la grosse musique). Faut-il parler de *l'omniprésence de la guitare acoustique* qui contraste avec l'électricité flamboyante par sa sécheresse de ton et sa sévérité ? Faut-il évoquer ces mélodies frémissantes, ces fracas intérieurs, ces envolées agitées ? Les Waterboys sont déjà un groupe avec lequel il faut compter.

ALAIN WAIS.

● **Phonogram, 822342-1.**

« Lights out », de Peter Wolf

Peter Wolf, on le connaît comme le chanteur du J. Geils Band, l'un des gangs les plus brûlants des Etat-Unis et, accessoirement, comme l'ancien mari de Faye Dunaway. Evidemment, quand on est, depuis quinze ans, le leader et la figure centrale d'un groupe qui a pour nom celui du guitariste, il arrive un temps où l'on caresse l'idée de voir le sien briller en propre sous les feux de la rampe. C'est fait. Avec un premier album solo. Démarche d'autant plus légitime qu'à raison de trois cents concerts par an, à force de tapages nocturnes et de prestations terriblement chaudes, ces gens-là, en dépit du succès, n'ont jamais déserté la route.

On le voit bien. Peter Wolf, trône aujourd'hui au sommet des hit-parades à la manière d'un Rod Stewart sortant le bout de son nez de temps à autre histoire de ne pas perdre la main. Le repos du guerrier *en quelque sorte*. Cela, bien sûr, dans l'éventualité d'un succès à la première personne.

Dans cet album, en tout cas, tous *les ingrédients* sont réunis pour : une production en airain et des compositions en acier trempé, la grosse machinerie, huilée et astiquée, tous chromes dehors. Mais attention, sans *la pesanteur* et le côté insipide qu'affectionnent généralement les Américains dans ce genre d'entreprise. Peter Wolf est un seigneur. Il a la sensibilité et le cœur noirs, il a le bagou et la voix coordonnés, le timbre chargé de soul et les râles dans la gorge. Le rhythm'n blues dans la tête et le feeling dévastateur qui s'échappe de chaque note, de chaque souffle, avec tout ce que ça implique de rythmes saccadés, de cuivres qui sonnent à l'unisson et de claquements de doigts frénétiques.

Ce disque, Peter Wolf l'a fait en forme de carte de visite, façon « moi et mes gars, on va vous montrer ce dont je suis capable » : néo-rap, neo-reggae, néo-funk, néo-rock, au rythme où vont les modes mieux vaut s'assurer une ouverture possible sur le tube. On aimerait le voir un peu plus pointu, le Loup, mais au final, l'essentiel c'est l'entrain et la vitalité qui se dégagent du disque.

A. W.

● **Pathé Marconi, 2401851.**

Classique

Disques d'automne

Passée l'arrivée tumultueuse du disque compact, à laquelle on doit sans doute la chute des ventes du microsillon en 1983 (– 16 %), la situation du disque classique paraît s'être en partie stabilisée ; les éditeurs français, qui manifestent les plus grandes inquiétudes, annoncent une progression de leurs ventes, surtout à l'exportation, et ont continué à publier avec audace des titres nombreux et originaux. Si Erato a été sans doute sauvé par la *Carmen* de Rosi (400 000 disques vendus), il (ou elle) ne doit qu'à lui-même, et à Rameau, le succès des *Boréades* (14 000 coffrets, soit 42 000 disques). Et Harmonia Mundi a ajouté à une production très brillante la diffusion de nombreux catalogues de valeur (notamment *Orfeo*) qui ont fait bondir son chiffre d'affaires en France et à l'étranger.

L'automne était, jusqu'à 1982, le moment d'une vaste campagne de promotion pour toutes les maisons. Depuis que Deutsche Grammophon (qui avait lancé le mouvement) et Philips ont abandonné ce procédé commercial, apparemment fort efficace, les « souscriptions » et « offres spéciales » sont un peu en perte de vitesse. Chacun mène sa politique à sa guise, pratiquant toute l'année des publications à prix réduits par le biais de collections économiques inlassablement renouvelées. Pourtant, cette année encore, les « offres spéciales » à un prix de lancement, valable en général jusqu'au 31 janvier, présenteront encore beaucoup d'attrait, notamment chez les éditeurs français.

Ainsi Harmonia Mundi annonce la grande première mondiale de *Médée* de Marc-Antoine Charpentier (cf. *le Monde Loisirs* du 17 août), la *Passion selon saint Matthieu*, de Johann Theile, un élève de Schütz, un passionnant coffret de onze disques de musique italienne des dix-septième et dix-huitième siècles, avec Clemencic, les Arts florissants, etc., des *Motets* de Mendelssohn, dirigés par Herreweghe, les *Sonates* et *Partitas* de Bach par S. Kuijken et le *Concert* de Chausson par les Musiciens.

Chez Erato, en tête de liste, *la Naissance de l'aurore*, d'Albinoni, par les Solisti Veneti, *le Roi Arthur*, de Purcell et les *Suites*, de Bach dirigés par Gardiner, *le Messie* et les *Concertos brandebourgeois* (Tor Koopman), l'*Oratorio de Noël*, de Bach et *Elie*, de Mendelssohn (Corboz), *le Roi malgré lui*, de Chabrier (une première) avec Barbara Hendrick, sous la direction de Dutoit, *la Faust-Symphonie*, de Liszt (Conlon), *les Valses*, de Chopin qui marquent l'heureux retour de Maria Pires, et les *Quintettes avec piano*, de Franck, Pierné et Vierne, par Jean Hubeau et le Quatuor Viotti ; un répertoire français que l'on déchiffre enfin !

Les éditeurs diffusés par Harmonia Mundi s'intéressent eux aussi à des œuvres peu connues, tels *le Serment*, de Mercadante, *Médée*, de Cherubini (avec Callas) chez Rodolphe (qui offre également une *Tosca*, du Met avec Crespin), *la Mort de Danton*, de von Einem, les *Concertos pour clarinette*, de Spohr, avec quatre disques de musique de chambre au Festival de Lockenhaus, le « Prades » de Gidon Kremer, chez Orfeo, ou *le Livre de la sagesse*, musique grégorienne hongroise, qu'accompagnent *les Lombards*, de Verdi et les *Quatuors*, de Bartok par le jeune Quatuor Takacs, che Hungaroton. Au Chant du monde, l'œuvre pour clavecin de Forqueray par Yannick Le Gaillard, les trois *Symphonies*, de Borodine (Svetlanov) et *le Mariage*, de Moussorgski, dirigé par Rojdestvenski.

Pour CBS, première en France de *Tamerlan*, de Haendel, qui voisine avec des œuvres plus courantes : *Turandot* (Maazel), *l'Italienne à Alger* (Ferro), six *Symphonies*, de Haydn (Solomons), les *Concertos 16 à 21* (Perahia) et les *Quatuors 14 à 19* (Juilliard) de Mozart, la *Symphonie Résurrection*, de Mahler (Maazel) et deux coffrets Gould et Horowitz.

A noter chez Decca, à côté des superbes Wagner de Bayreuth (*le Monde Loisirs* du 24 août), *l'Art de la fugue*, par Hermann Scherchen, dont l'interprétation était bouleversante, une *Tosca*, avec Freni, Pavarotti et Milnes, les mélodies de Sibelius, par Krause et Söderström, et un disque Satie de Pascal Rogé.

EMI-La Voix de son maître se cantonne presque exclusivement dans le lyrique et le chant. Côté nouveautés : *Fra Diavolo*, d'Auber, avec Gedda, Mesplé, Bastin, sous la direction de Soustrot, *l'Etoile*, de Chabrier, par les jeunes Français de l'Opéra de Lyon, dirigés par Gardiner, *Roméo et Juliette*, de Gounod, avec Kraus, Malfitano, Van Dam et Michel Plasson, qui accompagne aussi le coffret des mélodies de Ravel chantées par Berganza, Mesplé, Norman, Lott, Bacquier et Van Dam ; trois enregistrements qui font donc confiance aux artistes français, avec encore *Lucia di Lammermoor* (Gruberova, Kraus, Bruson) et *le Vaisseau fantôme*, dirigé par Karajan (Vejzovic, Van Dam, Moll). Côté réédition, « les introuvables du chant wagnérien » (six disques), « Georges Thill chante l'opéra français », Maria Callas en cinq héroïnes (Norma, Lucia, Traviata, Tosca, Butterfly) et enfin les *Trios*, de *Haydn*, *Schubert*, *Mendelssohn*, Schumann et Beethoven par Cortot, Thibaud et Casals.

Calliope fera la part belle aux dames avec deux disques consacrés à *Clara Schumann* et deux à *Fanny* Mendelssohn. Le Quatuor Talich jouera les quatuors de Smetana, Debussy et Ravel. Rééditions des *Sonates pour piano et violon* de Mozart (Messiereur.Bogunia), des *Sonates pour piano et violoncelle* (Södergren) et *Piano et violoncelle* (Rattai-Bogunia) de Beethoven, ainsi que d'un bouquet de *Concertos*, de Vivaldi dirigés par J.-P. Rampal.

Chez Ades, un *Orfeo*, de Gluck avec Peter Hofmann et Julia Conwell, et les rééditions de l'œuvre symphonique de Debussy et de celle de Ravel sous la direction de Manuel Rosenthal.

Et, bien que Deutsche Grammophon « snobe » les « offres spéciales », n'hésitons pas à annoncer le joli coffret de septembre qu'elle consacrera à un « Portrait de Rita Streich », lieder et extraits d'opéras, en six disques, auquel on souhaite le même succès qu'au merveilleux « Portrait d'Irmgard Seefried ».

J. L.

Trios avec piano de Mozart

Les six *Trios pour piano, violon et violoncelle* entièrement achevés de Mozart n'occupent pas, dans sa production de chambre, une position centrale et ne sauraient se comparer en importance à ceux de *Haydn ou Beethoven. Mais ce sont*, sauf le premier, des œuvres de la haute maturité viennoise, qui donnent amplement à faire aux trois instruments concernés.

D'Angleterre nous vient un enregistrement remarquable qui semble être le premier volet d'une intégrale. On y trouve le premier (si bémol majeur K. 254, 1774) et le cinquième (ut majeur K. 548, 1788), interprétés par le London Pianoforte Trio. La violoniste (Monica Huggett) et le violoncelliste (Timothy Mason) jouent sur des copies de Stradivarius, la pianiste (Linda Nicholson) *sur un pianoforte viennois de la* marque Schantz, construit en 1797. J'avoue apprécier de plus en plus ce répertoire joué sur des instruments à clavier d'époque, du moins quand ces derniers ne font pas musée et que c'est bien de la musique vivante qu'on entend.

MARC VIGNAL.

● **Hyperion, distr. Adda, A 66093.**

« Sonates bibliques » de Johann Kuhnau

De Kuhnau, l'histoire a surtout retenu le rôle de prédécesseur immédiat de Bach à Saint-Thomas de Leipzig, quitte à passer sur les qualités du musicien, qui ne furent pourtant pas minces, comme on s'en rend compte au fur et à mesure qu'avance la redécouverte de son œuvre, surtout religieuse.

Les *Sonates bibliques* ouvrent ainsi le répertoire du clavecin aux effets nouveaux du style descriptif. L'anecdote y est retenue pour sa dimension pittoresque, mais sans oublier l'objectif principal de la musique qui est d'édifier l'auditeur en lui racontant le Saint Livre.

Au plan de la forme comme de la charge émotionnelle, Kuhnau se situe de toute évidence en amont du Bach du *Clavecin bien tempéré* avec une écriture virtuose, traversée d'un bouillonnant lyrisme.

Pour actualiser pareil parcours dans l' *Ancien Testament*, la claveciniste hongroise Aniko Horvath n'a pas choisi la voie de la musicologie érudite, mais laisse parler son cœur sur un instrument moderne — sorti d'un atelier parisien, à ce qu'il paraîtrait — qui sonne superbement. Devant sa réussite, qui implique une réunion parfaite des goûts, avec le style, la sensibilité, et un sens rythmique quasiment infaillible, les querelles d'école deviennent vaines. C'est qu'Aniko Horvath fait mieux que de tirer de l'oubli un auteur intéressant parmi d'autres. Elle revit la musique avec l'intensité d'accents qu'ont dû y mettre les meilleurs contemporains et elle la dynamise jusqu'à la rendre aussi nécessaire à notre univers sonore que les *Suites pour clavecin* de Jean-Sébastien (que les extraits de la *Neue Klavier-Ubung* du même Kuhnau, qui complètent ce bel album, préfigurent si bien). Mariant la solennité à la grâce et à la ferveur aussi, la jeune artiste hongroise nous trouvera désormais très attentifs à son grand talent.

ROGER TELLART.

● **2 disques Hungaroton SLPX 12 459 460.**

« Ariette di camera »

Stendhal, Chopin en raffolaient. Nostalgiques ou humoristiques, souvent semées de périlleuses figures acrobatiques (indispensables pour une époque où le public les appréciait et où les chanteurs savaient les respecter), toujours enchanteresses par le charme de leur ligne mélodique et le goût de la « bella voce » propre au bel canto romantique, ces ariettes de *Bellini*, Rossini et Donizetti rayonnent d'un véritable bonheur musical.

C'est une joie de les entendre interpréter par Anne-Marie Rodde dont le timbre léger, la maîtrise technique assurée et la grâce irrésistible en soulignent tous les atouts. Au piano, Noël Lee l'entoure d'une grande justesse de tempo et de ton.

ALAIN ARNAUD.

● **Electra, ETC 1014.**

Strauss, Beethoven et Weber par Inge Borkh et Joseph Krips

Inge Borkh fut une des plus grandes sopranos dramatiques des années 50 et triompha en particulier dans Wagner et Strauss (rôles de Salomé et d'Elektra), mais aussi dans Puccini (Turandot). En 1956, elle enregistra avec la Philharmonie de Vienne dirigée par Josef Krips un disque comprenant trois pages capitales, et qui, comme d'autres réalisées par ce chef, viennent opportunément d'être rééditées.

Voici d'abord la longue scène finale de *Salomé* de Richard Strauss. Inge Borkh y apparaît moins survoltée mais plus émouvante qu'en son enregistrement *Live* avec Mitropoulos, grâce sans doute à la direction de Krips, passionnée, mais en même temps d'un très beau classicisme.

L'air de concert opus 65 *Ah, Perfido !* est, en dehors de *Fidelio*, la plus grande scène dramatique de Beethoven. Il s'agit pourtant d'une page de jeunesse, chantée en 1796 à Prague par Josepha Duschek, l'ancienne interprète et amie de Mozart. Beethoven la soumit sans doute à révision avant sa publication en 1805, à l'époque du premier *Fidelio* justement. Musique ambitieuse, bénéficiant de la part d'Inge Borkh et de Joseph Krips d'une interprétation idéale, probablement inégalée au disque.

L'air « Ozean, du Ungeheuer » d'*Oberon* est une des plus belles inspirations de Weber. On y entend nettement un célèbre motif de la future *Tétralogie* wagnérienne. Il se termine sur la même mélodie bondissante que l'ouverture. De ce grand récital si varié, est-il façon plus vivifiante de prendre congé ?

M. V.

● **Decca, 411.669.**

Images au futur

L'électronique n'est pas prête à remplacer la chimie.

L'IDÉE d'une nouvelle forme de photo – électronique et non plus chimique – enregistrée sur disque vidéo fait son chemin, un chemin qui apparaît de plus en plus long. Il y a trois ans que Sony avait annoncé à grand tapage le lancement du Mavica, le premier appareil utilisant un tel disque avec une capacité de cinquante images en couleurs. Sa commercialisation avait été envisagée pour 1983. Moins de deux mois après Sony, deux autres groupes japonais, Sharp et Sanyo, avaient déclaré qu'ils mettraient sur le marché à la même époque des appareils similaires. La photo classique semblait complètement dépassée.

Aujourd'hui, les esprits se sont bien calmés. Les industriels sont moins affirmatifs sur les chances de succès de la photo vidéo et cherchent manifestement à gagner du temps. Ainsi, trente-trois firmes du secteur électronique viennent-elles de signer un accord de standardisation du futur système vidéo. Ce qui revient à reconnaître qu'elles en sont toujours à la phase des études préalables et non de la commercialisation. Au surplus, ces firmes ne font pas l'unanimité. Si l'on y trouve Sony, Hitachi, Canon, Philips, RCA, certains concurrents importants du secteur photochimique, comme Kodak, Polaroïd ou Agfa, n'y apparaissent pas.

Par ailleurs, le communiqué final montre que l'accord ne porte que sur un commencement de standardisation (notamment : dimensions de l'appareil de prise de vues devant recevoir le disque vidéo, capacité de cinquante images effaçables, enregistrement en modulation de fréquence). Aucune date de sortie n'a cette fois été donnée, et une dépêche de Tokyo fait seulement état d'estimations de sources proches des industries photographiques selon lesquelles les premiers modèles apparaîtraient sur le marché au plus tôt au printemps prochain.

Curieusement, au moment de l'annonce de cet accord, l'un des participants, Sanyo, présentait à Osaka deux appareils, les Sanyo VSC 700 et VSC 800 ayant la forme d'un petit 24 × 36 reflex. Les deux modèles sont identiques, avec un objectif zoom, le VSC 800 étant un peu plus perfectionné (il comporte un système de mise au point automatique). Ces deux reflex, qui vont être vendus respectivement environ 8 000 et 10 000 F, n'ont que l'aspect d'appareils photographiques : ce sont en réalité des caméras vidéo aux standards VHS et Beta, destinées, dit le constructeur, à *« séduire les photographes pour qu'ils passent à la vidéo »*. En fait, Sanyo pose ainsi indirectement une question fondamentale : la vidéo, qui permet sur magnétoscope un enregistrement permanent et qui est donc adaptée à l'image animée, comme le cinéma, offre-t-elle vraiment un intérêt pour l'image fixe ?

Pour l'instant, la réponse est négative, la photo vidéo est très chère, aussi chère que l'image animée du magnétoscope. Cela explique déjà que le Mavica (ou tout appareil concurrent) n'ait pas encore été mis sur le marché, alors que, techniquement, cet appareil fonctionne bien. La démonstration en a été faite par Sony à Tokyo, à Las Vegas, à Londres, à Paris. Mais, nous déclarait un dirigeant de cette maison il y a quelques semaines, il n'y a pas encore de marché pour le Mavica. Ce qui apparaît très vite lorsqu'on connaît les limites de qualité et de prix de la photo vidéo.

La qualité, tout d'abord : elle correspond à une image de trois cents lignes horizontales occupant 1 mégahertz, comparable à celle que procure une cassette VHS ou Beta, valeurs qui ne représentent pas même la moitié de l'image de télévision (625 lignes et 5 à 6 mégahertz). Si trois cents lignes sont acceptables avec des cassettes VHS ou Beta, parce que le mouvement du sujet renouvelle l'image vingt-cinq fois par seconde, cette définition devient très faible pour une image fixe, car elle est alors perceptible.

Le prix de la photo vidéo, d'autre part, la met hors de portée du grand public. Le Mavica de Sony coûterait aujourd'hui environ 4 000 F, somme à laquelle il faut ajouter 1 200 F pour l'appareil de lecture indispensable pour visionner l'image sur un téléviseur. Mais pour ce prix les amateurs ont déjà la possibilité d'acheter une caméra qui leur donne une image animée. Quelle raison auraient-ils dès lors de passer à l'image fixe, si ce n'est pour disposer des tirages sur papier ? Certes, les procédés de photo vidéo autorisent la réalisation d'épreuves en couleurs grâce à de petites imprimantes grosses comme un magnétophone portable. Mais leurs prix sont annoncés entre 5 000 F et 10 000 F selon le format de l'image. A l'évidence, leur intérêt est plus que limité pour le grand public, car la photo conventionnelle offre beaucoup mieux avec des appareils légers et compacts de quelques dizaines de francs.

Mais demain ? Il est très difficile de prédire l'avenir, l'évolution technologique réserve toujours des surprises. Aussi, les industries sont-elles dans l'expectative, la photo vidéo étant perfectible et le prix des appareils pouvant diminuer. En outre, d'autres voies sont explorées. Des firmes comme Hitachi, Sony, Kodak, Polaroïd ont démontré, par exemple, qu'il était tout aussi simple de diffuser des photos classiques sur un téléviseur, que ces photos soient des négatifs ou des diapositives.

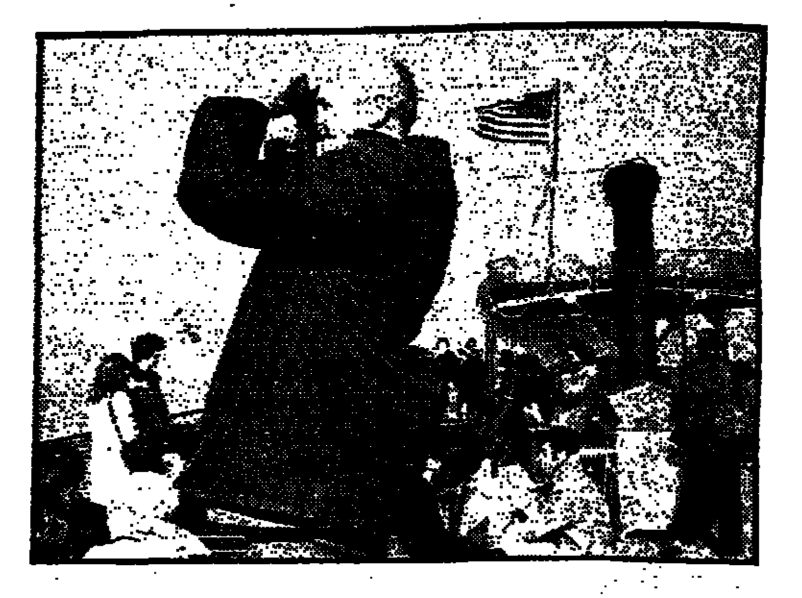
Ce matériel de lecture existe et a été présenté tant chez Kodak (appareil adapté au disque Kodacolor négatif) que chez Sony (qui vend d'ailleurs un tel lecteur pour être couplé à une caméra vidéo). Son utilisation est simple : il suffit de glisser le négatif photo ou la diapositive dans un logement pour obtenir aussitôt l'image positive sur l'écran du téléviseur. Mais dans ce cas encore, la vulgarisation du procédé se heurte aux prix qui dépassent presque toujours 10 000 F.

La solution pourrait aussi venir d'un matériel mixte, ce qu'envisagent de nombreux constructeurs. Sharp tout d'abord, qui proposait dès 1982 (mais n'a pas commercialisé) une caméra vidéo VHS utilisable aussi comme un appareil de photo vidéo. Les grandes firmes de l'électronique comme celles de la photochimie, d'autre part, qui envisagent le tirage d'épreuves sur papier à partir d'une image animée (en vidéo il y en a vingt-cinq par seconde). Dans ce cas, tout possesseur d'une caméra vidéo ou d'un magnétoscope pourrait obtenir des photos simplement par couplage d'une tireuse spéciale.

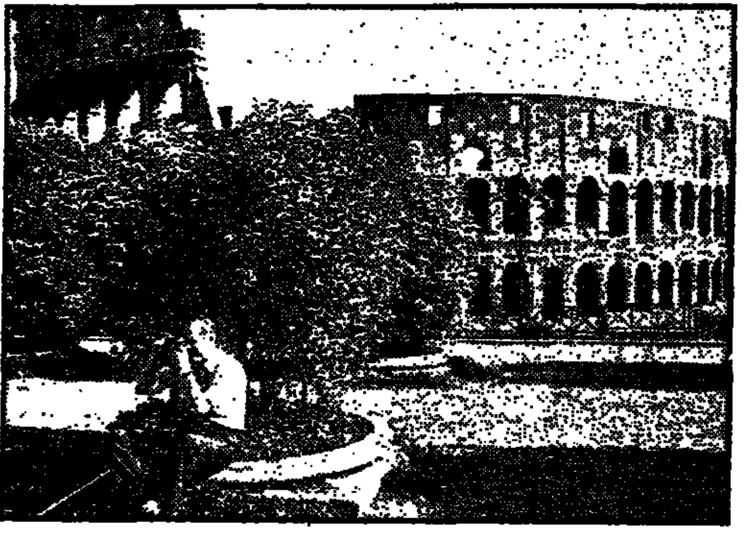
Hélas ! ce matériel est tout aussi coûteux que les autres et ne convient pas davantage à une production de masse. Il a certes un atout, celui de pouvoir utiliser le parc existant des magnétoscopes et des caméras vidéo. Mais cet avantage n'est pas déterminant tant que le prix du matériel est dissuasif. Aussi les fabricants se contentent-ils de produire de telles tireuses pour des applications professionnelles (principalement pour le tirage de graphiques).

En définitive, si tout est possible aujourd'hui, c'est toujours à des coûts trop élevés pour permettre l'ouverture d'un marché de grande consommation. Aussi pour l'instant seule la photo conventionnelle est-elle en mesure de proposer des produits compatibles avec un tel marché : l'appareil à moins de 500 F et tirages de photos en couleurs pour 2 à 5 F en général. La photo vidéo, si elle était lancée dès l'an prochain, ne pourrait occuper qu'une place marginale en attendant des jours meilleurs.

ROGER BELLONE.













PHOTOS JOHN VINK